QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11866 – JEUDI 24 MARS 1983

Le Nicaragua souhaite la réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,60 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'Europe soulagée

Il n'est pas d'acquis irréversible. Cela est vrai aussi de la construction européenne. Ceux qui sont attachés à la Communauté frissonnent rétrospectivement en prenant la mesure de ce qui se serait probablement passé si M. Mitterrand avait penché du côté de ceux qui, au sein du parti socialiste, étaient favorables à la sortie du franc du système monétaire européen (S.M.E.).

Les comparaisons avec les deux sorties du franc du « serpent » monétaire sous le précédent septennat n'ont qu'une signification limitée. Compte tenu des données politiques et économiques du moment, quitter le S.M.E. aurait traduit un choix d'une portée dépassant très largement le plan monétaire. Cela aurait impliqué l'adoption de mesures commerciales de sauvegarde, qui sans être formellement incompatibles avec les règles de la Communauté sont contraires à son esprit. Surtout, la politique économique sous-jacente à un tel choix n'aurait pu qu'accentuer les divergences d'évolution entre la France et ses partenaires et aggraver les risques de rupture.

Est-il excessif d'affirmer que ce qui fut en jeu ces derniers jours, c'est vingt-cinq ans de politique européenne, vingt-cinq ans de politique étrangère de la France ? Y compris peut-être ce bienfait irremplaçable qu'est l'amitié franco-allemande : il suffit de constater le ton franchement antigermanique de certains commentaires pour s'en persuader.

Bonn a perçu la gravité de l'enjeu. La politique allemande tout entière, y compris ce qui touche à la sécurité, serait remise en cause par une crise européenne due à un éloignement de la France. Aussi, depuis samedi, le gouvernement Kohl, de surcroît « choqué », dans tous les sens du terme, par les déclarations délibérément provocatrices de M. Delors, a tout fait pour parvenir à un compromis. L'arrangement conclu, qui inclut une réévaluation sensible du deutschemark, non seulement envers le franc, mais, ce qui commercialement est peut-être plus risqué, envers le florin et le franc belge, constitue de sa part un effort remarquable.

Que va entreprendre la Communauté, soulagée, pour éviter le retour de tels périls ? Il était trop tôt pour que les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix puissent en délibérer lundi et mardi. Le renouveau ne s'improvise pas. Les Français, sans oublier leur responsabilité propre – gérer leur économie d'une façon qui soit compatible avec ce que font les voisins, – pressent leurs partenaires de reconnaître avec eux qu'il existe deux conditions préalables à de nouvelles avancées européennes rendues possibles, notamment dans le domaine industriel et la technologie, si la reprise de l'économie internationale se confirme. La première est une remise à jour d'un certain nombre de règles, en particulier budgétaires, qui, vieillies, sont sources de blocages – le cas de la contribution britannique est un vrai problème qu'il ne faut pas traiter à la petite semaine, – mais aussi institutionnelles. Seconde condition : en matière de politique économique extérieure, la primauté doit être donnée de façon plus franche, plus radicale, à une véritable préférence communautaire, même lorsqu'il s'agit des Etats-Unis et même si 1983 est, comme le répète sans cesse le chancelier Kohl, d'abord et surtout l'année des Pershing.

M. Mitterrand demande à M. Mauroy de faire accepter par les Français de nouvelles mesures de rigueur

Les quatorze ministres de plein exercice et le nouveau secrétaire d'Etat porte-parole du troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy, nommés mardi 22 mars à 23 h 50 par le président de la République, se sont réunis mercredi, à 11 heures, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand (à l'exception de M. Defferre, souffrant, retenu à Marseille). Reconduit mardi après-midi dans ses fonctions, M. Mauroy a exposé les orientations générales sur lesquelles le gouvernement va arrêter prochainement le plan d'accompagnement du réajustement monétaire intervenu le 21 mars. Une réunion exceptionnelle du conseil des ministres est prévue, à cet effet, vendredi 25 mars.

M. Pierre Mauroy a été autorisé à engager la responsabilité de son nouveau gouvernement sur une déclaration de politique générale, le 6 avril, à l'Assemblée nationale.

M. François Mitterrand devait commenter ces orientations mercredi soir, à 20 heures, sur les trois chaînes de télévision. *Le président de la République se proposait d'inviter les Français à l'effort et de charger notamment M. Mauroy de faire accepter de nouvelles mesures de rigueur.*

Au moment où la nomination des nouveaux ministres était rendue publique, M. Jean-Pierre Chevènement, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, faisait savoir qu'il avait présenté, depuis le 2 février, sa démission au chef de l'Etat. Le chef de file du CERES motivait sa décision par un désaccord portant « autant sur les méthodes que sur la conception de l'action gouvernementale ».

Plus resserrée dans un souci d'efficacité, la nouvelle équipe conduite par M. Pierre Mauroy se caractérise notamment par deux importantes promotions : celle de M. Jacques Delors, qui devient numéro deux dans l'ordre protocolaire et prend en charge le budget, outre ses responsabilités à l'économie et aux finances ; et celle de M. Pierre Bérégovoy, qui devient numéro trois en gardant ses fonctions de ministre des affaires sociales et de la solidarité. D'autres nominations de ministres délégués et de secrétaires d'Etat doivent intervenir avant la fin de la semaine.

La reconduction de M. Mauroy est très critiquée par l'opposition. Le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, M. Labbé, estime notamment que cette décision « confirme une attitude méprisante à l'égard d'une moitié de la France » après le recul de la gauche aux élections municipales. M. Méhaignerie, président du C.D.S., estime qu'elle fait courir à M. Mitterrand « le risque de ne pas rétablir la confiance nationale et internationale ».

Deux hommes-clés

Dimanche dernier à Bruxelles, par un Jacques Delors interposé, M. François Mitterrand avait choisi de rester dans le système monétaire communautaire et avait opté pour l'Europe, rejetant la tentation du *protectionnisme et du repli sur soi* à caractère nationaliste que de nombreux ministres éprouvaient. Mardi, il a transformé l'essai et tiré les conséquences logiques de son choix, en donnant la priorité à la rigueur, mais en souplesse et dans un contexte *« raisonnable »* qui sera certainement bien accueilli par nos partenaires européens, notamment les Allemands.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 8.)

Continuité

Que reste-t-il de l'« *avertissement* » ? Cette question a dû venir immédiatement à l'esprit de plus d'un responsable politique, y compris de la majorité, à l'annonce de la constitution d'un troisième gouvernement Mauroy. Elle trouverait sans doute une réponse mercredi soir, dans le nouvel appel à l'effort que devait lancer le président de la République. On *savait que, dès le lendemain du second tour des élections municipales*, et compte tenu du « sursaut » de la majorité ce jour-là, M. Mitterrand avait dit à M. Mauroy : « *On continue* » (*le Monde* du 17 mars). On savait, également, que le calendrier de la discussion monétaire avait contrarié le projet présidentiel d'agir au plus vite. Cette conjonction de difficultés, aggravée par le départ de M. Michel Jobert du gouvernement, l'attente, à nouveau, d'un remaniement, à la veille du conseil européen, ont créé une impression de confusion et entretenu l'attente de l'opinion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

LES PROTESTATIONS DU CORPS MÉDICAL S'AMPLIFIENT

- Grève très suivie des internes et des chefs de clinique
- Les étudiants en médecine ont occupé le ministère de la santé

(Lire page 12.)

La France retarde ses essais à Mururoa

La France a retardé d'un mois et demi environ le début de ses tirs nucléaires en Polynésie. Le ministère de la défense confirme cette décision, mais il explique que les programmes d'armement nucléaire définis par le conseil de défense en octobre 1981 demeurent une priorité et qu'ils ne subiront aucun ralentissement dans leurs expérimentations.

Cette affirmation est contestée par de nombreux cadres du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui voient, dans la stagnation de leur budget, la suspension de certaines expérimentations en 1982 et ce nouveau retard des tirs en 1983, autant d'indices du moindre intérêt, du gouvernement, pour la modernisation de son arsenal nucléaire.

Diminution des crédits nucléaires ?

Primitivement prévus pour la fin de février, les tirs ne devraient commencer, cette année, sur l'atoll de Mururoa qu'aux environs de Pâques, soit avec un mois et demi de retard sur le calendrier arrêté à l'origine. Ce décalage devrait avoir deux effets dans l'immédiat : d'une part, obliger les ingénieurs du C.E.A. à précipiter les deux rafales de tirs prévues d'ici à la fin de l'été, en raccourcissant l'intervalle entre les deux séries à moins d'une dizaine de jours.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Maxime

On ne change pas une équipe qui gagne.

ALAIN LEBAUBE.

De Gandhi à Gandhi

Ce *mercredi 23 mars sort sur les écrans* français, précédé de la réputation que lui ont value une série de flatteuses distinctions, le film de Richard Attenborough sur *Gandhi*. André Fontaine, qui vient pendant trois semaines de parcourir l'Inde, passe en revue dans une série de trois articles les *principaux défis auxquels s'efforce de faire face*, avec des méthodes certes bien différentes mais avec une égale énergie, celle qui assume aujourd'hui l'héritage du Mahatma et qui, *sans lui* être le moins du monde apparentée, porte le même nom que lui.

I. – *La paix aux frontières*

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

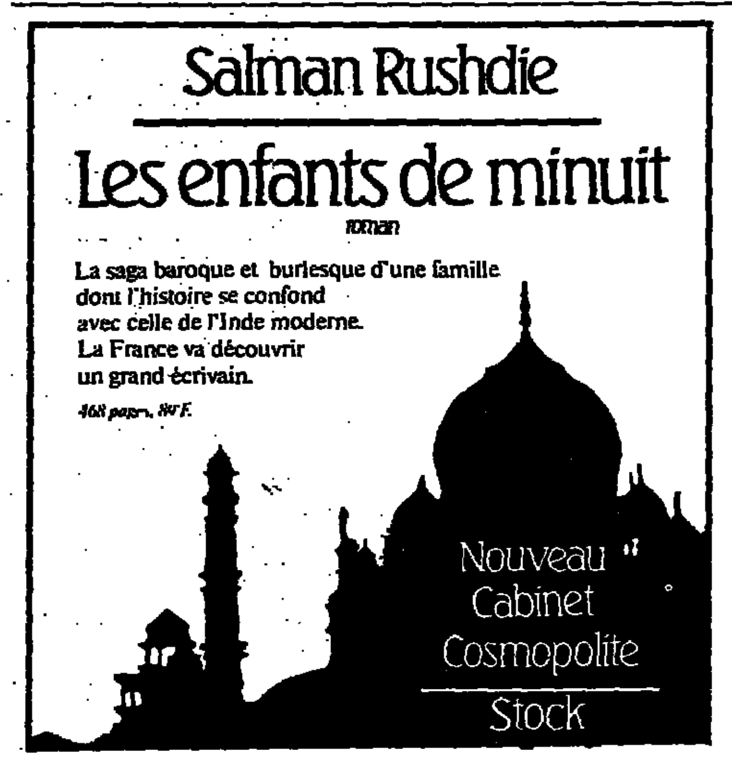
Chaque aérodrome, même le plus exigu, a ici son salon d'honneur, *réservé à toutes sortes de notables*, dont une circulaire affiche la liste détaillée. Ultra-modestes ou presque luxueux, ces *« V.I.P. lounges »* offrent aux ayants-droit, lorsque – cela arrive – leur avion se fait attendre, une occasion de méditer devant deux portraits souvent réunis : un vieil oiseau drapé dans une sorte de péplum, dont le regard au-dessus des lunettes cerclées d'acier est d'une perçante douceur, et un petit bout de bonne femme, plus toute jeune, dont l'œil sombre, sous la mèche blanche, ne dit qu'à moitié la détermination. Leur nom est le même : Gandhi, de même qu'est égale leur célébrité. Tous deux enfin sont des hindous, c'est-à-dire non seulement des citoyens de l'Inde, mais des fidèles de l'hindouisme, qui est aujourd'hui la religion de 82 % des habitants du pays.

Ici s'arrête l'analogie, puisqu'ils n'ont, comme chacun sait, ou devrait savoir, aucun lien de *parenté. Et aussi parce qu'ils incarnent* l'un et l'autre deux images de l'Inde passablement contrastées. Le « Mahatma » (littéralement : la grande âme), *que ses compatriotes* appellent le plus souvent, manière de lui manifester leur affectueux respect, Gandhi-ji, symbolise le triomphe de *la non-violence*, qui a conduit à l'indépendance de son peuple. Et en même temps son échec, puisque, avant de périr assassiné, il a vu ce peuple se couper en deux au milieu d'un bain de sang.

« *Nous l'avons tué avec un baiser*, disait récemment à *Newsweek* un de ses disciples, Minoo Masani, aujourd'hui rédacteur en chef d'un magazine de Bombay. « *L'Inde a tourné le dos à Gandhi comme l'Occident au Christ.* » Personne en tout cas, depuis qu'il n'est plus là, en Inde ou ailleurs, n'a réussi comme il l'avait fait à mettre en échec cette *règle non écrite* de la politique, *selon* laquelle il est impossible de faire une omelette sans casser des œufs. Indira, quant à elle, n'a pas hésité en 1971 *à envoyer son armée prêter* main forte aux Bengalis de l'Est, révoltés contre la cruelle férule du Pakistan. En dehors des considérations humanitaires qui appelaient cette intervention – condamnée au demeurant, bloc soviétique excepté, par la quasi-totalité des membres des Nations unies, – *l'occasion était* trop belle de mettre hors de combat un voisin redouté.

L'exemple lui venait de haut : de son père Jawaharlal Nehru, qui avait conduit quatorze mois durant, de 1947 à 1949, une guerre contre le Pakistan avec pour enjeu le Cachemire, d'où leur famille était originaire ; annexé par la force les terres du nizam de Hyderabad et de quelques rajahs de moindre fortune, qui refusaient de se joindre à l'union *indienne ; établi son protectorat sur* le Sikkim et sur le Bhoutan ; mis la main sur l'enclave portugaise de Goa ; croisé le fer avec la Chine à *propos de territoires contestés de* l'Himalaya. Le règne de son éphémère successeur, le doux Lal Bahadur Shastri, avait été de son côté *marqué par une guerre dite préventive* contre le Pakistan, heureusement conclue, après quelques bruits de bottes entendus du côté de Pékin, par un arbitrage soviétique.

(Lire la suite page 3.)



« PAULINE A LA PLAGE », UN FILM D'ERIC ROHMER

Six personnages et leur auteur

Lorsqu'il commença, avec *la Femme de l'aviateur*, la série de ses « comédies et proverbes », Eric Rohmer précisa que ce nouvel ensemble ne se référerait plus, *« par les thèmes et les structures, au roman mais au théâtre »*, à la différence de ses « contes moraux ».

Selon lui, plutôt que de narrer leur histoire en la vivant, ses personnages s'occuperaient plutôt à *« se mettre en scène eux-mêmes »*. De *la Femme de l'aviateur* à *Pauline à la plage*, en passant par *le Beau Mariage*, sa *démarche contredit ses propos*. Rohmer a continué de filmer en écrivain qu'il est essentiellement. Il est resté le créateur et le metteur en scène de ses personnages. Dans *Pauline à la plage*, ils sont six qui, plus heureux que ceux de la pièce de Pirandello *autrefois, ont trouvé leur auteur* et dépendent étroitement de lui.

Rohmer a l'art de faire *agir* les mots, les phrases, les discours. Et il transmet cet art à ses « créatures ». *Dans le jardin d'une villa normande*, Marion, femme divorcée, commence à parler d'amour avec sa jeune cousine, Pauline, la fille en fleur ; elle fait remuer sa longue chevelure blonde et l'image soutien le dialogue, comme une description romanesque. Il en est *ainsi pendant tout le film*. Les personnages se déplacent dans un univers limité : une plage et ses environs, du côté de Granville, en fin de saison, avec des alternances de soleil et de grisaille pluvieuse.

Les vacances et les conditions atmosphériques, les décors naturels, les lieux d'habitation, de distraction, ont, forcément, une influence sur les comportements. Bref, nous sommes dans un roman d'analyse « classique », *où des hommes et des* femmes s'épanchent verbalement parce qu'ils ont tout loisir de le faire.

Les images signées par Nestor Almendros *obéissent au style* de Rohmer, sont strictement narratives, mais inséparables d'une stratégie de la parole, organisée par le cinéaste-auteur. Amour, jalousie, goût de l'aventure, de la passion intransigeante ou de l'indépendance, éduca*tion sentimentale et sexuelle de Pau*line au contact des adultes – Marion, Pierre, Henry et Louisette, la marchande de bonbons, socialement différente de ce petit monde intellectuel – et de Sylvain, le garçon de son âge : nous assistons aux grandes *manœuvres de la séduction*, du désir, de la vérité et du mensonge, du rapport et du contact masculin-féminin. Et Rohmer *brise une situation* théâtrale typique, vaudevillesque même (le quiproquo de la salle de bains) pour renforcer la comédie perverse d'Henry à l'égard des femmes et de Pierre, son « rival ».

Ce film, excitant en diable pour l'esprit, extrêmement attachant par *la subtilité et la rapidité des enchaî*nements de situations, mène les personnages-comédiens (tous remarquables) jusqu'au bout de *la partie* conçue par Rohmer, avec une jubilation évidente dans l'expression verbale. Jamais il n'a montré une adolescence aussi « moderne » que celle représentée par Pauline et, accessoirement, par Sylvain. De plus, une sensualité, nouvelle chez lui, apparaît dans les rapports amoureux. La présence physique des corps est, tout *de suite, concrète. Dans ce « roman* à dialogues », il ne faut plus, comme jadis, une heure et demie pour toucher « le genou de Claire ».

JACQUES SICLIER.

(Lire pages 18 et 19 dans « le Monde des arts et spectacles », un dialogue d'Eric Rohmer avec ses comédiens, par Hervé Guibert.)



Le Monde

idées

Non-violence

La sortie du film sur Gandhi suscite plusieurs réflexions sur la non-violence. Christian Mellon montre, l'exemple du Mahatma à l'appui, la nécessité primordiale de faire la preuve de son efficacité. Jacques Semelin expose l'essentiel d'une stratégie de la non-violence, partant de la constatation que la domination provient moins de la violence de l'oppresseur que de la soumission de l'opprimé. Alphonse Royen défend l'idée d'une *Realutopie* à opposer à la trop répandue *Realpolitik*, et Jean Toulat, constatant que les armes déchaînent les pires instincts, demande qu'on déclare en tout état de cause la guerre à la guerre.

Des Gandhis par millions ?

par CHRISTIAN MELLON (*)

PASSIVITÉ, non-résistance, refus du conflit : beaucoup d'idées fausses courent encore sur la non-violence. Souhaitons que le film sur Gandhi contribue à les éliminer définitivement. Il y est question d'un homme qui lutte, qui résiste, qui mène tout un peuple dans un conflit aux enjeux considérables. Que tout cela ait été possible sans recourir aux armes, sans menacer même d'y recourir, n'est-ce pas un message d'espoir pour notre temps ? Un temps où des voix de plus en plus nombreuses – de l'ONU aux Églises, en passant par maints experts en stratégie – rappellent que le recours aux armes, dans la poudrière nucléaire qu'est devenu notre monde, serait suicidaire. Comment alors défendre la liberté là où elle est menacée, comment la reconquérir là où elle est bafouée ? L'épée de Damoclès nucléaire, en interdisant le conflit armé, va-t-elle interdire toute lutte de libération ?

C'est là que l'exemple de Gandhi prend toute son actualité, comme l'ont bien compris, par exemple, ces auteurs d'un samizdat que cite le dissident Boris Weil dans le dernier numéro de *l'Alternative* : « *Le chemin tout tracé de la révolution populaire aujourd'hui est la voie de Gandhi et de Martin Luther King. (...) A la fin du vingtième siècle et au début du vingt et unième, la non-violence n'est plus simplement une noble idée, c'est le seul mode possible d'existence.* »

Une autre logique

Seulement, voilà : du constat que les chemins de violence mènent à des impasses ou à des abîmes, on ne peut déduire automatiquement que les chemins de la non-violence ouvrent *sur des horizons* d'espoir ! Trop d'avocats de la non-violence se contentent, pour tout argument, de souligner l'absurdité, le gaspillage et le danger effroyable de la course aux armements. Un malade condamné, sur qui on a essayé en vain *tous les traitements*, « n'a rien à perdre », comme on dit, à en essayer un tout nouveau. Mais cela ne prouve rien quant à l'efficacité de ce nouveau traitement. La non-violence doit faire ses preuves par elle-même.

Cela demande du temps, des moyens, du travail, des recherches. Le film sur Gandhi l'illustre bien : le refus de la violence n'est que le premier pas de la non-violence. Il faut ensuite inventer, mettre en œuvre des moyens, des stratégies capables de créer des rapports de force. Ces moyens ont nom *désobéissance civile, boycottage, non-collaboration, grève de la faim*. Ils obéissent à une autre logique que celle de l'affrontement armé ; ils font appel à d'autres ressources humaines et sociales. Mais, au bout du compte, ils ne sauraient être soustraits à l'évaluation de leur efficacité par rapport aux objectifs visés. Un peuple qui déciderait de garantir ou de recouvrer sa liberté *par des techniques gandhiennes* ne pourrait, en cas d'échec, se consoler à l'idée que ses intentions étaient bonnes.

La plupart de ceux qui, en France, se réfèrent aujourd'hui à la non-violence l'ont compris. Rejetant les *a priori* idéologiques, *dépassant* les discours de dénonciation, refusant avec opiniâtreté d'être catalogués « prophètes » ou « témoins des valeurs à venir », c'est bien l'histoire, et l'histoire d'aujourd'hui, qu'ils veulent rendre moins violente en y introduisant *les techniques* de l'action non violente. Ce pragmatisme non violent est bien dans la ligne de Gandhi, lui qui a mené une lutte non violente avec des centaines de milliers de gens qui se souciaient fort peu d'idéologie et de grands principes. *Parlant* de Jacques de Bollardière, le général Buis écrivait : « *Ah ! si je pouvais croire que se lèvent deux ou trois millions de citoyens de la trempe de Bollardière, je serais tout de suite partisan de la stratégie non violente.* » Admiration *sincère*, certes, *mais* mal utilisée : en mettant la barre très haut, elle permet de rejeter la non-violence pour le commun des mortels... les centaines de milliers d'Indiens qui suivaient Gandhi étaient-ils donc tous des Gandhis ?

Le film sur Gandhi va susciter, espérons-le, quelque intérêt pour les possibilités de l'action non violente. Mais ne faussons pas le débat avant même qu'il soit engagé : évaluons des stratégies, non des intentions. Notre société est-elle tellement sûre de la validité de ses doctrines de défense pour se payer longtemps le luxe d'ignorer, de marginaliser ou de *folkloriser* les propositions de stratégies non violentes ?

(*) Jésuite, membre du Mouvement pour une alternative non violente.

Les croque-paix

par ALPHONSE ROYEN (*)

VRAI ou faucon, le militariste Père la Raison ! Qui donc fabrique les poupées Barbie pour les théâtres de boucheries ? Ne serait-ce pas un peu les bellicistes bêlants donneurs de sang et de leçons ? *Les belliqueux béats faiseurs* de morale et d'anges ?

Aldous Huxley a observé trois sortes d'*intelligences* : *l'humaine*, l'animale et la militaire. Il est dans la « saine logique » de la dernière, « devant l'impuissance des hommes », de « rêver à quelque coup de force » et de désirer « la remobilisation des esprits », pour citer le général Close (*le Monde* du 26 février). L'intelligence armée (qui se porte aussi bien en civil), étanche à la paix, hait les pacifistes. Et comme il faut bien rationaliser ses « sentiments affectifs », elle afflige les « furieux du pacifisme », « ces moutons bêlants », d'au moins trois tares inexpiables : céder à la peur (ils sont veules), sacrifier à l'utopie (ils rêvent), *s'agripper* à l'éthique (ils moralisent).

La peur, c'est vrai ! Et comment *en faire l'économie devant* la perspective raisonnable d'une guerre nucléaire suicidaire ? Peur salubre, vitale. Contre-peur. Peur de la peur de l'ennemi qui ne cesse d'être brandie. Les croque-paix ont besoin de croque-mitaines. Ils suent cette *vieille peur qui leur colle aux* viscères : la peur de l'autre, la peur de l'amitié, la peur de la paix. Ils connaissent mieux les ressorts inavoués et inavouables de l'âme ursorusse que les leurs propres (si on peut dire).

La *Realutopie* seule nous sauvera. (Les pacifistes et les écologistes, selon le mot d'Aurelio Peccei, sont des anticorps de notre société malade.) Elle ne réclame pas sur-le-champ le désarmement unilatéral. Elle intime le *désarmement général* et lutte pas à pas pour qu'il s'opère sans tarder. Il ne s'agit pas d'offrir le cou à la Veuve rouge. Certes, le communisme (tel qu'il est) est un péril. (L'est-il *seul* et qui l'a mis au monde ?) Pourquoi le braquer et le fortifier ?

Les utopistes dangereux sont ceux qui *refusent* de voir le réel et de le changer quand il devient intolérable. La guerre a changé de nature. Le pire n'est pas sûr, mais qu'il soit possible et évitable le rend *déjà inadmissible*. Si, outre l'angoisse de vivre vaille que vaille, il nous faut coûte que coûte endosser l'angoisse d'à tout moment sauter, où va-t-on ? La voie du surarmement est sans issue, non finale. Quoi de plus insultant à la réalité de 1983 que *le discours* rance de tant d'huiles ? Le raisonnement fossile de tant de sauriens de la politique perclus de petits intérêts et de grands préjugés ?

Qui refuse de voir que les forces *qui* crient à la paix le font sans subsides, par instinct de vie et par instinct d'âme ? Que sans ce sursaut d'humanité, cette insurrection de l'esprit, seule réponse réaliste, *seul* défi digne à la démence normalisée, nous sommes bons pour l'après-nous-les-mouches ? Que les insurgés ne sont pas tous barbus, les évêques américains pas tous candides, les Nobel et les généraux de la paix pas tous *débiles* ?

Qui refuse de voir qu'à l'Est il y a du nouveau, que la paix est déjà contagieuse et qu'elle peut aider à subvertir le totalitarisme ?

Il n'est pas réaliste de lutter aujourd'hui pour l'emploi si demain il n'y a plus de demandeurs. Que sert de promouvoir la santé si on perd la *vie ? Tous, pour de bon. Pour de* mauvais.

La voilà bien la morale ! Qui se prive de prêcher sauf d'exemple ? Et si l'U.R.S.S. est l'« empire du mal », *où est l'empire du bien ? Il ne l'a pas* précisé, l'auteur de ce mâle jugement, adversaire de l'I.V.G. et partisan du massacre, au Salvador et au Guatemala, des innocents qui ne votent pas.

La *société humaine* peut-elle vivre sans éthique appliquée, le monde survivre amoralement ? Il est juste de voir que c'est pour beaucoup la dure loi du profit sans odeur et sans partage qui l'a conduit au bord du gouffre. Il n'est pas bon de nier le péril de la collusion entre les *capitaines* d'industrie et les autres.

Il sied de reconnaître que le coût des armes est de plus en plus insoutenable : révoltant. Qu'il condamne à la mort par la faim, bon an mal an, *cinquante millions de Lazare qui* ont l'extrême pudeur de crever discrètement sans nous distraire de notre crise.

Il est immoral et donc irréaliste de désespérer, le cœur palpitant, de *l'humanité. Alors la jeunesse se lève*, immartiale, avec des chants d'espérance pour un avenir sans haine. Pour lutter à vie contre la mort. Pour essayer la paix. Pour la première fois, pour la dernière fois. Et puisqu'il n'y a pas d'écoles de paix, c'est elle qui nous apprend *l'art de désobéir*. Civilement, civiquement. A la bête immonde. A la bêtise. Aux hauts *responsables* à la vue basse. Aux guides aveugles qui, accommodant le pire, s'accommodent de l'insane. Elle nous réveillera. Le soleil ne se tamise pas.

Quoi de plus dérangeant pour la *secte de Mars et* le carveau reptomissilien ! Quoi de plus noble pour les hommes ! Avant de se coucher, de se dresser. Comme les arbres.

(*) Ouvrier forestier, sénateur écologiste belge démissionnaire.

Un incompris ?

par JACQUES SEMELIN (*)

L'OCCIDENT *a-t-il vraiment* posé un juste regard sur la pensée et l'action de Gandhi ? Bien avant que s'éveille l'Afrique, cet homme du tiers-monde osait revendiquer l'indépendance pour son peuple. Son audace était déjà un affront *pour nous autres* Occidentaux, sûrs de nos valeurs civilisatrices. De plus, le personnage était étrange, son allure, déroutante et peu conforme. Il allait parlant de « *non-violence* », ce qui devenait proprement incompréhensible, presque risible, pour des *nations* européennes qui se sont édifiées sur les champs de bataille. Aussi, face à cette figure si étonnante, qui semait le trouble à l'autre bout du globe, l'Occident s'est-il replié sur ses certitudes et fermé à son message. Nous portons encore *les séquelles de cette* incompréhension, notamment à travers notre manière de concevoir la non-violence.

On a d'abord caricaturé la personnalité même de Gandhi, le traitant d'« *illuminé* » ou, selon l'expression méprisante de Churchill, de « *fakir à demi nu* ». On a tourné ainsi en dérision son mysticisme, oubliant le génie de stratège politique que ses proches, à commencer par Nehru, lui reconnaissaient. La vérité est que Gandhi était à la fois un leader religieux et un homme politique. Gandhi l'hindouiste a été influencé par Tolstoï le chrétien et aussi par le pragmatisme anglo-saxon. Gandhi n'est pas seulement un homme de l'Orient parce qu'il est à la croisée des valeurs de l'Orient et de l'Occident. Ne serait-ce que pour cette volonté de convergence entre des valeurs culturelles différentes, il mériterait plus d'égards dans notre modernité.

Une « technique nouvelle »

Surtout, le libérateur de la nation indienne s'est affirmé partisan *convaincu de la non-violence*. Il a voulu démontrer à la face du monde qu'il pouvait libérer son peuple au moyen des méthodes de lutte non-violente. Son combat pour l'indépendance n'était pas une fin en soi, mais le moyen de prouver la crédibilité de la non-violence, de cette « *technique nouvelle* », selon le mot du général Smuts, son adversaire de la *première heure* en Afrique du Sud. Finalement, mobilisant les masses indiennes, il parviendra à l'objectif qu'il s'était fixé.

Pourtant, certains dénigrent sa victoire sur les Anglais. On fait l'éloge du fair-play britannique en oubliant la dureté de leur joug colonial et, par exemple, le massacre commis à Amritsar sur l'ordre du général Dyer (1). On dit encore que l'âme indienne est portée à la non-violence, alors que ce peuple peut être tout aussi violent que les autres, comme il l'a prouvé depuis son indépendance ; les massacres en Assam en sont d'ailleurs la dernière illustration. Bref, on s'est défendu contre la non-violence en minimisant l'impact que Gandhi avait su lui donner.

Toutefois, celui qui se plonge *dans les écrits de Gandhi n'en res*sortira pas forcément avec une vision claire de la non-violence. La pensée gandhienne est parsemée d'équivoques, de naïvetés et de contradictions. Il faut prendre Gandhi pour ce qu'il est : le premier « expérimentateur social » de la non-violence qui procéda par essais et erreurs pour défricher un terrain nouveau. Il faut toujours corriger ce que Gandhi a dit par ce qu'il a fait. Et sur ce point, il s'est avéré un organisateur de la non-coopération.

Organiser la non-coopération

L'idée maîtresse, à la base de la stratégie gandhienne, est que la domination des peuples ne provient pas *tant de la violence de l'oppresseur* que de la soumission plus ou moins forcée et volontaire des opprimés. La Boétie l'avait déjà perçu en son temps dans son *Discours de la servitude volontaire*. Bien plus tard, dans un tout autre langage, Freud et Reich *se penchèrent aussi sur* le problème.

Le propre de Gandhi est d'avoir élaboré, à partir de ce constat, une « *stratégie de libération* ». « *Sans notre appui*, écrivait-il, *cent mille Européens ne pourraient même pas tenir la septième partie de nos villages.* » Plutôt que d'affronter l'adversaire sur le terrain de la violence armée – là où il est le plus fort, – Gandhi jugeait plus réaliste l'organisation d'une non-coopération massive avec lui. Il percevait la puis*sance potentielle de rupture* de trois cents millions d'Indiens en face de quelques dizaines de milliers de colons. S'il est vrai que la pensée gandhienne a une incontestable dimension éthique, elle n'en possède pas moins une certaine consistance stratégique ; d'aucuns ont sans doute eu trop tendance à ne voir que la première au détriment de la seconde.

On discutera la valeur et la portée d'une telle conception du combat politique. Peut-être faut-il relativiser son *efficacité. En tout cas, elle* conduit, à notre avis, à réévaluer la dynamique des rapports de forces dans l'histoire et, en particulier, à porter une plus grande attention au vaste champ de la « résistance civile ». Plus qu'on ne le croit généralement, la mobilisation de populations, pourtant non armées, a plusieurs fois changé le cours d'événements historiques. Rappelons seulement la résistance civile des Hongrois *contre* l'Autriche obtenant, en 1857, la formation d'un gouvernement autonome, celle des Allemands parvenant à faire échouer le putsch du général Kapp en 1920, celle des Danois, en 1943, réussissant à s'opposer à la déportation des juifs, tandis que, chez leurs voisins hollandais, pour 84 % la communauté juive était exterminée. Le cas de l'Inde n'est donc pas exceptionnel. La seule différence est que Gandhi a « pensé » l'émancipation civile de son peuple, alors qu'ailleurs cette *forme de mobilisation* fut généralement spontanée. Ce sont en fait de vastes pans de notre histoire qu'il faudrait réinterroger, réécrire, sous le regard de la résistance civile.

Car celle-ci mérite aujourd'hui de plus amples investigations, dans une période où les *systèmes de défense* armée alimentent dangereusement la course aux armements. La recherche sur une défense par résistance civile, encore appelée défense populaire non violente, est à la mesure du péril qui nous guette. Il conviendrait *ainsi* de prolonger l'héritage de Gandhi dans le domaine de la défense. Un officier britannique, le major Stephen King-Hall, le suggérait déjà en 1958 (2). Pourquoi ne pas relever le défi ?

(*) Rédacteur en chef de la revue *Alternatives non violentes*, auteur du livre *Pour sortir de la violence* (Éd. Ouvrières).

(1) Au cours d'une manifestation de masse, le général Dyer fit tirer sur la foule. La fusillade fera 379 morts et 1 137 blessés.

(2) S. King-Hall, *Defense in the Nuclear Age*, Éd. Gollancz, Londres, 1958.

Criminelle guerre

par JEAN TOULAT (*)

ANCIENNE déportée à Ravensbrück, Germaine Tillion témoigne : « *En 1945, j'ai cédé, comme beaucoup, à cette tentation : « ils » (les Allemands) ont fait ceci ; « nous », nous ne le ferions pas. Aujourd'hui je suis convaincue, au contraire, qu'il n'existe pas un peuple qui soit à l'abri du désastre collectif de l'Allemagne nazie.* » (1).

Des exemples contemporains ? Du génocide cambodgien à la terreur en Iran, des « lavages de cerveau » chinois aux « cures psychiatriques » de Moscou, de certaines conduites inspirées de *Mein Kampf* en Amérique latine aux massacres de Sabra et Chatila, *la liste noire ferait sans* doute le tour du monde.

Le « pays des droits de l'homme » lui-même est-il indemne ? Quand Vercors écrit : « *Hitler a perdu la guerre sur le terrain, mais il l'a gagnée dans les veines, dans les cœurs* », peut-être songe-t-il aux horreurs de notre libération, en 1944-1945 : plus de dix mille Français tués par d'autres Français. Et le 8 mai 1945, le jour même où se fêtait la victoire sur le nazisme, des soldats français massacraient des centaines de musulmans à Sétif.

L'année suivante commençait le conflit d'Indochine, dont Jules Roy dira : « *Je vis les villages brûlés au napalm et écrasés sous les bombes... J'ai entendu les cris poussés dans la nuit par les hommes que torturaient les officiers des services spéciaux.* » Puis ce fut la guerre d'Algérie, dont certains faits sont trop facilement oubliés, voire niés. En mars 1957, à Clichy, Lanza del Vasto et le docteur Parodi jeûnaient contre la torture là-bas, tandis qu'un tract évoquait : « *Les enterrés vivants, sauf la tête... Le pal électrique, le sel sur les plaies... Le courant branché sur le sexe ou sur l'oreille... Les dents, les ongles, les yeux arrachés... Les Oradour se multiplient. Les chenilles des chars passent sur les habitations, parfois sur les habitants, les enfants et les mères...* »

Ont-ils été sanctionnés, les auteurs de ces actes ? Certains sont revenus décorés, tandis que le général de Bollardière, qui avait dénoncé la torture, était condamné à deux mois de forteresse. Bollardière ajoute cependant, aujourd'hui : « *Quand j'ai vu, en Algérie, des officiers français accomplir ce qu'avaient fait les nazis, je me suis demandé quelle aurait été mon attitude si les circonstances de ma vie avaient été différentes.* » Car, il le sait, les armes déchaînent au fond des cœurs les pires instincts.

Les exactions de tous les Barbie du monde doivent être stigmatisées. Mais aussi, et d'abord, cette inhumaine, cette folle, cette monstrueuse entreprise : la guerre.

(*) Prêtre, journaliste et écrivain.

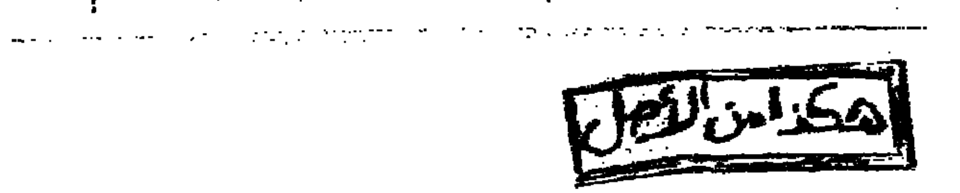
(1) *Panorama aujourd'hui*, mai 1975.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

ASIE

Du Mahâtmâ Gandhi à Indira Gandhi

(Suite de la première page.)

Aucune puissance a-t-elle jamais été bâtie autrement ? Le fait est que cette politique a, dans l'ensemble, porté ses fruits. La paix règne aujourd'hui aux frontières de l'Inde. Les relations se normalisent avec une Chine qui s'occupe surtout pour le moment de consolider son régime et son économie. Le Bangladesh n'est plus certes, si tant est qu'il l'ait jamais été, le satellite docile dont on avait sans doute rêvé, en 1971, à Delhi. Mais, en dépit de ses sympathies pour Pékin et pour Washington, en dépit aussi d'un litige persistant sur la répartition des eaux du Gange et de son islamisme affiché, les relations avec lui demeurent cordiales et le général Ershad, tout « administrateur en chef de la loi martiale » qu'il soit, est un partenaire estimé.

Quant à l'ennemi héréditaire, le Pakistan, maintenant qu'il est privé de sa partie orientale, et que, depuis l'invasion de l'Afghanistan, il se trouve au contact d'une Union soviétique qui ne fait pas mystère de ses sympathies pour Mme Gandhi, il a de toute évidence cessé de constituer une menace. Bien que le sort du Cachemire ne soit toujours pas réglé, depuis trente-cinq ans qu'il se trouve partagé en fait, mais non en droit, en deux zones, indienne et pakistanaise, séparées par un cordon d'observateurs de l'ONU, le fait est que ce *n'est plus un sujet de conversation*, alors que jadis l'étranger de passage en avait les oreilles rebattues. Aujourd'hui, on se rencontre, on commerce, et Delhi se félicite de voir le régime d'Islamabad, longtemps allié des États-Unis et agent actif de leur rapprochement avec la Chine, se réclamer de plus en plus du non-alignement.

Moyennant quoi, on s'étonne tout de même un peu ici de le voir acheter aux États-Unis un gros paquet d'avions F 16. *« Sans doute le général Zia n'est-il pas très rassuré de la présence de l'armée rouge sur ses frontières »*, faisons-nous remarquer au ministre des affaires étrangères de Mme Gandhi, M. Narasimah Rao. *« Dans ce cas, expliquez-moi,* répond-il, *pourquoi ses troupes sont déployées le long, non pas de l'Afghanistan, mais de nos propres frontières. Voyez-vous, au fond, ce dont nous avons peur, c'est de la peur que nous inspirons au Pakistan. »* A toutes fins utiles, l'armée indienne continue donc de s'activer dans le Rajasthan, ce Far West de l'Inde, où d'immenses palais de grès rouge ou jaune, plantés sur de hautains rochers, prolongent la splendeur du temps des maharadjas.

C'est là que fut essayée une bombe qui, pour être atomique, n'en était pas moins, on vous le garantit, pacifique. Aujourd'hui Mme Gandhi s'indigne des soupçons américains et jure sur sa tête qu'elle n'a pas, et ne veut pas avoir, d'armes nucléaires, et que, même si, comme elle le croit probable, le Pakistan devait finir par s'en doter, elle ne se détournerait pas de sa voie. Aussi bien fait-elle inlassablement campagne pour le désarmement, ou au moins le gel nucléaire, et pour l'établissement de zones de paix, notamment dans l'océan Indien.

Elle joint désormais le geste à la parole : ne vient-elle pas de se faire décerner un brevet de pacifisme par l'Institut royal des études stratégiques de Londres, qui, avec un rapport des dépenses militaires au produit national brut de 3,4 %, classe l'Inde en trente-troisième position, loin derrière Israël (23,2 %), l'U.R.S.S. (12 à 14 %), les Etats-Unis (5,5 %) et la plupart des pays d'Asie. Et si l'on divise ces dépenses par le nombre d'Indiens, on atteint 8 dollars par tête, ce qui est le chiffre le plus bas du monde.

Trace de la frontière selon l'administration indienne
Trace de la frontière selon l'administration chinoise ou pakistanaise
GUJERAT : Etat de l'Union Indienne
Territoire de l'Union
o Patna : Capitale d'Etat ou de Territoire de l'Union
Territoires contestés entre la Chine et l'Inde
Cachemire sous administration pakistanaise depuis le cessez-le-feu (janv. 1949)
Aciérie
Raffinerie de pétrole
Centre spatial
Constructions navales
Puits de pétrole ou de gaz
Centrale nucléaire
Pétrochimie
Minerai de fer
Constructions aeronautiques
0 km 500

Les Américains, ayant longtemps pris fait et cause pour les adversaires naturels de l'Inde – le Pakistan et la Chine, – Indira était non moins naturellement portée, à l'exemple de son père, à s'appuyer sur le Kremlin, lui-même ravi de trouver dans cette région un contrepoids aux ambitions de ses rivaux. Aujourd'hui encore, Youri Andropov place l'Inde tout à fait en tête des pays amis, et s'apprête à *lui* réserver sa première visite à une nation libre. Si son territoire jouxtait celui de l'U.R.S.S., s'il dépendait pour sa subsistance quotidienne du bon vouloir du Kremlin, le gouvernement de Delhi jugerait peut-être cette protection encombrante. Même s'il se montre, en public, singulièrement compréhensif, il n'a pas dû être précisément enchanté de voir l'armée rouge arriver, avec l'invasion de l'Afghanistan, à une étape du tour du Pakistan *cycliste* de sa frontière occidentale. Reste que, pour le moment, Moscou ne se mêle guère des affaires intérieures indiennes et que les divers partis communistes dont tant d'observateurs croyaient l'avènement rapidement inéluctable dans un pays aussi déshérité sont à peu près partout sur le recul.

Une démocratie véritable

Une fois qu'on a tout dit de l'Inde, il reste qu'elle demeure la plus grande démocratie du monde, qu'on y vote à chaque instant, et qu'il y a toujours quelque État de l'Union pour avoir à sa tête un chef ministre *(chief minister)* plus ou *moins en bagarre avec le pouvoir* central. La radio ne brille pas par son indépendance, et l'on peut en dire autant d'une télévision encore dans l'enfance. Mais la presse écrite, nombreuse et de qualité, jouit d'une liberté totale, que la plupart des pays du tiers-monde pourraient lui envier.

C'est assez pour que des gouvernements qui seraient portés à juger un peu excessive la complaisance diplomatique de Mme Gandhi à l'égard de l'U.R.S.S. ne lui en veuillent pas trop de sacrifier ainsi à la raison d'État et se félicitent de voir dans le tout *récent* rapatriement à Dehli, après trois ans de présidence cubaine du mouvement des non-alignés, le signe d'un certain... désalignement. Ainsi bien l'Inde est-elle toujours membre du Commonwealth, et la très conservatrice Margaret Thatcher *ne fait-elle pas mystère* de l'estime qu'elle éprouve pour une femme dont il lui faut bien admettre, au-delà des divergences idéologiques, qu'elle est de la même trempe qu'elle.

De *même* Mme Gandbi n'a-t-elle lieu que de se louer aujourd'hui de ses relations avec la France. Alors qu'elles étaient bien ténues du temps du général de Gaulle, lequel avait trop tendance à ranger une fois pour toutes la patrie de Nehru dans *la sphère d'influence anglaise, elles* se sont nettement développées sous Valéry Giscard d'Estaing, qui s'y est rendu plusieurs fois. Quant à François Mitterrand, qui cherche à réduire l'espace où s'affrontent les blocs, il est déterminé à soutenir le non-alignement de l'Inde, celle-ci étant destinée dans son esprit, au même titre que l'Algérie et le Mexique, à constituer l'un des pivots de sa politique à l'égard du tiers, monde. D'où la livraison étalée dans le temps de 150 Mirage 2000 et celle, qui a fait couler beaucoup d'encre, d'uranium enrichi pour la centrale nucléaire de Tarapur.

Ce dernier contrat donne aux Indiens le moyen de fabriquer, s'ils le désirent, du plutonium. Et chacun *sait ce que l'on peut faire avec du* plutonium. Or les mesures de contrôle que Dehli a acceptées ne concernent que la centrale de Tarapur elle-même, et ne valent que jusqu'à 1993. Autant dire que Paris est allé assez loin pour ménager l'amour-propre d'un pays qui n'a refusé de signer le traité de non-*prolifération (TNP), nous a dit* Mme Gandhi, qu'en raison de son caractère discriminatoire à l'égard des pays non membres du club nucléaire. Moyennant quoi, ces livraisons sont effectuées avec l'accord des États-Unis, qui ne peuvent y procéder eux-mêmes, leur législation leur interdisant de vendre des combustibles nucléaires aux pays qui *n'ont pas adhéré au T.N.P. Ils souhaitent* de surcroît ne pas faire trop de peine à des amis comme les Pakistanais et les Chinois, qui n'ont que trop tendance, ces temps-ci, à branler dans le manche.

Le feu vert ainsi donné à Paris est significatif de la nette détente intervenue, depuis que Ronald Reagan est à la Maison Blanche, dans les rapports indo-américains. Certes, les États-Unis sont trop riches, trop puissants, trop attachés à la défense des intérêts acquis pour ne pas susciter la jalousie de ceux qui appartiennent à ce sous-continent indien où l'économiste *suédois* Gunnar Myrdal voyait à juste titre *« le plus grand conglomérat d'indigents du monde »*. Il est de fait cependant que ces rapports ont perdu le caractère passionnel qu'ils revêtaient au temps de Richard Nixon, pour qui la fille de Nehru, dont les allures aristocratiques l'exaspéraient, était vraiment l'abomination de la désolation.

Le règne de Mme Gandhi a commencé en 1966. Elle n'a connu depuis lors que trois ans d'éclipse, le temps pour son éphémère successeur, l'octogénaire Morarji Desai, de faire la preuve qu'il ne suffit pas de *filer le rouet et de boire chaque ma*tin son pipi pour être capable de gouverner un aussi vaste pays. Lorsqu'elle fait aujourd'hui le bilan de ces quatorze années passées au pouvoir, elle a lieu, concernant la position de l'Inde dans le monde, d'être satisfaite : elle est en bons rapports avec les Grands, et le sommet des non-alignés l'a portée en triomphe. *Enfin et surtout, comme on l'a dit*, la paix règne à ses frontières. Il n'en va pas tout à fait de même, malheureusement, à l'intérieur.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

TOUJOURS RATTRAPER DES MAILLES

SELON PEKIN

La deuxième série des consultations sino-soviétiques n'a pas apporté de « développements nouveaux »

De notre correspondant

Pékin. – La deuxième série des consultations sino-soviétiques, qui s'est tenue ce mois-ci à Moscou, ne paraît pas, du point de vue chinois, avoir permis d'éliminer les obstacles qui se dressent sur la voie de la normalisation. A son retour d'U.R.S.S., mardi 22 mars, M. Qian Qichen, le vice-ministre des affaires étrangères qui dirigeait la délégation chinoise, a déclaré que ceux-ci n'avaient pas donné lieu à des *« développements nouveaux »*. Très souriant, il a ajouté que les conversations s'étaient déroulées dans une atmosphère de *« franchise et de calme »* et qu'elles avaient été *« utiles »*. Le *vice-ministre a précisé que les* consultations avaient duré du 1er mars au 15 mars et que les délégations s'étaient rencontrées à cinq reprises.

Interrogé au sujet de son entrevue avec M. Gromyko, à la veille de son départ de Moscou, M. Qian s'est contenté d'en préciser la durée – soixante-dix minutes, – indiquant qu'elle avait permis *« un échange de vues sur les moyens de lever les obstacles sur la voie de la normalisation entre les deux pays »*. La troisième série des conversations aura lieu à Pékin à une date qui n'a pas été précisée.

A la fin de la semaine dernière, un responsable chinois, conseiller auprès du département international du comité central, avait révélé à des socialistes japonais que les soviétiques avaient soumis à la délégation chinoise un projet d'accord de non-agression mutuelle assorti de mesures de confiance militaires à la frontière (Mongolie exceptée). Le *fait que M. Qian Qichen n'ait pas* considéré qu'il s'agit là d'un *« développement nouveau »* tend à confirmer le peu d'intérêt des Chinois pour une proposition qui n'a pas, effectivement, le mérite de l'inédit.

Durcissement à Moscou ?

En fait, la Chine continue de porter son effort diplomatique vers la situation dans le Sud-Est asiatique. Après un temps de réflexion, elle a condamné, mardi, la dernière suggestion de Hanoï d'un dialogue entre le Vietnam et le Laos d'une part, les pays de l'ASEAN (Thaïlande, Singapour, Philippines, Malaisie, Indonésie) d'autre part. Cette idée, dont l'originalité consistait à mettre entre parenthèses toute représentation cambodgienne, *a été qualifiée de « vieille camelote »* et de *« manœuvre politique »* par un porte-parole *du ministère chinois* des affaires étrangères.

L'U.R.S.S., de son côté, ne paraît *pas disposée, pour le moment*, à imposer des concessions à son allié vietnamien ou à sacrifier des positions stratégiques en Indochine, dont la contre-partie serait une hypothétique et incertaine normalisation avec la Chine. Le sentiment prévaut même ici, chez certains observateurs diplomatiques, que Moscou, après un flottement, voire certaines ouvertures consécutives à l'arrivée au pouvoir de M. Andropov, aurait depuis lors durci de nouveau sa position. Un durcissement qui serait général, estime-t-on ici, et viserait aussi bien les Etats-Unis et l'Europe occidentale que le Proche-Orient, l'Afghanistan et la Chine.

D'une certaine façon, la diplomatie américaine ne facilite pas une *évolution trop spectaculaire des re*lations sino-soviétiques, en ne cédant rien d'important, pour le moment, sur la question des ventes d'armes à Taiwan. Washington, contrairement a une opinion communément admise, freine un rapprochement trop rapide de Pékin avec Moscou. Soucieux de ne pas donner l'impression a leurs amis de pratiquer une fois de plus la diplomatie du pendule, les Chinois sont tenus a une certaine prudence dans leurs mouvements. D'où la stratégie d'amélioration graduelle des relations qu'ils ont adoptée dans leur négociation avec les soviétiques.

Il n'en reste pas moins qu'en faisant mine de ne pas tenir compte des sentiments chinois a props de Taiwan, les Américains prennent le risque de se créer des problèmes sérieux dans un avenir plus lointain. A cet égard, le ministère chinois des affaires étrangères a confirmé, mardi, que Pékin avait fait récemment des *« représentations »* auprès du gouvernement des États-Unis à la suite de l'annonce faite à Washington d'une augmentation du montant prévu des ventes d'armes américaines à Taiwan pour les années fiscales 1983 et 1984 *(le Monde* daté *20-21 mars)*. On voit mal comment Pékin aurait pu ne pas réagir a une telle décision qui, vue d'ici, paraît quelque peu inconsidérée, dans la mesure où le communiqué conjoint sino-américain d'août 1982 prévoyait au contraire une diminution progressive de ces ventes.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Maurice

La démission de onze ministres témoigne de l'ampleur de la crise de la coalition de gauche

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – La gauche mauricienne vit sa deuxième crise gouvernementale en neuf mois de pouvoir. *Onze ministres ont donné leur dé*mission mardi 22 mars, parmi lesquels figurent MM. Paul Berenger (finances), et Jean-Paul de l'Estrac (affaires étrangères). Neuf démissionnaires sur onze appartiennent au Mouvement militant mauricien (M.M.M.), *majoritaire au* Parlement. Les deux autres, membres du parti socialiste mauricien (P.S.M.) ont toujours été très proches du M.M.M. Le premier ministre, M. Jugnauth, se retrouve avec un « cabinet-croupion » de six membres. La démission de la majorité des ministres de son parti le place dans une situation intenable.

Cette crise témoigne de la persistance des dissensions *qui n'ont cessé* d'ébranler, depuis sa formation, la coalition de gauche formée après les élections triomphales de juin 1982 entre le M.M.M., conduit par M. Berenger, et le P.S.M., dirigé par M. Harish Boodhoo, vice-ministre et « numéro deux » du régime. La cohabitation entre les deux partis n'a jamais été facile. Elle est à l'évidence compliquée par une rivalité personnelle entre les deux hommes.

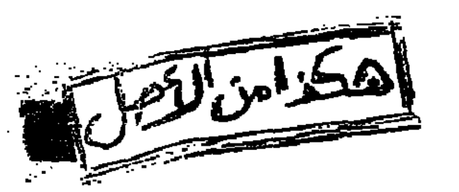
L'origine de la crise remonte à deux semaines. A l'occasion du quinzième anniversaire de l'indépendance, la radio mauricienne diffusa pendant plusieurs jours l'hymne national en langue créole en précisant *qu'il s'agissait de la « langue nationale »*. L'initiative venait du ministre des arts et de la culture, qui avait suivi, semble-t-il, les consignes de son chef de file, M. Berenger. Or, si le créole est la langue communément parlée à Maurice et comprise par tous, l'anglais est la seule langue officielle.

M. Boodhoo dénonça cette *« ingérence inadmissible »* dans les *affaires de la radio et demanda au* chef du gouvernement de désavouer les deux ministres coupables, ce qu'il vient de faire avec deux *semaines de retard en limogeant le di*recteur de la radio. D'où la démission collective annoncée mardi. Issu de la communauté des petits planteurs de sucre hindous – qui parlent dans la vie quotidienne un patois d'hindi et de créole – M. Boodhoo a *pu ressentir la promotion* du créole comme une provocation.

Pourtant, cette affaire largement symbolique dissimule mal des conflits plus profonds. Les deux partis s'opposent sur la stratégie économique du gouvernement. *Depuis des mois, M. Berenger négocie* avec le *F.M.I.* et la Banque mondiale les conditions d'octroi de crédits à l'île Maurice. Au nom du réalisme, il prône l'adoption d'un plan d'austérité, conforme aux conseils du FMI. Celui-ci estime que l'aide au secteur privé est le seul moyen de créer des emplois. Il souhaite afin de relancer les investissements l'allégement des charges qui pèsent sur l'industrie sucrière. Dans cet esprit, le gouvernement accorda une réduction substantielle de certaines taxes représentant 57 millions de roupies.

Le PSM a critiqué ce *« cadeau »* aux sucriers. Le M.M.M. l'a accusé en retour, de sombrer dans la démagogie et de rompre *la solidarité* gouvernementale. En octobre dernier, M. Berenger avait déjà donné sa démission pour imposer au P.S.M. une politique de rigueur, puis avait réintégré le cabinet après avoir obtenu gain de cause. Le M.M.M. dispose au Parlement de 42 sièges contre 18 pour le P.S.M. En décembre, le M.M.M., avait brillamment remporté les élections municipales en enlevant 115 des 126 sièges à pourvoir. Le P.S.M. n'avait présenté aucun candidat.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



ASIE

A Bangkok

La crise cambodgienne sera au centre des discussions entre la C.E.E. et l'ASEAN

Bangkok. – La quatrième conférence des ministres des affaires étrangères de la Communauté économique européenne (C.E.E) et de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN, qui regroupe l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) doit se réunir les jeudi 24 et vendredi 25 mars dans la capitale thaïlandaise. Elle évoquera sans aucun doute la question indochinoise. La Thaïlande, pays hôte, voudrait obtenir des membres de la C.E.E. une réaffirmation sans équivoque et plus ferme que jamais de leur soutien aux résolutions des Nations unies sur le Cambodge et, partant, une prise en compte plus effective de l'existence du gouvernement de coalition présidé par le prince Sihanouk, ainsi que le renouvellement de l'assurance d'un « gel » de toute aide économique au Vietnam aussi longtemps que celui-ci maintiendra ses troupes au Cambodge.

Les membres de la C.E.E. souhaitent, pour leur part, élargir le cadre de leurs discussions avec les pays de l'ASEAN aux grandes préoccupations politiques de l'heure : Afghanistan, relations Est-Ouest, désarmement. Ils ne sont pas unanimes à vouloir cautionner trop précisément un schéma de règlement du problème cambodgien dont certains, notamment la France, commencent à mettre en doute le réalisme. A cet égard, l'ASEAN a pris acte avec inquiétude de l'arrivée au pouvoir en Australie d'un gouvernement travailliste favorable à la reprise de l'aide économique à Hanoï.

Un dialogue est-il néanmoins en train de s'amorcer entre l'ASEAN et les Etats indochinois ? M. Ghazali Shafie, ministre malaisien des affaires étrangères, a qualifié de

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

« pas en avant » la proposition que lui aurait faite, lors du sommet des pays non alignés à New-Delhi, M. Nguyen Co Thach, son collègue vietnamien, de réunir une conférence régionale pour discuter de tout, y compris du retrait des troupes de Hanoï du Cambodge, *hors la présence des représentants* du régime de Phnom-Penh. Même M. Rajaratnam, vice-premier ministre de Singapour, d'ordinaire si prompt à dénoncer les supercheries de ses adversaires communistes, s'est félicité de ce *« pas positif »*.

Pour sa part, M. Thach a démenti être l'auteur de ces propositions, dont il a attribué la paternité à M. Ghazali, mais qu'il a promis d'*« étudier avec sérieux »*. *« La seule condition à l'ouverture d'un dialogue*, a-t-il précisé, *est qu'il n'y en ait aucune. »* Il n'y a *a priori* rien de très nouveau dans la position du Vietnam. Celui-ci s'est toujours dit prêt à aborder, au cours d'une conférence régionale. *« toutes les questions »* liées à la paix, à l'indépendance et à la sécurité en Asie du Sud-Est et décidé, pour ne pas compromettre la réunion d'une telle conférence, à rechercher au problème de la représentation du Cambodge à une *« solution acceptable »*.

« Sur la base du marxisme-léninisme »

Si le gouvernement de Phnom-Penh peut être tenu à l'écart de conversations dites exploratoires, on voit mal qu'il puisse le demeurer si les discussions prenaient un tour plus officiel. M. Hun Sen, chef de la diplomatie khmère, vient, à dessein, de le rappeler : *« Nous continuerons de combattre énergiquement pour obtenir le droit d'être représenté dans toutes les organisations internationales. »* Il est clair, en outre, aux yeux de Hanoï, que la situation politique au Cambodge ne peut figurer à l'ordre du jour d'une conférence régionale. Lors du récent sommet de Vientiane, les trois pays indochinois s'étaient engagés à *« renforcer leur solidarité et leur coopération sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien »*.

En tout cas, cette amorce de dialogue a divisé l'ASEAN. La Thaïlande a confirmé son soutien aux résolutions des Nations unies, qui demandent le retrait total des troupes de Hanoï du Cambodge et l'autodétermination du peuple khmer. L'Indonésie et les Philippines ont indiqué qu'il était hors de question d'inscrire l'avenir de l'ancienne colonie portugaise de Timor-Oriental pour l'une et la présence de bases américaines sur leur territoire pour les autres, à l'ordre du jour d'une éventuelle conférence régionale. Il reste à savoir qui, dans cette affaire, de la Malaisie, de Singapour ou du Vietnam a voulu jouer au plus fin.

Toujours est-il que, au vu de ces réactions, la Malaisie et Singapour viennent de faire marche arrière et ont démenti s'être formellement engagés à ouvrir des discussions avec Hanoï. Ces deux pays se sont de nouveau retranchés derrière leur *« ligne de défense traditionnelle »*, c'est-à-dire la réunion d'une conférence internationale sur le Cambodge.

JACQUES DE BARRIN.

EUROPE

Grèce

La mise en application des réformes de l'armée provoque un malaise chez de nombreux officiers

De notre correspondant

Athènes. – L'assassinat de M. Athanassiadès, éditeur du quotidien *Vradyni*, a pesé sur les fêtes orthodoxes du dernier dimanche du Carnaval et du lundi de la Purification (*le Monde* du 22 mars). Seule l'arrestation du meurtrier pourrait dissiper le malaise sur la nature du crime. Or les Grecs savent que les assassins du conseiller d'ambassade américain, Richard Welsh, en décembre 1975, et ceux des commissaires de police, E. Malios, en décembre 1976, P. Babalis, en janvier 1980, et P. Petro, en janvier 1981, n'ont jamais été retrouvés, pas plus que les auteurs des attentat qui détruisirent plusieurs grands magasins athéniens en 1980 et 1981, ou ceux des incendies criminels de forêts.

Le malaise se trouve entretenu par le manifeste envoyé à la presse par une organisation antimilitariste qui revendique ce meurtre et le relie à certains problèmes préoccupant les chefs militaires : agitation dans les casernes, vague de suicides de jeunes recrues, actes d'insubordination, entre autres.

Le 13 mars, à Larissa, en Thessalie, le premier ministre, M. Papandréou, a rendu hommage aux forces armées qui tiennent un carrefour terrestre, aérien et maritime d'importance mondiale.

L'armée de terre s'articule en fonction d'un terrain très accidenté et du peu d'espace de manœuvres aux frontières avec la Bulgarie et la Turquie. Forte de cent cinquante mille hommes et d'un millier de chars, elle est adaptée aux particularités géographiques. Les divisions d'infanterie sont rompues à la lutte dans les montagnes, les brigades mécanisées modelées aux combats dans les couloirs d'invasion. Des forces spéciales sont préparées aux assauts amphibies ou aéroportés, et aux actions ponctuelles de commandos.

L'armée de l'air défend un espace aérien qui va de l'*Adriatique* à l'Asie mineure en longeant le sud des Balkans. La marine opère entre l'Adriatique et l'archipel grec de l'Egée, zone cruciale pour l'OTAN et les Occidentaux. Sur ce front maritime, où s'émiettent les îles, où se découpent des *myriades* de criques et de petites baies, les unités navales doivent remplir des missions très diversifiées.

Les forces armées grecques n'ont rien à *envier professionnellement* à celles des autres pays occidentaux. Sur le plan politique, le corps des officiers (armée de terre, 9 000 ; armée de l'air, 3 800 ; marine de guerre, 2 700) pose parfois des problèmes. Les séquelles de sept années de dictature n'ont pas encore été totalement éliminées et les officiers n'échappent pas aux contradictions et aux antagonismes propres à la société grecque.

La forme et le fond

La plupart d'entre eux ne sont pas issus des classes privilégiées. Ayant le sentiment d'appartenir aux forces vives de la nation, les officiers se refusent à jouer un rôle de « veilleur de nuit » ou à être considérés comme des prétoriens. Ils sont pris dans la rapidité des évolutions, des adaptations aux nouvelles réalités. Mais l'approche des problèmes donne parfois lieu à des malentendus.

C'est le cas, par exemple, avec la politique de démocratisation des forces armées du gouvernement. Si M. Papandréou a reconcilié le peuple avec son armée, la mise en application des réformes perturbe bien des officiers. La précipitation et le dogmatisme de ceux qui veulent « tout et tout de suite » compliquent la situation. Les remous relèvent beaucoup plus d'une méthodologie discutable que de divergences sur le fond. Les réformes en cours ou proposées accentuent les clivages. Il existe des noyaux d'officiers plus ou moins d'extrême droite, qui se heurtent parfois les uns aux autres mais se retrouvent sur une plate-forme : une certaine forme d'anticapitalisme se joint à un anticommunisme viscéral et à une méfiance chronique à l'égard des hommes politiques. Ils ne pardonnent pas à la droite bourgeoise et libérale les coupes sévères pratiquées dans les forces armées après le rétablissement de la démocratie en 1974. Ils dénoncent un pardon des offenses exercé uniquement vers l'extrême gauche, et qui ne s'étend pas aux colonels *« détenus dans la prison de Karidalou »*.

Un autre groupe, peu important, est formé d'officiers traditionalistes fidèles à la démocratie couronnée, mais loyaliste. Ce groupe est pratiquement insignifiant par rapport aux officiers qui, se voulant uniquement professionnels, se tiennent à l'écart de la politique.

Reste la tendance remontant au début de ce siècle qui a toujours animé des officiers résolument républicains. Les officiers sensibles aux options de la gauche sont nombreux dans l'armée de l'air. Les Grecs attachent d'autant plus d'importance à leurs forces armées qu'ils savent par expérience que, dans ce pays, les luttes politiques ne se livrent jamais sans que les militaires détiennent l'issue de leurs moments les plus critiques.

MARC MARCEAU.

Turquie

PROTESTATION D'UNIVERSITAIRES FRANÇAIS CONTRE L'ÉPURATION DES UNIVERSITÉS

Cent quatre-vingt-dix universitaires et chercheurs français demandent l'*« arrêt immédiat des mesures de répression et de militarisation qui frappent les universités »* de Turquie (1).

Dans ce texte, notamment signé par les professeurs François Jacob (prix Nobel de médecine 1965), Gilles Deleuze, Michel Foucault, Edmond Jouve, Philippe Langlois, Alexandre Minkovski, Pierre Vidal-Naquet, J.-P. Vernant, Maxime Rodinson, ces universitaires dénoncent le licenciement, selon eux, de plus de deux cents enseignants *(« pour la plupart des assistants ou maîtres-assistants »)* intervenu depuis novembre dernier, parallèlement à la disparition de l'autonomie des universités.

(1) Les personnes désirant s'associer à cette protestation peuvent envoyer leurs signatures à Robert Verdier, commission « Questions internationales », L.D.H., 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

Hongrie

UNE « MAFIA » TRAFIQUAIT LES MATCHES DE FOOTBALL

Budapest *(A.F.P.)*. – *La Hongrie, après l'Italie, est secouée par un énorme scandale du Toto (pari sur les matches de football) dans lequel seraient impliqués plus deux cent soixante joueurs et au moins treize arbitres.*

Selon les informations divulguées petit à petit par la presse et la télévision hongroises, une véritable « mafia » s'est créée l'été dernier et a empoché quelque 22 millions de forints (4,4 millions de francs) pour 2 millions de forints investis.

Les tricheurs avaient choisi de parier sur les matches de la Coupe d'été, compétition saisonnière sans importance particulière dans laquelle sont engagées notamment des équipes de deuxième division. Des membres de l'organisation avaient alors contacté dans tout le pays des joueurs, des entraîneurs et des arbitres.

Le pot aux roses a été découvert après une enquête menée à la demande de la direction du Toto, intriguée par le nombre inhabituel de gagnants et leur concentration sur les mêmes bureaux de jeu.

Pologne

Les autorités gouvernementales et le primat font appel à la « paix sociale »

Présentant, mardi 22 mars, devant la Diète, un rapport sur *« l'état de la sécurité dans le pays »*, le ministre de l'intérieur polonais, le général Czeslaw Kiszczak, a dénoncé les *« calculs subversifs et antipolonais »* des militants clandestins de Solidarité, qui viseraient notamment à compromettre la visite du pape. *« Les autorités*, a-t-il dit à ce propos, *feront tout pour faire avorter ce calcul (...) et comptent sur une action appropriée de la part de l'Église. »*

Dès la semaine dernière, le cardinal Glemp avait pour sa part, dans un entretien que doit publier vendredi l'hebdomadaire catholique italien *Il Sabato*, demandé à ses compatriotes, que *« soit établie la paix sociale »* à l'occasion de cette visite pontificale. *« En ce moment, des manifestations et des protestations*, a-t-il déclaré, *nuiraient à l'atmosphère d'attente. Il ne s'agirait que d'initiatives artificielles qui n'auraient pas l'approbation du peuple. »* Selon le primat, des difficultés pourraient encore faire obstacle au voyage de Jean-Paul II, suscitées soit par des groupes qui à l'étranger *« voient d'un mauvais œil »* cette visite, soit par la *« vieille structure du parti »*, soit encore *« peut-être même par l'opposition, au sein de laquelle certains pourraient considérer cette visite comme un soutien apporté au gouvernement »*.

Repoussant les critiques de ceux des militants syndicaux qui lui reprochent de traiter le régime comme un *« pouvoir normal »* et non comme une dictature, le cardinal a rétorqué : *« J'essaie de garder une attitude réaliste : je traite M. Jaruzelski tel qu'il est, rien de plus, rien de moins. »* Interrogé enfin sur l'organisation clandestine du syndicat dissous, il a estimé que Solidarité ne constituait pas aujourd'hui *« une réalité unitaire »*. *« Chaque groupe peut exprimer ses sentiments sur la situation polonaise*, mais, a-t-il ajouté, *un mouvement clandestin qui a pour programme de combattre le pouvoir de front me semble en dehors de la réalité. »*

Un bilan de victoire

Dans son rapport devant la Diète, le ministre de l'intérieur avait jugé, lui, que *« les activités clandestines sont à la fois sans signification, sans aucune chance de succès et absolument insensées »*. Affirmant que les principales structures de l'opposition avaient été *« forcées de se désintégrer »* et que les autres *« étaient en train de s'écrouler graduellement »*, il a dressé un bilan de victoire des activités de ses services, en faisant état de sept cents *« groupes illégaux »* démantelés, douze stations de radio clandestines fermées, mille trois cent dix matériels d'imprimerie saisis, six cent trente personnes placées en état d'arrestation pour avoir participé à des manifestations et six mille huit cents autres condamnées pour les mêmes délits par les tribunaux de simple police.

Accusant les *« forces réactionnaires occidentales »* d'*« entraver la normalisation »* en soutenant l'opposition et *« en enracinant les sentiments de pessimisme et d'impasse »*, le ministre a cependant déclaré que *« le front du refus n'a pas désarmé »*. *« Notre devoir suprême est de contrecarrer les activités hostiles dirigées contre l'Etat socialiste, et nous allons continuer à le remplir avec un plein esprit de suite »*, a-t-il en conséquence affirmé. Il a dénoncé les projets qu'aurait l'opposition de préparer une grève générale et d'organiser des manifestations durant les premiers jours de mai. *« Il n'y aura pas de place dans notre pays pour la terreur et le sabotage »*, a-t-il dit, tout en ajoutant que le pouvoir n'était *« pas partisan de résoudre les questions difficiles par la force »*, que les Polonais qui se trouvaient à l'étranger pouvaient rentrer sans crainte dans leur pays et que tous les condamnés qui se repentiraient de leurs erreurs auraient la possibilité de *« revenir à une vie normale »*.

● *Du maïs pour payer la rançon de Ladislav Lis.* – Le Comité d'Artur London pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie organise le jeudi 24 mars à 18 h 30 un rassemblement de protestation devant l'ambassade de Tchécoslovaquie. (Rassemblement à l'angle de l'avenue Charles-Floquet et de l'avenue du Docteur-Brouardel). M. Lis est inculpé d'acte « criminel de rébellion » car il est porte-parole de la Charte 77. Après son arrestation le 5 janvier, on lui a reproché aussi la possession de « deux sacs d'épis de maïs » (d'une valeur de 50 F) *qui*, selon le procès verbal, devaient servir à l'alimentation des ses animaux domestiques. Pour payer sa rançon, les manifestants sont priés de se munir de petits sacs de maïs.

AMÉRIQUES

Guatemala

LE GOUVERNEMENT DÉCRÈTE UNE AMNISTIE DE TRENTE JOURS ET LÈVE L'ÉTAT DE SIÈGE

Guatemala *(A.F.P., Reuter)*. – Le gouvernement du Guatemala a décidé le lever mardi 22 mars l'état de siège, en vigueur depuis un an dans le pays après le coup d'État qui a porté le général Rio Montt au pouvoir.

D'autre part, la journée du mercredi 23 mars a été décrétée *« jour de la dignité nationale »* en commémoration du premier anniversaire du coup d'État. Trois lois doivent être promulguées qui doivent permettre, selon les autorités, *« un retour progressif à la vie constitutionnelle »* et pour que *« la population puisse s'exprimer et s'organiser librement »*. Ces lois, dit-on de bonne source, donneraient *« toutes facilités »* à la naissance de nouveaux partis de n'importe quelle tendance. Cependant, les groupes politiques *« auront l'obligation de veiller aux intérêts qu'ils représentent »*.

Le général Rios Montt a également signé mardi un décret d'amnistie. Valable pendant trente jours, ce décret prend effet le 28 mars. Il s'agit de la seconde offre en un an faite à la guérilla pour l'inciter à déposer les armes. La première, en juin, avait été suivie du lancement d'une vigoureuse offensive des forces armées contre la guérilla. Aux termes de ce nouveau décret d'amnistie, ceux qui ont commis des délits politiques ou pris les armes contre le gouvernement doivent se présenter aux autorités judiciaires ou militaires les plus proches. Ils doivent jurer de ne plus prendre part à de telles actions et remettre leurs armes et leur matériel. Ceux qui ont procédé à des enlèvements doivent libérer leurs victimes saines et sauves.

L'organisation unifiée qui représente les différentes organisations de guérilla a déjà fait savoir qu'elle poursuivrait le combat, et a accusé le général Rois Montt de *« simuler un retour à la démocratie »*.

Selon le gouvernement, deux mille personnes, en majorité des paysans, ont profité de l'amnistie l'année dernière, mais l'offre a trouvé peu d'écho auprès des guérilleros. Les organisations humanitaires affirment que des milliers de paysans indiens ont été tués pendant la campagne de répression militaire de 1982. Les tribunaux militaires spéciaux, qui ont déjà envoyé quinze personnes devant un peloton d'exécution, seront en toute hypothèse maintenus.

Le Nicaragua demande une réunion urgente au Conseil de sécurité des Nations unies

Le Nicaragua a demandé mardi 22 mars une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies en raison du *« sérieux accroissement des agressions »* contre son territoire et afin d'analyser cette situation qui *« menace la paix internationale »*.

Le ministre adjoint des affaires étrangères du Nicaragua, M. Tinoco, a déclaré que *« la récente escalade des activités des gardes somozistes »* au Nicaragua pourrait représenter *« une manœuvre de diversion »* pour une attaque de plus grande envergure *« conçue par l'administration Reagan pour renverser le gouvernement sandiniste »*.

« Nous voulons alerter la communauté internationale sur cette situation qui constitue un danger pour la paix de la région », a dit le ministre. Selon lui, mille cinq cents somozistes seraient présents dans deux régions, à Jalapa (nord-est du Nicaragua) et dans la zone orientale sur la côte atlantique. Il a ajouté que des forces honduriennes étaient concentrées de l'autre côté de la frontière, derrière les positions somozistes. *« Des mortiers tirent depuis le territoire du Honduras sur des positions nicaraguayennes. »*

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait tenir ce mercredi 23 mars des consultations en vue d'examiner la plainte déposée par le Nicaragua. Ces consultations pourraient être suivies immédiatement d'une réunion formelle du Conseil de sécurité. Pour sa part, Mme Kirkpatrick, le représentant des Etats-Unis, interrogée sur les accusations lancées contre Washington par M. Tinoco, a déclaré que le Nicaragua *« projette malheureusement sur tous ses voisins – y compris les Etats-Unis – l'hostilité qu'il montre trop souvent contre ceux qui sont autour de lui. »* *« Nous regrettons cette attitude*, a-t-elle ajouté, *et nous continuons à espérer qu'il sera possible de parvenir à une meilleure entente. »*

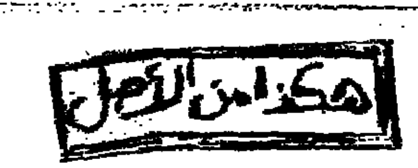
Le département d'Etat a affirmé, de son côté, mardi, que *« l'opposition croissante au régime sandiniste était à l'origine des actes d'insurrection menées contre le Nicaragua »*. Toutefois, la porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, a nié les accusations portées contre les Etats-Unis, selon lesquelles Washington soutiendrait les partisans de l'ancien dictateur du Nicaragua, Anastasio Somoza. – *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le Nicaragua* a protesté mardi 22 mars auprès du gouvernement hondurien contre des actes d'agression et de provocation perpétrés par ce pays ces derniers jours. Les troupes du Honduras auraient attaqué, par deux fois lundi, un poste-frontière nicaraguayen près de Santo-Tomas-del-Nance, au nord-ouest du pays. – *(A.F.P.)*

● *Le ministre des affaires étrangères de la République Dominicaine*, en visite au Venezuela, M. Jose Vega Imbert, a proposé, mardi 22 mars, à Caracas, une rencontre des pays d'Amérique centrale, de Colombie, du Mexique et du Venezuela, pour ramener la paix dans la région. Selon M. Vega Imbert, la rencontre pourrait avoir lieu en République Dominicaine, avec la participation active de tous les membres d'Amérique centrale, sans aucune exclusive. – *(A.F.P.)*

● *Le P.S. a réaffirmé mardi 22 mars* son soutien aux luttes des peuples d'Amérique centrale contre les dictatures, à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador. Le parti socialiste *« exprime sa conviction que ni les assassinats, ni le renforcement de l'aide militaire ne viendront a bout (de ces luttes). Les progrès de la guérilla salvadorienne le prouvent a nouveau »*, affirment dans un communiqué MM. Jacques Huntzinger et Michel de la Fournière, respectivement secrétaires du P.S. aux relations internationales et aux droits de l'homme.

● *Une manifestation de solidarité* avec les mères de la place de Mai doit avoir lieu le jeudi 24 mars de 12 à 13 heures devant l'ambassade d'Argentine à Paris. Elle doit avoir lieu pour marquer l'anniversaire du *coup* d'État de 1976 en Argentine et de l'assassinat de Mgr Romero au Salvador.



EUROPE

R.F.A.

APRÈS LE RETRAIT DE M. STRAUSS

Le nouveau gouvernement de M. Kohl comportera peu de changements significatifs

De notre correspondant

Bonn. — Les négociations interparlementaires pour la formation du gouvernement Kohl sont terminées. *Ces conversations n'auront finalement rencontré aucun obstacle insurmontable.* La question du remboursement de la surtaxe exceptionnelle sur l'impôt sur le revenu, *qui divisait la C.D.U.* et le F.D.P., aurait fait l'objet d'un compromis : il y aurait bien remboursement, comme le prévoit la loi, mais celui-ci ne commencerait qu'en *1990.*

On ne sait toujours pas au juste sur *quoi porte l'accord en matière* de politique étrangère, en dehors de vagues principes. Il s'agit-là, en effet, d'un chapitre sur lequel M. Strauss accuse volontiers le titulaire du ministère, M. Genscher, de *« dilettantisme »*. Il est vrai que, comme la loi fondamentale de la R.F.A. le stipule, c'est *le* chancelier, et lui seul, qui définit *« les lignes directrices de la politique »*. Les discussions qui viennent de s'achever ont donc tout au plus un caractère indicatif.

Elles contribuent aussi à apaiser les susceptibilités des uns et des autres, *ce qui n'est pas une mince affaire.* Obsédée par la C.S.U. et par le problème Strauss, la C.D.U. n'aurait pas fait la part équitable aux gens du Nord (Basse-Saxe et *Schleswig-Holstein). Du coup,* le ministre-président de Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht, et le président de la C.D.U., M. Wilfried Hasselmann, n'assistent pas à la réunion du comité directeur de la C.D.U., qui se tient mercredi 23 mars. Peut-être fera-t-on un effort envers les « nordistes » dans le partage des secrétariats d'Etat, mais il semble que les places y soient chères.

En attendant, M. Strauss, logique *avec sa décision de rester à Munich,* s'est désisté de son mandat de député au Bundestag. Celui-ci revient à M. Josej Brunner, un fermier père de huit enfants.

Le « changement » confirmé par les élections du 6 mars sera une œuvre de longue haleine. Dans l'immédiat, les modifications de l'équipe au pouvoir seront réduites au minimum. A l'agriculture, *un* chrétien-démocrate, M. Ignace Kiechle, remplacera un libéral, M. Ertl ; aux affaires inter-allemandes, qu'il est question de rebaptiser « ministère *pour l'ensemble de l'Allemagne » (Gesamte Deutsche Ministerium),* M. Rainer Barzel, qui sera le nouveau président du Bundestag, cédera la place à M. Joseph Windelen, vice-président de l'Assemblée ouest-allemande. Ces permutations ne touchent donc pas aux grands ministères, et M. Kohl pourra continuer son travail entouré des collaborateurs de son choix.

Chez les sociaux-démocrates, il *s'agissait d'élire les huit* adjoints du chef du groupe parlementaire, affecté à un domaine particulier. M. Vogel a pu faire passer sa propre liste, en dépit de l'opposition, assez molle au demeurant, de l'aile droite du parti. C'est un test de l'autorité du nouveau dirigeant, appuyé, il est vrai, par M. Brandt, qui lança un appel au rassemblement. Désormais doyen d'âge au Bundestag, avec ses soixante-neuf ans, c'est à M. Brandt que reviendra, le 29 mars, l'honneur de prononcer le discours d'ouverture et de présider à l'élection du nouveau bureau.

Au total, les lendemains du 6 mars sont calmes. Même s'il y a eu un petit « happening » de la part des verts : ceux-ci ont siégé une demi-heure sur la pelouse du Bundestag parce qu'on ne leur offrait pas de local adéquat. C'était aussi, il est vrai, une sorte de symbole de leur attitude, qui consiste à pratiquer l'opposition aussi bien au-dehors qu'au-dedans du Parlement.

ALAIN CLÉMENT.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- LA BRANCHE MODÉRÉE, DITE « AZOPARDO », DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL a lancé, mardi 22 mars, un appel à la grève *générale* pour le lundi 28 mars afin de demander une augmentation de salaires qui compense l'inflation. L'autre branche de la C.G.T., la C.G.T. « Brazil » (radicale), a prévu un grand rassemblement le 30 mars devant le palais présidentiel pour demander également des augmentations de salaire. — *(A.P.)*

El Salvador

- LE COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR, le colonel Juan Rafael Bustillo, a réclamé, mardi 22 mars, la démission du ministre de la défense, le général Garcia. Selon le chef de l'aviation, le général Garcia a déjà fait part de son intention de démissionner, sans toutefois avancer de date; la semaine dernière, à une réunion des commandants des trois armes et de plusieurs officiers. Le colonel Bustillo, qui nie être lié au parti d'extrême droite alliance républicaine nationaliste (ARENA), reproche au général Garcia et à l'état-major interarmes la *« mauvaise conduite de la lutte contre la guérilla dans le pays »*. — *(A.F.P.)*.

Equateur

- TENSION AVANT LA GRÈVE GÉNÉRALE. — Les manifestations contre la dévaluation et les mesures d'austérité décrétées vendredi par le gouvernement équatorien ont redoublé de violence mardi 22 mars à Quito. A la veille de la grève générale de vingt-quatre heures annoncée par le front uni des travailleurs, les manifestants se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre, interdisant toute circulation.

Espagne

- M. ALFONSO GUERRA, vice-président du gouvernement espagnol, en visite officielle à Alger, a affirmé mardi 22 mars que Madrid était *« clairement en faveur d'une solution pacifique du conflit du Sahara occidental, sur la base de l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre des résolutions de l'ONU et de l'O.U.A. ». « Le peuple sahraoui,* a déclaré M. Guerra, *a le droit de choisir la formule de son organisation interne, et le contentieux qui existe au Sahara occidental doit naturellement être discuté entre les parties de ce contentieux ».* — *(A.F.P.)*

Suède

- UN SOUS-MARIN NON IDENFIFIÉ a été localisé mardi 22 mars dans la zone sud de l'archipel de Stockholm, près de la passe d'accès de Mysingen, à l'intérieur d'une zone militaire. La marine et la défense côtière ont entrepris des recherches, car cette zone est une des voies de passage vers la base navale de Muskoe, où, en octobre, la marine avait tenté en vain pendant trois semaines de débusquer « un sous-marin étranger ». — *(A.F.P.)*

Union soviétique

- *EVICTION DU RESPONSABLE DES ETUDIANTS COMMUNISTES DE MOSCOU.* — M. V. Kouprianov a été « libéré de ses obligations » et remplacé, mardi 22 mars, par M. N. Bavtchenkov. Lors du plénum de cette section des Komsomols (jeunesses communistes), les dirigeants de cette organisation ont dénoncé *« l'influence religieuse sur la jeunesse »* et ont appelé à un renforcement de l'athéisme parmi les jeunes, comme à la lutte contre l'alcoolisme. — *(A.F.P.)*.

DIPLOMATIE

La fin des travaux du conseil européen de Bruxelles

Un non-événement ?

De notre envoyé spécial

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — Etrange impression, presque irréelle, que celle produite par la réunion du conseil européen, les lundi 21 et mardi 22 mars. Du côté de la presse, comme de l'administration communautaire, c'était la mobilisation des grands jours. Pourtant, le sentiment croissait, au fur et à mesure que se déroulait cette rencontre entre les dix chefs d'Etat ou de gouvernement, qu'il ne s'y passait désespérément rien, qu'il s'agissait d'un véritable non-événement — bref, que tout avait été dit et que l'on venait trop tard.

Les pourparlers monétaires qui avaient précédé avaient épuisé, dans les différentes délégations, jusqu'à l'envie de négocier. Même les sujets qui pouvaient prêter à controverse, comme l'éternel dossier de la contribution budgétaire britannique ou l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, ne devaient guère donner matière à véritables confrontations. Tout au plus pouvait-on relever, à l'issue des travaux, certaines divergences entre les propos de tel ou tel participant. Souvent davantage, au demeurant, sur des questions de terminologie ou de calendrier que sur le fond. Ainsi, par exemple, M. Mitterrand a-t-il écarté, à propos du budget, toute solution « intérimaire » sans règlement global du problème, alors que, du côté britannique, on envisage au contraire favorablement ce genre d'étape.

Mais, dans l'ensemble, le conseil s'est borné à dresser, dans un registre aimable et vague, l'inventaire des directives arrêtées lors du sommet de Copenhague et qui avaient déjà reçu un commencement d'application, celui des domaines où tout restait à faire, et enfin celui des questions liées au sommet des pays industrialisés à Williamsburg. L'examen des dossiers fondamentaux a été renvoyé à la prochaine réunion des Dix, qui aura lieu à Stuttgart en juin, et, pour laquelle, deux journées pleines seront réservées, et non deux demi-journées comme cette fois-ci à Bruxelles.

Tout avait été dit, oui. Mais avant l'ouverture : lors de la réunion des ministres des finances, dont les enjeux monétaires étaient autrement spectaculaires. Une réunion qui a visiblement laissé au président de la commission des Communautés un arrière-goût assez amer. M. Thorn a, en effet, dit au cours de la conférence de presse finale tenue conjointement avec le chancelier Kohl, président en exercice du conseil européen, que si l'éclatement du S.M.E. avait pu être évité il ne fallait pas pour autant laisser de telles assemblées devenir des *« chambres d'enregistrement des fluctuations monétaires, sans chercher à comprendre comment on en est arrivé là et comment on peut l'éviter à l'avenir ».*

M. Mitterrand, énigmatique, *« réservait ses commentaires aux Français »*, à qui il s'adresse mercredi soir. M. Kohl se déclarait *« pressé de regagner Bonn très rapidement »* en raison des négociations qui s'y achevaient sur la composition de son cabinet ; confirmant tout de même, au détour d'une phrase, que son ministre des finances, M. Stoltenberg, avait fait un aller-retour éclair à Paris au cours des pourparlers monétaires. M. Thorn estimait en une belle litote que *« le calendrier n'avait pas été particulièrement favorable »* à la réunion du conseil proprement dit, et que celui-ci *« n'avait pu prendre de décisions importantes pour l'avenir »*. Chacun ne parlait que du sommet précédent ou du suivant, de Copenhague ou de Stuttgart, mais pas de Bruxelles. Un peu à la manière de Lewis Carroll faisant dire à Alice par son personnage du Chapelier fou : *« Confiture hier, confiture demain, mais jamais aujourd'hui. »* Ainsi va parfois, sur fond de crise monétaire et de double remaniement, le pays des merveilles communautaires...

BERNARD BRIGOULEIX.

Les principales conclusions des travaux

Voici les principales conclusions de la présidence sur les travaux du conseil européen publiées, mardi 22 mars, à Bruxelles.

- **Préparation du sommet de Williamsburg :**

Le conseil européen invite le conseil [des ministres des finances des Dix] *à préparer, en vue du sommet économique de Williamsburg, des positions communautaires qui permettront à la Communauté d'apporter une contribution substantielle aux efforts visant à assurer que le redressement de l'économie internationale qui s'amorce, et qui revêt une importance particulière pour les pays en développement, soit étayé par des politiques concertées des participants au sommet. A cet égard, le conseil européen attache une grande importance au maintien et au renforcement ultérieur du commerce mondial, y compris les échanges avec le tiers-monde, en tant que partie intégrante d'une politique destinée à créer un climat favorable aux possibilités de vente sans relancer l'inflation.*

- **Energie :**

Le conseil européen estime que la diminution des prix du pétrole contribue de manière positive au redressement de l'économie mondiale, à condition que cette évolution et ses conséquences puissent être maîtrisées. Il importe également que des mesures soient prises pour empêcher que cette évolution ne compromette la poursuite fructueuse des efforts déployés en vue de permettre des économies d'énergie et la mise en valeur de sources d'énergie.

- **Elargissement de la Communauté :**

Le conseil européen a pris acte des débats qui ont eu lieu sur l'aménagement du régime applicable à certains produits agricoles méditerranéens. Après avoir réexaminé le dossier, il réaffirme que des décisions appropriées devraient être prises afin de permettre à la Communauté de faire de nouveaux progrès dans les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

- **Budget :**

Le conseil européen prend acte du rapport sur l'état des travaux concernant la communication de la Commission sur le financement futur de la Communauté. Il prend acte, en outre, de l'intention de la Commission de présenter le plus rapidement possible des propositions spécifiques. Il espère que des propositions tiendront compte de l'évolution des politiques communautaires, des problèmes liés à l'élargissement, des déséquilibres budgétaires, ainsi que de la nécessité de renforcer la discipline budgétaire.

DE PASSAGE A PARIS

M. Kissinger s'attend à une « percée » dans la négociation sur les euromissiles

« Ce n'est pas un secret que M. Mitterrand n'était pas mon premier choix, et je le lui ai dit. » « Ce que nous avons fait l'an dernier à propos du gazoduc eurosibérien n'entrera pas dans l'histoire comme une finesse (en français dans le texte) *diplomatique. » « Les Soviétiques ont peut-être décidé d'ignorer ma dernière proposition sur le contrôle des armements, ce qui est déprimant pour mon ego. »*

M. Kissinger n'est toujours pas à court de petites phrases. De passage à Paris, mardi 22 mars, avant un entretien avec M. Mitterrand à l'Élysée et une conférence à l'Executive Club, il a évoqué à sa manière habituelle, devant la presse, la situation internationale, sans s'écarter pour autant des courtoisies diplomatiques et d'un soutien nuancé aux positions du gouvernement américain, dont il s'est considérablement rapproché ces derniers mois.

L'ancien secrétaire d'État a été *« très impressionné »* par les récents discours de M. Mitterrand sur la politique étrangère. Son *« instinct »* le porte à souhaiter que les États-Unis fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour aider la France à sortir de ses difficultés, même si *« 95 % de l'effort ne peut provenir que de la France elle-même »*.

M. Kissinger est optimiste sur la négociation de Genève à propos des euromissiles. Selon lui, les *« Soviétiques poursuivront encore pendant quelques mois leurs efforts pour paniquer les Allemands et empêcher le déploiement des fusées de l'OTAN ; mais lorsque ces efforts auront échoué, il y aura des progrès »*. La *« percée »* se produira de la même manière aux conversations START sur les armements stratégiques des Deux Grands, *« quand ils auront compris qu'on ne peut pas nous imposer des concessions »*.

Les deux négociations sont *« vouées à fusionner un jour »*, et l'on pourra peut-être *« prendre en compte partiellement d'une manière ou d'une autre »* les forces françaises et britanniques. Cela dit, la position soviétique actuelle est *« absurde »* et *« c'est un signe de la confusion intellectuelle à l'Ouest que certains songent même à en discuter sérieusement »*. M. Kissinger n'est pas pour autant un partisan inconditionnel de l'option zéro de M. Reagan (renonciation à toute fusée américaine à l'Ouest en échange de la liquidation des SS-20 soviétiques) : un déploiement limité de fusées américaines lui paraît de toute manière *« meilleur pour la stabilité »*. Washington, croit-il savoir à ce sujet, déposera *« dans la proche avenir »* une proposition nouvelle.

M. Kissinger ne craint pas non *plus d'affirmer que la chute du gou*vernement au Salvador *« aurait un effet de domino »* en Amérique centrale et que la seule solution est la poursuite de l'effort mené contre la guérilla dans ce pays. *« Je ne connais pas dans l'histoire d'exemple de guerre civile qui se soit terminée par une négociation. Quelqu'un va donc gagner au Salvador et quelqu'un va perdre. »*

Soucieux, malgré tout, de ne pas faire de vagues, M. Kissinger tient à dire en partant pour l'Élysée que son commentaire sur M. Mitterrand a été émis *« en réponse à une question » : « Dites bien que je n'en ai pas pris l'initiative. »* — M.T.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin entend rester au pouvoir malgré la défaite de son candidat à la présidence

De notre correspondant

Jérusalem. – L'élection d'un travailliste, M. Haïm Herzog, à la présidence de l'Etat d'Israël est un revers cuisant et assez inattendu pour la coalition gouvernementale et pour M. Begin. Le premier ministre, apprenant que cinq députés de la majorité avaient voté en faveur du candidat de l'opposition et que deux autres avaient déposé un bulletin blanc, n'a pas caché son amertume, mais il a souligné qu'il n'avait pas l'intention d'en faire un drame et qu'il n'était pas question pour le moment d'en tirer des conséquences graves, comme la démission du gouvernement ou la dissolution de la Knesset, pour recourir à des élections anticipées.

La plupart des observateurs et l'ensemble de la presse reconnaissent que, malgré cette défaite du gouvernement, il n'y a pas à attendre de bouleversements politiques majeurs et que le résultat de cette élection – pour un poste important, mais purement représentatif – n'est en rien comparable à un vote de défiance. Dans un éditorial publié le 23 mars, le *Jerusalem Post*, pourtant d'ordinaire peu favorable à M. Begin, affirme que la position de ce dernier « *n'est pas menacée* » par le résultat de ce scrutin. D'autre part, le parti travailliste se garde de tout triomphalisme et ses dirigeants ne pensent pas pouvoir profiter de cet incident pour tenter une nouvelle fois de détourner de la coalition au pouvoir certaines formations qui lui permettraient de créer un nouveau gouvernement.

M. Herzog a lui-même tenu à mettre les choses au point en déclarant après sa victoire que le choix qui venait d'être fait ne signifiait pas un changement d'équilibre entre la coalition gouvernementale et l'opposition ni une censure de la politique du cabinet Begin. Il a rappelé que le législateur avait prévu pour l'élection présidentielle un vote à bulletin secret précisément pour permettre à la Knesset de s'exprimer le plus possible dans ce cas en dehors des considérations partisanes. Le quotidien *Davar* (de tendance travailliste) admet que « *la situation du gouvernement n'est pas encore en danger* ».

Cependant, l'échec du candidat de la coalition gouvernementale a causé de sérieux remous au sein de la majorité, où l'on tente de savoir maintenant qui sont les « *tra9tres* » dont la défection a été facilitée par le secret du scrutin. Au cours d'une réunion du groupe parlementaire Likoud, plusieurs députés ont réclamé des élections anticipées pour « remettre de l'ordre » au sein de la majorité. Mais M. Begin a écarté cette solution dans l'immédiat, bien qu'il l'envisage depuis longtemps, étant convaincu qu'une consultation électorale renforcerait considérablement le Likoud, comme l'indiquent les derniers sondages. Le premier ministre pense que durant les mois qui viennent, il peut continuer à gouverner avec la faible majorité dont il dispose (elle est théoriquement de 64 voix contre 56 à l'opposition).

La question religieuse

Il estime avoir été récemment rassuré en constatant que, après le choc provoqué par la publication du rapport de la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila, non seulement la coalition n'a pas éclaté mais encore a resserré les rangs. L'incident de parcours que représente l'élection de M. Herzog ne semble pas devoir le faire changer d'avis. M. Begin a précisé, le 22 mars, qu'il ne provoquerait des élections anticipées que s'il obtenait pour cela l'accord formel de tous les partis de la majorité, et notamment des partis religieux, dont l'appui lui est indispensable pour dissoudre l'Assemblée, mais qui, jusqu'à présent, contrairement au Likoud, redoutent un retour devant les électeurs.

Le parti national religieux (P.N.R.), qui compte six députés, est dans ce cas, mais, le 22 mars, pour la première fois, l'un de ses chefs de file, M. Zevulun Hammer, ministre de l'éducation, a laissé entendre qu'il pourrait accepter l'avancement des élections générales si la fragilité de la coalition gouvernementale devait se confirmer.

Jusqu'alors, les membres du Likoud craignaient que le P.N.R. ne se laisse plutôt tenter par un renversement d'alliance dans le cadre de l'Assemblée actuelle, selon le vœu du parti travailliste, qui, lui aussi, appréhende de prochaines élections.

En attendant de se livrer à une réévaluation de leur situation après l'alerte du 22 mars, les formations de la majorité tentent d'analyser les raisons de la victoire de M. Herzog, qui jouissait déjà d'une grande notoriété, n'avait pas de mal à paraître mieux armé pour un rôle d'homme d'Etat que M. Elon, inconnu du grand public et de la majeure partie de la classe politique. M. Elon avait, de surcroît, le désavantage, aux yeux de certains défenseurs de la laïcité en Israël, d'être un religieux orthodoxe. Même au sein de la majorité, cela a pu être déterminant pour quelques-uns. D'autre part, M. Herzog, tout en étant laïque, n'en est pas moins lié assez étroitement avec des milieux religieux, et certains de leurs représentants n'ont sans doute pas été rebutés par son élection. M. Herzog prendra officiellement ses fonctions le 4 mai.

FRANCIS CORNU.

M. Haïm Herzog : soldat, diplomate, homme d'affaires

Comme son concurrent malheureux, M. Herzog est un juriste et il a été l'élève de la même école rabbinique. Mais la comparaison s'arrête là que. Mais la comparaison s'arrête là car, de l'avis général, la carrière et les titres du candidat travailliste le prédisposaient bien davantage à ses nouvelles fonctions que ceux de M. Elon. C'est, malgré le handicap d'appartenir à l'opposition et à un parti assez désemparé depuis des mois, ce qui a fait son succès aux yeux de nombreux députés, même s'ils n'ont pas voté pour lui.

Ancien diplomate et militaire de haut rang, brillant homme d'affaires, journaliste à ses heures, M. Herzog est rompu à l'art des relations publiques et possède une solide expérience du service de l'Etat dans les domaines les plus divers. Pour souligner sa vocation pour la présidence, ses amis précisent qu'il a une « carrure internationale » presque aussi remarquable que celle de son beau-frère, M. Eban, ancien ministre des affaires étrangères.

Agé de soixante-cinq ans, M. Herzog est né en Irlande du Nord et il conserve de ses origines un style britannique qu'il a pu cultiver tant à Cambridge qu'à la célèbre école militaire de Sandhurst. Eclectique dans ses goûts et ses activités, M. Herzog a le profil d'un parfait gentleman au point d'avoir été champion de boxe amateur, de savoir barrer un voilier et piloter un avion. Après avoir émigré très jeune en Palestine, il retournera au service de Sa Majesté durant la deuxième guerre mondiale. Lieutenant-colonel dans l'armée du maréchal Montgomery, il participe à la bataille d'Arnhem pour le franchissement du Rhin et il est de ceux qui capturent le chef des S.S. Heinrich Himmler.

Il revient en Palestine peu avant la guerre d'indépendance d'Israël et s'illustre notamment dans la construction, à travers les collines de Judée, d'une route devenue légendaire parce qu'elle a permis de lever le siège de Jérusalem encerclée par les troupes arabes. En 1948, il est nommé chef des services de renseignement. A ce titre, il est l'un des fondateurs de l'armée israélienne.

Quittant l'uniforme en 1962, avec le grade de général, il entre dans les affaires et depuis n'a cessé de siéger dans de nombreux conseils d'administration de banques, d'entreprises commerciales ou industrielles et d'universités. Il est en outre membre de l'un des principaux cabinets d'avocats de Tel-Aviv. Pour l'opinion et la presse internationale, il acquiert une notoriété certaine en étant, durant les guerres de six jours et du Kippour, le commentateur officiel d'Israël. Ses talents d'ardent défenseur du sionisme seront mis plus tard à profit lorsqu'il sera nommé ambassadeur d'Israël aux Nations unies, un poste particulièrement délicat.

Sans être de stricte observance M. Herzog respecte la tradition religieuse. Il est le petit-fils d'un ancien grand rabbin d'Israël. Cela a certainement joué en sa faveur auprès de certains députés religieux de la majorité tandis que le fait d'être laïque n'était pas pour déplaire aux libéraux du Likoud, un peu inquiets de voir l'élection à la magistrature suprême d'un rabbin – M. Elon en a reçu l'ordination, même s'il n'a pas véritablement exercé ce ministère. D'autre part, disent ses adversaires, le mariage de son fils aîné avec la fille de M. Nissim Gaon, riche financier suisse, président de la Fédération sépharade mondiale, ne pouvait que lui attirer la bienveillance des députés du parti Tami, membre de la coalition gouvernementale et champion de la défense des juifs orientaux.

FRANCIS CORNU.

Les Etats-Unis veulent reprendre leurs ventes d'armes à Israël

Le Pentagone a annoncé mardi 22 mars son intention de vendre à Israël deux cents missiles air-air Sidewinder, pour une somme de 16 millions de dollars. Si cette décision est approuvée par le Congrès, il s'agira de la première vente d'armes américaines à Israël depuis l'intervention au Liban.

Cette annonce intervient au lendemain de la décision israélienne de communiquer aux Etats-Unis des renseignements obtenus au cours des combats au Liban. Selon un porte-parole du Pentagone, ce geste de Jérusalem est le « *signe d'une amélioration des relations* » entre Israël et les Etats-Unis. L'initiative de Jérusalem est d'autant plus significative que l'accord israélo-américain définissant les conditions de l'échange de renseignements, préparé en novembre, n'avait pas été signé en raison de divergences sur sa formulation.

● *L'armée israélienne* a installé depuis plusieurs semaines une prison de femmes dans une localité à proximité de Nabatiyeh, à 75 km au sud de Beyrouth. Selon les organisations humanitaires travaillant au Sud-Liban, une dizaine de femmes ont été transférées d'Israël à Nabatiyeh dans une maison devenue la première prison de femmes de l'armée israélienne au Sud-Liban.

● *Le commandant Saad Haddad* a interdit la vente, à partir de mercredi, dans le territoire sous son contrôle au Sud-Liban, des quotidiens libanais *Al Safir*, *Al Liwa* (proches des milieux de gauche), *Al Nida* (organe du parti communiste libanais) et de l'hebdomadaire *Al Moustaqbal* (publié à Paris). Dans un communiqué qu'il a lu sur les ondes de la Voix du Liban libre, le commandant Haddad a justifié cette mesure par les « *perturbations psychologiques que causent ces quatre publications gauchistes aux citoyens de l'Etat du Liban libre* ». – (A.F.P.)

LES « CONCLUSIONS » DES DIX SUR LE PROCHE-ORIENT

● Retrait des forces étrangères du Liban
● Recherche d'un règlement global

Le Conseil européen, réuni à Bruxelles, a rendu publiques, à l'issue de ses travaux, mardi 22 mars, des « *conclusions sur le Proche-Orient* », dont il a été précisé, à Bruxelles, qu'il ne s'agissait pas à proprement parler d'une nouvelle « déclaration » sur ce sujet. On lit notamment dans ce texte :

« *Les Dix sont profondément préoccupés par l'absence persistante de progrès sur la voie de la paix entre Israël et ses voisins arabes. Ils sont convaincus que toutes les parties doivent saisir l'occasion qui leur est offerte actuellement d'atteindre les deux objectifs les plus urgents : le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et une reprise des négociations en vue de parvenir à un règlement de paix global.*

» *Les Dix réaffirment leur soutien à l'Etat souverain et indépendant du Liban et à son gouvernement, qui devrait de toute urgence pouvoir rétablir sans restrictions son autorité sur l'ensemble de son territoire. (...) Avant tout, il est temps qu'Israël montre qu'il est prêt à engager de véritables négociations sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, en s'abstenant d'agrandir les implantations existantes ou d'en créer de nouvelles (...).*

» *Les Dix ont exprimé à nouveau leur préoccupation croissante devant la poursuite du conflit entre l'Iran et l'Irak, qui constitue une menace de plus en plus grave à la sécurité et à la stabilité de la région. Ils déplorent qu'aucune des initiatives de paix lancées jusqu'ici n'ait réussi à mettre fin aux combats. Ils lancent un appel au cessez-le-feu, à l'arrêt de toutes les opérations militaires, au retrait des forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues et à la négociation d'un règlement juste et honorable (...).* »

Au Caire

LA « RÉSURRECTION » ISLAMIQUE DE ROGER GARAUDY

« Gloire à l'islam ! », « Vive Ragaa Garoudi ! » Roger Garaudy, fraîchement revenu de La Mecque où sa conversion à l'islamisme sous le prénom de Ragaa (résurrection) – enregistrée depuis 1981 à la mosquée de Genève, la plus « chic » d'Europe, – a revêtu le sceau de l'authenticité, a fait un « tabac » mardi 22 mars au Caire.

Prononçant une conférence sur le vaste thème « Islam et Occident », à l'occasion du millénaire de la fondation de l'université islamique d'El-Azhar, devant une foule de personnalités et deux mille étudiants musulmans enthousiastes, M. Garaudy a dressé un tableau pessimiste de la culture occidentale, *« judéo-chrétienne »* et *« gréco-latine »*, *« agonisante non pas par manque de moyens, mais faute d'objectif et parce qu'elle a ignoré la priorité humaine au profit de la technologie pour la technologie »*.

Au-delà de ces propos, que l'assistance avait déjà dû entendre cent fois dans d'autres bouches, c'est l'« événement » constitué par la conversion à la foi islamique du *« du plus grand philosophe occidental du vingtième siècle »* que l'on retient surtout, non seulement à l'université *« la plus fleurie »* (El-Azhar), mais à travers la Oumma – la communauté des peuples musulmans. Un peu partout, la presse, les prédicateurs et même certains dirigeants politiques (jusqu'au chef de l'Etat des Maldives !) ont proclamé leur joie. Le président d'El-Azhar, le cheik Tayeb El-Naggar, a commenté cette nouvelle victoire de la troisième religion révélée en disant simplement : *« Dieu a ouvert le cœur de Ragaa. »*

Si, en Occident, changer de confession ne fait pas sensation, en Orient, la loi musulmane n'admet les conversions que vers l'islam et ne prévoit rien de moins que la peine capitale pour ceux qui, ensuite, le quitteraient. Les bahaïs d'Iran l'ont appris à leur dépens. Celui que ses détracteurs surnomment Cagliostro, et qui fut successivement protestant, stalinien, militant chrétien, sans oublier sa candidature à l'élection présidentielle de 1981, ferait bien de ne pas oublier qu'il lui est désormais interdit de tourner casaque.

J.P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le Monde

politique

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le troisième gouvernement de M. Mauroy est réduit à quinze ministres de plein exercice

La composition du troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy, a été rendue publique, mardi 22 mars à 23 h 45, par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée. Un peu plus tôt dans la soirée, à 18 h 53, M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République, avait annoncé la démission de M. Mauroy *et sa reconduction dans ses fonctions* de premier ministre pour former son troisième gouvernement.

Ce gouvernement, l'un des restreints de la Vᵉ République (1), comprend quinze ministres et un secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement (M. Max Gallo, qui est le seul « *nouveau* »). Il sera complété avant la fin de la *semaine par des ministres délégués et des* secrétaires d'État, qui ne participeront au conseil des ministres que *« pour les affaires relevant de leur compétence et sur décision du président de la République »*.

Cette nouvelle équipe gouvernementale voit disparaître, d'une part, les ministres d'État (ils étaient cinq dans le précédent gouvernement), d'autre part, les dix ministères *« à part entière »* qu'étaient le Plan et l'aménagement du territoire, la santé, le temps libre, l'environnement, la mer, la *communication*, les P.T.T., les anciens combattants, la consommation et la culture.

Les compétences de M. Jacques Delors, qui se retrouve à la tête du ministère de l'économie et des finances – numéro deux dans l'ordre protocolaire, – sont élargies au *budget ; celles de Mᵐᵉ Edith Cresson (seule* femme nommée mardi), qui devient ministre du commerce extérieur, sont étendues au tourisme.

M. Pierre Bérégovoy, qui reste ministre des affaires *sociales et de la solidarité, connaît* lui-aussi une promotion puisqu'il devient le numéro trois du cabinet, tandis que M. Gaston *Defferre*, qui conserve le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, rétrograde de deux places en se retrouvant en quatrième position derrière M. Mauroy.

Le troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy *consacre le départ de M. Jean-Pierre* Chevènement, chef de file du CERES. L'ancien ministre d'État, ministre de la recherche et de l'industrie, qui avait remis sa démission le 2 février dernier, est remplacé par M. Laurent Fabius, ancien ministre du budget. M. Michel Rocard, ministre du Plan dans le précédent gouvernement, est nommé au ministère de l'agriculture, poste de première ligne.

Douze ministres (y compris M. Mauroy) sont membres du parti socialiste, deux, du parti communiste : MM. Fiterman et Rigout conservent leurs attributions respectives aux ministères des transports et de la formation professionnelle. M. Michel Crépeau, qui est *l'unique représentant du Mouvement* des radicaux de gauche, change d'affectation, passant du ministère de l'environnement à celui du commerce et de l'artisanat.

Le secrétariat général du gouvernement *soulignait, mercredi matin, en réponse aux* commentaires faits sur la prétendue lenteur de la formation de ce nouveau gouvernement, que c'était la première fois depuis *1959* que les deux décrets de nomination du premier ministre et de nomination du gouvernement étaient publiés le même jour au *Journal officiel.* Sur quinze changements de gouvernement, il y a eu trois fois un décalage d'une journée entre la nomination du chef du gouvernement et celle des ministres, cinq fois un décalage de *deux jours, cinq fois un décalage de trois jours,* une fois un décalage de quatre jours et une fois de neuf jours. – N. A.

(1) Le premier gouvernement de M. Jacques Chirac, formé le 28 mai 1974, comprenait seize ministres. Le 9 juin, après la démission de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ministre des réformes, ce nombre avait été ramené à quinze.

Premier ministre	PIERRE MAUROY, P.S.
MINISTRES	
Économie, finances et budget .	M. JACQUES DELORS, P.S.
Affaires sociales et solidarité .	M. PIERRE BÉRÉGOVOY, P.S.
Intérieur et décentralisation ..	M. GASTON DEFFERRE, P.S.
Transports	M. CHARLES FITERMAN, P.C.
Justice	M. ROBERT BADINTER, P.S.
Relations extérieures	M. CLAUDE CHEYSSON, P.S.
Défense	M. CHARLES HERNU, P.S.
Agriculture	M. MICHEL ROCARD, P.S.
Industrie et recherche	M. LAURENT FABIUS, P.S.
Éducation nationale	M. ALAIN SAVARY, P.S.
Commerce extér. et tourisme .	Mᵐᵉ ÉDITH CRESSON, P.S.
Urbanisme et logement	M. ROGER QUILLIOT, P.S.
Commerce et artisanat	M. MICHEL CRÉPEAU, M.R.G.
Formation professionnelle ...	M. MARCEL RIGOUT, P.C.
SECRÉTAIRE D'ÉTAT	
Porte-parole du gouvernement	M. MAX GALLO, P.S.

Un premier ministre moins exposé sur une partition plus réduite

M. François Mitterrand a donc estimé que le maintien de M. Pierre Mauroy à la tête du gouvernement présente plus d'avantages politiques que d'inconvénients. Le premier ministre était définitivement fixé sur son sort depuis la fin de la semaine dernière. Il l'était très exactement depuis que le président de la République avait finalement décidé de défendre le franc dans le cadre du Système monétaire européen, comme le souhaitaient MM. Mauroy et Delors, contrairement aux partisans d'un flottement de la monnaie française hors du S.M.E.

Il apparaît désormais que MM. Mitterrand et Mauroy étaient *convenus de retarder le remaniement* jusqu'à la conclusion des négociations monétaires en cours à Bruxelles afin de laisser à M. Delors le champ libre pour développer sa stratégie, et brandir notamment la menace d'une éventuelle sortie du franc du S.M.E. pour obtenir des autres pays européens, et surtout de la R.F.A., un accord qui soit le moins mauvais possible pour la France.

Si cette stratégie avait été mise en échec, c'est-à-dire si la France avait été contrainte de mettre cette menace à exécution, M. Mauroy n'aurait certainement pas conservé sa charge. Le point de vue du premier ministre et du ministre de l'économie et des finances ayant finalement prévalu, il était normal que tous deux fussent reconduits dans leurs fonctions, d'autant que le chef de l'État tient à marquer la continuité de la politique dite de rigueur engagée *en juin 1982* à l'initiative de MM. Mauroy et Delors.

A posteriori, l'allocution, prononcée dimanche matin 20 mars, à Lille par le chef du gouvernement, qui *était* déjà *presque totalement* assuré de se succéder à lui-même, prend la valeur d'une déclaration de politique générale. M. Mauroy y affirmait sa *« détermination »* de mener *« à son terme »* la politique de lutte contre l'inflation définie l'an dernier et de le faire *« par un effort collectif justement réparti »*. Fidèle à ses convictions, qui l'ont toujours conduit à ne jamais sacrifier la situation de l'emploi à l'action contre l'inflation, le maire de Lille réaffirmait sa volonté de toujours privilégier l' *« homme »* et la *« croissance »* (*le Monde* du 22 mars).

Il faut rendre à M. Mauroy cette justice que son langage, en ce domaine, n'a jamais varié depuis son installation à l'hôtel Matignon, le 21 mai 1981. Ce jour-là, dans sa première déclaration officielle, le nouveau premier ministre soulignait déjà : *« Le gouvernement de la République sera celui de la rigueur et de l'imagination. En ces temps difficiles, rien ne se fera sans la durée. Rien ne sera possible si la justice sociale ne vient pas légitimer l'effort demandé à tous... »*

Ce souci constant de justice sociale, servi par des qualités humaines incontestées, ont fait apparaître M. Mauroy, – ainsi que les dirigeants communistes l'ont fait comprendre à plusieurs reprises – comme le garant d'une politique généreuse à l'égard des citoyens les plus défavorisés.

Le premier ministre est ainsi – c'est l'une des caractéristiques dominantes de son image, attestée par les sondages d'opinion – particulièrement bien perçu en milieu populaire, surtout chez les ouvriers. Mais le maire de Lille apparaît aussi, en général, très content de lui.

Dès l'entrée en vigueur de la politique de blocage des prix et des revenus, il *en est résulté une impression* de discordance entre ses appels à la rigueur et la permanence, chez *lui*, d'un optimisme à tout crin. *La* cote de popularité de M. Mauroy, jugé alors trop content de lui, a accusé ce déphasage, que la campagne pour les élections municipales n'a fait qu'accentuer.

Au moment où M. Mitterrand veut appeler la collectivité nationale *à un surcroît* d'effort, le premier ministre court le risque de voir le crédit de son propre discours quelque *peu affecté par certaines de ses* déclarations antérieures, qu'il s'agisse par exemple de son démenti formel de *toute nouvelle dévaluation après* les élections municipales (le 27 février à Europe 1), de ses assurances selon lesquelles *« il n'y a pas une politique économique pour avant les élections et une politique économique pour après les élections »* (le 4 février, en Martinique), ou de son appréciation selon laquelle *« pratiquement tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent tranquillement au vert »* (le 16 février, à Antenne 2). En ce domaine, M. Mauroy possède donc un handicap.

Meilleure coordination

La nouvelle structure gouvernementale *aidera-t-elle* le premier ministre à redresser son image sur ce point ? Peut-être, dans la mesure où son rôle va s'en trouver modifié. Ainsi réduit, conformément à ses vœux, ce troisième gouvernement devrait présenter l'image d'une meilleure homogénéité et effacer les impressions de confusion et d'incohérence laissées en plusieurs circonstances par le deuxième. M. Mauroy aura moins à arbitrer, puisque bon nombre d'arbitrages seront déjà rendus par les deux principaux ministres, MM. Delors et Bérégovoy. Il aura aussi moins à parler, puisque, de toute évidence, le ministre de l'économie, des finances et du budget, d'une part, le ministre des affaires sociales et de la solidarité, d'autre part, se chargeront eux-mêmes d'expliquer leurs choix et leurs décisions.

La participation de M. Mauroy à l'explication de la politique gouvernementale se trouvera également réduite par la nomination, en la personne de M. Max Gallo, d'un porte-parole officiel du gouvernement. On pourrait en conclure que le rôle de M. Mauroy en sera amoindri, surtout si l'on considère MM. Delors et Bérégovoy plus portés à s'adresser directement à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon. Mais le premier ministre trouvera dans ce resserrement gouvernemental la possibilité de mieux assurer sa fonction de coordination et d'organisation générale, devenant théoriquement plus facile, tout en étant personnellement moins exposé. Ses propres interventions, mieux maîtrisées, n'en auront que plus de portée. De même, ses arbitrages, moins nombreux, n'en revêtiront que plus de conséquences. On est donc tout aussi fondé à préjuger que sur une partition plus réduite le registre de M. Mauroy s'exprimera plus harmonieusement, au profit de l'ensemble de l'orchestre. Tel est, en tout cas, le sentiment qui prévaut à l'hôtel Matignon et sans doute aussi à l'Elysée.

ALAIN ROLLAT.

M. Jacques Delors : le premier violon

M. Jacques Delors est de ces ministres qui n'ont pas seulement des idées sur leur secteur. Il est aussi, parmi les hommes politiques, de ceux que leurs conceptions n'identifient pas à un parti, à un courant, ni même à une tradition.

Certes, M. Delors l'a souvent dit, en réponse à ceux qui lui rappelaient son appartenance au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, de juin 1969 à juillet 1972 : sa *« vraie famille »*, c'est la gauche. *« La contestation de l'état actuel des choses*, expliquait-il dans un livre d'entretiens paru en 1975, *est pour moi triple : la société à dominante capitaliste ; le triomphe de la méritocratie et de l'individualisme ; la tradition autoritaire et centralisatrice de la société française. »* Mais cette gauche, qui n'a *pas manqué de lui faire payer son in*fidélité, M. Delors semble n'avoir de cesse, quant à lui, de la surprendre, de la déconcerter. On se demanderait, pour un peu, s'il n'aime pas jusqu'à l'irritation qu'il provoque parfois chez elle.

Pas plus tard que mardi, M. Delors, présentant, à la télévision, les résultats économiques des pays européens, qualifiait de *« plus vertueux* ceux qui connaissent les taux d'inflation les plus bas. *« Vertueux ! »*, s'indignait, quelques heures plus tard, à la radio, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., en rappelant que les pays considérés mènent des politiques d'austérité, qui entament le pouvoir d'achat des salariés et augmentent le nombre des chômeurs.

La « pause »

C'est peu de chose. En matière de provocation, M. Delors a montré qu'il peut faire beaucoup mieux. Il y avait, dans le légendaire de la gauche, un mot sombre, par lequel Léon Blum avait annoncé, en 1937, ce qui allait être la fin du Front populaire : la « pause ». Le 29 novembre 1981, M. Delors n'hésite pas : *« Il faut,* dit-il, *faire une pause dans l'annonce des réformes. »* Le mot est choisi à dessein pour causer le choc voulu par le ministre de l'économie et des finances, selon lequel l'annonce de réformes non encore décidées, ni même étudiées, gêne l'accomplissement et la compréhension de celles qui sont mises en œuvre.

Inutile de multiplier les exemples. Lorsqu'il était conseiller technique au cabinet de M. Chaban-Delmas, M. Delors avait esquissé, dans la revue *Preuves* (mars 1970), une petite philosophie de la provocation. *« A l'occasion d'un geste concret,* expliquait-il, *nous cherchons à créer un débat qui entraîne un déblocage dans un secteur précis. »* Il suffit d'ajouter que le verbe, souvent, peut remplir la même fonction qu'un *« geste concret »*, et l'on s'explique bien des propos détonnants de M. Delors.

L'offre de démission cumule la force provocatrice de la parole et de l'acte ; *elle* a donc bien des charmes aux yeux de M. Delors. Trop, peut-être. Transposée dans la diplomatie, cette méthode a néanmoins montré, le week-end dernier, à Bruxelles, son efficacité lorsqu'elle est pratiquée par un spécialiste.

Son succès dans la négociation européenne vaut à M. Delors un accroissement de ses compétences et de ses prérogatives. Numéro deux du gouvernement, derrière M. Pierre Mauroy ; ajoutant la charge du budget à celles de l'écono*mie et des finances*, M. Delors devient ainsi le premier violon de l'orchestre. Virtuose de la fausse note *contrôlée, il lui revient, désormais,* de donner le « la ».

PATRICK JARREAU.

M. Laurent Fabius : l'élève est devenu conseiller

Promu, encore. Mais M. Laurent Fabius, nouveau ministre de l'industrie et de la recherche, quitte aujourd'hui les eaux calmes de la politique. Cet éternel « premier de la classe », constamment protégé – mais aussi écouté – par M. François Mitterrand, va devoir affronter des réalités économiques face auxquelles il devra faire la preuve d'autres qualités qu'une étonnante facilité à maîtriser, sur le plan théorique, les dossiers les plus ardus.

M. Fabius passe de la théorie à la pratique, de l'exercice de style dans *lequel, au Parlement, il excelle* au rôle de thérapeute et de pompier : l'état de l'industrie française reste préoccupant et les industriels français victimes dernièrement d'une maladie endémique, le doute. Comme son prédécesseur, M. Jean-Pierre Chevènement, il aura pour tâche de dynamiser le secteur nationalisé et – plus que son prédécesseur – il devra se montrer un interlocuteur attentif pour le secteur privé. Partisan de la rigueur – comme *« méthode permanente »*, – M. Fabius est convaincu qu'il faut *« faire passer le développement économique avant le préjugé idéologique »*. Le propos, si agaçant qu'il soit pour certains membres du parti socialiste, peut contribuer à résorber la crise de confiance qui existe entre les patrons et la gauche.

« Cet homme a du talent, d'autres n'ont que des talents ». Le propos, cette fois, est de M. François Mitterrand. Il suffit à montrer en quelle estime le président de la République tient celui qui devint, deux ans après son entrée au P.S., en 1974, le chef de cabinet du premier secrétaire. M. Fabius ? Un parcours sans faute sur un itinéraire balisé. Progressivement, M. Mitterrand lui a fait franchir les étapes d'une sorte de métamorphose : l'élève est devenu conseiller. Choyé, donc, parce que faisant partie du cercle restreint des fidèles, voire des « mitterrandistes » inconditionnels. En avril 1979, lors du congrès de Metz du *P.S., M. Fabius participera active*ment à la contre-offensive contre les « rocardiens ».

« Brillant », *« doué »*, *« intelligent »*... M. Fabius a, depuis longtemps, été habitué à recevoir des éloges, tout simplement parce qu'il a pris l'habitude de la réussite. Normalien, agrégé de lettres, énarque, le député de la Seine-Maritime a su, en devenant ministre du budget à trente-quatre ans, raison garder. C'est aussi ce qui explique sa promotion. Fidèle mais également prudent, et tacticien. Au cours de son passage Rue de Rivoli, l'ancien porte-parole du parti socialiste a eu la sagesse d'adopter un « profil bas », au moment où d'autres, en multipliant les déclarations et les « petites phrases », prenaient le risque de déplaire au chef de l'Etat.

Au Parlement, M. Fabius a réussi à instaurer un relatif dialogue avec l'opposition. M. Marette, porte-parole du groupe R.P.R., lors des discussions budgétaires, ne cache pas l'admiration qu'il éprouve pour *l'ancien ministre du budget*. Paradoxalement, M. Fabius a rencontré presque plus de difficultés avec les *députés de la majorité présidentielle* soucieux de traduire rapidement dans les faits un engagement important de la gauche, la réforme fiscale. Celle-ci, que M. Fabius voulait *« tranquille »*, reste en chantier. C'est sur ce dossier, à l'occasion de la discussion de l'impôt sur les grandes fortunes, que, publiquement, l'élève a dû se plier aux directives du maître. Au fil du débat parlementaire, l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes a été réduite. Parce que M. Mitterrand en a émis – tardivement – le souhait, les œuvres d'art ont été exonérées, obligeant le ministre du budget à une volte-face.

Ministre de l'industrie et de la recherche, M. Fabius reste sous la protection du chef de l'État. S'il sort victorieux de cette nouvelle mise à l'épreuve, il pourra croire davantage à sa sereine, et légitime, ambition.

LAURENT ZECCHINI.

M. Max Gallo : de l'enseignement à la politique en passant par la littérature

En entrant à l'Assemblée nationale, porté par la « vague rose » du *printemps 1981, M. Max Gallo* n'était pas tout à fait un enseignant devenu député socialiste parmi d'autres. *Pourtant, par bien des côtés, il* aurait pu être le symbole de ces nouveaux « élus du peuple ».

Fils d'un employé de banque, M. Gallo, né le 7 janvier 1932, à Nice, est devenu maître-assistant à la faculté des lettres de Nice, après une agrégation d'histoire et un doctorat ès lettres ; il n'a adhéré au parti socialiste qu'après l'insuccès de M. Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1974. Mais auparavant il avait milité un temps à l'Union des étudiants communistes, et, plus longuement, au Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN)... Un parcours presque classique, mais qui n'explique pourtant pas la nomination de M. Gallo comme porte-parole du gouvernement.

Car c'est avant tout un homme de lettres, un de ceux que l'on a surnommés les « intellocrates », qui a été chargé d'expliquer la politique gouvernementale. D'abord historien, fasciné par l'histoire contemporaine, il publie, en 1964, une étude sur *l'Italie de Mussolini*, puis il se consacre à *l'Affaire d'Éthiopie*, à Robespierre, à l'Espagne franquiste, au début du nazisme, etc. Il bifurque assez vite vers le roman, en publiant, en 1972, *le Cortège des vainqueurs*, et surtout, en 1976, le début de sa trilogie *la Baie des anges*, dans laquelle, à travers la vie d'une famille d'immigrés italiens, il raconte l'histoire de Nice, sa ville.

Cet enfant du vieux Nice reste attaché à la cité de ses premiers pas. *S'il est « monté » à Paris pour faire* une carrière dans le journalisme (éditorialiste à *l'Express*, il en démissionna *le 13 mai 1981* après le renvoi de M. Olivier Todd, jugé trop à gauche par M. Jimmy Goldsmith, propriétaire de l'hebdomadaire) et l'édition (il dirige plusieurs collections aux Editions Laffont), c'est dans « sa » ville qu'il revient pour tenter une carrière politique.

Imposé par Paris aux socialistes niçois, sa notoriété lui donnait quelques espoirs de devancer le candidat communiste dans une circonscription, la première des Alpes-Maritimes, dont le député sortant était M. Charles Ehrmann (app. U.D.F), mais qui avait longtemps élu M. Virgile Barel, une des grandes figures du parti communiste, et qui, depuis le 26 avril, n'avait donné qu'une faible avance à *M. Mitterrand sur M. Marchais*. Espoir confirmé : le 21 juin 1981, M. Max Gallo était élu député.

Fort discret à l'Assemblée nationale – où il n'est intervenu que sur le prix du livre, – le nouvel élu se consacre essentiellement à sa ville. Mais sa tentative de publication d'un hebdomadaire local dura moins de trois mois, et aux élections municipales il échoue dans sa tentative de déstabiliser M. Médecin. Le Niçois pouvait « remonter » à Paris, l'enseignant et l'homme de lettres mettre ses dons de pédagogue au service du gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

M. Michel Rocard : la citrouille et le carrosse

M. Michel Rocard a-t-il cédé un carrosse en échange d'une citrouille ? La nomination de celui qui fut ministre d'Etat, ministre du plan, dans les deux premiers gouvernements de M. Mauroy, au poste de ministre de l'agriculture peut donner cette impression, qui, aussitôt, mérite d'être nuancée.

En mai 1981, le ministère du plan n'était pas vraiment considéré comme un cadeau. M. Rocard, disait-on, y serait enfermé dans des fonctions quasi honorifiques et réduit au silence, d'autant que l'action conduite d'entrée par la gauche démentait, pour l'essentiel, les thèses qu'il avait défendues : nationalisations massives, relance par la consommation, volontarisme de la croissance. Pourtant, la citrouille s'est transformée peu à peu en carrosse. La deuxième phase du changement, celle de la rigueur, a paru donner raison à M. Rocard, qui ne manquait pas une occasion de s'en féliciter, malgré l'incident qui l'a opposé à M. Pierre Mauroy, lorsqu'il lui a fallu repeindre en rose le document préparatoire du IXᵉ Plan. Le ministre d'Etat professait que *« deux et deux font quatre »* : il n'a pas été démenti par les faits.

Sa charge, le plan, lui permettait d'exercer ses talents de *« météorologiste »*, de dire le temps qu'il fera demain. Ainsi M. Rocard a-t-il, à plusieurs reprises, vendu la mèche en faisant remarquer, au mois de septembre dernier, que le blocage des prix et des revenus est susceptibles d' *« effets anti-économiques »* ; au mois de février, que la baisse du prix de l'essence n'est pas forcément bonne pour l'économie française et qu'il voyait mal comment le pouvoir d'achat moyen des Français ne diminuerait pas en 1983.

Après une longue période de morosité – M. Rocard avait le sentiment d'être incompris, – il paraissait même s'amuser de l'évolution générale de ses collègues vers ses thèses sur la *« mutation »* du monde. A l'inverse de M. Jean-Pierre Chevènement, M. Rocard, que l'on a souvent dit partant, n'avait plus aucune raison de quitter le gouvernement. Ses relations avec *M. François Mitterrand se sont amé*liorées. Ses idées font leur chemin.

Une citrouille, le ministère de l'agriculture ? Ce n'est pas si sûr. Certes, l'entourage du premier ministre était tenté depuis longtemps de priver M. Rocard d'une tribune – le ministère du plan – sur laquelle il commençait à se sentir un peu trop à l'aise. Un ministère technique, disait-on, l'obligerait à affronter les difficultés de la gestion quotidienne et donc de l'impopularité. De ce point de vue, l'agriculture n'est pas mal choisie.

Pour M. Rocard, l'agriculture, ce n'est pas si mal non plus. Homme de dossier mais aussi de contact, il a une bonne occasion de faire ses preuves sur le terrain et de transformer, une nouvelle fois, la citrouille en carrosse.

J.-Y. L.



Une soirée « rétro » à l'Élysée

Constituer un nouveau gouvernement, *cela donne du mal*. M. Mauroy, premier ministre ter, *en sait quelque chose*. Sa journée fut longue, mardi 22 mars. Qu'on en juge !

Début de l'après-midi : le premier ministre est toujours le chef d'orchestre d'une éqipe qui comprend des ministres d'État, dont *M. Chevènement en bonne place*. Sur l'aéroport de Villacoublay, M. Mauroy accueille le président de la République, de retour de Bruxelles. Ils ont beaucoup à se dire. La conversation se poursuit dans la voiture présidentielle *jusqu'à l'Élysée*.

Dix-huit heures, nouveau *rendez-vous*. Voilà M. Mauroy dans la cour d'honneur de l'Élysée. Trente-cinq minutes plus tard, il ressort du palais, souriant, apparemment décontracté.

« Pas de déclaration à faire ? (On hésite à ajouter : *« Monsieur le premier ministre. »)*

– *« Non. »*

Les *cameramen se bousculent*. Les agents du protocole et de la sécurité font la chaîne. Le photographes sont juchés sur des échelles et autres tabourets.

Enflent alors les rumeurs et contre-rumeurs, les mini-bobards et les gros ragots. Mais, peu avant 19 heures, M. Michel Vauzelle, *porte-parole de l'Élysée*, coupe court à cette énième phase d'effervescence. Il confirme : M. Mauroy est reconduit. En bonne logique, c'est bon pour les télévisions ! Nos confrères se préparent à un « direct » *sur le perron de l'Élysée* dans leurs journaux de 20 *heures*. C'est une erreur. L'Élysée et Matignon n'ont que faire, pour l'instant, du *« 20 heures de la télé »*.

Mme Mitterrand, qui a fait une apparition vers 18 h 30, est repartie assister à la première du film *Gandhi. Le président de la* République, plus occupé, a quitté *le palais pour aller se restaurer*. M. Mauroy, lui, n'a sans doute pas jeûné. Mais une chose est sûre, à 20 heures il est en pleine discussion avec MM. Marchais et Fiterman. Avec sa reconduction, c'est même la « grosse » information *de ce fameux « 20 heures de la télé »*. Il y a comme une ambiance de IVe République à l'Élysée et à Matignon, mais sans crise parlementaire.

Une heure passe. Rien. Les journalistes ont froid et faim. *On* leur promet des cafés. Le général *Jean Saulnier, chef de l'état*-major particulier de M. Mitterrand, quitte le palais. Puis, M. Jacques Attali, conseiller spécial. M. François de Grossouvre, chargé de mission et homme de confiance, reste pour sa part et serre *quelques mains dans* le hall.

Dans les ministères, c'est *aussi la veillée. Aux finances*, le directeur de cabinet continue de travailler et attend. A l'intérieur, *« on ne sait rien »*. Ailleurs, on s'est volatilisé. Plus personne à la chancellerie, au Quai d'Orsay... Et, au ministère de la santé, *M. Jack Ralite vient* de partir, après avoir, dit la rumeur, *téléphoné à une chaîne* de télévision pour se plaindre d'un reportage sur les grèves des étudiants et des médecins hospitaliers.

A 23 h 45...

Quand l'entretien entre MM. Mauroy, Marchais et Fiterman prend fin, commence une nouvelle réunion du bureau politique du parti communiste. Le troisième gouvernement Mauroy naîtra-t-il cette nuit ? Allez savoir ! Lorsque le premier ministre arrive à 22 heures 33 à l'Elysée, il *répond : « Je ne peux pas vous donner d'heure. »* C'est délicieux, c'est rétro, cette attente un rien surréaliste. A 23 h 25 Mme Mitterrand repasse à l'Elysée. A 23 h 30, la réunion du bureau politique du P.C.F. se clôt aussi. *La projection de Gandhi a* pris fin.

Alors les caméras s'agitent à nouveau. Le gouvernement sera-t-il annoncé en direct dans les journaux de la soirée ? Deuxième erreur. L'Elysée et Matignon n'ont décidément que faire des médias, de l'heure de bouclage des quotidiens régionaux et nationaux. Ils travaillent pour l'his*toire. La composition du gouver*nement (première partie) sera rendu publique sur le perron de l'Elysée, à 23 heures 45, alors que les petits écrans grésillent et pétillent dans le néant. Dans l'émotion ambiante, M. Jean-Louis Bianco, *secrétaire général* de l'Elysée, lit : *« Sur proposition du premier ministre, le président de la République a nommé : Premier ministre, Pierre Mauroy (...). »* Et l'on se dit que M. Mauroy en prend bien à son aise de pouvoir ainsi se nommer lui-même...

Justement, cet homme que l'on présume heureux apparaît. Il est minuit. *Une petite meute de* photographes et de journalistes *l'entoure*, manquant l'aspirer dans un modeste cyclone. Questionné sur la formation du gouvernement, deuxième partie, il indique que cela se fera *« dans les jours qui viennent ». Le Monde* lui demande s'il s'agit d'un gouvernement de combat. *« Oui, je crois »*, répond M. Mauroy. Et, *détournant* la question de son sens interrogatif, il en fait une affirmation, sourire aux lèvres, l'œil amusé : *« Vous vous en êtes aperçu... »*

LAURENT GREILSAMER.

Le film de dix jours d'attente

Depuis le 13 mars à 20 heures – et l'annonce des principaux *résultats* du deuxième tour des élections municipales, – la France politique – et journalistique – s'ébroue dans un film où « ralentis » et « accélérés » se succèdent.

- LUNDI 14 MARS. – M. Pierre *Mauroy se rend à l'Elysée pour s'entretenir* avec le président de la République. Bien entendu, il s'agit d'analyser les résultats électoraux, mais déjà il apparaît qu'un remaniement *ministériel est* à l'ordre du jour et que l'équipe gouvernementale devra être resserrée. Le maintien du premier ministre à son poste paraît l'hypothèse la plus vraisemblable, mais *des rumeurs* contraires commencent déjà à circuler.
- MARDI 15 MARS. – Alertée par les milieux dits « bien informés » de l'Elysée, la presse est persuadée que le remaniement *est* pour ce jour. Dans la cour du palais présidentiel, les journalistes accourus en nombre, supputent, échafaudent, attendent... en vain. En fin d'après-midi, M. Michel Vauzelle annonce qu'il n'y a *« aucun lien dans les institutions républicaines entre un scrutin local et un changement ou un remaniement du gouvernement » ;* et il ajoute que M. François *Mitterrand s'adressera* aux Français le 23 mars à la télévision.
- MERCREDI 16 MARS. – Conseil des ministres comme si de rien n'était ; ce sera pourtant le dernier du gouvernement Mauroy « 2 ». Tout juste si chacun *remarque un* désaccord entre M. Chevènement, qui affirme que le remaniement a été évoqué, et M. Attali, qui rappelle qu'il est seul habilité à rendre compte des travaux du conseil.
- JEUDI 17 MARS. – Le jeu se calme. Il apparaît que *le nouveau* gouvernement ne sera constitué *qu'après le règlement* du dossier monétaire.
- VENDREDI 18 MARS. – M. Jacques Delors intervient au journal de 20 heures d'Antenne 2 pour *« dédramatiser »* les réajustements monétaires, mais aussi pour reconnaître qu'*« une dévaluation peut être l'échec d'un homme »*.
- SAMEDI 19 MARS. – Les scènes principales se jouent à Bruxelles, où experts monétaires et ministres des finances européens essayent de se mettre d'accord sur le réajustement monétaire. *M. Delors tient encore* la vedette.
- DIMANCHE 20 MARS. – Nou*velle journée folle. A Bruxelles*, le ministre français de l'économie annonce que *« des choses importantes vont se passer à Paris dans l'après-midi »*. Chacun croit comprendre qu'il *s'agit du remaniement attendu ;* nombreux sont ceux qui pensent que le locataire de la rue de Rivoli pourrait passer à Matignon. Les journalistes font à nouveau le pied de grue devant *l'Élysée*, mais, *cette fois*, même la cour leur est interdite. En fin d'après-midi, nouvelle déclaration de M. Vauzelle : ce n'est pas encore pour ce soir.
- LUNDI 21 MARS. – *Toujours* Bruxelles : les ministres approuvent le réajustement monétaire le matin ; l'après-midi, les chefs d'Etat et de gouvernement discutent sans rien décider.
- MARDI 22 MARS. – Le sommet s'achève à Bruxelles. Retour à Paris. A 10 heures, M. Delors est reçu par le premier ministre pour lui rendre compte des résultats de Bruxelles. A 14 heures, M. Mauroy va accueillir M. Mitterrand à *Villacoublay et* s'enferme avec lui une demi-heure à l'Elysée. De retour à Matignon, il annule ses rendez-vous de l'après-midi avec le président du Sénat allemand et le premier ministre de Guinée-Bissau. A 18 heures, le premier ministre *retourne* à l'Elysée ; il s'entretient pendant trente-cinq minutes avec le chef de l'Etat, et à 18 h 55 M. Vauzelle annonce que la démission du gouvernement a été acceptée et que le président de la République a chargé M. Mauroy de former *une nouvelle équipe*.

A 20 heures, le premier ministre, *confirmé, reçoit pendant* près d'une heure MM. Marchais et Fiterman. A leur retour place du colonel Fabien, les deux dirigeants du P.C. réunissent le bureau politique de leur parti, qui avait déjà siégé le matin. La séance ne sera levée qu'une fois le *nouveau gouvernement officiellement* constitué.

A 22 heures, M. Mitterrand, qui s'était absenté pour le dîner regagne l'Elysée. A 22 h 33, M. Mauroy le rejoint : à 23 h 50, M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, lit la composition du nouveau ministère. A minuit, *le premier ministre quitte le* palais de l'Elysée, le « troisième gouvernement Mauroy » peut se mettre au travail.

Le P.C.F. a tenu à reproduire la procédure du 23 juin 1981

Le parti communiste a tenu à marquer, mardi 22 mars, qu'il est *« partie prenante à part entière de la majorité et du gouvernement »*, selon la déclaration faite par M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, sur R.T.L., en fin d'après-midi. C'était avant l'annonce, par l'Elysée, de la démission du gouvernement et de la renomination de M. Pierre Mauroy comme premier *ministre*.

Peu avant que ces décisions fus*sent rendues officielles*, M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports du gouvernement encore en fonction, démentait une dépêche de l'Agence centrale de presse, selon laquelle M. Mauroy lui aurait communiqué ses propositions quant à la *représentation* du P.C.F. dans le futur gouvernement.

Faisant allusion à l'entretien qu'il avait eu le 17 mars avec le premier *ministre* (*le Monde* du 19 mars), M. Fiterman déclarait : *« Il est bien évident que, s'il s'était agi d'un entretien avec le parti communiste, portant, comme il se doit, sur les conditions de sa participation à un gouvenement remanié, le secrétaire général du parti aurait été présent. »*

M. Mauroy ayant été chargé officiellement par le président de la République de lui proposer une nouvelle équipe gouvernementale, l'entretien avec le secrétaire général du P.C.F., que la déclaration de M. Fiterman laissait prévoir, avait lieu au début de *la soirée à l'hôtel* Matignon.

Le bureau politique du P.C.F., réunis place du Colonel-Fabien, a reçu ensuite, *transmises* par MM. Fiterman et Georges Marchais, les propositions du *premier* ministre. Celui-ci a attendu ? des communistes pour se rendre à l'Élysée, tandis que le bureau politique restait réuni afin de délibérer des modifications éventuelles que M. François Mitterrand apporterait aux propositions de M. Mauroy. Cette éventualité ne s'est pas produite.

La formation du deuxième gouvernement Mauroy, le 23 juin 1981, avait suivi la même procédure, à ceci près que la réunion du bureau politique avait nécessité la suspension de celle du comité central, également convoqué, ce juin-là, pour se prononcer sur le *principe* de la participation gouvernementale.

La rigueur en souplesse

(Suite de la première page.)

Sous la houlette de M. Mauroy, deux hommes-clés, MM. Delors et Bérégovoy voient leurs pouvoirs renforcés, leurs compétences étendues et leur préséance bien marquée, puisqu'ils viennent en deuxième et troisième position dans le gouvernement après le premier ministre.

M. Jacques Delors, tout d'abord, apparaît comme le grand triomphateur du réaménagement. Son langage *« musclé »* à Bruxelles, à double usage, extérieur et intérieur, et sa pédagogie insistante, parfois élémentaire mais fort efficace et, surtout, très directe, a bien impressionné. En Allemagne, on ne lui tient pas rigueur de ses propos préliminaires sur l'*« arrogance »* de la R.F.A. Outre-Rhin, on peut avoir des mots durs si on est un bon technicien et un partenaire coriace : nos voisins si *« raisonnables »* ne se privent pas, dans leurs discussions, d'échanger des arguments vigoureux, et, à cet égard, ils prêtent même à M. Delors un peu de tempérament *« germanique »*. Même en Grande-Bretagne, pays peu suspect de tendresse vis-à-vis de la France, notre confrère le *Financial Times* lui rendait, mardi, un hommage appuyé, le présentant comme *« un vainqueur »* (victor) dans un compromis *monétaire de nature* à laisser le *« prestige socialiste intact »*.

En France, M. Jacques Delors, qui, dès le début, avait regretté de lui voir échapper le budget au bénéfice de M. Fabius, marque un point capital en le récupérant, et en gagnant ainsi la maîtrise complète du domaine économique et financier. Quant à M. Fabius, il sera chargé de *« resserrer les écrous »* dans les entreprises nationalisées, dont le financement pose des problèmes de plus *en plus inquiétants* et laissés pour partie en suspens par M. Chevènement. Par ailleurs, la disparition du ministère du Plan, dont les attributions seront probablement rattachées aux services du premier ministre, marque le souci de donner la priorité aux problèmes immédiats.

L'extension des pouvoirs accordés à M. Pierre Bérégovoy *constitue une* autre illustration de la volonté présidentielle d'exercer la *rigueur* avec souplesse. A la différence de Mme Nicole Questiaux, qui refusait d'être le ministre des comptes, M. Bérégovoy, en prenant ses fonctions de ministre des affaires sociales en février 1982 avait déclaré aussitôt au *Monde* qu'il fallait savoir compter mais respecter et même confirmer la solidarité. Très vite ce *nouveau ministre s'est imposé* comme un gestionnaire qui accepte de calculer et admet la nécessité de procéder à des économies. Il s'est révélé aussi, homme de dialogue et habile tacticien. Multipliant les réunions de concertation avec les partenaires sociaux, profitant des suspensions de séances pour consulter séparément les uns et les autres, sachant taper sur l'épaule d'un négociateur et tenir une discussion peu protocolaire, M. Bérégovoy est un diplomate non pas de salon *mais* de terrain, qui sait écouter, plisser les yeux et suspendre une réponse à une question trop délicate avant de proposer un compromis qui appaise les opposants et les amène à signer, selon les cas un accord ou *« un relevé de conclusions »*.

Toutes ces indications montrent clairement que l'avertissement, sinon des élections municipales, du moins du « psychodrame » de Bruxelles, a été entendu : il faut redresser la balance commerciale, diminuer les déficits sociaux, freiner encore l'inflation et, *si possible*, redonner confiance aux entreprises, *surtout les P.M.E.*, le *tout sans* soulever la réaction violente des syndicats *ni* la défiance du patronat. Vaste programme !

Il n'en reste pas moins que certaines ambiguïtés demeurent. Dans le passé, *on a pu reprocher* à M. Delors d'avoir sous-estimé le déficit commercial de 1982, une attitude parfois équivoque, et même d'avoir avalé des couleuvres, comme le lui a reproché M. Barre, par exemple, lorsqu'il dut accepter de différer la baisse des taux d'intérêt. *Saura-t-il* et pourra-t-il cette fois, mettre en accord ses *convictions* et *son action* ?

Tout va dépendre de M. Mauroy, qui pour le compte de MM. Delors et Bérégovoy, devra assumer la responsabilité politique de faire entériner à la majorité le nouveau programme de *rigueur*.

FRANÇOIS RENARD.

M. CHIRAC : ma vocation n'est pas de gêner le gouvernement

Invité, mardi 22 mars, de l'Association de la presse anglo-américaine à Paris, M. Jacques Chirac n'a pas caché qu'il aurait préféré intervenir au lendemain de l'allocution de M. François Mitterrand, mercredi soir. *« Ma vocation*, a-t-il dit, *n'est pas de gêner le gouvernement mais de critiquer des orientations (...)*.

En dépit de cette volonté de garder une certaine réserve, le maire de Paris a noté qu'une *« dévaluation sanctionne une situation où l'inflation en termes réels n'est pas maitrisée »*. Selon le président du R.P.R., il y a deux logiques, celle qui consiste à augmenter les dépenses publiques, à accroître les prélèvements obligatoires et l'intervention de l'État, et celle qui consiste à limiter les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires pour parvenir à une amélioration de la situation économique. *« Inutile de dire que je souscris à cette deuxième logique »*, a précisé M. Chirac.

Il a rappelé qu'il était partisan d'un mandat présidentiel de cinq ans. Il a indiqué qu'il approuvait *« sur le fond l'attitude du chef de l'État »*, s'agissant de la défense de l'Europe et des euromissiles.

L'OPPOSITION DÉNONCE LE MAINTIEN DU « PREMIER MINISTRE DE L'ÉCHEC »

Les réactions au sein de l'opposition s'orchestrent toutes autour du même thème : la critique du maintien à la tête du gouvernement de M. Mauroy qualifié par M. Claude Labbé de *« premier ministre de l'échec »*. Le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale souligne que cette décision de M. Mitterrand *« confirme une attitude méprisante à l'égard d'une moitié de la France qui ne semble pas compter pour lui »*.

Cette même décision est jugée *« doublement inquiétante »* par M. Pierre Méhaignerie. Le président du C.D.S. précise que le président de la République *« prend le risque de ne pas rétablir la confiance nationale et internationale si nécessaire »* en reconduisant dans ses fonctions *« le responsable d'un échec politique sanctionné par les électeurs les 6 et 13 mars et d'un échec économique sanctionné par trois dévaluations »*. Il se demande si *« la pression du parti communiste et les luttes de tendances au sein du parti socialiste n'entraînent pas pour le président de la République l'impossibilité ou l'incapacité de choisir »*.

Les précédents gouvernements de M. Pierre Mauroy

- *Le premier gouvernement a été formé* le 22 mai 1981. – Il comprend quarante-trois membres, dont six femmes : cinq ministres d'État, vingt-cinq ministres et ministres délégués et douze secrétaires d'État. Il se compose de trente-neuf membres du parti socialiste, trois représentants du Mouvement des radicaux de gauche et un du Mouvement des démocrates. Il se distingue par la création de trois ministères : la solidarité nationale, le temps libre et la mer.
- *Le deuxième gouvernement* a été formé le 23 juin 1981, après la démission de M. Pierre Mauroy consécutive aux élections législatives de juin. – Il comprend quarante-quatre membres : cinq ministres d'État, vingt-neuf ministres et ministres délégués et neuf secrétaires d'État. Quatre ministres communistes font leur entrée dans ce gouvernement qui compte trente-sept socialistes, deux radicaux de gauche et un représentant du Mouvement des démocrates.

Ce deuxième gouvernement a été remanié trois fois :

– Le 29 juin 1982 : deux grands ministères sont créés, celui des affaires sociales, confié à M. Bérégovoy, et celui de la recherche et de l'industrie, attribué à M. Jean-Pierre Chevènement. Mme N. Questiaux (solidarité nationale) et M. Dreyfus (industrie) quittent le gouvernement ;

– Le 17 août 1982 : M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé des personnes âgées, est nommé secrétaire d'État à la sécurité publique ;

– Le 8 décembre 1982 : M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, quitte le gouvernement. Il est remplacé par M. Christian Nucci. *M. Daniel* Benoist est nommé secrétaire d'État aux personnes âgées.

Continuité

(Suite de la première page.)

L'une et l'autre rendent plus difficile la prestation télévisée de M. Mitterrand. Plus l'attente est exigeante, plus le risque de décevoir est grand. Il s'agit, pour le chef de l'État, de tirer les leçons du « message » adressé par le pays les 6 et 13 mars. Il a commencé de le faire, mardi, en demandant à *M.* Mauroy de former un nouveau gouverne*ment. Ce devait être : changeons* les hommes et les méthodes. A quelques exceptions près – l'une, constituée par le départ de M. Chevènement, est de taille, – seules les méthodes sont concernées. Le resserrement de l'équipe gouvernementale (qui passe de trente-quatre à quinze ministres de plein exercice) est censé permettre une plus grande cohérence et une meilleure coordination. La nomina*tion d'un porte-parole du* gouvernement, devrait pallier les défauts d'explication de la *politique* gouvernementale, relevés par le chef de l'Etat lui-même.

Au-delà de la correction de ces défauts, importants, certes, mais non décisifs, M. Mitterrand a fait *prévaloir le choix de la continuité*. Cette solution revêt plusieurs avantages : elle a aussi le mérite de la logique.

Les avantages tiennent au calendrier. Le compte à rebours qui nous sépare des élections législatives de mars 1986 est commencé. M. Mit*terrand a choisi, plutôt que d'user* par avance un nouveau premier ministre, de confier à M. Mauroy le soin d'assumer encore l'impopularité prévisible de certaines mesures économiques et sociales.

Dur métier que celui de premier ministre, peut penser M. Mauroy, qui est également privé de la possibilité de s'investir davantage dans le débat interne au P.S., en vue de son prochain congrès ; or celui-ci conditionne largement l'avenir politique *du maire de Lille*.

A compter du moment où – dans *le débat qui a agité le* gouvernement sur la politique économique et sociale – les partisans du maintien dans le S.M.E. l'ont emporté, il était logique qu'ils assument eux-mêmes les conséquences de ce maintien. Dans cette affaire, on a sans doute oublié un peu vite que M. Mauroy lui-même avait, dès le 14 mars, engagé *la discussion* avec M. Mitterrand. Pour écarter l'interprétation – qui eût été pour lui suicidaire – d'un conflit entre le président et le premier ministre, sur ce sujet, M. Mauroy s'est mis en retrait. Mais il porte, au moins autant que M. Delors, la responsabilité du choix fait par M. Mitterrand et du compromis passé avec la R.F.A. A certains égards, il est possible de rapprocher les dix jours d'attente que nous venons de vivre de ces journées de l'été 1982, où MM. Mitterrand et Mauroy avaient discuté ferme de l'opportunité de la politique de rigueur.

C'est la continuité de celle-ci qui a prévalu. Essentiellement parce que M. Mauroy est l'homme qui a su, sans trop de dégâts électoraux, assurer cette continuité entre l'état de grâce et l'état de rigueur. On retrouve là une leçon essentielle du scrutin municipal : c'est l'électorat populaire qui s'est montré réticent, c'est donc cet électorat qu'il faut rassurer (à charge pour M. Delors, de rassurer, à son tour, non seulement les milieux financiers internationaux, *mais aussi* les *« généraux et* les colonels » de la société française, *bref les cadres*).

La défection d'une partie des cou*ches populaires n'était* pas telle qu'elle ait incité le parti communiste à revenir sur ses engagements à l'égard de M. Mauroy. Ce dernier dispose donc, à cet égard, d'un atout qui s'était déjà révélé décisif à plusieurs reprises.

On touche là un problème de fond, et de portée *historique*. Ce *qui* s'est passé constitue, sans doute, un *avertissement pour la gauche ; mais* aussi un échec pour la droite. Celle-ci n'a *pu* mettre la gauche devant la manifestation du désaveu massif qu'elle espérait. C'est du moins ainsi que M. Mitterrand l'a compris. Ni le choix du premier ministre ni la composition du gouvernement, ne laissent prévoir le « retournement » réclamé par l'opposition : ni radicalisation ni recentrage. Aucun de ces deux scénarios, chers à M. Peyrefitte, ne paraît se concrétiser.

L'opposition pensait sans doute – et l'expérience historique l'y autorisait – que le cap des deux ans serait fatal sinon au pouvoir de la gauche, que protègent les institutions, du moins à ses choix fondamentaux. Or la gauche s'efforce de surmonter, avec le même dispositif politique (le poids *relatif* des communistes au gouvernement ne varie pas) les *effets économiques et politiques* des transformations qu'elle a accomplies. Au fond, il s'agit pour M. Mauroy de convertir une famille politique, traditionnellement vouée à l'expression de revendications et d'aspirations sociales, à la gestion de la crise. Cela ne va pas, et n'ira pas sans difficulté, comme en témoigne le départ de M. Jean-Pierre Chevènement. L'ancien ministre d'État n'est pas le seul à penser que le choix fait par le chef de l'État d'un *axe Mauroy-Delors* n'est *pas le bon*. Il a expliqué que son refus d'accepter un autre poste (*il s'agissait de* l'urbanisme et du logement) *« concrétise des désaccords autant sur les méthodes que sur la conception de l'action gouvernementale »*. Ses amis considèrent même que la politique qui découle du choix de M. Mitterrand est vouée à l'échec économique, désoriente la base sociale de la gauche et prépare l'éclatement de l'union.

Les départs de MM. Chevènement et Jobert traduisent aussi le fait que le parti européen adopté par le gouvernement l'a emporté sur des réflexes privilégiant davantage l'indépendance nationale. Il sera difficile à M. Mitterrand de masquer que cette indépendance est pour l'heure amoindrie et que l'on n'aperçoit guère après le sommet de Bruxelles *les* contreparties que la France pourrait retirer de son ancrage européen. *Il* est donc vraisemblable qu'il demandera aux *Français* de redoubler d'efforts afin que l'on puisse retrouver une liberté *d'action plus large*. Cet appel à l'effort suppose que le gouvernement *se montre plus* soucieux qu'il ne l'a été dans le passé de préserver, ou d'améliorer, les conditions du monde du travail. Mais, là encore, rigueur oblige, la *« ligne de crête »*, comme dirait M. Mauroy, est des plus étroites.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

MINISTÉRIEL

LE BILAN ÉCONOMIQUE DU DEUXIÈME GOUVERNEMENT DE M. MAUROY

De grandes ambitions qui ont buté sur une crise financière

Les socialistes, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, assuraient qu'il était possible de combattre le chômage notamment par une croissance économique plus forte que relancerait une consommation accrue des familles. Aussi, peu après son installation à Matignon, le gouvernement de M. Mauroy prit-il diverses mesures pour relancer la demande des ménages : prestations vieillesse, famille, logement, handicapés, hausse du SMIC. L'action ainsi engagée fut importante puisqu'elle porta sur environ 1 % du produit national, soit 35 milliards de francs. Ceux-ci allèrent aux ménages, l'Etat et les entreprises finançant ce transfert au prix d'un déficit accru pour le premier (81 milliards de francs en 1981 après 30,3 milliards de francs en 1980), de comptes médiocres pour les secondes dont les bénéfices et l'auto-financement baissèrent. A titre de comparaison, la relance Chirac de 1975 avait porté sur 2,5 % du produit national.

L'hypothèse qui sous-tendait la stratégie de l'équipe Mauroy était que la croissance retrouvée fournirait, *après les efforts fiscaux demandés* en 1981 aux titulaires de revenus élevés, les moyens de financer spontanément une politique sociale et budgétaire généreuse, critiquable sur certains points (fallait-il créer cent cinquante mille emplois de *fonctionnaires ?) mais, somme* toute, sans véritables excès.

La dévaluation du franc par rapport au deutschemark en octobre 1981 rappela pourtant les limites de toute action de relance en France. C'est à partir de cette date que, progressivement, M. Mauroy commença – sous la pression de M. Delors tenu à l'écart pendant de longs mois – à donner de plus en plus d'importance aux problèmes de financement et d'équilibre, notamment en matière budgétaire et sociale.

Le blocage de 15 milliards de francs de crédits budgétaires annoncé *en octobre 1981 sous la pression* d'un gouvernement allemand venu en aide à notre monnaie, eut surtout pour but d'accréditer l'idée d'une gestion rigoureuse auprès des milieux financiers internationaux. Les choix faits en matière de financement de la Sécurité sociale furent également modifiés. Le plan du ministre de la solidarité – de l'époque – Mme Questiaux, proposé en septembre 1981, fut significatif à cet égard, prévoyant le rétablissement très impopulaire de la majoration *d'un point des cotisations* d'assurance-maladie des salariés *(voir l'article de Jean-Pierre Dumont)*. Une certaine rigueur fut donc prise en compte aussi bien en matière budgétaire qu'en matière de dépenses sociales. Elle se traduisit, en *1981*, par des prélèvements fiscaux et sociaux importants destinés à couvrir une partie des dépenses nouvelles engagées. C'est dire qu'une forte redistribution fut opérée. La hausse des prix de détail continuant sur sa lancée, on comprend que le revenu disponible des ménages ait paradoxalement stagné au cours du second trimestre 1981, alors qu'il avait progressé au premier de 2,5 %.

A l'automne 1981 s'engageait au sein du gouvernement Mauroy un débat très vif, les partisans d'une politique de fortes dépenses (se réclamant des théories de Keynes) se *heurtant à ceux qui, comme* MM. Delors et Rocard, insistaient sur la nécessité de faire des économies. Le projet d'une hausse de la T.V.A. pour financer le déficit des comptes sociaux provoquait presque une rupture au sein du gouvernement. De même, la possibilité de financer d'importantes dépenses par des impôts prélevés sur les riches était remise en question, les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ayant atteint en France un niveau que M. Mitterrand *estimait ne pas devoir être dépassé.*

M. Mauroy décidait de contrôler strictement l'ampleur du déficit budgétaire de 1982 (*fixé à 95,5 milliards de francs*). Celui-ci ne dépasserait pas 3 % du P.N.B. en 1983, soit 118 milliards de francs. On a trop peu remarqué à l'époque que cet engagement solennel pris à la fin de 1982 impliquait presque déjà, à lui *seul, un changement* de la politique économique.

Absente au rendez-vous de la fin de 1981 et du début de 1982, la croissance économique n'avait pas apporté ce que M. Mauroy attendait d'elle : l'emploi, un nouveau dynamisme des entreprises (1), le financement des avancées sociales. Très vite, au contraire, étaient apparus des problèmes de financement aigu au travers de nombreux déficits : de l'Etat, de la Sécurité sociale, des régimes d'assurance-chômage, des comptes des entreprises publiques mais aussi des comptes extérieurs du pays.

Ce qui n'était encore qu'effervescence et tentation éclata brusquement en juin 1982 avec la deuxième dévaluation du franc par rapport au deutschemark, dévaluation dont l'urgence parut surprendre tout le monde, y compris M. Mitterrand. Non seulement les prix et les marges furent taxés mais les salaires furent bloqués, fait sans précédent depuis les années 1948-1950.

Au-delà de l'aspect formel des choses apparaissait leur signification. Le retour aux équilibres prenait *le pas sur le mouvement* ; *le financier* et le monétaire l'emportaient sur l'économique ; les objectifs à long terme s'effaçaient – au moins momentanément – devant les préoccupations du court terme. La France n'allait plus à contre-courant *mais alignait sa politique* conjoncturelle sur celle des grands pays industrialisés : priorité était donnée à la lutte contre l'inflation, à la stabilisation des déficits budgétaires, à la réduction du déficit social.

Le changement de cap

Ce *« changement du changement » avait des conséquences* considérables sur la stratégie mise en œuvre. La première était une ouverture très nette du pouvoir en direction des entreprises industrielles, une ouverture qui allait se confirmer et s'élargir au fil des mois. En juin *1982 était annoncé un allégement* de la taxe professionnelle. Suivaient les promesses renouvelées d'une stabilisation des charges des sociétés, l'idée d'un moratoire, la pratique de taux bonifiés, le report à juin 1985 du paiement de l'impôt sur l'outil de *travail*, l'annonce *d'un transfert du* financement des allocations familiales des entreprises sur les particuliers (salariés et non salariés), le vote dans le budget de 1983 de possibilités d'amortissements accélérés. Globalement, l'endettement des firmes françaises apparaissait en effet considérable et leur situation financière très mauvaise. Les entreprises *« ne pouvaient plus payer... »*

La deuxième conséquence du changement de stratégie gouvernementale fut la reconnaissance du fait que le salaire pouvait jouer un rôle dans l'inflation. Le blocage de quatre mois et demi imposé par *MM. Mauroy* et *Delors fut prolongé* par ce que le premier ministre appela joliment à l'époque *« un traitement de dix-huit mois »*. La nouvelle logique du pouvoir déroulait ses effets : en juillet 1982 recevant les syndicats, M. Mauroy leur demandait d'abandonner l'indexation des salaires sur les prix. C'était une innovation considérable, la France s'alignant là encore sur la pratique de nombreux autres autres pays.

A rapprocher les faits des décisions, la volonté de rigueur apparaissait évidente. Elle postulait à terme rapproché stagnation et probablement baisse du pouvoir d'achat si les *clauses de sauvegarde*, inscrites dans les accords conclus avec la fonction publique, E. D. F., S. N. C. F., R.A.T.P., ne font pas tache d'huile dans le privé et laissent au gouvernement une latitudepour décider ce qui peut être accordé en fonction des possibilités du moment. A l'inverse, apparaissait la volonté d'améliorer les résultats financiers des entreprises.

La troisième conséquence du changement de stratégie officielle était un net freinage des dépenses *publiques et sociales. Le budget de* l'Etat pour 1983 – préparé en 1982 – fut soumis à des coupes sévères. Des économies importantes – difficiles à réaliser – étaient décidées sur la Sécurité sociale puis sur les assurances-chômage, remettant en *cause certains acquis*. Les coupes atteignaient 25 milliards de francs. Même la politique de réduction de la durée du travail sur laquelle les socialistes fondent l'essentiel de leurs espoirs pour combattre le chômage et qui constitue le point le plus orginal de leur démarche était désormais conduite avec précaution.

Le début de l'année 1983 a été marqué par un malheureux cafouillage gouvernemental, M. Mauroy annulant la décision annoncée par M. Delors d'une baisse des taux d'intérêt sur les livrets A des caisses d'épargne. La lutte contre l'inflation s'effaçait devant les impératifs de la campagne pour les élections municipales... Mais, fin janvier, M. Maire mettait M. Mauroy dans un grand embarras en posant publiquement la question de savoir si un plan de rigueur renforcé n'était pas nécessaire. Le *« il n'est jamais bon que les responsables cachent la vérité »* du leader C.F.D.T. aura pesé d'un poids capital sur les premiers mois de 1983.

L'énorme *déficit du commerce* extérieur de la France (93 milliards de francs en 1982, 9,6 milliards de francs pour le seul mois de janvier 1983) et l'endettement extérieur qu'il a entraîné auront sanctionné une politique économique et sociale *trop coûteuse par rapport aux possibilités* du pays. La troisième dévaluation du franc par rapport au deutschemark – qui entraînera probablement un nouvel affaiblissement de notre monnaie par rapport au dollar – aura rappelé à M. Mauroy *qu'il n'est pas de bonne politique* sans de bonnes finances.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Dans le bâtiment, la baisse des mises en chantier de logements enregistrée en 1982 est sans précédent depuis 1974 : 343 000 contre 400 000 en 1981 (– 14,25 %), malgré un maintien de l'effort bubgétaire de l'Etat) où le recul atteint 37,4 %.

AGRICULTURE : les combats de Mme Cresson

Les quelque vingt-deux mois que Mme Cresson a passés au ministère de l'agriculture ont, comme pour *l'ensemble de l'action gouvernementale*, leurs zones de lumière et d'ombre.

Le revenu agricole n'est certes pas un indice qui mesure à lui seul la réussite gouvernementale, le ciel et la tenue des marchés y ont leur large part. En 1982, le revenu brut moyen par exploitation devrait être meilleur encore que ne le prévoyaient les estimations faites en novembre, avec *une hausse estimée à 7 % (en optique livraisons)* et même à 18 % si l'on raisonne en terme de production. Les comptables nationaux auraient révisé à la hausse également le revenu de 1981, qui passerait de – 0,4 % à 1,6 %. Voilà qui est de bon augure pour la poursuite de la politique agricole ; un héritage heureux que laisse Mme Cresson à M. Rocard.

Pour ce qui est de la responsabilité propre du ministre de l'agriculture, on mettra en lumière trois séries d'actions. La première a trait à *l'activité européenne* et *internationale* de Mme Cresson. La négociation passée sur les prix agricoles (campagne 1982-1983), l'adoption du nouveau règlement viticole, la volonté politique, non encore traduite dans les faits, d'aboutir à un rééquilibrage de la politique agricole commune en faveur des productions méditerranéennes portent la marque de la ténacité du ministre français de l'agriculture. Celle-ci s'est manifestée encore s'agissant de la résistance aux prétentions américaines, en matière de commerce agro-alimentaire *international*.

Seconde série, les actions de formation et d'installation des jeunes agriculteurs. Un effort particulier a été fait dans ce domaine de l'installation, effort conforté par une politique de formation initiale (réforme de l'enseignement agricole public, consultation pour une réforme du privé, important en agriculture) et de formation permanente. Les Etats-généraux du développement ont été l'occasion de réfléchir aux objectifs de la politique agricole, aux moyens à mettre en œuvre, aux méthodes de *vulgarisation et d'auto-*développement des agriculteurs.

Troisième zone de lumière, les actions menées en faveur des agriculteurs en difficultés, les mesures sociales, celles qui avaient trait à la réduction des inégalités, pour les femmes et les salariés notamment. Avec la réforme de l'enseignement agricole et les Etats-généraux du développement, ces mesures sociales *forment ce qu'on pourrait appeler* l'axe de la nouvelle politique agricole, celle qui tend à ne condamner aucune exploitation actuellement existante, et à faire en sorte qu'un maximum d'entre elles demeurent viables.

En fait, alors qu'au début de l'ère Cresson, cet axe paraissait être unique, il est apparu peu à peu et sous la pression de la réalité économique, *de celle des échanges internationaux* notamment, que le ministre de l'agriculture entendait conforter également les exploitations compétitives et favoriser *leur* expansion.

Avec la création des offices par produits, on n'entre certes pas dans *la zone d'ombre*. Mais si ces offices peuvent être une grande chance pour l'organisation et la conquête des marchés, ils représentent une déception pour ceux des agriculteurs de gauche, qui en attendaient plus. Leur naissance aura été difficile, moins difficile cependant que celle des offices fonciers qui sont les *grands absents* de *ces vingt-deux* mois, absents dans la mesure où ils faisaient partie des propositions du candidat Mitterrand. Ici on rentre dans l'ombre.

Cette absence révèle certes des contradictions d'intérêts et une grande prudence dès lors qu'on touche au thème viscéral de la terre et du droit de propriété mais il s'explique aussi par les divergences dont les socialistes ne sont pas venus à bout, – d'autant que plusieurs ministres étaient concernés – sur la priorité à accorder ou non au financement du secteur agricole, et à l'orientation de l'épargne en sa faveur. Cette même indécision s'est *manifestée dans le domaine fiscal.*

Quand on rentre dans la forêt et la filière bois, l'ombre cette fois est totale. Après le rapport confié à M. Duroure, député P.S. des Landes, des décisions devaient être prises avant l'été 1982. On attend toujours.

Dernière zone d'ombre enfin, la *« rousse parisienne »* qui s'était retrouvée par nécessité rue de Varenne n'a jamais vraiment trouvé le ton juste pour que passe le courant avec les agriculteurs. Au-delà de l'opposition politique des dirigeants de *la F.N.S.E.A., qui s'est durcie au* cours des derniers mois, sans que la base soit réellement mobilisée, les hésitations des cabinets plusieurs fois remaniés, *le discours plus* militant que ministériel de Mme Cresson, dans les premiers mois cette fois de sa présence rue de Varenne, ont laissé aux agriculteurs, qui ont besoin à la fois de respect et de certitudes, une impression négative. Avec M. Rocard, le monde agricole va retrouver un personnage plus conforme à l'idée qu'il se fait d'un responsable politique.

JACQUES GRALL.

LE BILAN ÉCONOMIQUE DU DEUXIÈME GOUVERNEMENT DE M. MAUROY

SOCIAL : des largesses à la rigueur

Une longue année de réformes et de largesses, puis une période de difficile apprentissage de la rigueur, ainsi peuvent être découpés les quelque vingt-deux mois du premier gouvernement socialiste en matière sociale.

Le bilan des améliorations et même des profondes modifications est d'une ampleur considérable : réformes qualitatives et quantitatives se sont succédé à un rythme rapide, bousculant les schémas traditionnels des relations sociales et manifestant parfois un dédain – hélas coûteux ! – pour les équilibres économiques.

Le rapport puis les lois Auroux ont, après des débats passionnés, largement bouleversé le code du travail : l'élargissement des institutions représentatives du personnel, notamment du comité d'entreprise et du comité d'hygiène et de sécurité, l'obligation de négocier et de réexaminer le règlement intérieur, enfin la reconnaissance d'un droit d'expression des salariés, ont créé « *un nouvel espace de démocratie économique et sociale* » qu'il reste encore à remplir.

L'annulation des ordonnances de 1967 sur la sécurité sociale et le rétablissement des élections des administrateurs, avec une représentation accrue des syndicats, constituent aussi une réforme qualitative importante, bien que le scrutin, maintes fois annoncé, n'ait encore pas eu lieu.

A mi-chemin entre le quantitatif et le qualitatif, deux autres séries de changements sont intervenues : l'ordonnance *sur la retraite à soixante* ans et celles, après un accord entre partenaires sociaux, sur les trente-neuf heures et la *cinquième semaine* de congés payés, auxquelles s'est ajoutée une liste impressionnante d'ordonnances sur les contrats à durée déterminée, le travail temporaire et partiel et enfin, idée originale, déjà appliquée au Royaume-Uni et en Finlande, les contrats de solidarité *en faveur des pré-retraites* et d'une plus forte réduction de la semaine de travail à condition que l'employeur embauche des chômeurs.

Ce premier et vaste panneau de réformes a été accompagné de mesures quantitatives, par des revalorisations parfois considérables des revenus des catégories les plus défavorisées. Au nom de la justice et d'une croyance dans les vertus de la relance économique par la demande, le salaire minimum, les prestations familiales, le minimum vieillesse ont, dès *juillet* 1981, *puis à nouveau* en janvier et février 1982, été majorés au total de 20 % à 44 % selon les cas.

D'autres améliorations ont consisté à réintégrer dans l'assurance-maladie les chômeurs non indemnisés, à supprimer la franchise de 80 F pour « la vingt-sixième maladie » et le ticket modérateur d'ordre public.

Pour obtenir une stabilisation puis une réduction du chômage – lutte qualifiée de prioritaire – et pour conforter certaines des réformes précédentes destinées en partie à atteindre cet objectif, d'autres décisions ont consisté à créer des dizaines de milliers d'emplois dans le secteur public, à diminuer les charges de certaines entreprises pour les smicards ou les ouvriers du textile et à relancer les aides en faveur de l'insertion et de la formation des jeunes.

A la différence des autres pays *européens attaqués par le mal du* chômage, la France a ainsi réussi à maintenir le nombre des sans-emploi *autour de deux millions. Mais* il s'est surtout agi d'un combat social transférant les chômeurs dans les stages *de formation ou dans* la *retraite* et non pas d'un succès économique avec création d'emplois puisque les effectifs dans le secteur privé ont continué de baisser.

Toute cette première époque, quitte à schématiser, a été en fait marquée par une politique de largesses *sociales dont* Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a été un symbole en refusant longtemps d'être le *ministre* des comptes.

Premier accroc dans cette politique généreuse : le plan du 10 novembre 1981 qui voit Mme Questiaux, pour combler le déficit de la Sécurité sociale, majorer de 1 % la cotisation d'assurance-maladie des salariés, déplafonner partiellement les cotisations patronales et prendre une série d'autes mesures financières. A la même époque, M. Delors parle, sans être *suivi*, de *pause nécessaire*, mais le tournant social n'est qu'à peine amorcé.

Ce n'est vraiment que six mois plus tard que s'ouvre la deuxième période du gouvernement, celle du difficile apprentissage de la rigueur : le 9 juin, le président de la République annonce que le septennat est entré dans une deuxième phase. Le 13 juin est annoncé le blocage des salaires et des prix ; le 22 juin, Mme Nicole Questiaux est remerciée.

Solidarité et économies

Son successeur, M. Bérégovoy, tente alors, par la voie législative et la persuasion à l'égard des partenaires sociaux, de préserver l'idée de solidarité, tout en recherchant des économies. Les réformes – notamment sur les prestations familiales – sont reportées, un nouveau plan de redressement de la Sécurité sociale est adopté avec l'annonce d'un forfait hospitalier, d'un budget global dans les hôpitaux, de taxes sur les tabacs et les alcools, d'un accroissement des cotisations-maladie des préretraités.

Commencent aussi de difficiles pourparlers sur la contraction de l'assurance-chômage, qui, après l'échec des négociations, est adoptée par décret en prévoyant 10 milliards d'économies (ouverture des droits plus sévère, réduction des allocations pour licenciement économique et de la nouvelle garantie de ressources) et une majoration de cotisations (1,2 point). S'amorcent ensuite de délicates discussions sur l'application de la retraite à soixante ans qui déboucheront tardivement en février, puis en mars 1983, sans que toutes les mesures nécessaires de financement soient abordées. Tout au plus a-t-on confirmé la pause des cotisations patronales en 1983 et préparé une réforme allégeant les charges des entreprises en promettant une annulation progressive des cotisations patronales au régime des allocations familiales.

Aiguillée, parfois bousculée par les pouvoirs publics, la vie contractuelle progresse cahin-caha (succès pour la charte du travail et la formation, échec pour l'Unedic, demi-succès pour la retraite complémentaire). Après une longue période d'état de grâce, le climat social est assombri par de longs conflits dans l'automobile. Les syndicats s'adaptent, mais difficilement : la C.G.C. grogne et manifeste ; F.O. multiplie les avertissements ; la C.G.T. et la C.F.D.T. cautionnent, puis sermonnent. Satisfaites des réformes de la première époque, observant avec sympathie la politique du gouvernement, qui arrive à stabiliser le chômage sans pour autant relancer l'emploi, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne réussissent pas à enrayer la réduction de leurs effectifs. Comme le gouvernement, les syndicats de gauche hésitent à la croisée des chemins, ne sachant comment conjuguer solidarité et rigueur.

JEAN-PIERRE DUMONT.

INDUSTRIE : un grand dessein qui reste en pointillé...

Parente pauvre du discours socialiste pendant des années, l'industrie est *aujourd'hui* au *centre* des préoccupations du gouvernement de gauche. Au cours des vingt-deux mois qui viennent de s'écouler, la nécessité de développer une industrie moderne et compétitive est peu à peu devenue le credo du gouvernement de M. Mauroy, et l' « *impératif industriel* », le grand dessein du septennat.

La nationalisation des six groupes industriels, de la sidérurgie et de la quasi-totalité du système bancaire allait constituer la première étape du gouvernement. Parallèlement, cela l'amenait à s'interroger plus à fond sur le « *pourquoi de ces nationalisations* ». Peu à peu, il expliquait que le secteur public élargi, qui représente 50 % de l'investissement en France, devait jouer un rôle de levier pour entraîner le reste de l'économie et être ainsi le « fer de lance » de la bataille *industrielle*.

Le processus de *nationalisation* allait pratiquement prendre un an. Une année pendant laquelle la plupart de ces groupes sont restés dans l'expectative, ce qui n'a fait qu'ajouter un peu plus à leurs difficultés – *qui sont* grandes. Le gouvernement découvre alors que ces groupes sont souvent des colosses aux pieds d'argile. *Tout comme* le reste de l'industrie française. Déjà mal remise du second choc pétrolier de 1979, celle-ci *encaisse* difficilement la hausse du dollar, le traumatisme du 10 mai, les nouvelles lois sociales...

Le gouvernement va donc devoir faire face en même temps aux problèmes du secteur public, à la multiplication des faillites, des déficits, des fermetures d'entreprises dans les secteurs les plus divers. Il faut trouver à chaque fois des solutions à des problèmes ponctuels ou sectoriels. Ce sera la tâche ingrate de M. Dreyfus, qui va parer au plus *pressé*, « *jouer les pompiers* ». Ainsi verront le jour plusieurs plans sectoriels, dans la machine-outil, le textile. Leurs résultats seront inégaux, l'action dans le textile ayant, semble-t-il, donné le plus de résultats grâce, notamment, à l'abaissement des charges sociales.

Avec un ministère de l'industrie submergé par le quotidien, un ministère du Plan *marginalisé*, la réflexion gouvernementale sur la politique industrielle marquait cependant le pas. Aucune réponse n'était – et n'est toujours – apportée à ces questions de fond : quelle sera la place de l'industrie française dans la division internationale du travail ; comment traduire dans les faits l'impératif industriel ?

A l'été 1982, avec l'arrivée rue de Grenelle de M. Chevènement et le regroupement de la recherche et de l'industrie, on tente alors de passer la vitesse supérieure en agissant dans quatre directions : le secteur nationalisé, l'environnement socio-économique de l'industrie ; les actions sectorielles, la mise en place de structures de réflexion sur la politique industrielle.

Avec les groupes industriels nationalisés, le ministère va négocier pendant plus de six mois des contrats de plan pluri-annuels, définissant les grandes lignes de leur action. Trois contrats – ceux de PUK, Thomson et C.D.F.-Chimie – restent à signer. L'État a fixé de son côté le montant des capitaux propres – 20 milliards de francs au total – qui seront alloués à ces firmes en 1983.

Outre le plan sidérurgie, préparé par M. Dreyfus, l'action sectorielle concernera surtout les rectifications de frontières *entre* les groupes nationalisés dans la chimie et l'électronique. En essayant à chaque fois de raisonner en terme de filière et non plus de créneaux. Ainsi un plan d'action pour la filière électronique prévoyant un investissement global de 140 milliards de francs en cinq ans sera solennellement annoncé pendant l'été. Mais, depuis, on en attend toujours les détails.

« *Il n'y a pas de secteurs condamnés, mais seulement des technologies dépassées.* » Pour mener à bien la modernisation de l'outil de production, un vaste plan « productique » *est mis en chantier*, qui doit restructurer l'ensemble de l'industrie des biens d'équipements industriels.

Pour élaborer une politique industrielle, M. Chevènement va reprendre l'idée des assises qui se tiendront *fin juin et dont* les *conclusions* serviraient à élaborer une loi de développement industriel, qui devait être *une des priorités* du IXe Plan, toujours en chantier.

Dernier volet et non des moindres : la modification de l'environnement socio-économique *dans lequel* baigne l'industrie. Des résultats ont été obtenus pour décloisonner la recherche et l'industrie ; des incitations fiscales ont été mises en place pour inciter les entreprises à développer leur recherche. Restent deux chapitres essentiels : l'orientation de l'épargne vers l'industrie et l'adaptation de l'appareil de formation aux besoins réels des entreprises et aux nouvelles technologies. Si quelques mesures ponctuelles ont été prises (création de certificats d'investissements, de titres participatifs, du compte d'épargne en actions), si des expériences sont en cours (formation des chômeurs à l'informatique par les jeunes diplômés des grandes écoles) tout ou presque reste encore à faire sur le fond.

Nouveau « joker » du président de la République, M. Fabius n'aura pas la tâche facile. Il lui *faut* définir l'attitude de l'État face au secteur public, trouver la voie médiane entre l'excès d'autonomie et la tutelle rigide. Il lui faudra aussi obtenir de son ancien ministère les milliards nécessaires pour doper l'industrie. Enfin reste à fixer l'essentiel : quelles industries la France veut-elle et peut-elle développer ? A *cet égard*, le départ de cet « industrialiste » qu'était M. Chevènement et la nomination d'un « *financier* » rue de Grenelle, le renforcement de la « Bastille » de la Rue de Rivoli, sont autant de signes *qui* amènent à s'interroger sur le devenir du grand dessein industriel de la gauche...

J.-M. Q.

ENVIRONNEMENT : la misère verte

Puisqu'il arrivait au gouvernement avec la réputation de « *premier maire écologiste de* France », on attendait de M. Michel Crépeau qu'il invente une nouvelle politique de l'*environnement : cette politique* « de gauche » à laquelle ni le chef de l'Etat ni les partis de la majorité n'avaient songé. Comme *viatique*, on ne lui confia, hélas, que quelques débris du grand ministère de l'environnement et du cadre de vie ; *trois* petits services, six cents fonctionnaires, un budget ne représentant même pas 0,3 % des investissements de l'Etat...

M. Crépeau a d'abord tâtonné, fait ses classes, lancé de fausses bonnes idées comme l'unification du *prix* de l'eau. Puis, il convoqua toutes les associations de France en états régionaux de l'environnement. *C'était* la *première fois qu'on faisait* ainsi parler la base. Les conclusions de ce sondage grandeur nature *devaient inspirer une charte* de l'environnement solennellement proclamée par le chef de l'Etat après discussion au *Parlement. Il n'en* est sorti qu'un médiocre « livre vert », déjà tombé dans l'oubli.

Puis le ministre s'est lancé dans une série d'opérations de « raccommodage » où l'on enregistre autant d'échecs que de succès : signatures d'une douzaine de contrats antibruit avec des municipalités, conventions avec l'E.D.F. pour limiter les dégâts causés par les travaux de la grande entreprise, classement de quelques grands sites, mais aucune décision sur les rejets dans le Rhin du sel des mines de potasse, rien non plus sur les parcs nationaux en crise sinon la création d'une commission de réflexion.

Finalement, comme ses prédécesseurs, M. Crépeau a produit des textes. Deux projets de loi sont prêts : l'un démocratise les enquêtes publiques, qui en avaient bien besoin, l'autre oblige (enfin) les pêcheurs à protéger le milieu et les poissons qu'ils exploitent.

Rien de moins, rien de plus. M. Crépeau laissera au moins un souvenir dans la gestion du ministère de l'environnement : celui d'un ministre parvenant à égayer les parlementaires de tous bords en leur faisant adopter un budget de misère. Le sien.

M. A.-R.

COMMERCE ET ARTISANAT : des essais non transformés

C'est sans doute sans regrets que M. André Delelis quittera le ministère du commerce et de l'artisanat, où il était entré en mai 1982. Quelques semaines après sa nomination, il ne cachait pas qu'il se sentait plus à l'aise et plus efficace dans le Pas-de-Calais, département dont il était le député, et singulièrement à Lens, ville dont il est maire depuis 1967.

Une activité créatrice d'emplois

Annoncée à grand tapage, la réforme des circuits de distribution (loi Royer) aura été abandonnée avant même d'être étudiée. Il s'agit pourtant d'un des objectifs du programme du P.S. : rendre plus sévères les conditions d'autorisation d'ouverture de magasins de « grandes surfaces », afin de protéger le « petit » commerce. Peu à peu M. Delelis a cédé – mais était-il lui-même très convaincu ? Il s'est rendu aux arguments de l'administration de la rue de Rivoli : les grandes surfaces participent, parfois de manière sauvage, à la lutte contre l'inflation... Il a cherché aussi sans grands résultats à revaloriser le commerce rural...

Au fil des mois M. Delelis – un *homme courtois et attentif* – a donné la priorité de ses réflexions à l'artisanat. Cette activité est encore l'*une des rares à être créatrice d'em*plois. Or quoique plus important démographiquement que l'agriculture, *et sans doute parce qu'elle a été* moins bien défendu, elle bénéficie de cent fois moins de crédits. Cet intérêt s'était *manifesté en septembre* dernier, à l'occasion d'une conférence réunissant à l'hôtel Matignon l'*Union professionnelle des artisans* et de six ministres. C'était une grande première.

M. Delelis n'aura pas eu le temps *de concrétiser les promesses qu'il fit* alors. Du moins aura-t-il fait voter un projet de loi relatif au statut des *conjoints des artisans et des* conjointes, donneront à ceux-ci notamment des droits sociaux.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Le choix de la facilité ou celui de la nouvelle rigueur ?

Les *quotidiens nationaux* s'interrogent dans leurs éditions de mercredi matin sur les avantages et les *inconvénients du maintien* à la tête du gouvernement de M. Pierre Mauroy.

« *S'il s'était agi uniquement d'obtenir un sursaut national dans un style churchillien. Pierre Mauroy n'aurait peut-être pas été l'homme de la situation* », écrit Guy Claisse dans *le Matin*. Mais, poursuit-il, *le problème est aussi de faire passer la nouvelle rigueur dans les couches populaires qui ont porté la gauche au pouvoir en 1981.* »

Pour Jean-Pierre Lamy, des *Echos*, le nom de Pierre Mauroy s'imposait : « *L'homme est bien celui qui a su mettre un terme – insuffisant peut-être – à l'euphorie d'une certaine politique* », note-t-il.

Dans *Libération*, Serge July analyse les raisons de ce qu'il qualifie de « *non-choix* ». « *On attendait un choix stratégique décisif, un tournant capital, un électrochoc politique, un bond en avant dans la communication, ce fut la victoire du non-choix. (...) La majorité se replie sur des positions défensives* », ajoute-t-il, mais, selon lui, « *le choc sera rude : le gouvernement ne pourra pas se battre de tous les côtés à la fois* ».

Xavier Marchetti, dans *le Figaro*, se demande où M. Mauroy trouvera « *les appuis indispensables* » pour conduire « *le redressement* », puisque, souligne-t-il, « *la majorité politique n'est plus majoritaire dans le pays* ».

Martine Bulard juge de son côté, dans *l'Humanité*, que « *les atouts mis en place depuis le 10 mai sont sous-utilisés* » et que le gouvernement a « *les moyens de ses objectifs* ». Elle dénonce « *l'impudeur* » de ceux qui, dans l'opposition, « *osent, au nom bien sûr de l'équilibre extérieur, demander des sacrifices aux travailleurs* » et qui assurent que « *les Français vivent au-dessus de leurs moyens.* » « *Mais, enfin quels Français ?* » s'exclame-t-elle.

Dans *le Quotidien de Paris*, Philippe Tesson estime, pour sa part, que M. Mitterrand a préféré à « *une solution d'autorité et de compétence* », un choix « *d'habitude et de facilité* ». Il ajoute, dans cet éditorial titré « Le Mauroy de secours », « *la sanction a disparu de la règle politique française* ».

LA CANDIDATURE DU P.S.U. AU GOUVERNEMENT SUSCITE DES REMOUS AU SEIN DE CE PARTI.

La candidature du P.S.U. à l'entrée dans le nouveau gouvernement donne lieu à une contestation au sein de la direction et du bureau politique de cette formation. Dix-huit membres de la direction politique, qui en compte soixante-dix, ont publié, mardi 22 mars, un communiqué dans lequel ils rappellent les termes de la résolution adoptée par cette instance, le 20 mars, par 34 voix contre 15 :

« *Le P.S.U. serait prêt à participer à un gouvernement résolu à mettre en œuvre une orientation s'appuyant prioritairement sur les couches populaires qui ont permis le changement de 1981. C'est cette orientation, fondée sur un projet social de lutte contre la crise, s'appuyant sur la réduction des inégalités, mais refusant une amputation de la consommation populaire comme moyen de rétablir les équilibres extérieurs, que le P.S.U. entend, ainsi, soutenir. C'est la lutte contre le chômage, notamment par la réduction massive du temps de travail, l'amorce d'une autre politique industrielle et énergétique, comme la mise en œuvre de droits et pouvoirs nouveaux, qu'il s'agit, ainsi, d'impulser.* »

Le rappel à l'ordre formulé par ces dix-huit membres de la minorité du P.S.U. se retrouve dans la déclaration publiée par trois membres de la majorité. M. Bernard Ravenel, qui appartient au secrétariat national : Mme Jeanne Brunschwig et M. Victor Leduc, membres du bureau politique, soulignent que « *le P.S.U., qui n'a nullement renoncé à sa position de soutien critique, a toujours subordonné, dans les résolutions de ses congrès et de sa direction politique (...) son éventuelle participation au gouvernement à la réalisation d'une politique nouvelle.* »

Le C.D.S. veut travailler à la « personnalisation du message centriste »

De l'avis même de son président, le climat au C.D.S. est à l' « *optimisme* ». Optimisme qui se nourrit des résultats obtenus lors des élections municipales et de la conviction d'occuper au sein de l'opposition, grâce à son style et à son message, un créneau favorable (*le Monde* du 22 mars). Encore faut-il que le C.D.S., pour jouer un rôle moteur au sein de l'opposition, remédie à certaines de ses faiblesses traditionnelles. Réunis en séminaire de réflexion, lundi 21 et mardi 22 mars, à Royaumont, dans le Val-d'Oise, ses dirigeants et une quinzaine de responsables régionaux sont convenus de la nécessité de doter leur parti d'un appareil plus moderne et de renforcer ses structures nationales et régionales.

Lors du prochain conseil politique, le 23 avril, M. Pierre Méhaignerie devrait, notamment, nommer à la tête de chaque région des responsables (un élu et un animateur) chargés d'assurer le rayonnement du C.D.S. dans la région, d'organiser une réflexion sur l'avenir, de rechercher les candidats aux futures élections. A Paris, des commissions de travail seront créées ou renforcées. Elles devront réactualiser « L'autre solution » – le manifeste du C.D.S. – *sur une dizaine de chapitres* : recherche d' « *un langage de vérité et d'un style d'opposition refusant toute option démagogique* » ; retour aux grands équilibres économiques ; allégement des tâches de l'État ; éducation, santé et « *solidarités volontaires ou obligatoires* » ; emploi, décentralisation – un colloque sur ce thème devrait être organisé en septembre ; Europe et, enfin, définition d' « *une stratégie de paix et de liberté dans le monde* ». Un groupe de travail sera, en outre, constitué pour réfléchir sur l'immigration.

Ces différentes contributions seront soumises à l'arbitrage du conseil politique. « L'autre solution » devrait être réactualisée d'ici un an.

Cette démarche intellectuelle, le renforcement de son organisation, la rénovation des fédérations, le développement de son implantation régionale, ses interventions dans le débat sur l'Europe, devraient, selon M. Méhaignerie, permettre au C.D.S. d'atteindre *son premier* objectif qui est de « *travailler à la personnalisation du message centriste* ». Le C.D.S. veut jouer ce jeu-là « *hors de et dans l'U.D.F.* ». M. Méhaignerie pense qu'il n'est pas sain de créer continuellement les conditions d'un psychodrame à l'U.D.F., ce qui ne manque pas de l'affaiblir par rapport au R.P.R. Son parti entend, au contraire, selon lui, conforter cette alliance. M. Méhaignerie estime que, *en affirmant* sa propre image, le C.D.S. contribuera à préciser celle de la confédération.

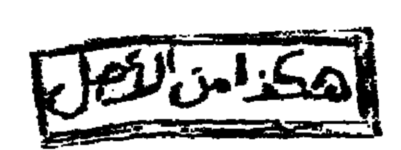
Les responsables du C.D.S. se sont montrés favorables à la constitution d'une liste U.D.F. aux élections européennes, estimant notamment que de telles échéances offrent à l'U.D.F. l'occasion de se placer dans un bon rapport de force face au R.P.R. M. Méhaignerie juge que, à l'avenir, des primaires au sein de l'opposition peuvent être organisées : « *Même si nous sommes prêts à l'union, il ne faut pas craindre des primaires* », dit-il, en pensant notamment aux élections régionales.

Le C.D.S. entend, en outre, garder sa liberté sur le choix des hommes.

Le courant de sympathie à l'égard de M. Barre a été confirmé. Il n'appelle pas cependant dans l'immédiat de prises de position particulières. Le C.D.S. s'efforcera simplement de favoriser et d'enrichir un dialogue avec l'ancien premier ministre.

« *Nous travaillons, dans la durée, au renforcement et à l'enracinement du C.D.S. à travers toutes les élections à venir* », affirme M. Méhaignerie. Ainsi, tout comme le P.R., le C.D.S. continue à affirmer qu'il entend rester dans l'alliance tout en se préparant à assurer, avant tout, sa propre promotion.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



MINISTÉRIEL

LE DÉPART DE M. CHEVÈNEMENT

Une crise pourrait s'ouvrir au P.S.

« Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne », disait M. Jean-Pierre Chevènement après qu'il eut été tancé d'importance par le chef de l'Etat, le 2 février dernier (*voir ci-contre l'article de Jean-Michel Quatrepoint*). Sa démission acceptée, M. Chevènement, logiquement, devrait *« l'ouvrir »*. D'autant que les débats internes au parti socialiste, engagés dans la perspective du congrès, lui en offrent l'occasion.

A l'évidence, le départ de M. Chevènement du gouvernement facilitera l'expression des désaccords au sein du P.S. *et des critiques adressées* par ses amis du CERES, dont il est l'un des fondateurs, en direction d'une politique économique imprégnée par les thèses de M. Jacques Delors. Ces critiques *se sont exprimées* à nouveau récemment, dans la dernière livraison de *Volonté socialiste*, bulletin édité par le CERES, et dans un livre qui vient de paraître, *le Socialisme et la France*, rédigé par les dirigeants de ce courant sous le pseudonyme de Jacques Mandrin *(lire ci-dessous notre encadré)*.

Le CERES reproche *à M. Delors* de privilégier la recherche d'une crédibilité externe – auprès des milieux financiers internationaux – plutôt que la crédibilité « interne », qui seule permettrait à la gauche de conforter son assise populaire. Ses dirigeants l'accusent de pratiquer une politique monétariste au détriment de la croissance et du pouvoir d'achat. Les auteurs du *Socialisme et la France* écrivent : *« Le gouvernement ne s'est-il pas trop aligné sur les réflexes d'un ministère de l'économie et des finances que le 10 mai n'avait pas transfiguré et qui tente constamment d'esquiver la question centrale que pose la venue de la gauche au pouvoir : est-il possible, comment et sous quelles conditions, de programmer en hausse la production en France alors que presque partout ailleurs la politique et l'économie suivent une pente inverse ? »*

En fait, les dirigeants du CERES adressent aujourd'hui à M. Jacques Delors, dont le poids au sein du gouvernement s'est accru, le même type de reproches que ceux qu'ils formulaient, dans le passé, à l'encontre des analyses de M. Michel Rocard. Ils ne sont pas loin de penser que le *« delorisme »*, avec tout ce qu'il comporte de sacrifices politiques pour la gauche, conduit naturellement, par dérive droitière, à la rupture de l'union et à un *« renversement d'alliance »*.

Recentrage

La bataille engagée par le CERES contre M. Rocard, dès 1974, au lendemain de la réunion des assises du socialisme qui avaient marqué l'entrée au P.S. d'un tiers des militants du P.S.U., est en train de tourner à la lutte idéologique *contre les thèses* développées par M. Jacques Delors. Cette stratégie pourrait présenter, aux yeux des dirigeants du CERES, l'avantage de créer un trouble au sein du courant « mitterrandiste » qui, jusqu'à présent, a limité sa *cible* à M. Rocard et à ses amis. Le *« recentrage »* du débat *opéré* par le CERES mettrait les « mitterrandistes » en demeure de se prononcer sur des analyses qui débordent, cette fois, le traditionnel débat avec les « rocardiens ».

Dès lors, le CERES pourrait être tenté de rechercher des convergences avec M. Pierre Joxe et ses amis. Ces derniers se sont montrés les plus critiques à l'égard de certains aspects de l'action des *précédents* gouvernements de M. Mauroy, notamment sur la fiscalité, la reconquête du marché intérieur, le libéralisme des échanges entre la France et *ses partenaires commerciaux*.

La vigueur du débat engagé, probablement accrue par le départ de M. Chevènement du gouvernement, conduit à poser la question de la date à laquelle sera organisé le prochain congrès du parti socialiste. M. Lionel Jospin, jusqu'à présent, souhaitait qu'il ait lieu à l'automne, afin de permettre une discussion au fond à laquelle l'ensemble des militants *seraient totalement associés*. Le premier secrétaire redoutait un congrès « bâclé » préparé dans la précipitation.

Il n'est pas certain aujourd'hui que le parti socialiste puisse se permettre six mois de bataille interne avec ce que cela suppose d'agressivité et de dangers pour le gouvernement. Cette réflexion conforte ceux qui, comme M. Jean Poperen, numéro deux du *parti*, et les *amis* de M. Mauroy ont exprimé le souhait que le congrès soit organisé au début du mois de juillet. D'autant que, selon eux, M. François Mitterrand aurait émis le *même vœu. Le comité directeur du* P.S., qui se réunit samedi 26 et dimanche 27 mars à Paris, en sera saisi.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Lu

« Le Socialisme et la France »

de Jacques Mandrin

Quand donc la gauche cessera-t-elle d'être jugée à la lumière des idées de la droite ? A-t-on jamais vu les résultats obtenus par la droite mesurés à l'une des exigences de la gauche ? C'est sur cette double interrogation que repose *le livre de* Jacques Mandrin *le Socialisme et la France*. Sous ce faux nom, on le sait, se dissimulent à peine de vrais militants socialistes : M. Didier Motchane, membre du secrétariat général du P.S. ; M. Pierre Guidoni, ambassadeur à Madrid, MM. Georges Sarre et Michel Charzat, députés de Paris. Aile marchante de la majorité, ces mousquetaires *défendent* allègrement les thèses pures et dures de ceux qui ont accompli la longue marche qui les mena du congrès d'Épinay au soir du 11 mai *1981*.

Les sociaux-démocrates et les ouvriers de la onzième heure sont dénoncés avec vigueur, même s'ils ne sont pas toujours nommés. Curieusement, on montre M. Edmond Maire du *doigt mais on ne cite pas* M. Michel Rocard, pourtant clairement mis en cause. Simple prudence tactique ?

En *réalité*, dans le style quelque peu chaotique d'une écriture à quatre mains, les auteurs ont d'autres Rocard à fouetter. Il leur paraît plaisant que se déclarent *« déçus du socialisme »* tant de grincheux qui n'avaient même pas pris parti (au sens propre) en temps utile. Leur souci est de démontrer que l'on continue à juger de tout selon les critères d'hier et que personne, surtout pas les médias, ne relè*vent* cette *supercherie*. Pas de doute pour eux, ce sont MM. Giscard d'Estaing et Barre qui n'en finissent pas de dire le droit, en vertu de cette idée par trop *reçue* que le *pouvoir* appartiendrait légitimement à la droite.

Le pouvoir, depuis quelques années, relève au premier chef de l'économie. Et, dans ce domaine, ne voit-on pas la gauche chaque jour sommée de faire la politique de la droite si elle veut rester crédible ? Crédible aux yeux de qui ? *Devinez*, répond Jacques Mandrin, qui enrage de voir le pouvoir socialiste ne cesser de donner des gages à qui leur en réclamera sans cesse : qu'il s'agisse de l'éducation ou de l'audiovisuel, où « la gauche est restée prisonnière du terrain choisi par l'adversaire », comme de l'économie. Or *« personne n'attend de la gauche la simple gestion du statu quo »*. Là-dessus, nos auteurs ont quelque raison de s'en prendre au corporatisme, à ceux qui n'attendaient le changement que pour améliorer leurs petites affaires. Et de critiquer les inversions de comportement : *« La véritable faiblesse du discours social de la gauche depuis le 10 mai touche à ses relations avec les patrons et avec les cadres. Bavards avec les premiers et silencieux avec les seconds, les socialistes n'ont-ils pas trop cherché à séduire ceux dont ils devaient se faire respecter et à tenir pour acquis d'avance le respect de ceux qu'ils croyaient avoir séduits ? »*

Refusant de s'en laisser compter, Jacques Mandrin va jusqu'à affirmer que si la politique de relance de juin 1981 a dû être modifiée au bout d'un an, c'est qu'elle n'a pas été sérieusement mise en œuvre (M. Jacques Delors serait-il visé ?). Leur conviction reste que la France n'a pas à se soumettre au contexte de récession généralisée et *systématique* et que l'on peut à la fois soutenir la croissance – « le seul moyen de vaincre durablement le chômage » – et maintenir les grands équilibres. *C'est affaire non pas d'austérité* mais de rigueur, celle-ci consistant à *« accepter des disciplines – les prix, les salaires, les revenus – pour retrouver une compétitivité perdue et vaincre l'inflation »*.

On se gardera de se ranger du côté des censeurs de droite pour demander ce qu'il va advenir du déficit du commerce extérieur. Avec audace, Jacques Mandrin pense que cela peut faire l'objet d'une négociation avec nos partenaires européens qui accepteraient que notre situation ne soit pas nécessairement comparable *à la leur*. Sisyphe n'en finirait-il pas de rouler le rocher des faits têtus ? Il est vrai que la *« gauche au pouvoir doit imposer une nouvelle légitimité, un nouveau système de référence qui soit l'expression de son autorité politique »*. Et les passages ne manquent pas où les auteurs vitupèrent les socialistes qui passent leur temps à s'excuser d'être socialistes.

Ne s'exposent-*ils* pas cependant à se voir retourner le compliment ? Puisqu'ils n'ont pas à en rougir, Jacques Mandrin n'aurait-il pas dû s'étendre plus avant sur les acquis de ces deux dernières années, ne serait-ce qu'en matière judiciaire ? L'abolition de la peine de mort et la suppression des tribunaux d'exception eussent mérité un chapitre, celui des réformes oubliées. Cette lacune est reconnue... en un paragraphe. C'est un peu court pour des militants dont le projet, à travers ce livre, est de donner une vision d'ensemble du changement. Tombant en quelque sorte dans le procès qu'ils dénoncent, ils se sont plus volontiers portés sur le terrain de la droite, alors qu'ils avaient eux-mêmes reconnu que « penser contre quelqu'un, c'est encore penser dans sa lumière ».

FRANÇOIS SIMON.

★ *Editions le Sycomore.*

La roche Tarpéienne

La roche Tarpéienne est près du Capitole. A quarante-quatre ans, M. Jean-Pierre Chevènement vient *d'en faire l'expérience. Étoile* montante de la première année du septennat – ne le donnait-on pas comme futur premier ministre ? – ce n'est pas sans quelque amertume qu'il va *quitter un ministère* qui semblait taillé à sa mesure.

Tout semblait pourtant réussir au député de Belfort. Ministre d'État, ministre de la recherche, au lendemain du 10 mai, il apparaît comme un des hommes forts du nouveau gouvernement. Il obtient un spectaculaire accroissement de l'effort budgétaire pour la recherche. Multipliant les initiatives, il organise des assises nationales qui auront un réel succès. Les chercheurs reprennent espoir. *Mieux même, sous l'impulsion* du ministre, la recherche et l'industrie réapprennent à vivre ensemble, à coopérer.

D'abord sceptique, le monde des affaires modifie peu à peu son jugement. Apparemment, le ministre ne correspond pas au portrait de doctrinaire que l'on avait tracé de l'homme politique fondateur du CERES. Il est vrai que l'industrie en général trouve en M. Chevènement un ardent défenseur. N'est-il *par partisan, comme bon nombre de* chefs d'entreprise, d'une sortie du serpent monétaire européen ; d'une meilleure orientation de l'épargne vers l'industrie ; de l'adaptation de la formation aux besoins de l'entreprise ; ne veut-il pas faire du développement industriel la priorité des priorités ? *Bref, à l'été 1982*, beaucoup voient en M. Chevènement l'homme idoine pour prendre la tête d'un super-ministère de la recherche et de l'industrie.

En le promouvant à ce poste le 29 juin, le président de la République le met aussi à l'épreuve. Qu'il réussisse et tous les espoirs lui seront permis. Qu'il échoue et il lui faudra *« refaire ses classes ». Cela*, M. Chevènement le sait. Tout comme il sait que beaucoup, à l'intérieur du P.S. comme à l'extérieur, l'attendent au tournant. Cette promotion ressemble aussi à un cadeau empoisonné.

D'emblée, le nouveau ministre, cependant va fort bien se sortir de l'affaire du gazoduc euro-sibérien. Un dossier il est vrai politique, qui touche à la souveraineté nationale, *sur laquelle* le leader du CERES a des principes bien arrêtés. Tous les dossiers industriels ne sont pas aussi clairs. Pour les démêler, la connaissance des hommes, des affaires y est *essentielle. Or ni le nouveau ministre* ni la plupart des ses collaborateurs n'ont une parfaite maîtrise des dossiers. Et ce au moment même où les problèmes se multiplient.

Pour l'industrie comme pour la recherche, il faut se préoccuper du long terme. Mais la Rue de Grenelle est également submergée par le « quotidien » : les entreprises qui ferment, les questions communautaires, les délégations syndicales. Il y a aussi ce nouveau et vaste secteur public avec ses *P.-D.G.* aux fortes personnalités qui veulent, tout à la fois, que le ministre les protège et qu'il leur laisse une grande liberté d'action. Il y a cette politique industrielle qu'il faut élaborer, ces milliards qu'il faut trouver, ces réalités que l'on découvre chaque jour, avec leur lot de contraintes internationales que l'on ne soupçonnait pas...

L'admonestation présidentielle

Il est des moments où la multiplicité des problèmes et leur complexité imposent de se hâter lentement. Or, craignant sans doute l'enlisement, M. Chevènement va faire le contraire et confondre parfois vitesse et précipitation. Il se veut omniprésent et bouscule les hommes et les institutions, notamment les autres ministères. Mais il n'a pas les moyens d'une réelle *épreuve de force. Le nerf de la* guerre reste rue de Rivoli. Les P.T.T., les armées, conservent leur puissance. Peu à peu, le ministre de l'industrie va devoir affronter l'hostilité *de l'environnement* politico-administratif.

Il aurait pu y faire face en s'appuyant sur les industriels. Or ce soutien va lui faire défaut, car M. Chevènement a *commis une double* erreur. Obnubilé par le nouveau secteur public, il a délaissé le secteur privé. Agacé par les lenteurs des technostructures et le « surplace » de certains groupes nationalisés, il va tenter de leur forcer la main. En les plaçant devant le fait accompli, en annonçant des décisions, même quand les dossiers ne sont pas bouclés. Il agira ainsi dans l'informatique (SEMS, Transac), la chimie. Il tentera de le faire avec le téléphone et la C.G.C.T. Une méthode qui va profondément agacer les P.-D.G.. Leurs rapports se tendent peu à peu avec la rue de Grenelle.

Tout cela culminera un mardi de janvier, lors d'un déjeuner à l'Élysée où plusieur P.-D.G. des groupes nationalisés vont *« casser du sucre sur le dos »* de leur ministre de tutelle (en son absence). Le 2 février, c'est le sermon en conseil des ministres du président de la République, qui *« rappelle fermement à l'ensemble des ministres* [mais surtout au ministre de tutelle] *que l'exigence d'une politique industrielle cohérente doit se garder d'une bureaucratie tatillonne »*. Ce faisant, le président – en a-t-il bien été conscient – sapait l'autorité du ministre et *donnait le signal de la curée.*

M. Chevènement en tout cas ne s'y trompait pas. *« Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir ça démissionne »*, déclarait-il après l'admonestation présidentielle. En fait, il allait faire les deux : respecter en public la loi du silence, même si les orientations de ces dernières semaines, notamment le réaménagement monétaire – insuffisant, – n'avaient pas ses faveurs ; démissionner le soir même pour manifes*ter son désaccord sur* le *fond* et *sur* la forme.

Sans doute M. Chevènement avait-il sous-estimé les difficultés de sa tâche, surestimé ses moyens d'action, et trop cru dans les vertus du *« volontarisme »*. Aujourd'hui, il amorce une traversée du désert qui peut lui être profitable.

La gauche en est à son quatrième *ministre* de l'industrie en vingt-deux mois. Outre l'intermède de M. Joxe en mai 1981, les « départs – démissions » de MM. Dreyfus et Chevènement témoignent de l'extrême difficulté qu'il y a à élaborer et coordonner une politique industrielle en France.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Une grande bataille pour la recherche

Lorsqu'au début de son mandat, on confie à M. Chevènement le portefeuille ministériel de la recherche, *il n'a pour tout bagage scientifique* qu'une curiosité réelle et un passé de rapporteur à l'Assemblée nationale pour le budget de la recherche.

De ce ministère il va faire le tremplin de ses ambitions. Immédiatement il s'emploie à éviter que son ministère d'État soit une « coquille vide ». Le conseil des ministres du 17 juillet tranchera en partie en sa faveur et lui accordera ce qu'il a demandé, c'est-à-dire la tutelle de tous les organismes de recherche ainsi que la responsabilité pleine et entière du plus important organisme de recherche scientifique français, le Centre national de la recherche *scientifique* (C.N.R.S.) *anciennement* placé sous la houlette du ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté. Même si la plupart des organismes de recherche *gardent des liens étroits avec les* M. Chevènement veille sur eux jalousement.

La bataille pour la recherche scientifique est lancée. Il la mènera avec l'ambitieux objectif de porter la France au troisième rang mondial dans les domaines scientifique et technologique, juste derrière les États-Unis et le Japon, en se gardant bien toutefois de *« transposer les modèles américain, japonais ou allemand »* tant il est vrai que *« chaque pays a ses traditions, son contexte culturel et son génie propre »*.

Aidé par le soutien, alors sans *faille du président de la République*, M. Chevènement arrachera pour la recherche une rallonge de crédits au titre du collectif budgétaire de 1981 puis pour 1982, des moyens financiers *en augmentation de 29 %*, que le Sénat lui votera alors sans hésitation.

La communauté scientifique et une partie du gouvernement succomberont un *temps* au charme de cette réussite que vient couronner, début 1982, le grand colloque national sur la recherche : trois mille scientifiques rassemblés à Paris, une vingtaine de *ministres présents*. L'image de marque du ministre de la recherche progresse alors nettement dans les sondages.

Dans la foulée, M. Chevènement engage la réforme des organismes de recherche et obtient à l'arraché que la loi d'orientation sur la recherche et le développement technologique de la France soit également une loi de programmation avec des engagements précis sur l'avenir : une augmentation annuelle moyenne en volume de 17,8 % du budget civil de recherche jusqu'en 1985 : une progression moyenne des effectifs de 4,5 % ; une reconnaissance des *métiers de la recherche, et, enfin*, la possibilité pour les organismes de recherche de créer des groupements d'intérêt public. Ces engagements seront-ils tenus ? Une première indication pour *1983* le laisse supposer, ce qui a permis à M. Chevènement de dire que *« la recherche était passée en 1983 entre les gouttes de la rigueur »*.

Parcours sans faute ?

En juin 1982, M. Chevènement a le vent en poupe. La contestation syndicale est toujours discrète et, paradoxe, une *partie* de ceux – notamment dans le milieu industriel – pour qui le chef de file du CERES faisait figure d'épouvantail est séduite par son dynamisme que *rien n'arrête, par ses déclarations* sur les relations chercheurs-industriels, enfin, par ses propositions de détourner une partie de l'épargne française vers des opéra*tions industrielles. Il n'en faudra* guère plus pour que lui soit offert, en plus de ses responsabilités dans le domaine de la recherche et de la technologie, celle de l'industrie qui ne lui réussira guère.

Parcours sans faute donc ? Pas *tout à fait. L'affaire du C.N.R.S.*, en octobre 1981, a donné lieu à la démission du président et du directeur général de cet organisme, peu enclins à se laisser imposer par le *ministre* la *nomination au* C.N.R.S. d'un directeur en sciences sociales en la personne de M. Godelier. Ni la force ni le charme n'ayant opéré dans ce domaine, M. Chevènement optera pour *la patience et obtiendra* finalement gain de cause, au prix d'un nouveau changement de directeur général du C.N.R.S. Certains chercheurs ne le lui pardonneront *pas vraiment* : la *personnalité* même de M. Godelier n'est pas en cause, mais la méthode employée.

De même, une partie de la communauté scientifique lui fera reproche, une fois devenu « patron » de l'industrie, d'avoir quelque peu ou*blié qu'il était aussi celui* de la recherche scientifique. Cela au moment même où le dossier sur le statut des personnels de recherche piétine pour des raisons tant administratives que *budgétaires et où* pèsent sur les crédits affectés à la recherche cette épée de Damoclès que constitue la régulation budgétaire annoncée pour cette année.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Aucune modification n'a été apportée à la visite de M. Le Pors à Washington

De notre correspondant

Washington. – Le changement gouvernemental à Paris n'a pas facilité la tâche à M. Anicet Le Pors, dont la visite aux Etats-Unis était déjà assez compliquée. *Il se demandait*, mercredi 23 mars, s'il pourrait poursuivre cette tournée de conférences dans les universités américaines, commencée cinq jours plus tôt. C'est en tant que ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, qu'il était venu en Amérique. Et c'est uniquement à ce titre qu'il avait obtenu un visa d'entrée, compte tenu de son appartenance au parti communiste.

La question s'est posée au moment le plus délicat de la tournée de M. Le Pors : sa visite *à Washington, mardi. Mais* aucune modification n'a été apportée au programme : débat à l'université George-Washington, déjeuner chez l'ambassadeur de France, *conférence de presse*, puis dîner avec des journalistes chez le ministre conseiller de l'ambassade. Le ton simple et direct de M. Le Pors a donné un *caractère très serein à cette* étape, malgré les difficultés qu'avait entraîné sa préparation et la nouvelle incertitude qui régnait quant au statut du visiteur.

La ministre a qualifié d'*« extrêmement positive »* la première partie de sa tournée américaine, rendant hommage à la cordialité de tous ses interlocuteurs. *« Les hommes de ma génération,* a-t-il dit, *se souviennent que les Etats-Unis ont libéré la France. Je me rappelle encore de la première jeep que j'ai vue arriver... Mon attitude est* a priori *de grande sympathie pour le peuple américain. Cela n'empêche pas le débat dans la contradiction. »*

M. Le Pors a noté au cours de sa conférence de presse que l'ambassadeur avait réuni autour de lui *« de hautes personnalités américaines »*. A vrai dire, les invités ne comptaient aucun dirigeant en vue de l'administration, pas un seul sénateur ou représentant. *Le* responsable *le* plus haut placé était l'homologue du ministre, M. Donald Devine, directeur général de la fonction publique.

« Les égards qu'on doit à un ministre français en voyage à l'étranger ont été convenables et suffisants », a affirmé M. Le Pors. Il n'était pas nécessaire, selon lui, d'en faire davantage, d'autant que la fonction publique est conçue et organisée très différemment en France et aux Etats-Unis.

Rien ne pouvait mieux symboliser cette différence que l'échange de cadeaux entre MM. Le Pors et Devine : chacun a offert à l'autre l'ouvrage dont il est l'auteur. L'Américain a quitté l'ambassade avec *les Béquilles du capital* sous le bras, tandis que le communiste français promettait de méditer sur *Does freedom work ?* (« Est-ce que la liberté fonctionne ? »)

M. Le Pors affirme qu'il n'est *pas venu aux Etats-Unis « comme porte-parole du P.C.F. »*. Le véritable objectif de sa visite est pourtant très clair : tenter un début de normalisation *des rapports entre le P.C.F. et* les autorités américaines (un peu à l'image des relations qui existent entre ces dernières et le parti communiste italien).

Nous avons demandé au ministre si l'accueil très limité – *pour ne pas dire inexistant* – du gouvernement américain ne l'avait pas mis mal à l'aise. Réponse : *« S'il y a eu crispation ce n'est nullement mon fait. Mais il faut être patient et ne pas vouloir tout démontrer tout de suite. Qu'un ministre comme moi* (communiste) *ait pu se déplacer aux Etats-Unis est un pas important. C'est une glace qui se rompt. Il en reste quelques autres... Je pense que j'aurai apporté une contribution importante et significative, mais forcément limitée. »*

ROBERT SOLÉ.

● *La Fédération nationale des Clubs Perspectives et Réalités*, qui revendique, au lendemain des élections municipales, quatre cents élus dans les villes de plus de trente mille habitants, a réuni, mardi 22 mars, son comité directeur. M. Deniau, son président, a notamment reconnu que *« l'opposition ne bénéficie pas encore d'une crédibilité suffisante »*. Il a réaffirmé la *« présence à part entière des clubs au sein de l'U.D.F. au même titre que les quatre autres composantes.* [Au sein de la confédération], *les clubs entendent, par leur action, être un facteur de cohésion et l'élément moteur de la réflexion conduisant à l'élaboration d'un projet pour l'après-socialisme »*, a-t-il dit.



Dépensez sur les planches ce que vous économisez sur les étagères.



Étagères STEN.
Sapin massif non traité.
Modèle présenté.
Prof. 31 cm.
260 F

L'heure est grave. Il vous faut choisir : ou bien vous dépensez votre argent aux sports d'hiver. Ou alors vous vous décidez à acheter ces étagères de rangement dont vous avez bien besoin. Équipement de ski ou équipement pour la maison ? Choisissez les deux.

Votre rangement, chez IKEA, il ne vous coûtera que 260 F. Ce n'est pas ça qui vous privera de remontées mécaniques !

Vous vous demandez peut-être comment IKEA arrive à proposer des articles d'aussi bonne qualité à des prix aussi bas ?

C'est simple. IKEA vous demande de travailler. Oh, pas beaucoup ! Vous venez chez IKEA. Vous confiez votre voiture à notre parking. Vous choisissez votre meuble, démonté.

Vous l'emportez. Et vous n'avez plus qu'à le monter. C'est aussi simple que cela, IKEA.

Chez IKEA, vous trouverez de quoi meubler votre maison de haut en bas : cuisines, salles de bains, salons, etc... Jusqu'à votre grenier, votre cave et votre entrée. Sans oublier toute une série d'accessoires d'aménagement ou de décoration.

Un dernier détail. Au cas où ces rangements à 260 F ne vous paraîtraient pas assez chers, sachez que IKEA propose toute une gamme de rangements. Pour toutes les pièces de la maison.

Dans tous les matériaux. Dans tous les coloris. Quant aux prix ? IKEA. C'est tout dire.

Ils sont fous ces Suédois.



PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél. : 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h-20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 mn de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél. : 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

DDB 2/amp

Le Monde

société

LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME

M. Jospin demande un « grand débat » sur l'immigration

« De toutes les formes de la discrimination entre les êtres humains, le racisme est la plus ignoble et aussi la plus dangereuse pour l'avenir du monde », a déclaré M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., qui participait, lundi 21 mars, à une rencontre organisée par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de toutes les discriminations raciales décidée par l'ONU.

« Pour les socialistes que nous sommes, a dit encore M. Jospin, *un terme définitif doit être mis à la complicité honteuse mais réelle que l'Occident a entretenue jusqu'à présent avec l'odieux régime de l'apartheid. Depuis mai 1981, la France s'est située résolument dans le camp des peuples d'Afrique australe en lutte contre ce système et contre le régime oppressif et agresseur de Pretoria ; le P.S. réaffirme à l'occasion de cette journée sa solidarité avec les mouvements de libération nationale des peuples soumis à ce régime (l'A.N.C. en Afrique du Sud et la SWAPO en Namibie) et avec les pays de la ligne de front.*

» Combattre le racisme par la loi, par l'éducation et d'abord par l'enseignement des droits de l'homme, par la connaissance des cultures des autres, tel est, aujourd'hui comme hier, le devoir de tous les démocrates », a conclu M. Jospin.

Un peu plus tard, M. Jospin, qui s'était rendu à Dreux (Eure-et-Loir) pour y témoigner son soutien à Mme Françoise Gaspard, qui a renoncé à ses fonctions de maire pour se consacrer à la lutte contre le fascisme et le racisme, a souhaité que le gouvernement *« organise un grand débat sur les problèmes de l'immigration devant l'Assemblée nationale »*.

D'autre part, M. Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), a dénoncé *« l'aggravation du racisme en France »*. Pour le président de la LICRA, il appartiendra *« au premier ministre de demain de prendre l'initiative de réunir tous les responsables des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale pour examiner les mesures à prendre face à cette montée du racisme »*. M. Bloch a déclaré enfin qu'il est *« plus que jamais nécessaire de fermer nos frontières aux faux touristes, aux trafiquants de tous ordres et aux marchands d'esclaves »*.

Mme Roudy, ministre des droits de la femme, avait, pour sa part, stigmatisé, le samedi 19 mars, à Rennes, *« le racisme qui s'est développé de façon atroce »* au cours de la récente campagne pour les municipales. Selon Mme Roudy, on a pu constater à cette occasion que *« l'extrême droite existe toujours en France et que la droite la porte dans ses bagages »*.

Enfin, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré que *« face au déchaînement du racisme et de la xénophobie de la droite »*, la C.G.T. se sentait « fière » de prôner *« la solidarité indéfectible et la fraternité entre les travailleurs français et immigrés »*. Pour M. Krasucki, *« le racisme est une arme employée par l'impérialisme pour diviser les peuples »*.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

ÉDUCATION

Les mouvements de protestation dans le corps médical prennent de l'ampleur

- La grève des internes et des chefs de clinique est très largement suivie
- Les étudiants en médecine ont occupé le ministère de la santé

Le mot d'ordre de grève lancé le 22 mars par les deux intersyndicats des internes et des chefs de clinique apparaît très suivi dans la presque totalité des centres hospitaliers universitaires (C.H.U.). Selon les chiffres recueillis par nos correspondants et ceux fournis par les responsables de ce mouvement, les taux de participation à la grève sont de plus de 95 % pour les internes (85 % à Paris), et de 80 % à 90 % pour les chefs de clinique. Les gardes et les urgences continuent d'être assurées. Les médecins à temps plein veillent au fonctionnement des services hospitaliers durant la journée. Plusieurs syndicats de médecins hospitaliers titulaires et plusieurs de leurs syndicats ont apporté leur soutien au mouvement. Des procédures de réquisition ou de mise en demeure des internes et des chefs de clinique pourraient être prochainement appliquées dans les cas où la qualité des soins ne pourrait être maintenue. Dans plusieurs C.H.U. on commence à enregistrer une diminution du taux d'occupation des lits.

En province, le mouvement a pris des formes diverses, comme à Saint-Brieuc, où les quinze membres du conseil d'administration de l'hôpital ont été séquestrés par des internes.

D'autre part, la grève des étudiants en médecine continue. Diverses manifestations ont eu lieu notamment à Lille, Montpellier et Caen, où, nous indique notre correspondant, les studios de la station FR 3 ont été envahis et le bulletin d'information interrompu. C'est à Paris que le mouvement de protestation des étudiants a pris le plus d'ampleur avec l'occupation, le 22 mars, du ministère de la santé, qui fut dégagé dans la nuit par les forces de l'ordre.

Enfin, une manifestation d'élèves infirmières a groupé à Paris, le même jour, un millier de personnes.

Les pièges de la crédibilité

*La forte participation au mouvement de grève des internes et des chefs de clinique des hôpitaux universitaires vient, une nouvelle fois, témoigner de l'anxiété que ressent cette partie du corps médical hospitalier. Jadis individuelle, nourrie par l'incertitude du devenir professionnel au sein de la communauté hospitalière, cette anxiété prend aujourd'hui la forme d'un mouvement collectif de protestation. Un mouvement qui, au travers des grèves organisées depuis plusieurs mois, se constitue l'histoire syndicale dont il ne disposait pas. Celle-ci emprunte aussi beaucoup aux contacts établis, depuis bientôt deux ans, avec le ministère de la santé et le gouvernement.

En annonçant son intention de réformer le recrutement, le statut et les rapports hiérarchiques des médecins hospitaliers, le gouvernement a soulevé sur un fond d'explosion démographique médicale le couvercle d'une marmite bouillonnante d'inquiétudes, d'appétits et d'espoirs. Un moment attisé par les opposants politiques d'une partie du monde médical inquiète d'une possible réduction de son pouvoir et de ses prérogatives, le feu brûle aujourd'hui pour son propre compte. Jusqu'à quand ?

« Notre plate-forme revendicative est en tout point négociable, a déclaré le docteur Alain Haertig (groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, Paris), secrétaire général de l'Intersyndicat national des chefs de clinique. *Nous attendons vingt-quatre heures sur vingt-quatre une proposition de rencontre avec le gouvernement. »* Cette plate-forme insiste, notamment, sur la publication des *projets de réforme des statuts des* médecins hospitaliers et sur le maintien de certaines modalités actuelles durant la période transitoire, de manière à ne pas donner naissance à *« une génération sacrifiée »*. Elle demande aussi *« la création de cinq cents postes de médecins hospitaliers titulaires en sus du pool de renouvellement habituel »*. Les responsables des deux intersyndicats font, à cet égard, remarquer que deux mille cent soixante postes budgétaires sont actuellement vacants dans les hôpitaux généraux, *« preuve, selon eux, de leur non-utilité et de leur manque d'intérêt »*.

D'une manière plus générale, les internes et les chefs de clinique ne se sont jamais opposés à une réforme à laquelle ils veulent s'intégrer. Ils sont, en revanche, toujours décidés à en aménager dans le détail les principales modalités. *Face à eux M. Jack* Ralite, ministre de la santé, expliquait en substance que les réunions de concertation continuaient d'avoir lieu, que le travail progressait et qu'il comprenait mal, dans ces conditions, l'origine de l'actuel mouvement.

Décisions politiques et lenteurs administratives

L'hypothèse d'une « manipulation politique » directe devant être écartée, il reste à comprendre l'attitude adoptée par la grande majorité des *huit mille médecins contractuels* que sont les internes et les chefs de clinique. A cet égard, au-delà de la volonté de voir aboutir leurs revendications catégorielles, les grévistes posent le problème de la crédibilité qu'ils accordent à leurs interlocuteurs gouvernementaux.

La technique de concertation adoptée au ministère de la santé a, en définitive, plus inquiété que rassuré. Elle a, en particulier, eu pour conséquence de mettre à nu les lenteurs du suivi administratif des décisions politiques et la très mauvaise coordination des réformes entreprises au ministère de la santé et à l'éducation nationale. D'autre part, l'absence de l'expression d'un véritable soutien par l'hôtel Matignon ou par l'Elysée n'est pas passée inaperçue, rendant encore plus difficile la situation de M. Ralite.

Du même coup, le ministre de la santé n'apparaissait plus crédible aux yeux des étudiants en médecine, eux aussi en grève. Ce phénomène était très nettement perceptible ces derniers jours lors de la tentative – infructueuse – menée par M. Jac*ques Latrille, directeur du cabinet* de M. Ralite (*le monde* daté 20-21 mars), ou lors de l'occupation du ministère de la santé (voir encadré ci-joint). L'absence de M. Ralite dans la nouvelle équipe gouvernementale restreinte ne manquera pas de conforter bon nombre de grévistes – médecins ou étudiants – pour ce qui concerne le bien-fondé de leur action. S'il était, en définitive, maintenu en tant que ministre délégué à la santé, M. Ralite saurait-il retrouver la crédibilité qui lui a fait défaut ?

Il reste, néanmoins, que le piège de la crédibilité pourrait ne pas tarder à se refermer aussi sur les médecins hospitaliers, les conséquences de leur mouvement pouvant apparaître disproportionnées avec les revendications exprimées. *« C'est*, expliquait le 22 mars un responsable des chefs de clinique, *notre dernier mouvement de désespérance et d'espoir. »*

JEAN-YVES NAU.

« L'opération Tétanos »

L'opération – baptisée Tétanos – avait été tenue secrète. Blouse blanche roulée sous l'aisselle ou cachée dans un sac, ils furent plus de cinq cents, venus de plusieurs C.H.U. parisiens, à franchir sans difficulté, vers 14 heures, mardi 22 mars, le fragile barrage des forces de l'ordre qui protègent les entrées des ministères de la santé et des affaires sociales et de la solidarité nationale, à l'angle des avenues de Ségur et Duquesne. Puis ils envahirent en quelques minutes le hall et les étages du bâtiment.

Au *sous-sol*, le standard fut occupé « en douceur ». Consigne : n'accepter que les appels *« urgents »*. Du toit, on lança sur les passants des tracts et des papiers dérobés dans un bureau. Mégaphones, chansons et cris en tous genres, occupation de la salle de conférences : le ministère de la solidarité nationale découvrait les étudiants en médecine et leurs revendications.

Côté ministère de la santé, au quatrième étage, devant les bureaux de M. Jack Ralite et de son directeur de cabinet, un « sit-in sauvage » était organisé vers 15 heures. De négociation en négociation, un hypothétique accord était sans cesse repoussé par les étudiants. Vers 17 heures, les forces de l'ordre, appelées en renfort, délogèrent, en les traînant sur le sol, quelques manifestants. Cela fut suffisant. La voie était ouverte à la négociation. Le directeur de cabinet acceptait de recevoir une délégation des étudiants.

Néanmoins, l'objectif de l'opération n'était pas atteint : il fallait *« être dur »*. La proposition d'un rendez-vous de négociation pour lundi ? Insuffisant. On voulait *« engager le dialogue sur-le-champ »*. C'est dans la nuit, vers 23 h 30, que se termina « l'opération Tétanos » avec le départ, *manu militari*, des manifestants qui continuaient d'occuper le hall. « Etre dur ? » : *« Policiers et C.R.S.*, devaient-ils affirmer, *sont intervenus en matraquant les étudiants assis pacifiquement dans le hall du ministère, et plusieurs d'entre eux ont dû être soignés. »* *On apprenait le 23 mars dans la matinée que l'un d'entre eux avait dû être hospitalisé à Boucicaut, souffrant d'un traumatisme cranien.*

J.-Y. N.

Les revendications

Les deux mouvements de grève ont des causes et des buts totalement différents.

- *Pour les étudiants en médecine*, il s'agit d'une opposition à la réforme de leurs études, qui a été votée en décembre dernier. Ils contestent en particulier la mise en place d'un examen *« classant et validant »* à la fin du deuxième cycle. Ils font aussi valoir les résultats d'un référendum national organisé il y a quelques jours (*le Monde* du 17 mars) pour demander l'élaboration d'une *« loi rectificative »*. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale. Une nouvelle rencontre avec le groupe du parti socialiste n'a pas donné de résultat. D'une manière générale, les ministères concernés, s'ils sont disposés à négocier la rédaction du contenu des décrets à venir, se refusent à envisager une loi rectificative.

- *Pour les internes et les chefs de clinique*, il s'agit notamment d'obtenir la publication des projets de réforme des statuts des médecins hospitaliers ; une équivalence de carrière entre les hôpitaux universitaires et les hôpitaux généraux ; une *liste d'admission nationale avec intégration* dans le futur statut et une reconstitution de carrière. Ils demandent aussi que la durée du clinicat reste fixée à quatre ans et la création de cinq cents postes par an de médecins hospitaliers titulaires. Enfin, sont une nouvelle fois formulées les revendications concernant la couverture sociale des internes et le paiement intégral des gardes et des astreintes.

- *Grève dans les collèges.* – Les responsables du syndicat national des lycées et collèges (SNALC) se déclarent *« satisfaits »* des résultats de l'appel à la grève lancé pour le mardi 22 mars, en commun avec deux autres organisations, la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.), et le syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (SCENRAC). Les trois syndicats voulaient ainsi protester contre les projets de réforme des collèges. Selon le ministère de l'éducation nationale, 4,27 % des enseignants de collège ont effectivement cessé le travail (chiffre relevé dans vingt des vingt-six académies métropolitaines. Le SNALC annonce, pour sa part, 30 % de grévistes dans *les collèges où il est représenté.*

Le débat sur la réforme de l'enseignement supérieur

UNEF indépendante et démocratique : un projet « intéressant, mais flou »

« *Que veulent les étudiants aujourd'hui ?* » Sur ce thème, l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) organisait la semaine dernière à Nanterre une *« convention nationale de défense des intérêts des étudiants »*. Quelque six cents délégués venus d'une vingtaine d'établissements ont exprimé leurs inquiétudes à propos des difficultés financières dans les universités et les œuvres universitaires. L'exposé de ces préoccupations immédiates s'est accompagné d'une analyse du projet de loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* du 8 janvier) jugé *« intéressant mais flou »* par les participants.

D'ovations enthousiastes, pour la grève des étudiants en médecine, en acclamations généreuses, pour les organisateurs d'assemblées générales et les signataires de pétitions, les délégués de l'UNEF indépendante et démocratique ont fait un bilan alarmant de la situation matérielle des universités. Des heures complémentaires supprimées à la rentrée 1982 font toujours défaut à Rouen, Nantes, Le Mans, Toulouse, Paris-III et X notamment. Au total, *« 210 000 heures ne sont toujours pas assurées »*, a affirmé un membre du bureau national en se félicitant des succès partiels déjà remportés *« grâce à la mobilis[tion des étudiants »*. Car les adhérents de l'UNEF indépendante et démocratique dénoncent *« l'austérité de gauche dans les universités, la dégradation des conditions d'enseignement, les hausses des droits d'inscription et les humiliations contre les étudiants étrangers »*.

Les responsables de l'UNEF indépendante et démocratique font une analyse plus nuancée du projet de loi sur l'enseignement supérieur préparé par M. Alain Savary. Ainsi, dans la référence implicite du texte à une *« université de masse laïque et décentralisée »* l'UNEF-I.D. retrouve l'objet de *« plusieurs années de combat »*. En revanche, ses adhérants n'approuvent pas la possibilité de sélection pour l'entrée dans le second cycle et les références aux finalités professionnelles des filières. M. Jean-Christophe Cambadelis, président du syndicat, a lui-même insisté, dans son discours final, sur la nécessité de *« substituer la logique de la qualification à celle de la sélection »*.

« La présence de professionnels à l'université n'est pas choquante en soi, a lancé un délégué de Paris-I. *Mais la définition des programmes et des modalités du contrôle des connaissances doit appartenir aux équipes pédagogiques. »* En agitant la revendication d'une *« qualification pour tous les étudiants »*, les militants de l'UNEF-I.D. veulent refuser *« l'adaptation de l'université à la situation actuelle de l'emploi »*, une position qu'ils justifient par *« l'impossibilité de prévoir actuellement l'évolution du marché du travail »*.

L'intervention de M. Alain Portron, membre du bureau national du SNE-Sup. (1), a ranimé de vieilles querelles sur la démocratie au sein de l'UNEF et l'unité du syndicalisme universitaire. Le représentant du SNE-Sup. s'est toutefois déclaré prêt à engager le dialogue. Cette perche lancée par le syndicat d'enseignants n'a pas échappé à M. Cambadelis pour qui la présence de M. Portron, *« après douze ans d'absence »*, s'interprète comme une reconnaissance de la représentativité de l'UNEF-I.D. qui, a-t-il affirmé, est prête à *« faire l'unité »* sur ses revendications.

P. B.

(1) Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup. animé notamment par des communistes).

- *Evacuation du rectorat de Corse.* – Les forces de police ont procédé mardi 22 mars, à 6 heures, à l'évacuation du rectorat d'Ajaccio, occupé depuis douze jours par les membres de l'Association des étudiants corses (*Consulta di studianti corsi*, C.S.C.). Ces derniers demandent la réalisation rapide de la seconde tranche des travaux prévue à l'université de Corte, la construction d'un nouvel amphithéâtre et de son annexe, ainsi que l'habilitation du DEUG « langue et culture corses » (*le Monde* du 17 mars).

Les Cercles universitaires : un texte « inquiétant »

Une centaine d'universitaires et de chercheurs proches de l'opposition se sont réunis la semaine dernière, à Paris, pour examiner la situation de l'enseignement supérieur en France et confronter leurs points de vue sur le projet de loi préparé par le ministre de l'éducation nationale. M. Michel Prigent, président des Cercles universitaires et organisateur de cette rencontre, a expliqué que ce projet *« inquiète ou bouleverse »* beaucoup d'enseignants. Mais l'inquiétude *« face aux réformes socialistes »* n'a pas empêché les participants de réfléchir à la façon de *« reconstruire l'unité de la communauté universitaire scientifique »*.

Les projets de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, ne provoquent pas l'enthousiasme des membres des Cercles universitaires. Le contraire eût été étonnant de la part d'enseignants membres de partis de l'opposition. Mais ces universitaires ne se prononcent pas *a priori* sur la réforme des enseignements supérieurs proposée par M. Savary. Ils en examinent tous les aspects au regard d'une situation actuelle qui ne les satisfait pas non plus. Pour reprendre la formule de M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional de l'Ile-de-France, ils refusent le discours manichéen et ne veulent pas dire que, *« avant le 10 mai, tout était parfait dans le meilleur des mondes »*.

Alors, après de nombreuses discussions, les membres des Cercles universitaires, notamment à propos du statut des chercheurs, formulent des propositions. Ils souhaitent, par exemple, que les postes du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) soient des postes d'accueil. *« Il faut en finir*, a expliqué M. François-Georges Dreyfus, professeur à l'université de Strasbourg, *avec la notion de chercheur permanent. »* Il a proposé que des échanges plus grands s'instaurent entre l'Université et le C.N.R.S., pour permettre aux chercheurs ayant passé six années dans cet organisme de *« retourner dans l'éducation »*.

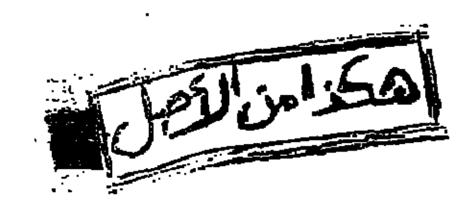
A propos du financement de l'Université, des participants ont avancé l'idée d'une augmentation des droits versés par les étudiants, sous réserve d'importants *« systèmes d'aides ou de prêts »*. Les sommes collectées devraient permettre le fonctionnement des établissements. Au sujet des instances de direction de ces établissements, les adhérents des Cercles ont manifesté leur accord avec un système « pluricaméral », tel qu'il est prévu dans le projet de M. Savary. Ils approuvent le remplacement du conseil d'université par plusieurs instances, mais ils estiment que, dans les conseils de gestion ou les conseils d'enseignement, *les enseignants doivent être* majoritaires.

Sujet de prédilection pour les universitaires, la question des statuts des personnels enseignants a été largement commentée. Les participants ont estimé nécessaire la mise en place d'une instance nationale, entièrement élue au scrutin uninominal, pour permettre le recrutement et l'avancement des personnels. Pour les *« artisans intellectuels »* que sont les enseignants, selon M. Jean-Michel de Forges, de l'université de Paris-XI, la mobilité professionnelle et l'année sabbatique *« peuvent garantir l'Université contre l'isolement et la sclérose »*.

Aux Cercles universitaires, *comme dans les organisations* de la majorité, il est plus facile de formuler des projets d'avenir sur l'enseignement que de parler sans trop de passion des problèmes de personnels. Afin d'éviter que le corporatisme ne divise les participants, M. Michel Massonnet, ancien conseiller d'Etat, les a invités à *« mener deux offensives. L'une, interne, pour réorganiser nos forces dans l'Université. L'autre, externe, pour mettre en garde les Français, face aux menaces qui pèsent sur l'enseignement délivré à leurs enfants »*.

Les syndicats et partis de gauche, selon M. Prigent, ne proposent *« rien de cohérent depuis le 10 mai 1981 »*. Il reste aux membres des Cercles universitaires à se lancer dans le combat. Ils souhaitent faire connaître leurs positions aux parlementaires avant le prochain débat sur le projet de loi de l'enseignement supérieur.

SERGE BOLLOCH.



DÉFENSE

La France retarde ses essais à Mururoa

(Suite de la première page.)

On se souvient que, par arrêté du 18 octobre 1982 entérinant une situation de fait du début de l'été, 13 400 millions de francs d'autorisations de programme et 3 200 millions de francs de crédits de paiement ont été supprimés au ministère de la défense. Les crédits correspondant aux dépenses nucléaires ont été amputés de 10 % en 1982.

Le rythme de progression des essais a été ralenti. Certains investissements ont été réduits d'autant. Ainsi, il n'a pas été commandé, à des chantiers navals de la Méditerranée, une deuxième barge de forage pour la préparation des tirs en zone centrale de l'atoll de Mururoa et des projets d'acquisition de certains matériels supplémentaires — remorqueurs ravitailleurs, bâtiments de soutien, hélicoptères et infrastructure portuaire adaptée — ont été reportés pour les opérations nécessaires à l'élargissement de la deuxième base, à Fangataufa.

Austérité

Des techniciens en déduisent que, pour ses essais, la France devra continuer à avoir « *un pied dans l'eau et l'autre sur l'atoll* ». Ce qui devrait compliquer leur tâche : il est exclu, en effet, que tous les tirs souterrains aient lieu en zone centrale à l'atoll, à l'intérieur du lagon, comme ce devait être le cas pour éviter de saturer la couronne coralienne encombrée par les précédentes expérimentations. D'où le besoin d'une deuxième barge de forage, dans le cas où celle qui est déjà en service aurait quelques difficultés.

Pour 1983, la situation n'est guère plus à l'optimisme même si le ministère de la défense considère que le C.E.A. est logé à la même enseigne de l'austérité que l'ensemble des forces armées. On a calculé que le budget du C.E.A. marquera une stagnation certaine — compte tenu de l'inflation prévisible — puisque les autorisations de programme n'augmenteront que de 5,7 % et les crédits de paiement de 7,1 %.

Ces crédits sont utilisés au financement des études pour l'expérimentation des charges et leur fabrication en série, la production des matières nucléaires, les dépenses de propulsion navale (chaufferies nucléaires embarquées sur sous-marins) et pour le maintien en condition opérationnelle des armes stratégiques et tactiques. Or, dans le mesure où l'enrichissement, le retraitement et l'usinage des matières fissiles coûtent plus cher, le budget du C.E.A. propre à la conception des charges doit se contenter d'une hausse de 2,9 % en 1983.

Le gouvernement se prévaut, en revanche, d'une croissance de près de 25 % des autorisations de programme accordées aux forces nucléaires. Cette augmentation bénéficie davantage, objectent les ingénieurs du C.E.A., aux véhicules porteurs de l'arme nucléaire — avions, missiles et sous-marins — qu'à la recherche et à la fabrication des charges explosives. Et cela, malgré les efforts réalisés dans le coût de chaque expérimentation qui est, aujourd'hui, de trois fois inférieur à la moyenne des prix de revient calculée sur les cinq ou six années antérieures.

Flou

Précisément, l'inquiétude de ces ingénieurs déborde du seul cadre de leurs responsabilités dans la mise au point des charges nucléaires pour se porter, aussi, sur l'avenir des prochains systèmes d'armes, tactiques et stratégiques, ou « vecteurs » de la dissuasion.

Dans le domaine tactique, les décisions sont bien arrêtées. Le 30 octobre 1981, le conseil de défense a confirmé le double choix en faveur du missile tactique sol-sol Hadès, qui remplacera, après 1991, l'actuel missile Pluton de la 1re armée, et du missile air-sol moyenne portée A.S.M.P., qui armera les Mirage-IV, Mirage-2000 N de l'armée de l'air et les Super-Etendard de l'aéronavale. Les théoriciens de la dissuasion contesteront ce choix : l'Hadès (avec ses 350 kilomètres de portée) et l'A.S.M.P. (avec ses 100 ou 300 kilomètres de trajectoire selon l'altitude de son largage d'avion) peuvent faire double emploi.

Pour des raisons financières, le nombre de ces systèmes d'armes tactiques sera réduit par rapport aux prévisions initiales : de l'ordre de 120 Hadès (au lieu des 180 envisagés) et environ 60 A.S.M.P.

En revanche, c'est le « *flou* », observent les ingénieurs du C.E.A., en matière d'armements stratégiques. A l'exception, sans doute, du missile M-4 à plusieurs têtes nucléaires, qui doit équiper le nouveau sous-marin *l'Inflexible*, le sixième de la série, opérationnel en 1985.

Ce programme M-4 devrait mettre la France au niveau technologique déjà atteint par les grandes puissances. Le missile de *l'Inflexible* égrènera ses six têtes explosives le long d'un espace de 350 kilomètres de long sur 150 kilomètres de large, c'est-à-dire qu'il serait capable de menacer, en France, une zone géographique comprise entre Paris et Le Havre, avec une dispersion jusqu'à Orléans. Ce programme, décidé il y a dix ans, a été confirmé par le nouveau gouvernement qui a, d'autre part, arrêté le principe d'un modèle amélioré — en portée, supérieure à 4 000 kilomètres, et en aides à la pénétration des réseaux adverses de défense anti-missiles — qui sera installé progressivement à bord des cinq sous-marins actuellement en service.

Le projet d'un missile M-5, dont l'impact au sol serait plus précis, la portée encore accrue et qui embarquerait davantage d'aides à la pénétration, ne verrait pas le jour avant 1999. Si tant est que le gouvernement est partisan de donneu au M-4 un successeur dont le coût pourrait être prohibitif ou incompatible avec d'autres projets.

Désanchantement

Reste le programme S.X. d'un missile balistique sol-sol semi-mobile, qui prendrait la suite des bombardiers nucléaires Mirage-IV. L'annonce en a bien été faite en octobre 1981 par le conseil de défense et son apparition éventuellement prévue pour 1995.

Pour l'instant, le S.X. est décrit comme un missile déployé en conteneurs transportables sur camions banalisés ou par avions Transall et armé de trois têtes nucléaires chacun. Le coût du programme — qui porterait sur un total de moins de trois douzaines de systèmes d'armes — est evalué à plus de 15 milliards de francs. Mais son intérêt militaire est encore l'objet de controverses dans les états-majors.

Au C.E.A., ces débats sont suivis avec autant plus d'attention par les ingénieurs que le sort des bureaux d'études et la nature des prochaines campagnes de tirs nucléaires dépendent des arbitrages gouvernementaux. Certains de ces arbitrages seront inscrits dans la loi de programmation militaire 1984-1988, actuellement en discussion.

Bien que le ministère de la défense récuse les accusations, dont il est l'objet, de porter en réalité moins d'intérêt qu'il ne le prétend officiellement à l'armement nucléaire, on note un certain désenchantement au sein du corps des ingénieurs du C.E.A.

Outre qu'il se nourrit des incertitudes entretenues sur l'avenir de certains programmes d'armements, ce désenchantement est né de la volonté du gouvernement d'appliquer les contrats de solidarité à l'intérieur d'un C.E.A. qui fut, longtemps, traité avec générosité et largesse financière par le pouvoir précédent. Ce mouvement pourrait toucher environ 2 % des effectifs. Il provoque la morosité et même la démobilisation, de ceux qui, parmi les cadres anciens du C.E.A., sont sollicités de partir pour être remplacés par de jeunes recrutés dont la formation pourrait précisément souffrir du départ des personnels expérimentés.

JACQUES ISNARD.

RELIGION

DEUX NOUVEAUX ARCHEVEQUES A FLORENCE ET A BOLOGNE

Jean-Paul II a nommé, mardi 22 mars, Mgr Silvano Piovanelli, archevêque de Florence. Mgr Piovanelli, qui succède au cardinal Giovanni Benelli, décédé le 26 octobre dernier, était archevêque auxiliaire de Florence.

D'autre part, Mgr Enrico Manfredini, qui était évêque de Plaisance, a été nommé archevêque de Bologne, où il succède au cardinal Antonio Poma, qui a démissionné pour raisons de santé.

JUSTICE

Les objecteurs de conscience relancent le débat pour un nouveau statut

L'adoption d'une nouvelle loi sur l'objection de conscience, toujours promise depuis deux ans et *toujours* repoussée, devrait intervenir au cours du printemps dans le cadre d'une réforme de certaines conditions d'exercice du service national. Aucun accord, pourtant, n'est encore intervenu entre les ministères concernés sur les conditions d'obtention de ce statut à venir.

On insiste, au ministère de la défense, sur la nécessité de contrôler ces demandes, et donc de substituer à l'actuelle commission juridictionnelle (C.J.), fort constestée, une autre instance de sélection. D'autres souhaiteraient que ce statut d'objecteur puisse être acquis, dans l'immense majorité des cas, par une simple déclaration individuelle. Le projet de loi qui serait examiné prochainement en conseil des ministres supposera donc un arbitrage, au moins à l'échelon du premier ministre. La durée du service civil, actuellement de deux ans, resterait, en tout état de cause, supérieure à celle du service militaire.

L'attente de ce nouveau texte a créé une situation assez confuse. Toutes les demandes du type de celles du mouvement O.P. 20 rédigées en termes identiques, qui sont repoussées systématiquement par la commission, ont été placées en « *appel différé* ». Le Conseil d'Etat n'a pas, en l'absence de nouvelle loi, à se prononcer sur ces demandes. Plusieurs centaines d'objecteurs potentiels sont donc en situation d'attente.

Seule, pour l'instant, la situation de ceux qui ont obtenu légalement le statut a changé sensiblement : le contrôle du service civil n'est plus confié, depuis le 1er janvier, au ministère de l'agriculture mais à celui des affaires sociales ; les possibilités d'affectation, d'autre part, ont été considérablement élargies, particulièrement depuis mai 1981, à une centaine d'associations. Parmi elles, la Ligue de l'enseignement et la Fédération nationale des Maisons de jeunes et de la culture peuvent offrir de multiples postes.

Conséquence spectaculaire de ces changements : la diminution du nombre d'objecteurs insoumis au service civil a été sensible : 60 % des effectifs en 1981 et 15 % seulement en novembre dernier ne se rendaient pas à la visite médicale. Cette souplesse dans les affectations doit s'accompagner, d'après les pouvoirs publics, d'un renforcement du contrôle : les poursuites ont repris depuis deux mois contre une quinzaine d'objecteurs insoumis.

Cette « répression » accrue explique en partie l'organisation, du 18 au 25 mars, par le Mouvement des objecteurs de conscience (MOC), d'une semaine d'action qui s'achèvera samedi par une manifestation à bicyclette de la Bastille à l'Arc de triomphe. Le MOC réaffirme surtout son attachement à la suppression de toute commission et à une durée de service civil non discriminatoire — autant de dispositions que l'Assemblée européenne a recommandées le 7 janvier, malgré l'abstention des communistes français.

NICOLAS BEAU.

Le cas « idéal » de M. Robert Loncar

Le cas de M. Robert Loncar, qui était jugé le 22 mars par la seizième chambre correctionnelle de Paris pour refus d'obéissance, illustre bien les insuffisances d'une loi qui interdit toute « propagande » : cet objecteur ignorait jusqu'à l'existence d'un statut.

Les juges de droit commun, que le président de la Ligue des droits de l'homme, M. Henri Noguères, témoin à ce procès, se réjouissait de voir enfin être saisis des affaires militaires, ont peut-être déçu l'espoir mis en eux. Le tribunal n'a guère paru soucieux de comprendre la vie de cet étudiant en informatique qui disait « *avoir vécu au milieu des problèmes des autres* ». Peu de curiosité également sur les motivations de Robert Loncar qui le conduisaient à refuser, le 3 décembre 1982, de porter les armes après s'être pourtant présenté à la caserne du 1er régiment d'artillerie de marine (RAMa) de Monthléry. Ce jeune homme paisible de vingt ans, d'une voix basse, affirme la nécessité de l'amour enseigné par Jésus-Christ dans une société de violence : « *Je ne peux pas donner quelque chose qui ne m'appartient pas. De quel droit prendrais-je la vie de quelqu'un d'autre ?*

C'est moins sur le terrain des convictions que sur celui des faits que le président du tribunal, Mme Jeanne Delubeau voulut, faire porter les débats. Comment, se sont demandés les magistrats, un garçon aussi motivé a-t-il pu ignorer l'existence d'un statut d'objecteur jusqu'à ce que, il y a un mois, son avocat la lui signale ?

Convoqué le 4 février pour ses « *trois jours* », Robert Loncar entendit parler d'une possibilité de service civil. Le 26 du même mois, il s'inquiétait par lettre, auprès des autorités militaires de Versailles, des possibilités d'effectuer son service « *à titre civil* ». L'armée répond à cette demande par une liste de nombreuses adresses, des services linguistiques à l'aide technique aux départements d'outre-mer, mais sans un mot sur le statut d'objecteur.

Les démarches de Robert Loncar auprès des sapeurs-pompiers et des services de coopération échoueront. Il attendra alors sa convocation pour s'expliquer. Trop tard, en tout cas, pour obtenir le statut d'objecteur, qui doit être demandé, selon la loi, dans le mois qui précède l'incorporation. Peu importe alors qu'il accepte de porter l'uniforme et d'être affecté comme secouriste ou infirmier. L'alternative proposée par le colonel de son régiment est simple : ou revenir sur ses convictions, ou aller en prison. Il est à Fresnes depuis le 24 décembre.

Un terrain d'accord aurait pu être trouvé avec cet « *objecteur de conscience idéal* », pour reprendre les mots de M. Noguères. Entre l'avocat de la défense, Me Jean-Jacques de Félice, qui plaida souvent devant les anciens tribunaux militaires, et le substitut du procureur, M. Gérard Ferrari, qui y siégea en son temps, les antagonismes demeuraient — comme si les débats d'hier avaient été reproduits mot pour mot dans le prétoire de cette chambre correctionnelle. Le magistrat, qui réclamait de la prison ferme, n'a voulu voir que la « *nécessité de la défense du pays* » et l'« *attitude grave de cet appelé mettant en cause la discipline et l'efficacité de l'armée* ».

L'avocat, lui, a invoqué la noblesse et l'honneur de cet objecteur qui cherche d'autres voies contre la violence, victime, selon lui, de cet « *article scélérat* » qui interdit toute publicité de la loi.

Jugement le 25 mars.

N. B.

AUX ASSISES DE PARIS

Douze ans de réclusion pour l'auteur d'une série de viols

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Paul Gaillardot, a condamné, le mardi 22 mars, au terme de deux jours d'audience, à douze ans de réclusion criminelle Patrice Barthélemy, vingt-quatre ans, qui répondait de dix accusations de viols, tentatives de viols qualifiés, attentats à la pudeur avec violence et vols qualifiés commis à Paris entre novembre 1979 et mars 1980.

Le ministère public, tout en accordant au prévenu des circonstances atténuantes, avait requis une peine allant de douze à quinze ans de réclusion criminelle.

« Une légère instabilité caractérielle »

Le 17 mars 1980, un vigile chargé de surveiller les cinq niveaux souterrains du parc de stationnement commun à plusieurs immeubles du boulevard Masséna, dans le treizième arrondissement de Paris, surprend un homme qui se dissimule entre les voitures garées et prétend être venu là « *pour faire ses besoins* ». Sommé par le gardien de le suivre jusqu'à son bureau, Patrice Barthélemy ne cherchera pas à s'enfuir.

Depuis plusieurs mois, des habitantes de cet ensemble ont été volées puis violées ou contraintes à des pratiques sexuelles diverses par un inconnu. Les plaignantes éprouvent beaucoup de difficultés à décrire l'homme qui a abusé d'elles, mais, à l'évidence, il s'agit du même individu. Le scénario est invariable : au moment où l'automobiliste, qui a garé son véhicule, s'apprête à prendre l'un des ascenseurs, un homme au visage à demi masqué se saisit d'elle, lui bâillonne la bouche d'une main gantée et, de l'autre, applique une lame sur son cou, parfois même il met contre la tempe de sa victime le canon d'un pistolet d'alarme. Dans un premier temps, il va exiger de sa prisonnière qu'elle lui remette tout son argent et, une fois qu'elle s'est exécutée, il l'entraîne vers une cave inoccupée. Là, il lui ordonne de se dévêtir partiellement et entreprend, mais très souvent sans succès, de la violer. Si sa défaillance se prolonge, il exigera d'elle des attouchements. Puis, pour ne pas risquer d'être poursuivi, l'homme s'empare des chaussures de sa victime et disparaît.

Lorsque les policiers fouillent Patrice Barthélemy, ils découvrent sur lui une lampe-torche à poignard, une casquette à large visière et, caché dans des journaux, le pistolet d'alarme dont il s'était délesté avant l'arrivée des fonctionnaires. On remarquera aussi qu'il porte à la joue des traces de griffures. Or, la veille, une jeune femme est venue raconter qu'elle avait été attaquée dans le garage, mais avait réussi à mettre son agresseur en fuite après l'avoir griffé au visage.

Patrice Barthélemy décline son identité, se déclare chômeur, indique son adresse et ne fera pas de grandes difficultés dans les heures suivantes pour passer aux aveux. Non content de reconnaître qu'il a violé et dépouillé de leur argent neuf sur dix des plaignantes qui se sont fait connaître, il dira au magistrat instructeur que, au cours des cinq mois qui viennent de s'écouler, il a attaqué « *de trois à quatre femmes par semaine* ».

Livré à lui-même

Patrice Barthélemy est né à Paris en 1959 d'un père guadeloupéen et d'une mère française. C'est un bel homme au visage ouvert, qui répond poliment aux questions du président. Son père, volage, a disparu peu de temps après l'avoir reconnu et il a été élevé par sa mère, tantôt barmaid à Pigalle, tantôt quelque peu prostituée et plusieurs fois coupable de petits délits. Elle habite déjà, au moment des faits, la caravane ancrée à Noisy-le-Grand où elle vit toujours aujourd'hui. Plus tard, quand son fils aura grandi, qu'il aura, courte aventure vite achevée au bout de quelques mois, une petite amie, Patrice et celle-ci camperont sous une tente plantée à deux pas de la roulotte maternelle.

Placé en nourrice dès l'âge d'un an et jusqu'à sa cinquième année, puis pris en charge par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, Patrice a dû attendre l'âge de sept ans pour revenir vivre auprès de sa mère, qui a pris un nouveau concubin. Ballotté en tous sens, livré à lui-même le plus souvent, l'enfant aura une scolarité plus que difficile, souvent interrompue par les déplacements d'une mère qui l'emmène avec elle à Pigalle et même « en saison », quand la province l'attire. En 1975, Patrice Barthélemy, qui, au dire de ses maîtres, est à quatorze ans du niveau du cours moyen première année, passera à grand peine un C.A.P. de mécanicien. Placé peu après à Montreuil dans une menuiserie, il n'y restera que cinq semaines.

Pour les nombreux experts qui ont examiné le violeur dix fois récidiviste — il a déjà été condamné pour les mêmes motifs l'année de ses seize ans — Patrice Barthélemy a certes « *des problèmes de personnalité, une légère instabilité caractérielle, du mal à se situer dans la société* ». Mais, tous s'accorderont à l'affirmer, ce prévenu ne présente « *aucun signe de psychose évolutive, de maladie délirante, ni d'état confusionnel* ». Tout au plus souffre-t-il « *de pulsions sexuelles violentes qu'il ne peut réprimer* » et « *d'un état pervers ancien* ». Mais jamais, diront les psychiatres, il n'a été en état de démence lors des agressions qu'il a commises.

Ce procès aura été celui de l'ambiguïté. Parce que, selon les médecins, cet homme « *ne peut vivre ou survivre qu'à l'abri d'un enfermement absolu, que seul un milieu carcéral peut garantir* ». Parce qu'une « *chimiothérapie et une psychothérapie appropriées* » devraient pouvoir le conduire à une guérison qu'il semble ardemment souhaiter lui-même, parfaitement conscient qu'il est de l'étrange mal qui le jette vers ces femmes, son couteau à la main. Seulement, jamais Patrice Barthélemy n'a été soigné, ni lors de son précédent séjour en prison ni au cours des trois dernières années qu'il vient d'y passer.

Comme l'a fait observer Me Charlie, son défenseur, « *il conviendrait de savoir*, — mais la cour ne l'aura pas dit — *si Patrice Barthélemy est un malade qui doit être soigné, et donc un criminel irresponsable qui devrait bénéficier des dispositions prévues par la loi* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Manifestation de détenus.* — Une centaine de détenus de la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse ont manifesté dans la soirée du lundi 21 mars — pour protester contre les lenteurs de la réforme pénitentiaire et réclamer l'amélioration de leur régime alimentaire — en martelant du poing les portes de leurs cellules et en frappant sur leurs gamelles en métal. Sept de ces manifestants, considérés comme des meneurs, ont été transférés dans la nuit au centre de détention de Muret (Haute-Garonne), d'où ils devaient être répartis dans d'autres maisons d'arrêt. La chancellerie a fait savoir, mardi 22 mars, que l'installation de parloirs sans séparation était en cours à la prison Saint-Michel, en application de la réforme des conditions de vie des détenus, et qu'une enquête était ouverte sur la qualité des repas dans cet établissement.

● *Un jeune malfaiteur*, soupçonné par la police d'avoir participé au hold-up sanglant de l'avenue Secrétan, à Paris (un mort, trois blessés), en janvier dernier contre une agence du Crédit agricole, s'est tiré, mardi 22 mars, une balle dans la tête après s'être retranché dans son appartement, 10, rue de la Grange-aux-Belles, à Paris (10e). Daniel Aubert, trente-deux ans, avait refusé de se rendre aux injonctions des policiers intervenus « *sur un renseignement ponctuel* ». Il était, mercredi matin, dans un état désespéré.

● *A Thionville* (Moselle), deux malfaiteurs ont pris un inspecteur divisionnaire en otage, mardi 22 mars, alors qu'ils commettaient un hold-up dans une bijouterie. Les forces de police étaient alors mobilisées pour la journée « opération ville morte » organisée par les ouvriers des laminoirs à froid de la ville. Protégeant ainsi leur fuite, ils relâcheront leur otage sain et sauf, sans avoir tiré un seul coup de feu. Le survol de la région par deux hélicoptères de la gendarmerie et le quadrillage policier n'avaient toujours pas permis de les retrouver, mercredi, en début de matinée.

● PRÉCISION. — Après la publication de notre article consacré à l'activité médicale et politique du professeur Solange Troisier (*le Monde* du 18 mars), la secrétaire générale du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, nous précise que Mme Troisier n'est plus, depuis le 24 octobre 1982, membre de ce Conseil.

SPORTS

TENNIS

QUATRE FRANÇAIS AU DEUXIÈME TOUR DU TOURNOI DE NICE

Après Christophe Casa, vainqueur de Guy Forget, trois autres tennismen français se sont qualifiés, mardi 22 mars, pour le deuxième tour Tournoi de Nice. Henri Leconte, qui avait dû cesser sa préparation pendant dix jours pour une douleur à l'épaule, s'est néanmoins imposé, 6-4, 6-7, contre le vétéran colombien Jairo Velasco. Thierry Tulasne a dû rester près de trois heures sur le court pour vaincre l'Espagnol Alberto Tous, 7-6, 1-6, 7-5. Gilles Moretton, plus heureux au service que dans les échanges, a battu le Suédois Jorge Windhal, 2-6, 6-1, 6-4. En revanche, Dominique Bedel a été éliminé, 6-0, 6-3, par le Bolivien Mario Martinez, finaliste ici-même contre Yannik Noah en 1981.

JUSTICE

Une piste dans l'enquête sur l'assassinat de Jean-Pierre Maïone-Libaude

L'affaire Maione-Libaude sera-t-elle éclaircie ? Réponse affirmative à la direction centrale de la police judiciaire après l'arrestation, la semaine dernière, de deux hommes dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, le 13 juin 1982, de Jean-Pierre *Maione-Libaude, ce* malfaiteur connu, doublé d'un indicateur de police. Une enquête classique, menée sur commission rogatoire de Mlle Joëlle Rieutort, juge d'instruction à Bourges, par les policiers d'Orléans et de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.).

Point de départ : un petit élément du fusil de chasse utilisé pour l'assassinat retrouvé sur les lieux du crime, un chemin d'Argent-sur-Sauldre (Cher). Reconstitution de l'arme par un *« travail de Pénélope »*, disent les enquêteurs, qui permet d'établir que François Brunetti, dit « Fanfan », né en 1942 à Perpignan, en est le propriétaire. Arrêté à Vaucresson (Hauts-de-Seine), Brunetti admet avoir acheté le fusil, mais affirme l'avoir donné à un ami, décédé depuis... Cependant, des munitions semblables à celles, *« très particulières »*, utilisées pour le crime sont retrouvées chez lui. Inculpé de complicité d'assassinat, il est écroué à Bourges.

La seconde « prise » est, selon les enquêteurs, moins décisive. Après des semaines de filature de Brunetti, ils remontent jusqu'à une société d'exploitation de machines à sous installée à Nice. Cinq hommes, fichés pour la plupart au grand banditisme, sont interpellés. Parmi eux, seul Sébastien Bonventre fait l'objet d'un mandat d'amener et sera entendu prochainement par Mlle Rieutort.

L'enquête n'est pas terminée, des « vérifications » étant en cours à Paris. Sans l'établir formellement, ces deux arrestations permettraient cependant déjà d'éclaircir le mobile de cet assassinat. Plusieurs hypothèses avaient été avancées. Enquêtant sur l'assassinat de Pierre Goldman, le quotidien *Libération* avait révélé, en juillet 1981, que Maione-Libaude, qui aurait pu y être mêlé, informait régulièrement les renseignements généraux parisiens et le commissaire Lucien Aimé-Blanc, alors chef de l'O.C.R.B. et depuis *muté comme chef du* S.R.P.J. de Lille. Cet indicateur « fonctionnait » aussi bien dans les milieux du banditisme que pour les autonomistes corses du F.L.N.C. Ancien de l'O.A.S., soupçonné d'avoir appartenu au « gang des Siciliens », mêlé à plusieurs affaires de trafic d'armes, il avait été condamné, en 1981, à un an de prison pour la possession de deux armes et libéré une semaine avant son assassinat.

Eliminant les hypothèses politico-criminelles, les enquêteurs pensent aujourd'hui qu'il fut la victime d'un règlement de comptes propre au « milieu », dont l'enjeu aurait été le contrôle du marché des machines à sous. *« Il a dû faire marron ses associés, qui n'ont pas apprécié »*, commente l'un d'eux.

E. P.

● *M Gérard Nicoud*, leader du CID-UNATI, a comparu, le 22 mars, devant le tribunal de grande instance de La Rochelle pour outrage à la force publique. Le 21 octobre 1981, sur la route La Rochelle-Rochefort, M. Nicoud roulait à 150 kilomètres à l'heure. Intercepté par les C.R.S., M. Nicoud *était suivi par une voiture à bord de* laquelle se trouvaient les responsables du bureau national du CID-UNATI : MM. Tricoche et Lacan. Ils jetèrent à ce moment-là, selon l'accusation, des grenades fumigènes et des pétards sous le fourgon des C.R.S. Le procureur de la République, M. Lucazeau, a réclamé trois mois d'emprisonnement à l'encontre des prévenus. M. Nicoud n'a pas contesté l'excès de vitesse et déclare : *« J'allais à une réunion et j'étais en retard »*, mais il a nié s'être rebellé contre les agents de la force publique. Jugement le 31 mars. — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— Le docteur Gilbert COHEN-ALORO, Mme, née Martine MEYERS, et Delphine, sont heureux d'annoncer la naissance de

Stéphanie,

le 18 mars.
5, rue du Général-Delanne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Jean-Luc GOUTELLE et Mme, née Bernadette GENTON,
Gaël et Guillaume,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Amélie,

le 2 mars 1983.
30, rue des Rosiers,
75004 Paris.

— Pascal SOURIAU
et Catherine SCHWARTZ
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

jeune frère de Benjamin, à Paris, le 8 mars.
44, avenue des Piliers,
94210 La Varenne.

Fiançailles

— M. et Mme René CORDAT,
M. et Mme Jean-Michel TISSIER,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Martine et Jean-Luc.
Lésigny, le 27 mars 1983.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

— Beaune (Côte-d'Or). Fontaines (Saône-et-Loire).

M. et Mme Jean Bassot,
Mme Raymond Perrin,
ses frère, sœur et belle-sœur,
M. et Mme Jean-Marc Bassot et leur fille,
Mlle Claudine Perrin,
M. et Mme Germain Buffeteau et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Perrin et leurs enfants,
M. et Mme Michel Fourès et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Bricout et leurs enfants,
M. Philippe Perrin,
ses neveux, nièces et petits-neveux,
Le docteur Marie Javouhey, sa tante,
Ses cousins et amis,
ont la douleur de faire-part du décès de

M. Pierre BASSOT,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de réserve d'état-major,

survenu dans sa soixante-cinquième année, le 21 mars 1983, à Beaune.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 25 mars, à 14 heures, en la basilique Notre-Dame de Beaune.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontaines, à 16 heures.

— Mme Bersat, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice BERSAT,
(Berchadsky),
licencié en droit,
diplômé d'études supérieures
de sciences économiques,
médaillé de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 mars 1983 à Fresselines (Creuse).

14, rue Jean-Zay,
36000 Châteauroux.

— MM. Edmond et Guy Buchet,
Et les Éditions Buchet-Chastel,
ont le profond chagrin de faire part du décès de leur ancien directeur et ami

Jean CHASTEL,

survenu le 20 mars 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 mars, à 10 h 30, en l'église de Saint-Cloud (92).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de Condé.
75006 Paris.

[Né le 25 août 1898 à Paris, M. Jean Chastel a commencé sa carrière à la commission des réparations en 1924 avant d'être nommé au comité des garanties (Plan Dawes) à Berlin, de 1925 à 1929. A partir de 1934, il est codirecteur, avec Edmond Buchet, des éditions Corrêa, qui deviendront les éditions Buchet Chastel. Il restera à ce poste pendant trente-quatre ans, avant de prendre sa retraite en 1968. Jean Chastel a publié un recueil de nouvelles en 1947.]

— Abbaye de Valloires.

« Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent. »

L'Association de Valloires,
Les enfants de Valloires d'autrefois et d'aujourd'hui,
Ses compagnes *et compagnons dans* l'œuvre qu'elle a fondée,
Le docteur Françoise Papillon,
Et sa famille,
font part du rappel à Dieu de

Thérèse Jeanne Marie PAPILLON,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de Saint-Sava (Serbie 1916),
médaille des Epidémies
(armée d'Orient),
officier de l'ordre *de la Santé publique*,
membre du réseau Centurie.

décédée le 21 mars 1983, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La messe des funérailles sera célébrée en l'église de l'abbaye de Valloires, sous la présidence de Mgr l'évêque d'Amiens, le jeudi 24 mars 1983, à 15 heures.

Priez pour elle.

— On nous prie d'annoncer le décès de

René SAVALE,
ingénieur des Arts et Métiers,
Ecole supérieure de soudure
(E.S.S.A.),

survenu à Paris, le 21 mars 1983, à l'âge de soixante-sept ans.

De la part de :

Mme René Savale, son épouse,

M. et Mme Yves Savale et leurs enfants,

M. et *Mme Jacques Servant* et leurs enfants,

Mlle Isabelle Savale et M. Hervé Lafay, ses enfants et petits-enfants,

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e, le vendredi 25 mars, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Fondation Curie, 12 rue Lhomond, Paris-5e.

74 *bis*, rue du Ranelagh.
75016 Paris.

Services religieux

— Un service sera célébré le vendredi 25 mars 1983, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris, à la mémoire de
la générale veuve Louis DEMAIN,
née Jeanne, Amélie, Louise, Marie Vallas,
décédée à Paris et inhumée dans l'intimité, à Chalou-Moulineux (Essonne), le 17 février 1983.
De la part de
MM. André et Jean-Louis Vallas,
ses frères,
Et de toute la famille.

Communications diverses

— Le centre culturel français organise un dîner-débat ayant pour thème « L'Afrique de 1983 », le vendredi 8 avril, à 20 heures, au restaurant le Charles-V (25, rue Charles-V, 75004 Paris). Ce dîner-débat sera animé par M. Paul-Alexandre Mapingou Bitoumbi, ancien conseiller du ministre des affaires étrangères du Congo-Brazzaville. Inscriptions au Centre culturel français, 14, rue des Fossés-Saint-Marcel, 75005 Paris, téléphone : 336-18-88.

COMMUNICATION

Mercredi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Allocution de M. François Mitterrand et Journal.

20 h 45 Les choses de la vie : la Bof génération ?
Magazine de la rédaction de TF 1 d'A. de Sedouy et P. Sainteny.
Le premier numéro de ce magazine traite des mouvements de société. « Les choses de la vie » sera diffusé le troisième mercredi de chaque mois.

23 h Balle de match.
Magazine du tennis.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Allocution de M. François Mitterrand et Journal.

20 h 45 Téléfilm : « l'Œil des étoiles ».
De N. Sgarro. Avec B. Neill, P. Khambatta, T. O'Connor...
Une histoire un peu simplette, un homme, fils d'extra-terrestre, a le pouvoir par son seul regard de faire mouvoir des objets. Mais grâce à un suspense à l'américaine, ce téléfilm est sauvé de l'insignifiance.

22 h 10 Mœurs en direct : Jouer sa vie.
de G. Carle et C. Coudari.
Un documentaire à la saveur un peu délirante, où les réalisateurs tracent un portrait du joueur type, volontiers superstitieux, quelque peu misogyne, solitaire maniaque...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Allocution de M. François Mitterrand.
20 h 15 Interlude.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Spectacle 3 : la Veuve joyeuse.
Opérette en trois actes de F. Lehar, livret de V. Léon et L. Stein ; avec F. Lott, E. Belcourt, D. Chlostawa... par l'Orchestre Colonne, dir. G. Deckert, mise en scène A. Arias et la participation du ministère de la culture.
C'est l'histoire d'une veuve qui, grâce à l'héritage de son mari décédé, se retrouve être la femme la plus courtisée du Paris de la Belle Époque, et en particulier des hommes politiques.
23 h 8 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
23 h 10 *Prélude à la nuit.*
Mazurkas, de F. Chopin, avec T. de M. Magin au piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Étrange et fascinant cerveau, avec le professeur G. Chapoutier.
20 h, Musiques disparues et oubliées
22 h 30, Nuits magnétiques : Allusion (la mode) ; musique sud-américaine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France), à la mémoire de P. Hasquenoph : « Sonate pour deux pianos », de Hasquenoph, par R. et A. Petrossian ; « Quatuor », de Hasquenoph, par le quatuor Enesco ; « Cinq poèmes », de Maria, par M. Sartova, soprano ; E. Chojnacka ; « Sonate à Nuremberg », par les instrumentalistes du Nouvel Orchestre philharmonique, avec J.-Y. Fourmeau, saxophone.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Ravi Shankar (en direct de la salle Favart).

Jeudi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes magistrat.
de J. Cosmos, réal. S. Friedman avec C. Sauvage, J. Bertheau, M. Creton...
Sur les traces d'un vieil original victime d'un internement médical « abusif », Fontanes enquête inlassablement.
22 h 15 Documentaire : le Chemin des Indiens morts.
Émission de J. Arlaud et M. Perrin d'après le livre de M. Perrin, *le Monde d'Isho*.
Première partie d'une série de deux émissions consacrée aux Indiens d'Amazonie : mythe et vie quotidienne, rituels, sens de la mort dans le monde Isho. Superbement photographié.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h Film : Chotard et Compagnie.
Film français de J. Renoir (1932), avec Charpin, J. Lory, G. Pomiès, J. Boitel, Mme Treki, L. Seigner (N. Rediffusion.)
Un riche épicier de province prend à contrecœur pour gendre un romancier en herbe qu'il oblige à travailler dans sa boutique. Au moment où il chasse le « bon à rien », il apprend que celui-ci vient de recevoir le prix Goncourt. On cherche en vain le style de Jean Renoir dans cette adaptation, bien traditionnelle (dans le cinéma français de l'époque), d'une pièce de Roger Ferdinand. Mais il y a des moments plaisants.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : le langage.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
Voyages. Les conditions d'annulation.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Libre expression.
F.O. et un groupe parlementaire de l'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question : Sturmführer SS Gerstein, espion de Dieu, d'Alain Decaux.
L'itinéraire du sturmführer SS Gerstein, le premier homme qui a dénoncé le génocide hitlérien. De son ralliement au nazisme en 1933 à son suicide dans une prison française en 1945.
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock, de P. Blanc Francard.
Avec Rickie Lee Jones, un dessin animé : « Harlem nocturne », et des extraits de concerts donnés en Allemagne.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association nationale de sauvegarde des adolescents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Ciné-Passion.
De M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : On s'est trompé d'histoire d'amour.
Film français de J.-L. Bertucelli (1973), avec C. Serreau, F. Perrin, N. Dubois, G. Caillaud, J. Rispal (rediffusion).
Une standardiste et un employé de bureau se marient, ont un enfant et affrontent plutôt mal que bien les difficultés matérielles, les tracas en tout genre.
La vie à deux dans la grisaille et la médiocrité. Une démythification du bonheur dans la société de consommation. La réalisation tombe parfois dans la caricature pessimiste.
22 h 5 Journal.
22 h 28 Une minute pour une image,
d'Agnès Varda.
22 h 30 Prélude à la nuit.
« Danceries », T. Susato, par le Quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales la Turquie, une nation solitaire.
8 h, Les chemins de la connaissance : transformations du monde rural ; à 8 h 32, Les glaciers sont vivants ; à 8 h 50, Le sillon et la braise.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag avec F. Tristan : « La cendre et la foudre ».
11 h 2, Musique : hommage à Dimitri Chostakovitch (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'enfant de paille », de P.-R. Leclerc.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Lyon ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Mémoires d'un défunt.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : la pathologie post-natale, avec les professeurs Minkoswki et Royer.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Désordres, de L. Melite. Avec M. Lonsdale, P. Arditi, F. Bergé, P. Santini.
22 h 30, Nuits magnétiques : Allusion.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Mozart, Purcell...
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Saint-Louis blues.
13 h, Musique légère.
14 h 4, Émissions d'auteur : les embranchements wagnériens et le déguisement du leitmotiv.
17 h 5, Repères contemporains : Stockhausen.
***17 h 30, Les intégrales :** la musique d'Erik Satie.*
18 h 30, Studio-Concert : (en direct du studio 106) : le groupe « Dépêche-toi, ça commence. »
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris) : « Miserere » de Donizetti ; « Missa di Gloria » de Puccini ; par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France ; dir. G.-L. Gelmetti ; Sol. B. Pecchioli, F. Robinson, P. Ballo, M. Smith, A. Titus.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 0 h 5 : Nocturnes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 MARS

— *M. Edgar Faure*, ancien président de l'Assemblée nationale, et le recteur *Gerald Antoine*, sont invités à un débat sur le thème « Politique et humanisme » à l'émission « Les dialogues » sur France-Culture, à 21 heures.

— *MM. Philippe Léotard*, député (U.D.F.) du Var, secrétaire du P.R., et *Claude Estier*, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, député (P.S.) de Paris, sont invités au journal d'Antenne 2, à 23 h 30, pour commenter l'allocution du président de la République.

La création et les grèves dans l'audiovisuel

UN DOUBLE AVERTISSEMENT DE LA HAUTE AUTORITÉ

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient de rendre public un texte — adopté en assemblée plénière mardi 22 mars — sur la place du service public audiovisuel « *à l'heure où le paysage se modifie profondément et où des mouvements sporadiques secouent les personnels de la radio et de la télévision* ». Ce texte est un double avertissement, aux pouvoirs publics et aux personnels.

« *Aux pouvoirs publics, la Haute Autorité rappelle avec solennité qu'elle partage et comprend l'angoisse des agents permanents et intermittents du service public d'aujourd'hui. Aucune solution ne sera trouvée qui ne tienne compte des problèmes urgents et graves de la production : tandis que les frais de gestion s'accroissent régulièrement depuis plusieurs années déjà, les sommes consacrées à la création ne cessent proportionnellement de s'amenuiser. A preuve, la chute du volume des émissions de fiction (19,5 % du volume total des émissions en 1978, 12,7 % en 1982), la baisse du nombre d'heures de programmes commandées à la S.F.P., l'augmentation du taux de chômage des professionnels liés à la création (musiciens, artistes, réalisateurs). Le service public de la radio et de la télévision se doit avant tout d'informer et de distraire tout en fournissant aux auditeurs et téléspectateurs des programmes de qualité. Encore faut-il assurer l'utilisation optimale des moyens nécessaires.*

» *Aux personnels de la radio et de la télévision, la Haute Autorité rappelle que les mouvements revendicatifs, tournants ou mal contrôlés, ne peuvent aujourd'hui qu'accentuer les incohérences, aggraver les antagonismes, bref, précipiter une chute qu'il faut tout faire pour éviter. Il est indispensable, aujourd'hui, de rechercher, d'examiner et de proposer des adaptations et un allégement des structures, de procéder à une meilleure utilisation des installations et des personnels, de prévoir, dès maintenant, les conversions liées à l'évolution des matériels.* »

La Haute Autorité écrit, en conclusion : « *C'est ensemble, et vite, d'une manière globale et non catégorielle, qu'il faut dégager les voies nouvelles de l'audiovisuel de demain.* »

TÉLÉDISTRIBUTION

La Seine-Saint-Denis étudie le câblage du département

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis a pris contact avec la direction générale des télécommunications (D.G.T.) pour étudier un plan de câblage en fibres optiques de l'ensemble du département. Une mission d'études a été confiée au Centre d'étude et de réalisation informatiques audiovisuelles multimédias (CERIAM) ; à la mi-avril, l'assemblée départementale devrait prendre une décision.

Ce projet est intéressant pour plusieurs raisons. Avec, à terme, un potentiel de 500 000 prises, le câblage de la Seine-Saint-Denis serait l'une des plus importantes demandes enregistrées par les P.T.T. et représenterait, en région parisienne, un contrepoids au projet de M. Jacques Chirac pour la ville de Paris (1). Ensuite, parmi les hypothèses étudiées, figurent la création d'une société d'exploitation départementale et la fiscalisation des abonnements.

La plupart des demandes adressées aux P.T.T. concernent des projets de réseaux pour des villes ou des communautés urbaines. Le conseil général de Seine-Saint-Denis pourrait intéresser à la mise en place du réseau les entreprises d'un département à forte concentration industrielle. Serait aussi possible la concentration des ressources de production pour la programmation d'un canal local. Le département finance en effet pour 20 milliards de francs un grand nombre d'institutions culturelles (maisons de la culture, M.J.C., Festivals de Saint-Denis, Bagnolet, Épinay) qui pourraient devenir autant de producteurs.

Le conseil général de Seine-Saint-Denis avait opté la même solution pour la radio locale avec la création de *T.S.F.-93*, soutenue par trente-sept municipalités du département. Quant à la fiscalisation de l'abonnement, elle permettrait un taux de pénétration de 100 % et une péréquation entre les familles plus ou moins favorisées. Le conseil général songe ausse à solliciter la participation des entreprises, par le biais de la taxe professionnelle ; ce qui les inciterait à devenir les premiers clients du réseau de vidéocommunication (télématique, vidéoconférence, etc.).

(1) Le conseil général de Seine-Saint-Denis est à majorité communiste : vingt-six conseillers sur quarante.

L'Union nationale des syndicats de journalistes continue malgré le départ de Force ouvrière

L'Union nationale des syndicats de journalistes (1) a décidé de continuer d'exister, malgré la défection, le 26 février dernier, du Syndicat général des journalistes — Force ouvrière (*le Monde* du 1er mars). « *L'Union est un instrument indispensable* », écrivent les trois autres syndicats dans une déclaration commune rendue publique lundi 21 mars.

Le départ du syndicat F.O. est une conséquence, notamment, de la crise du quotidien *l'Union*, à Reims. Selon les journalistes de Force ouvrière, la « *prise de pouvoir* » éphémère du Syndicat du livre C.G.T. au quotidien *l'Union* de Reims (*le Monde* du 18 janvier) n'avait pas été condamnée par l'U.N.S.J. Au contraire, écrivaient-ils, « *deux syndicats membres de l'U.N.S.J., le S.N.J. et la C.G.T., ont approuvé le coup de force* ». Force ouvrière critiquait aussi, en particulier, la signature d'accords salariaux par la C.F.D.T. et le S.N.J., et le « *soutien direct apporté par le S.N.J., la C.F.D.T. et la C.G.T. aux nominations sur des critères extra-professionnels, notamment dans l'audiovisuel* ».

Dans leur déclaration, les trois autres syndicats rejettent ces mises en cause et reprochent à Force ouvrière d'« *avoir violé à plusieurs reprises la lettre et l'esprit de* l'Union ». Ils considèrent qu'« *un sabordage de l'U.N.S.J. affaiblirait notoirement la profession dans les importantes négociations en cours.* » Pour eux, « *une action concertée dans l'Union, loin d'être étroitement corporatiste, s'inscrit dans l'ensemble des luttes syndicales menées par les travailleurs de la presse et de la communication* ».

(1) L'U.N.S.J. a été fondée en 1967 par quatre syndicats : le Syndicat national des journalistes (autonome), le Syndicat des journalistes français (C.F.D.T.), le Syndicat national des journalistesC.G.T., et le Syndicat général des journalistes (Force ouvrière).

LES SURPRISES DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Les associations de déportés privées de recours contre Barbie

La loi « sécurité et liberté » n'a pas fini de réserver des surprises. La dernière en date, incroyable et absurde, vient d'être décelée à l'occasion de l'affaire Barbie : contrairement à ce que tout le monde imaginait, l'action des associations de déportés et de résistants contre le « boucher de Lyon » est juridiquement irrecevable. En un mot, Barbie est, de leur côté, à l'abri des poursuites.

Le plus étonnant, c'est que personne n'ait remarqué l'absurdité de l'article de la loi Peyrefitte qui donne à ces associations la possibilité de se constituer partie civile. Cet article réserve, en effet, ce droit à « *toute association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits* ». Autant dire qu'il n'en existe aucune : il n'y avait pas de résistants avant l'occupation...

Des polémiques sans fin, de multiples lectures et relectures de la loi « sécurité et liberté », n'ont pas permis de déceler cette évidence qui saute aujourd'hui aux yeux.

On ne sait à qui décerner le bonnet d'âne pour cette étourderie : à M. Peyrefitte, aux parlementaires, au Conseil constitutionnel ou, toute honte bue, aux journalistes chargés de rendre compte de l'épisode « sécurité et liberté ».

S'il n'y a pas d'excuse à cette sottise, qui figure maintenant en bonne place dans le code de procédure pénale (article 2-4), il y a quand même une explication : la formule « *toute association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits* » est celle qui figure déjà dans le code pour les associations qui luttent contre le racisme. La même expression avait été retenue, en 1980, au bénéfice des associations féministes qui souhaitaient combattre le viol et dans la loi « sécurité et liberté » en faveur des associations qui défendent les enfants martyrs.

C'est la même formule qui a été retenue pour le projet de loi antisexiste présenté récemment par Mme Roudy. C'est cette formule qu'ont recopié sans réfléchir les rédacteurs de la loi Peyrefitte.

Ce n'est pas la seule absurdité qu'on relève dans cette loi, rédigée et votée à la hâte. Peu de temps après sa promulgation, on s'était aperçu qu'un « oubli » interdisait de réprimer la tentative de vol aggravé. A Nice, un substitut qu'on imagine ravi de souligner les incohérences de cette loi avait demandé et obtenu la relaxe de prévenus qui avaient tenté de voler un véhicule par effraction.

Toutes ces imperfections auront disparu dans quelques semaines, quand le projet de révision et d'abrogation de la loi « sécurité et liberté » aura été définitivement voté.

M. Badinter nous l'a assuré : la rédaction de l'article litigieux sur les associations de déportés et de résistants sera revue afin que ces associations puissent se constituer partie civile, car il ne fait aucun doute que telle était la volonté du Parlement à l'origine.

BERTRAND LE GENDRE.



« 50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS » CHANGE SA FORMULE

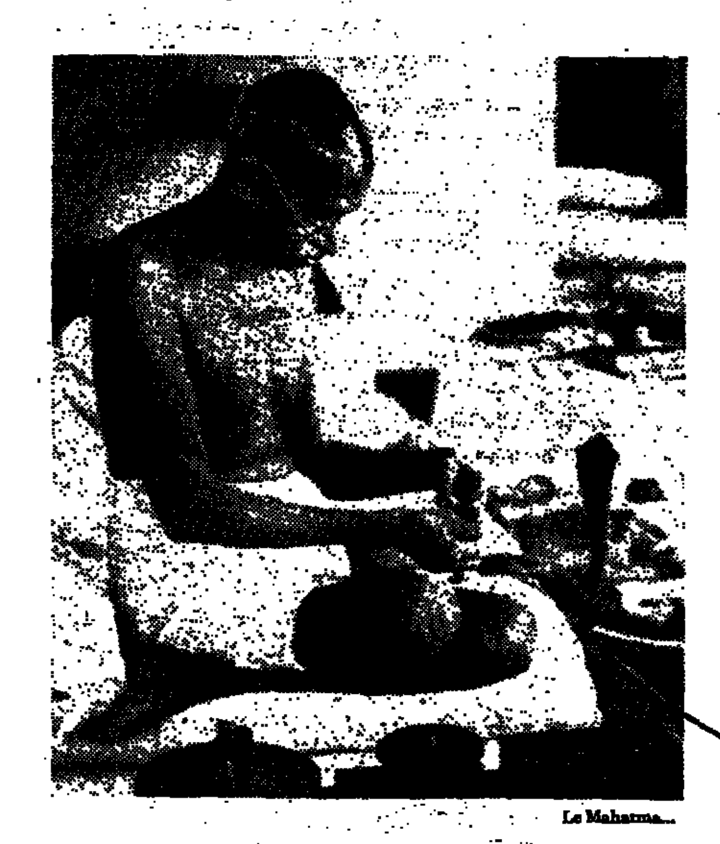
Le mensuel *50 millions de consommateurs* inaugure une nouvelle formule à partir de son numéro d'avril. Créée en 1970, cette publication a un tirage de 300 000 exemplaires et assure « *près de 50 % des ressources de l'Institut national de la consommation* », organisme parapublic dont il est l'organe. « *50 millions* » comportera 16 pages supplémentaires offrant de nouvelles rubriques (votre santé, votre marché, rubrique petites annonces), mais il se veut aussi « *plus optimiste* » dans la rédaction des articles. Ces changements interviennent à la suite d'une enquête menée en novembre 1982 sur l'évolution de l'attente des consommateurs depuis 1970. « *Fidèle aux principes de rigueur, qui ont fait sa notoriété,* 50 millions *entend toujours mieux répondre aux préoccupations quotidiennes des consommateurs* », a déclaré M. Laurent Denis, directeur de la publication et de l'I.N.C.

● *La direction du groupe AGEFI-Nouveau Journal* va saisir l'inspection du travail d'une demande de 44 licenciements visant 17 journalistes, 4 cadres et 23 employés. Les syndicats font observer que le chiffre de suppressions d'emplois pourrait atteindre 61 (sur un effectif total de 253 personnes), en comptant les départs anticipés à la retraite et la suppression de postes à contrat à durée limitée. Au total 24 journalistes seraient touchés, ainsi que 5 cadres, 30 employés et 2 ouvriers.

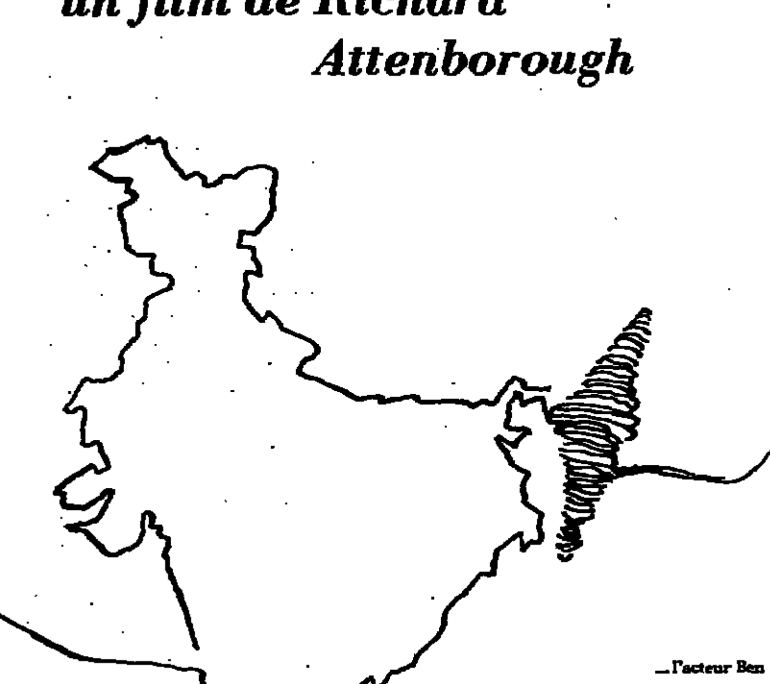
Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Gandhi », un film de Richard Attenborough



Le Mahatma...





— l'acteur Ben Kingsley

L'histoire communiquée

GANDHI, un homme, une action. Un demi-siècle d'histoire résumé en trois heures. Tel est le monument qui nous tombe sur la tête.

L'auteur, Richard Attenborough, a soixante ans. Acteur, producteur, réalisateur plus tard (1), c'est un *Anglais à la notoriété confortable* que vient trouver, en 1962, Motila Kothari, un fonctionnaire indien résidant à Londres. Il lui demande de faire un film sur Gandhi et lui donne la biographie établie par Louis Fisher. Il faudra vingt ans pour que l'entreprise voie le jour.

Pendant vingt ans, il le dit, Richard Attenborough a dû attendre, avec ce projet et ce personnage qui ont transformé sa vie. *« Je m'étais fixé pour objectif principal,* écrit-il (2), *de réaliser un film aussi fidèle que possible à l'esprit de l'homme qu'avait été Gandhi. »* Au départ, une admiration convaincue. Et pour la servir, une méthode : *« Si, en réduisant les soixante-dix-neuf années de sa vie à un film d'environ trois heures, je devais laisser de côté certains faits historiques, il fallait absolument qu'une recherche approfondie me donne une conscience exacte des libertés cinématographiques que je prenais. »*

Dans le moindre détail, l'image est l'imitation d'une autre image, d'une autre reproduction : la photographie. Le musée national Gandhi à New-Delhi a montré sa collection entière, et l'équipe du film a travaillé en référence constante à des agrandissements dont on a minutieusement répertorié les éléments d'information, jusqu'à en respecter le cadrage ou l'éclairage.

La plupart des principaux personnages historiques, Nehru, Jinnah, aussi bien que lord Mountbatten et d'autres, sont réincarnés avec un maximum de ressemblance. Surtout, Ben Kingsley en Mahatma, c'est de l'ordre du sosie, et l'acteur porte vaillamment son rôle.

Les accessoires qui l'entourent au long de son existence, la longueur des bâtons de Gandhi, ses paires de lunettes, ses vêtements, bien sûr, son dépouillement progressif, sa façon de se raser le crâne ou de se laisser pousser les cheveux, tout est exact. De même que le récit s'appuie sur une abondante documentation, garantissant la véracité, ou au moins la vraisemblance.

A partir de là, il s'agissait de raconter une histoire et de transmettre un message. Richard Attenborough a réussi l'un et l'autre.

Nous ne voyons pas l'enfance de Gandhi. L'aventure commence quand il a vingt-cinq ans, à son arrivée en Afrique du Sud, et se termine avec les funérailles grandioses. Pour rattraper ce qu'ils ont choisi d'écarter, le scénariste (John Briley) et le réalisateur introduisent dans le dialogue une quantité de notions qui n'apparaissent pas dans les images. Par exemple, l'amour de Gandhi *pour les femmes, avant qu'il n'opte* pour l'abstinence, est évoquée à la fin du film, par Kasturbaï, son épouse. Ou bien, plus légèrement, un homme dans une assemblée prédit les tortures endurées en prison, ce qui évite de les montrer.

Autre procédé : le vieux couple Gandhi mime la cérémonie de leur mariage (à treize-quatorze ans). Naturellement, le système de condensation fait loi. Tel jeûne de *Gandhi s'est réellement terminé par* une gorgée de jus d'orange, mais il en représente beaucoup d'autres.

La victoire d'une stratégie

Tout cela est fait en général avec habileté, et, si le spectateur a le sentiment que pas un coin de plan ni un éclat de voix n'est dû au hasard, cette densité pédagogique s'avale cependant sans peine.

La grande chance d'Attenborough, pour un sujet si difficile, voire impossible, a été aussi que les actions prônées par le Mahatma étaient réductibles à une image simple, forte, comme brûler les vêtements d'origine anglaise au profit du *khadi* artisanal. La poignée de sel *que Gandhi ramasse sur la plage est* une gifle à l'empire britannique et participe, comme le souligne Gérald Gold, d'un « symbolisme limpide » (2). Enfin, il y a la violence spectaculaire de la non-violence.

Le jeune avocat de Pretoria brûlant sans relâche les papiers d'identité imposés à ses compatriotes, pendant qu'une bastonnade lui arrache ses dernières forces, c'est une scène qui se passe de commentaires. Se passent de commentaires les ouvriers qui s'allongent devant la charge de la police à cheval, et les manifestants qui avancent par ran*gées de quatre ou cinq, aussitôt ma*traqués, aussitôt remplacés par la rangée suivante qui vient se mettre sous les coups, et ainsi de suite.

A partir du moment où la philosophie de Gandhi reposait sur l'application de ses théories à lui-même, il était également aisé de lui faire interrompre une conversation sérieuse pour aider à soigner une chèvre, et sa splendide présence au milieu des *Britanniques* est une apparition qui se suffit à elle-même.

Là s'arrêtent pourtant les qualités du film d'Attenborough. Restons sur le terrain qu'il s'est assigné : celui de la reconstitution historique à destination du grand public. Sa formidable minutie pèche, curieusement, *par manque de réalisme, voire* d'émotion.

Il n'est pas question de reprocher à l'auteur une certaine retenue dans *la mise en scène. Le sujet* l'exigeait. Mais imaginons qu'un Michael Ci*mino ait filmé le massacre d'Amrit*sar : il aurait été insoutenable, au lieu que l'on reçoive la seule idée de l'horreur.

Pourquoi ne voit-on pas Gandhi marcher dans les marécages, se mouvoir dans le malheur sale, celui de la pauvreté et de la maladie purulentes ? Pourquoi avoir fait un film si propre si « papier glacé » ? C'est une Inde bien aseptisée qu'Attenborough nous décrit, et un pays fantôme qui s'agite autour des protagonistes.

Le message de Gandhi, pour être clairement expliqué, en est alors affaibli. D'autant plus affaibli, simplifié, qu'Attenborough s'en tient évidemment à la victoire d'une stratégie. Aucun risque ne semble être vécu par le petit homme singu*lier qui abat tranquillement les for*teresses, chacune de ses actions ap*paraissant* déjà auréolée de son résultat.

Il reste néanmoins que cette forme de cinéma – qui relève moins de l'art que des phénomènes de communication de masse – est exceptionnellement utile. Dans un temps où les mouvements pacifistes prennent de l'ampleur, au moment où éclate ou s'annonce tant de brutalité, la leçon politique, humaine, idéologique, de Mohandas K. Gandhi devait être rappelée. Plus tard, peut-être, *un cinéaste indien se lan*cera à son tour, et le héros, en mourant, ne dira pas « Oh my God », mais « He Rama ». En l'occurrence, il faut bien accepter l'anglais comme esperanto, et méditer sur l'enseignement du maître, plutôt que sur la mise en scène de l'admirateur discipliné.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) *Ah ! Dieu que la guerre est jolie* (1968). *Les Griffes du lion* (1971). *Un Pont trop loin* (1977). *Magic* (1978).

(2) *In Gandhi, le livre du film.* Biographie illustrée. Texte de Gerald Gold. Postface de Richard Attenborough. Presses de la Cité. 60 F.

Ben Kingsley, l'acteur

Charlot, Hamlet et Picasso

Il dit que, rien que pour *Gandhi,* il en est à sa quatre centième interview. Pour la quatre centième fois, il répète, avec un sourire courtois et reposé, qu'il a maigri de 8 kilos pour jouer le rôle, qu'il s'est initié à la technique du rouet et qu'une ancienne blessure à la hanche le contraignait à quatre-vingt-dix minutes quotidiennes de yoga pour pouvoir croiser les jambes en tailleur. Le public aime les exploits. Mais il semble le contraire d'un homme d'exploit : le calme ineffable et actif de son personnage a dû déteindre sur lui, le filet très doux de ses paroles semble se dérouler d'un petit caillou de conscience ardent et poli.

Que connaissait-il de Gandhi avant de savoir qu'il allait l'interpréter ? *« Ce n'était rien qu'une image, une référence parmi beaucoup d'autres. Pour servir sa profession, un acteur a besoin de prendre ces images publiques. A certains moments de mon travail, Gandhi, mais tout autant Camus, Picasso, Richard III, Hamlet ou Martin Luther King, ont pu provoquer mon imagination, sans que je cherche à les imiter. J'avais plutôt, à travers les photos, une image romantique de Gandhi : celle d'un vieil homme maigre, dans une maison, avec un bâton de bambou, comme une aura mystique et un peu idiote. »*

Pendant six mois, tout seul, il fait des recherches historiques sur l'Inde, des années 40 à maintenant. D'ascendance indienne par son père, il a d'abord porté le patronyme de Krishna Banji, mais il est né dans le Yorkshire (en 1945) et a été élevé à Manchester. Il se considère comme un acteur anglais, et non comme un acteur indien qui travaille en Angleterre. *« Je suis reconnaissant à mes parents de cette mixture génétique. Si ma mère m'avait élevé dans le chauvinisme anglais et mon père dans le chauvinisme indien, j'aurais été amené à faire un choix entre ces deux cultures. Cette combinaison est probablement un des centres de mon énergie d'acteur. »*

En 1975, il joue *Hamlet* : *« Il m'a donné la possibilité d'exploiter un héros romantique passionné par la vérité, et qui mène cette responsabilité dans une société jusqu'à sa mort. C'est avec ses propres expériences, ses propres forces, que nuit après nuit on cherche de quelle façon on peut dire* « être ou ne pas être »... *Pour Gandhi, j'étais capable de rester assis pendant cinq heures dans un studio pour regarder les documentaires qui ont été filmés sur lui, puis ensuite d'écouter les enregistrements de ses discours. »* Mais il ne cherche pas à faire un travail d'imitation : *« Les imitateurs font des numéros de trois ou cinq minutes complètement géniaux, mais si on ne s'engage pas davantage dans la construction d'une personne, il n'y a pas de développement dramatique. »*

D'ailleurs, il va chercher d'autres personnages que Gandhi pour le recréer : Charlie Chaplin, peut-être, quand il salue ses troupes en rigolant ; une phrase de Camus, *« l'art veut dire limite »*, pour tenir le personnage dans ses propres limites sans le fausser ; *un discours de Hailé Sélassié* à ses troupes après que son pays eut été bombardé par les Italiens ; une anecdote à propos du *Guernica* de Picasso : un soldat arrive dans l'atelier où Picasso achève sa toile et lui demande, outré : mais qui a fait ça ? Et Picasso qui répond : c'est vous. Et tout le personnage de Picasso, *« pour sa vulnérabilité, son excentricité, son humour, son mélange de fureur, de vitesse et d'intelligence ».*

Il se rend en Inde : *« Je n'ai pas pu jouer en aveugle. J'ai dû enlever toutes les couches de protection que doivent mettre les touristes pour supporter ce qu'ils voient. Et j'ai vu la beauté et la misère d'un pays. »*

Il estime, lui, que le film a trouvé des moyens adaptés à son propos : *« Un budget de 22 millions de dollars n'est pas incompatible avec la philosophie de Gandhi. Il a accepté les moyens de la technologie. Il a dit : bien sûr, nous sommes dépassés par eux, mais il faut les utiliser, on ne peut pas les nier. Si une troupe va de village en village avec du théâtre de rue pour donner un message, c'est formidable. Mais il faut que les messages prolifèrent, et nous avons investi cet argent pour montrer au monde et au grand public le propos politique extraordinaire de Gandhi, à un moment où ces 22 millions de dollars sont le prix de deux sous-marins nucléaires, dont l'un des deux aurait la force de détruire le même nombre de personnes qui va voir le film. Bien sûr, on comprend que les Indiens aient peur de ce qui les entoure, et qu'ils doivent se défendre ; le dialogue politique dans le monde entier s'est réduit à un dialogue de mégatonnes. »*

Aller avec Gandhi jusqu'à ce point d'accomplissement dans la préfiguration de son propre vieillissement n'a pas trop impressionné Ben Kingsley : *« Ma femme m'y a beaucoup aidé. Elle m'a dit :* « Si tu es comme ça à » soixante-quinze ans, tu seras » merveilleux, tant mieux. » *Je n'ai plus peur d'être un vieil acteur, j'ai hâte d'avoir soixante-dix ans pour jouer le Roi Lear. »*

H. G.

La bonne conscience de l'Inde

Depuis le début de l'année, des milliers de personnes ont été massacrées, par familles entières, souvent de manière atroce, au cours d'affrontements ethniques et religieux en Assam...

A partir de 1984, les Indiens – et les métis – d'Afrique du Sud pourront participer à la vie parlementaire, dans des chambres séparées, et prendre part à l'élection du président de la République...

TRENTE-CINQ ans après la mort de Gandhi, *l'apôtre de la non-violence*, la violence – qui n'avait d'ailleurs jamais cessé pendant la vie du Mahâtmâ – continue de faire des victimes dans une Inde qu'il avait voulue unie et qui demeure autant que jamais divisée en États, ethnies, religions, castes, langues, classes sociales et partis politiques. *Soixante-neuf ans après son départ* d'Afrique du Sud, où il s'était battu *vingt ans pour les droits des Indiens,* ceux-ci vont enfin être reconnus. Mais dans le pays de l'apartheid, les Blancs, même s'ils accordent un strapontin aux Indiens, continuent leur domination sans partage de la majorité noire.

Si, démentant le proverbe, Gandhi a été prophète en son pays, et si son influence *internationale* a été retentissante, les résultats de sa politique n'ont pas toujours été à la mesure de ses espérances et son image s'est quelque peu estompée en Inde même. *« Gandhi est connu comme le père de la nation »*, a déclaré un fonctionnaire du ministère de l'information – le film *Gandhi* a été réalisé *avec l'aide du gouvernement indien. « Nous voudrions que notre jeunesse fasse connaissance avec lui ; une grande partie des anciennes générations l'ont pratiquement oublié. »*

Né en 1869 d'une caste de commerçants – Gandhi signifie épicier, – Mohandas Karamchand Gandhi, après des études d'avocat à Londres, était devenu un de ces Indiens anglicisés comme il y en avait beaucoup *dans le Raj* (l'Empire des Indes). Il avait découvert le classique de la philosophie hindoue, le *hagavad Gita,* en traduction anglaise, nous dit son biographe Louis Fischer (1) ; après son retour en Inde en 1915, il lui faudra de longs mois de voyage pour « découvrir » son pays. Il faudra la bêtise raciste et l'intolérance des dirigeants sud-africains pour transformer ce timide avocat qui voulait faire *de ses enfants des petits gentlemen* bruns, en un agitateur déterminé.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 18.)

(1) *La vie du Mahatma Gandhi.* Belfond 1983, 512 p., 89 F ; à lire aussi le *Gandhi* de Robert Payne. Seuil 1972, 480 p.



« Gandhi »

La bonne conscience de l'Inde

(Suite de la page 17.)

Et c'est autant dans les auteurs anglo-saxons – Ruskin (*Jusqu'au dernier*) pour le respect de la dignité du travail manuel, et Thoreau (*la Désobéissance civile*) pour la non-violence – que dans ses propres racines culturelles qu'il puisera les fondements *de sa philosophie* de l'action.

Ce syncrétisme, cette combinaison d'éléments occidentaux et indiens, feront de Gandhi, au-delà du penseur, un des hommes politiques les plus habiles de ce siècle. Car Gandhi n'a pas été seulement un *guru*, un avatar brun du Christ, mais l'homme qui sut contraindre l'occupant britannique, *inexpugnable*, à combattre sur le terrain qu'il avait lui-même choisi, qui sut par son magnétisme créer le lien entre une élite politique riche et anglicisée et une masse paysanne qui se côtoyaient *sans se connaître, qui* sut utiliser à merveille la presse, l'opinion occidentale, pour parvenir à ses fins. Un objectif à l'origine modéré, mais que l'obstination ou la *duplicité* des Britanniques ne firent que radicaliser, de l'assimilitaion à l'autonomie, puis à l'indépendance.

L'action politique de Gandhi, le premier à se préoccuper du sort de ses misérables compatriotes – y compris les Intouchables – et qui voulait faire des « Indes » une *« Inde » unique, centralisée, homogène* dans sa diversité ethnique et religieuse, fut en permanence relayée par la presse anglaise ou américaine, par des amis anglo-saxons qui séjournaient dans son *ashram* ou partageaient sa tâche. Londres devait aussi se battre contre son opinion publique et celle de ses alliés. D'autant que la non-violence, la désobéissance, étaient des thèmes qui portaient, à un moment où une partie des Britanniques – en particulier les travaillistes – souhaitaient que l'Inde puisse s'administrer elle-même. Des hommes comme Churchill, par contre, n'avaient rien compris : ne *parlait-il pas du « spectacle nauséabond et humiliant de cet ancien avocat, devenu fakir séditieux, gravissant à demi nu les marches du palais du vice-roi pour y négocier à égalité » ?*

Le sens de la provocation

Ne pouvant lutter à armes – de guerre – égales avec les *Anglais*, Gandhi utilisa le jeûne, la grève, des mouvements *spectaculaires*, dont le symbolisme ne cachait pas l'impact politique et économique : comme la *décision* de filer *ses* propres vêtements, pour réhabiliter une production textile locale ancienne, détruite par les filatures de Newcastle. Ou la fabrication artisanale du sel, monopole d'État, *comme la gabelle sous* l'Ancien Régime. Les arrestations, la répression violente, le seul moyen que connaissaient *ses* adversaires, ne firent qu'accroître son prestige, et *une détermination qui* tenait de l'entêtement, voire d'un sens théâtral de la provocation, arme des faibles, mais combien payante.

Gandhi coopéra, parfois tant bien que mal, avec cette majorité de la classe politique indienne, représentée par le parti du Congrès, cette élite qui, dans la plupart des pays coloniaux, *conduisit la lutte pour l'indépendance*. Gandhi sut la convaincre d'adopter une ligne populaire, et non violente. Mais ces dirigeants aisés qui se voulaient ses disciples – *comme Nehru ou le Sardar Patel* – avaient leur propre vision politique et seraient sans doute parvenus à l'indépendance sans Gandhi, par des voies différentes. Leur chemin divergea d'ailleurs à plusieurs reprises et le Mahatma ne participa pas aux cérémonies de l'indépendance. Ce que *Gandhi*, subventionné par le gouvernement de Mme Gandhi, la fille de Nehru, a gommé.

Chacun estimait certes l'autre, mais l'utilisait également, de même que, pour Gandhi, le dépouillement *des richesses de ce monde était à la* fois un geste philosophique et politique, pour se rapprocher de ses compatriotes. *« Il faut dépenser beaucoup d'argent pour permettre à Gandhi de vivre dans la pauvreté »*, déclarait sous forme de boutade l'une de ses amies, Mme Naidu. Et il est difficile de savoir comment Gandhi aurait vécu dans une Inde indé*pendante qui, comme n'importe quel* autre État, était gouvernée par des politiciens attirés par la *« folle imitation du clinquant occidental »*, s'appuyant sur un système de parti qu'il *refusait et sur une force armée qu'il* rejetait.

L'indépendance, la *« partition »* de l'Empire en une Inde à majorité hindouiste et un Pakistan musulman, fut sans doute le plus douloureux échec de Gandhi. Il ne sut pas éviter *les massacres ni la division du pays*, due en partie aux rivalités entre politiciens hindous et musulmans. Ces *derniers n'ont* pas grand-chose de commun avec le pantin ridicule et ambitieux qui, dans le film, joue le rôle de Jinnah, le fondateur du Pakistan, celui qui dirigea la Ligue musul*mane, qui réalisa le rêve du philosophe* et poète Iqbal d'un État *musulman, fondé sur la crainte d'une* domination hindouiste autant que sur un sentiment d'identité religieuse. Gandhi *mourra* assassiné par un fanatique hindou qui l'accusait de trop céder aux musulmans alors qu'il s'était opposé à la partition – voulue par beaucoup d'Anglais – et à Jinnah, et ce quelques mois après les épouvantables massacres religieux qui firent des centaines de milliers de morts.

Un homme avant tout

La mort de Gandhi fut considérée comme celle d'un martyr à l'étranger, *et par la plupart des Indiens*. Mais toute une large fraction de l'opinion, de haute caste ou farouchement hindoue, ne le pleura pas. Au contraire, comme l'écrit Alain Daniélou *dans son Histoire de l'Inde* (2), *« les élites du monde traditionnel hindou le considéraient comme un imposteur et un dangereux politicien »*, et sa mort *« fut célébrée par des cérémonies d'action de grâces dans beaucoup de villes hindoues »*.

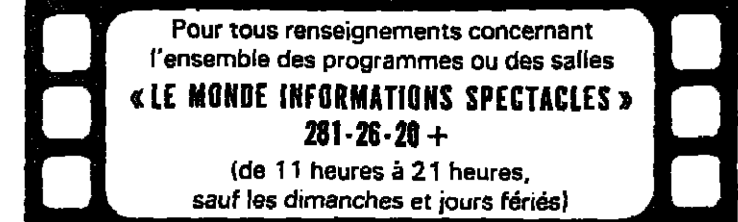
Aujourd'hui, quasiment déifié, Gandhi est devenu le symbole de la bonne conscience de l'Inde, ou plutôt *de ses dirigeants. Pourtant, que* reste-t-il de son enseignement alors que les deux derniers de ses disciples, Jayaprakash Narayan et Vinoba Bhave, sont morts de vieillesse ? L'idéal de pauvreté a disparu et la misère persiste, la corruption et la violence sont endémiques en Inde *comme dans beaucoup d'autres pays* dont elle ne se différencie guère, les Intouchables sont toujours maltraités. De l'homme à la *pensée* puissante – mais humaine, avec ses qualités et ses défauts, – on a fait un mythe, et le film *Gandhi*, par son manichéisme, participe à cette récupération *d'un héros dont on a* gommé les travers et dont on a voulu oublier les expériences contestables, même s'il les revendiquait hautement.

Traditionnel, Gandhi *s'opposait* au progrès et à la médecine occidentale, refusant une piqûre de pénicilline à sa femme mourante ; patriarche autoritaire, il menait sa famille à la baguette, *au point que son fils Harilal le* quitta et, de dépit, se fit musulman ; après une vie sexuelle agitée, qui créa chez lui un sentiment de culpabilité, il s'imposa un demi-siècle de continence. Mais, pour se prouver à lui-même sa volonté, comme il l'expliquera longuement, *il* prit l'habitude, vieillissant, de dormir avec des jeunes filles. Son secrétaire dut pu*blier ses souvenirs à compte* d'auteur, les partisans du Mahatma ayant voulu, après sa mort, faire cesser toute discussion sur ce sujet controversé (3). Alors que la grandeur de *Gandhi tient à son côté humain*, et donc aussi à ses faiblesses.

A un moment où la non-violence *revient à la mode, il est bon de rappeler* que, pour Gandhi, elle pouvait aller jusqu'au sacrifice de soi. *N'affirma-t-il pas que la non-violence* aurait pu à elle seule vaincre Hitler ?

PATRICE DE BEER.

(2) Fayard *1971, 380* p. ;
(3) Ved Mehta, *Mahatma Gandhi and His Apostles*. Penguin 1976, 260 p.



Eric Rohmer avec ses acteurs

Le lapin

– C'est quand même dommage que Pauline-Amanda nous ait posé un lapin...

ÉRIC ROHMER. – Elle m'a demandé de dire qu'elle avait un empêchement, en vérité, ça l'embêtait plutôt. Elle m'a dit : *« Ça m'amuse de faire du cinéma pendant les vacances, ça me change du lycée »*. Mais elle ne veut pas être comédienne.

FÉODOR ATKINE. – Elle veut soigner les lépreux au Bangladesh, remplacer le docteur Schweitzer.

ARIELLE DOMBASLE. – La phrase que je lui ai entendu dire le plus souvent, c'est : *« Je n'ai rien à dire »*.

PASCAL GREGGORY : *« I want to be alone »*, comme Garbo...

– Ce tournage, c'était plutôt « colonie de vacances », ou « devoir de vacances » ?

SIMON DE LA BROSSE. – Des vacances.

ÉRIC ROHMER. – Mais c'était *un film de plage*. Si *nous* avions tourné un film sur les mineurs de fond, vous ne vous seriez pas autant amusé. Le cinéma n'est pas toujours aussi drôle. Quand on tourne dans le *froid*...

PASCAL GREGGORY. – Dans la tourmente des neiges, ou avec Claude Zidi !

FÉODORE ATKINE. – On sort en même temps que *Banzaï*...

PASCAL GREGGORY. – Vous tourneriez avec Coluche ?

ÉRIC ROHMER. – Non, je n'emploie jamais d'acteur au conditionnel.

PASCAL GREGGORY. – Il est toujours difficile de faire une interview quand le metteur en scène est là.

ÉRIC ROHMER. – Vous voulez que j'aille faire un petit tour ?

ARIELLE DOMBASLE. – Le fait que le film soit tourné chronologiquement m'a permis de maîtriser mieux le personnage pour en faire une *composition. On parle d'une* ressemblance entre le cinéma de Rohmer et le théâtre de Marivaux, je dirais qu'il est plus proche du théâtre classique et de Molière. Marion, mon personnage, est un cas asocial, à côté de la plaque, et je suis allée à fond dans cette direction. Cela donne un rire très particulier : non pas un burlesque traditionnel, comme celui de Pierre Richard ou de Louis de Funès, qui tirent le public à leurs clins d'yeux. Là, les gens rient et sourient à notre détriment.

PASCAL GREGGORY. – Ils ne *rient pas de nous, mais des* personnages. Nous sommes plus des personnages que des acteurs.

ÉRIC ROHMER. – *Je* n'essaye pas de vous prendre en traître. Mais j'ai toujours admiré le courage...

PASCAL GREGGORY. – A ne pas jouer ?

ÉRIC ROHMER. – Non, à accepter de jouer des personnages dont on puisse *rire* sans qu'ils soient caricaturaux. Sinon, on entre dans un type conventionnel.

ARIELLE DOMBASLE. – Comme Alceste dans sa noble indignation, ou les Précieuses ridicules, ces personnages sont victimes de leurs travers, de leurs excès, et en même temps tellement justes, tellement sortis de leur milieu qu'ils sont amusants à créer, et qu'ils font rire, au bon sens, le public.

PASCAL GREGGORY. – Ils sont décrits de manière si précise *qu'ils lui apparaissent* aussi *comme* dans un miroir, ils font peur.

ÉRIC ROHMER. – Mais vous ne connaissez pas la réaction des spectateurs.

PASCAL GREGGORY. – Si, nous les avons rencontrés à Berlin, à Poitiers.

FÉODOR ATKINE. – Il y a même eu des réactions violentes...

PASCAL GREGGORY. – Tu te souviens, devant l'hôtel à Poitiers, les trois gamins qui nous ont agressés. Ils nous ont demandé : *« Pourquoi êtes-vous si laids ? »* Ils parlaient des adultes...

ÉRIC ROHMER. – *Des autres...*

PASCAL GREGGORY. – Eux, ils étaient vierges...

FÉODOR ATKINE. – Ils nous ont dit : *« Vous êtes vraiment dégueulasses »*...

ÉRIC ROHMER. – J'ai fait dire « louches » dans le film. Si j'avais connu le mot « laid », je l'aurais employé.

PASCAL GREGGORY. – Les adultes qui voient le film trouvent Amanda (Pauline) formidable. *Ils* disent : *« Elle joue bien cette fille, elle est spontanée. »* Les autres personnages sont tellement représentatifs de la majorité des gens qu'ils ont peur d'eux-mêmes et qu'ils vont vers la pureté.



– Et vous Simon, qui avez dix-sept ans : à un moment du film, Pauline dit, de Pascal Greggory : « C'est un vieux », vous pensez la même chose ?

SIMON DE LA BROSSE. – Dans la vie de tous les jours, on ne pouvait pas se permettre de creuser l'écart, sinon ç'aurait été le carnage. Il fallait essayer de se mettre au même diapason, être des comédiens avant tout, et pas des gens de dix-sept ou vingt-quatre ans.

ÉRIC ROHMER. – Vous ne vous êtes pas identifiés à ces personnages quand vous jouiez ?

FÉODOR ATKINE. – Si, mais l'idenfication était plus subtile qu'ailleurs. Une partie de nous-mêmes que d'ordinaire on évite a été surprise.

ARIELLE DOMBASLE. – Les personnages *sont sortis avant* de nous connaître. Les qualités de vie sont venues après.

ÉRIC ROHMER. – Il n'y pas dans ces *Comédies et proverbes* de cinéma-vérité. J'écris une comédie et je la propose ensuite à des *comédiens* qui prennent en charge le texte. *Le Misanthrope*, on peut le jouer comique ou tragique. Vous, vous n'avez joué ni tragique ni comique. *Ce que je préfère* : vous l'avez fait sincère.

ARIELLE DOMBASLE. – Cette sincérité dans la composition va à l'extrême de l'outrance sans *faire de clins d'yeux au public en* ayant l'air de dire : je suis quelqu'un d'autre.

FÉODOR ATKINE. – Il y a un refus de jouer deux choses à la fois, d'avouer que nous sommes en train *de jouer*.

PASCAL GREGGORY. – *Je* ne suis pas d'accord. Rohmer fait le travail d'un metteur en scène qui connaît ses acteurs parfaitement, et qui se sert de leurs défauts et de *leurs qualités. Ils donnent une vérité* aux personnages. Mais c'est quand même nous.

SIMON DE LA BROSSE. – C'est un massacre.

PASCAL GREGGORY. – Mais nous ne sommes pas caricaturaux.







de Pauline

Une idée, comme ça, en voyant le nouveau film d'Éric Rohmer,
Pauline à la plage *: confronter le metteur en scène et ses acteurs*
les faire parler d'eux-mêmes et du travail.
Le rendez-vous est pris un mercredi après-midi
parce que Pauline (Amanda Langlet) va encore à l'école.
Le loup est là, tranquillement assis dans un fauteuil :
Éric Rohmer avait dit qu'il ne viendrait pas,
mais il était le premier au rendez-vous.
Pauline, elle, ne viendra pas du tout.

FÉODOR ATKINE. – Et ce n'est pas un travail de composition.

ÉRIC ROHMER. – Vos personnages sont différents, et vous avez fait des choses différentes.

SIMON DE LA BROSSE. – Je n'ai rien fait du tout, je me suis laissé faire et je vous ai laissé faire.

ARIELLE DOMBASLE. – On dirait le *Paradoxe* de Diderot, l'acteur main dans la main avec le personnage.

SIMON DE LA BROSSE. – On arrêtait la scène, mais on était encore dans le film. Je ne sentais plus la caméra au bout de quinze jours. Je n'ai jamais appris le texte dans ma chambre.

ARIELLE DOMBASLE. – Mais il est difficile de dire sept fois de suite : *« Je veux brûler d'amour »*, *« J'ai des formes serpentines »*, ou de faire cette déclaration d'amour charmante, dire : *« Tout être vit dans l'incertitude »*...

ÉRIC ROHMER. – Non, l'incomplétude.

ARIELLE DOMBASLE. – Il faut le dire.

ÉRIC ROHMER. – Ton personnage, je l'avais imaginé comme Brigitte Bardot. Nous l'aimions beaucoup aux *Cahiers*, Brigitte Bardot. Truffaut a été un des premiers à la défendre. *Quand on revoit ses films* aujourd'hui, on s'aperçoit qu'elle joue bien.

PASCAL GREGGORY. – Elle n'est jamais démodée, elle est elle-même.

ÉRIC ROHMER. – Les gens la mettaient en boîte parce qu'elle était belle.

PASCAL GREGGORY. – Elle est très connue en Inde parce qu'elle défend un produit de beauté, un savon.

– En sortant de la projection, j'ai entendu une femme dire du personnage de Marion : « Une fille comme ça, ça n'existe plus *»...*

ARIELLE DOMBASLE. – Son langage est issu du dix-neuvième siècle, elle parle du feu, de « brûler », c'est sûr qu'elle n'est pas une inconditionnelle du vingtième siècle...

ÉRIC ROHMER. – Je m'en porte responsable. Il est toujours prématuré de dire qu'une chose n'existe plus, elle revient toujours. On est très surpris de voir revenir dans le langage moderne des mots très anciens.

ARIELLE DOMBASLE. – On ne dit plus une pépée ou une nana, on dit une jeune fille...

ÉRIC ROHMER. – Le mot boutique revient aussi.

ARIELLE DOMBASLE. – Et dire qu'on est en train de brûler ? C'est une extraterrestre...

PASCAL GREGGORY. – C'est le E.T. français.

ÉRIC ROHMER. – Je vous ai dit qu'elle était comme un personnage du *Meilleur des mondes*, mais n'exagérez pas.

FÉODOR ATKINE. – Moi, je trouve nauséabond ce que je dis de Marion...

ÉRIC ROHMER. – Non, c'est un *éloge en même temps. Quand il* parle de sa perfection... Moi, je trouve que c'est bien dit.

ARIELLE DOMBASLE. – C'est quelque chose d'assez étrange, chez vous, ce texte qui est très écrit, et qui a l'air d'être parlé. Truffaut a dit : *« Moi, je sens les virgules »*. »



SIMON DE LA BROSSE. – *Le* seul effort que j'ai fait était d'arriver à faire passer certaines phrases. Le sens de la phrase m'était personnel, mais sa forme non.

FÉODOR ATKINE. – Avec Rohmer, c'est une difficulté essentielle : adhérer à la formulation de l'écrit.

ÉRIC ROHMER. – Il y a deux sortes d'acteurs, ceux qui disent le texte exactement et ceux qui apportent de tout petits changements, des inversions. *Ils est instructif d'écou*ter la bande-son en suivant le scénario.

PASCAL GREGGORY. – Ça ne vous gêne pas qu'on change le texte ?

ÉRIC ROHMER. – *Simon l'a* très peu changé. Les débutants le changent très peu. Le fait de changer apporte une toute petite variété qui fait que ce n'est pas du théâtre.

PASCAL GREGGORY. – Mais c'est aussi possible au théâtre.

ÉRIC ROHMER. – Possible, oui, mais mieux au cinéma.

PASCAL GREGGORY. – Quand on tourne avec vous, on se retrouve soi-même. C'est deux fois plus difficile pour un comédien qui gagne sa vie en faisant des télévisions, et toutes sortes de choses, et qui dans la vie est amené à jouer. Il *se perd, il s'oublie pour jouer des* personnages. Vous, vous nous forcez à nous retrouver, à nous connaître, à faire des rétrospectives pour être *uniquement soi, à l'intérieur d'un* travail soigné.

FÉODOR ATKINE. – *Ce film* nous a montré du doigt chacun d'entre nous. Il est facile d'investir un personnage, mais mettre le doigt sur nos propres vices, nos propres incertitudes, nos propres vertus, c'est paralysant, ça fait très peur. *(Il sort et revient avec le thé traditionnel.)*

– Nous allons maintenant jouer à un jeu de société qui consiste à définir une personne présente en une seule phrase, et en suivant le tour de la table. Nous allons bien sûr commencer par Éric Rohmer...

ÉRIC ROHMER. – C'est mièvre, je suis contre.

FÉODOR ATKINE. – Je trouve ça marrant.

ÉRIC ROHMER. – Nous n'avons pas à parler les uns des autres. *Nous n'existons pas en dehors* de l'œuvre. Moi je ne vais pas à la télévision, je refuse d'apparaître en tant que moi-même. Je vous interdis de participer à ce jeu.

PASCAL GREGGORY. – Mais vous, rien qu'avec votre nom, vous vendez...

ÉRIC ROHMER. – Le nom, c'est une marque.

PASCAL GREGGORY. – *Vous, vous n'avez pas besoin de vous* vendre. Vous êtes comme une Renault.

ÉRIC ROHMER. – Le modèle n'existe plus.

FÉODOR ATKINE. – C'est évident que notre opinion passera à travers le filtre de notre travail, et non de vacances aux Caraïbes ou d'une *partie de pêche à la ligne.*

ÉRIC ROHMER. – Vous n'êtes *pas qualifié pour parler de moi.* Vous avez participé à l'œuvre, et cela ne veut pas dire faire de l'étalage. Je suis un des rares metteurs en scène qui ne va pas dans les festivals et qui est sérieux.

PASCAL GREGGORY. – Vous êtes le contraire d'un homme sérieux. Ce n'est qu'une image.

ÉRIC ROHMER. – Je n'ai pas d'image. C'est un devoir de réserve que je vous demande.

FÉODOR ATKINE. – Ce qu'on appelle la solidarité gouvernementale.

ÉRIC ROHMER. – Cela définit mon attitude en tant qu'éthique : ce n'est pas une lubie personnelle.

– Est-ce qu'Éric Rohmer est tyrannique ?

ARIELLE DOMBASLE. – Faire un métier de créateur implique la tyrannie. L'œuvre à laquelle on participe implique une mise à nu.

ÉRIC ROHMER. – Les acteurs ne doivent pas parler du metteur en scène *sur le plan personnel.* Si l'acteur a un côté exhibitionniste, il n'a qu'à parler de lui-même.

PASCAL GREGGORY. – Mais vous vous investissez dans vos films, on vous reconnaît.

ERIC ROHMER. – En tant qu'auteur.

PASCAL GREGGORY. – En tant que personne aussi.

ÉRIC ROHMER. – Le metteur en scène fait une œuvre, il n'a pas de rôle public, comme l'acteur. D'ailleurs il y a des acteurs qui ne veulent paraître que déguisés.

ARIELLE DOMBASLE. – Je ne sais plus qui dit que l'homme est ce qu'il cache.

ÉRIC ROHMER. – *Très souvent* celui qui cache le plus est celui qui n'a rien à cacher. Je vous ai dit hier que je ne vivais pas, est-ce que vous pouvez ajouter que le bonheur n'a pas d'histoire ?

– Je ne sais pas si c'est indiscret de le révéler devant vos actrices, mais vous m'avez dit des choses étonnantes : par exemple que ces personnages qu'elles interprètent ne sont pas tant des jeunes filles en général que la jeune fille que vous ressentez en vous...

ÉRIC ROHMER. – C'est intérieur.

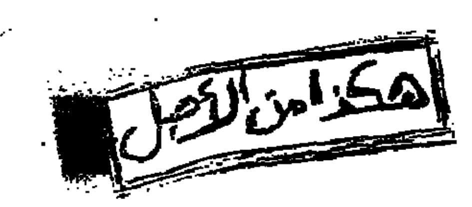
PASCAL GREGGORY. – *Pauline* est probablement le film d'Éric Rohmer dans lequel il s'est investi le *plus à travers ses personnages.* Dans ses autres films, Éric avait investi un ou deux caractères plus évidents que les autres. Ici la palette de ses sentiments s'étale sur tous les acteurs.

ÉRIC ROHMER. – J'ajouterai à la phrase de Flaubert : Madame Bovary, c'est moi, et tous les autres...

ARIELLE DOMBASLE. – On ne peint bien que son propre cœur.

ÉRIC ROHMER. – Et quand on écrit, on est amené à s'identifier à tous ses personnages, quels qu'ils soient. Je ressens tous mes personnages de l'intérieur, il n'y en a aucun auquel je me sente étranger.

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.



SÉLECTION

CINÉMA

Dark Crystal de Jim Henson et Frank Oz

A la recherche du cristal noir qui rétablira l'ordre du bien, le petit garçon aux grandes oreilles traverse le monde dominé par des aigles bleutés, scintillants, ébouriffés, méchants et bêtes comme tout. Il rencontre des armées de scarabées noirs et balourds, des sages diplodocus terreux, une petite fille délurée aux ailes de libellules... Les Muppets font dans le fantastique, et c'est merveilleux.

Les Sacrifiés d'Okacha Touita

La fin des années 50 vécue par un jeune Algérien en France. La réalité tourbillonne et le noie. Un film noir, mais aussi d'un humour cinglant. Prix Sadoul 1982.

La Ultima Cena de Tomas Alea

Une plantation de canne à sucre au dix-septième siècle à Cuba. Un illuminé invite à sa table douze esclaves, pour une mascarade pascale. Une fresque somptueuse et cruelle. Grand prix à Biarritz en 1979.

Prostitute de Tony Garnet

A quoi ressemble la vie quotidienne des prostituées en Angleterre ? La fiction ici ressemble à du reportage.

ET AUSSI : la Petite Bande, de Michel Deville (une merveille, sans *paroles ni commentaires*). *Archipel des amours*, par neuf réalisateurs (*parmi eux*, Marie-Claude Treilhou) *Les Iles*, d'Azimi (un film-poème *comme on n'en voit jamais*). *L'Ecran magique*, de Gianfranco Mingozzi (l'Italie, le fascisme et le cinéma). *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* d'Emir Kusturica (1960, en Yougoslavie, rock et coca-cola).

THÉATRE

Archéologie au Lucernaire

Un professeur et son disciple, vingt ans d'écart et le talent très doux qui consiste à ne pas dire le *désir pour mieux le faire passer*. Une « confusion des sentiments », jouée à la *perfection par* Daniel Emilfork et Fréderic Leidgens.

La Cerisaie aux Bouffes du Nord

Reprise avec des changements d'acteur, mais c'est toujours le chef d'œuvre de Tchékhov et celui de Peter Brook, la tendre tristesse des jours perdus.

ET AUSSI : Combat de nègres et de chiens à Nanterre – prolongation jusqu'au 22 avril. *Beckett-Warrilow* à Saint-Denis jusqu'au 26 mars. *Les Peines de cœur d'une chatte anglaise* au Théâtre de Paris – *Féérique*. *Histoires de famille* à l'Aquarium – Tchékhov sauvage.

MUSIQUE

De l'Opéra au village

Une création à l'Opéra de Paris, qui voisinera avec *Paillasse*, l'histoire d'*Erzsebet*, une comtesse hongroise du seizième siècle, d'une sombre beauté, célèbre par sa cruauté, qui fit torturer dans les caves de son château deux cent cinquante jeunes filles, *racontée par* Charles Chaynes et interprétée par Christiane Eda-Pierre (les 28, 30 mars, 1er, 4, 7 avril, etc.).

Les amateurs de musique contemporaine feront « le plein » avant les vacances : Ensemble du vingtième siècle de Vienne (Centre Pompidou, le 23, et Ville-d'Avray, le 25) ; l'Itinéraire, qui créera la dernière œuvre de l'infortuné Claude Vivier, compositeur canadien récemment assassiné, à côté de partitions de Denis, Finnissy et Febel (Pompidou, le 24) ; Quatuors d'Ibert, Sauguet et Ducasse (Caveau, le 24) ; Schoenberg, Webern, Stockhausen et des *musiciens* encore inconnus, par la Jeune Philharmonie *allemande* (Radio-France, le 26, à 14 h 30 et 18 h) ; créations de Ferreyra, Almuro, Dhomont et Royon Le Mée, au Groupe de recherche musicale, qui met les bouchées doubles (Radio-France, le 28, à 18 h 30 et 20 h 30) ; enfin, « la Musique et les oiseaux après Messiaen, œuvres de Kessler, Mâche, Bayle et Bancquart, par l'Itinéraire (Radio-France, studio 106, le 29, à 18 h 30), et une création d'André Bon, par l'Or*chestre national, dirigé par* Michel Plasson, qui interprétera aussi le *Concerto* de Schumann, avec D. Ranki, et les *Tableaux d'une exposition* (Champs-Elysées, le 30).

Ceux qui partiront en vacances pourront suivre l'Orchestre de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, avec Philippe Bianconi, Grand Prix Casadesus, dans une tournée nationale qui le conduira à Toulouse (le 24), Montpellier (le 25), Saint-Martin-de Ré (le 27), Bordeaux (le 30) et dans le petit village de Saint-Savinien, près de Saintes, *champion de l'animation* rurale (sous chapiteau, le 29).

DANSE

La création est partout

L'activité chorégraphique est telle qu'on peut actuellement voir une création chaque soir à Paris : *Didier Sihol, Lari Léong*, les compagnies d'*Anne Dreyfus* et *Karine Baporta* se succèdent au Théâtre Présent (de la technique pure à l'expression des fantasmes), la compagnie Théâtre-Danse *Elisabeth Schmidt*, au Théâtre 18 (son, lumière et mouvement dans le goût de Nikolaïs ou presque), Jacques *Patarrozi*, au Théâtre de l'Escalier d'Or (la voie étroite), la compagnie des Abbesses, au Studio des Quatre Temps (le mouvement surprise), *Elisabeth Schwartz* à Mandapa (sur les traces d'Isadora Duncan), *Jean-Marc Yorres* et sa bande de copains, à l'Olympia, le 28 mars (du ballet au rock n'roll), le *G.R.C.O.P.* au Théâtre de la Ville, à partir du 29, à 18 h 30 (création de M. Marin).

ET AUSSI : Danses kibboutziques d'Israël au Centre Georges-Pompidou (26, 27 mars), *Noémie Lapezeson* (l'après-Graham), *Karin Waehner* (l'après-Wigman), à la Maison de la danse de Lyon.

EXPOSITIONS

Wifredo Lam au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

La première rétrospective après la mort, en septembre dernier, du peintre cubain, qui fut l'ami de Picasso, des surréalistes, de Leiris, de Pierre Loeb. Un peintre dont les jungles habitées de figures totémiques, d'êtres *réels et imaginaires* hérissés de cornes témoignent d'un langage original *pénétré* de lointaines traditions.

ET AUSSI : De Chirico, Yves Klein, Barry Flanagan et *Ulrich Ruckriem*, au Centre Georges-Pompidou. *Les pionniers de la photographie russe soviétique*, au Musée des arts décoratifs. *Martine Aballea, Bertholin, Gette, Rutault, Nil Yalter*, à l'ARC.

GALERIES

Les éventails de Lady Windermere

EVENTEZ-VOUS, mesdames, ou souffletez d'un éventail replié l'homme dont les avances vous paraissent douteuses... Les cent soixante-quatorze éventails offerts à *notre curiosité grâce* à une collection privée où le commerce n'entre pas en ligne de compte narrent une histoire riche en épisodes ou en simple badinage. Cet ensemble a exigé de longues années de recherches et *de savoir*. Oiseaux, *envolés* et repris dans la cage des siècles, ils déploient le déroulement des siècles, celui des manières très diverses d'exécution dont l'artisanat et les artistes ont fait usage. Du dix-septième siècle au vingtième, *il y a là une étonnante* variété à travers la forme d'un segment de cercle qui diminue ou s'élargit à volonté.

L'éventail n'est plus à la mode, pas plus d'ailleurs que les chapeaux, dont une femme naguère ne se serait pas séparée dans la rue pour n'être pas « en cheveux », ou que les flacons de sels *destinés aux évanouissements*. D'Extrême-Orient, d'Italie ou de France, les matières employées sont en général riches : c'est l'ivoire, ou la nacre, ou la feuille d'or. Le vélin ou la soie et à la rigueur le papier servent de support à une scène illustrée à la manière de Watteau ou de la *commedia dell'arte, quand ce ne sont pas des éventails* d'époque révolutionnaire, *tel celui des assignats, parmi* lesquels se dissimule le portrait de « Louis XVI, roi des Français », plutôt contre-révolutionnaire. Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les illustrateurs ajoutent parfois leurs signatures. Si Manet est à regret absent de cet inventaire, qui aurait pu *ainsi évoquer les* « *éventails* » de Mallarmé, nous trouvons là Forain et Jean Bérault, artistes de seconde zone mais qui n'en pétillent pas moins d'esprit parisien. A la cimaise, un certain nombre de documents se réfèrent à l'exé*cution de l'objet*, et *parmi eux* les aquarelles ayant servi de modèle.

PIERRE GRANVILLE.

★ *Galerie Marigny*, 2, *rue de* Miromesnil. Jusqu'à fin mai.

AVANT-PROGRAMMES

Festival d'Avignon

LE Festival d'Avignon, qui se tient du 9 juillet au 7 août, présente à la Cour d'honneur, en alternance, du *9* au *25* juillet, *Dernières nouvelles de la peste*, de *Bernard Chartreux, par* Jean-Pierre Vincent et le T.N.S., et *les Cepheïdes*, de Jean Christophe Bailly, par Georges Lavaudant et le Centre dramatique des Alpes. Du 27 au 31 juillet, deux spectacles de Pina Bausch, *Waltzer* et *Tanzabend*.

D'autre part, le GRAT présente *Liberté à Brême*, de Fassbinder, par Jean-Louis Hourdin, du 10 au 18 juillet ; le Théâtre de Stuttgart, en coproduction avec les Festivals de Munich et d'Avignon ; *Clara S.*, d'Elfriede Jelinek, par Ulrike Ottinger, *du 10 au 16 juillet* ; la *Compagnie du Miroir*, *la Dévotion à la croix*, d'après Calderon, par Daniel Mesguich, du 11 au 18 juillet ; les élèves de l'école de Strasbourg, deux pièces de Heiner Muller, du 11 au 19 juillet ; le Théâtre du Regard, *Minetti*, de Thomas Bernhard, avec Roger Blin, du 11 au *17 juillet ; Philippe Arron, Arron Big Bang*, du 11 au 30 juillet ; Jean-Louis Martinoty, *Racine (s)*, une production du Festival d'Avignon, du 15 au 24 juillet ; du 28 juillet au 3 août, Anne Delbée présente un spectacle Racine, *Entre la raison et le désir* ; le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis et *les Fédérés, le Retable des merveilles*, de Cervantès, par Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret, du 19 au 27 juillet ; la Comédie-Française, en coproduction avec le Théâtre de Gennevilliers, *Marie Stuart*, de Schiller, par Bernard Sobel, *du 21 au 29 juillet* ; le Théâtre des Quartiers d'Ivry, une nouvelle version d'*Ubu* par Philipe Adrien, du 22 au 28 juillet.

La participation étrangère est assurée par le Danemark, avec le *Billedofteater*, du 15 au 19 juillet ; la Grande-Bretagne avec le Footsbarn, du 24 juillet au 7 août ; l'Espagne avec les Comediants, du 19 juillet au 7 août ; la Belgique avec *la compagnie* Radeis, *du 1er au* 7 août.

Enfin, la Salamandre, Centre dramatique du Nord, jouera *le Saperleau* de Gildas Bourdet pendant toute la durée du Festival. Du 15 au 30 juillet auront lieu des lectures de pièces inédites, des lectures de textes de philosophes sur le théâtre, et de Louis Aragon par Antoine Vitez le 25 juillet.

THEATRE MUSICAL

Les Visites espacées, de Philippe Hersant, par Jean-Claude Buchard et l'Atelier lyrique de Tourcoing, coproduction France-Culture et Festival d'Avignon, du 18 au 24 juillet ; *Lohengrin*, de Sciarrino, par Pier'Alli, production de la Scala, du 23 au 27 juillet ; *Au puits de l'épervier, de Yoshihiso Tairo*, avec le Groupe Ma, coproduction France-Culture, Festival d'Avignon, *du 24 au 28 juillet*. D'autre part, en concert, Colette Magny, du 15 au 20 juillet ; *Gérard Maimone, du 20 au* 23 juillet ; Brenda Wooton, du 1er au 5 août ; les cycles d'orgue, les messes contemporaines, les concerts symphoniques par l'Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, les 28, 30 juillet et 2 août. Et le 6 août, la fête musicale d'artifice.

DANSE

Yves P., trois chorégraphies de Jean-Claude Gallotta, coproduction Groupe Emile Dubois, maison de la culture de Grenoble, du 10 au 16 juillet ; *Rosas*, par Anne Teresa de Keersmaeker, en coproduction avec le Festival de Hollande, du 25 au 29 juillet ; Le G.R.C.O.P., avec deux programmes *du 1er au 7 août* ; Régine Chopinot du 1er au 6 août, Carolyn Carlson du 3 au 7 août.

CINEMA-VIDEO

Du 15 au 30 juillet : *Berenice*, par Raul Ruiz. Hommage à Raul Ruiz et Ulrike Ottinger, cycle *Pouvoir et paroles*, avec des œuvres de Volker Schloendorff, Orson Welles, Jean Eustache, les frères Taviani, etc.

★ Renseignements. Bureau du *Festival*, 8, *rue de Mons*, 84000 Avignon. Tél. : (90) 86-24-43.

Festival de Nancy

LE Festival mondial du théâtre dispensera cette année ses spectacles, du 20 mai au 2 juin, dans l'ancienne manufacture des tabacs de Nancy, offerte pour l'occasion. Voilà la bonne nouvelle – *un local vaste, accueillant, disponible*. Des travaux d'aménagement *déplaceront l'année prochaine* le Festival qui, avec le concours de *l'UNESCO, transitera vers un futur* Théâtre des nations Nancy-Metz Lorraine 1984.

La mauvaise nouvelle est d'ordre financier. Mme Mira Trailovic, fondatrice du Festival international de Belgrade et directrice artistique du Festival mondial du théâtre, a dû réduire le crédit affecté aux troupes à *1 160 000 F. Cependant*, son expérience et son dynamisme assurent *une participation importante* des pays de l'Est (Pologne, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie, U.R.S.S.), celle aussi, parmi d'autres, des États-Unis avec *Travelling Piece* par le théâtre Winter Project, de l'Espagne avec *la Tempête* par la compagnie Nuria Esper (mise en scène de George Lavelli), de la R.D.A. avec *la Mort de Danton* par le Deutsches Theater (*le Monde* du 27 janvier 1983). Vingt-cinq pays, en tout, seront représentés ; une traduction simultanée est prévue *pour certaines pièces*.

★ Festival mondial du théâtre, 12, rue du *Colonel-P.-Daum*, 54 000 Nancy – B. P. 704 – 54 008 Nancy Cedex. Tél. (8) 337-00-21.

CINEMA

Dark Crystal : *le cinéma de la poésie et du fantastique*

Grand Prix à l'unanimité du jury au Festival d'Avoriaz

A l'âge des merveilles, il était une fois un empire situé hors du temps et de l'espace. Un monde mystérieux, *secret*, *terrifiant*, peuplé de créatures inouïes : le monde de Dark Crystal...

De toute éternité, l'homme a cherché à *maîtriser* et à *transformer* son environnement. A l'époque médiévale, les alchimistes croyaient avoir acquis ce pouvoir grâce à la pierre philosophale. Avant même que la science n'établisse les propriétés des espèces cristallines (telle la capacité à convertir l'énergie), l'homme voyait dans la mystérieuse beauté du cristal la clé de son propre rôle dans l'univers.

Le film *Dark Crystal* se déroule dans un monde fantastique au centre duquel se dresse un *Cristal géant*, source de toute énergie et de toute harmonie. La race originaire des Urskeks s'est divisée en deux peuples ennemis : les Skeksès et les Mystiques. Le *Grand Cristal* s'est fissuré et a



***noirci. Un adolescent de la race* de Gelflings, Jen, entreprend de le *« guérir » et de réconcilier* Skeksès et Mystiques. Sa mission l'entraînera dans une étrange et palpitante aventure : un itinéraire en forme de spirale, à l'image du *Grand Cristal, structure* asymétrique de quartz précieux dotée du *pouvoir* d'absorber et de réfracter la lumière d'où rayonne toute vie.**

Trois soleils brillaient dans le ciel, formant tous les mille ans une Grande Conjonction. Un jour, une terrible commotion secoua la Terre. Le gigantesque Cristal, à la lumière duquel un peuple de penseurs et d'artistes puisait sa force, se fendit, s'obscurcit. C'est ainsi que commença le règne des Skeksès, qui se nourrissaient de sang et d'animaux vivants, trompant la mort *dans l'attente d'une* nouvelle Conjonction.

***Et, maintenant que celle-ci* s'annonce, les Skeksès s'apprêtent à célébrer les rites de la Puissance, et à renaître pour un millénaire à la lumière qui jaillira à nouveau du Grand Cristal...**

Loin, très loin du château caché dans une vallée profonde vit Jen, le Gelfling. De douces et sages créatures, les Mystiques, l'ont enlevé ici, à l'abri du danger, après l'avoir trouvé, orphelin, errant dans une nature hostile. Jen ne sait pas encore qu'une ancienne prophétie l'a désigné pour guérir *le Cristal* et mettre fin au règne des Skeksès. Lorsque son *maître* agonisant *lui* commande de se mettre en route, de *quérir auprès d'Aughra*, la *Gardienne des secrets*, l'éclat disparu *du cristal*, il ne connaît encore rien au monde, de ses dangers et de ses merveilles. Il ne sait rien de l'amour et se croit seul et dernier survivant de sa race... Mais quelque part dans la forêt enchantée, parmi le peuple insouciant des Podlings, *vit* aussi une jeune Gelfling : Kira. Elle devient sa compagne et son soutien. Ensemble, ils font route vers le château, montés *sur les Echassiers du vent*, en compagnie de Fizzgig le Gentil Monstre.

Ensemble, ils affrontent les terribles guerriers *Garthim*, dépêchés par les Skeksès pour les intercepter. Et *tandis que* la discorde éclate dans le château, où des factions *rivales* s'affrontent pour le pouvoir, les vieux Mystiques se mettent à leur tour en route, gagnant en une lente procession les portes de la forteresse. Lorsque Kira se sera sacrifiée pour Jen, l'antique prophétie se réalisera. A la lumière éblouissante du Cristal, « ce qui fut désuni, mis en pièces et brisé redeviendra entier... ».

Le Muséum rachète la collection Deleff

Le 23 mars, avec l'exposition « Cristaux géants », le Muséum national d'histoire naturelle de Paris ouvre au public les portes d'un univers inconnu. Soixante-dix-huit pièces, arrachées à la destruction, s'offrent ici comme l'ultime témoignage d'une fascinante aventure géologique et donnent à rêver sur le travail de la nature.

Du merveilleux naturel au fantastique, il n'y a qu'un pas. La sortie du film de Jim Henson et de Frank Oz, *Dark Crystal*, nous invite, tout naturellement, à le franchir. Le visiteur pourra confronter ces deux domaines dans l'enceinte du Muséum. Il verra s'y rejoindre deux rêves : celui d'un collectionneur qui a consacré vingt-cinq ans de sa vie à la construction d'un ensemble sans rival au monde et d'une équipe de réalisateurs, dessinateurs, mimes, costumiers, décorateurs, unis pour un voyage sans précédent dans l'imaginaire.

Le Muséum national d'histoire naturelle est, depuis trois siècles, le conservatoire des objets les plus singuliers de la nature. Déjà, le *Droguier du Roy* de Louis XIV contenait « d'intéressants objets » dans les dernières *années* du dix-septième siècle. En particulier, ces squelettes qui ont, par exemple, permis à Cuvier de fonder l'anatomie comparée. Un siècle plus tard, la paléontologie et la paléobotanique étant, elles aussi, issues des collections du Jardin du roi, devenu Muséum en 1793. Si les plus importants *musées d'histoire naturelle* du monde abritent de grands mammifères naturalisés et des squelettes de dinosaures de 20 à 30 mètres, livrés à l'émerveillement du public, les cristaux géants, monuments remarquables du monde minéral, étaient curieusement absents de la plupart des collections modernes, *après avoir eu quelque* faveur vers la fin du dix-huitième siècle.

C'est le cas d'un quartz des Alpes de 400 kilos, offert par le général Bonaparte au Muséum en 1797, ou d'un autre beau quartz de Madagascar, orgueil du musée de Naples. Cela peut s'expliquer de diverses façons.

Dans les carrières, *dès leur* extraction, ces impressionnants minéraux sont dépecés afin d'être plus facilement exploités comme minerai ou matières premières à l'usage des métiers d'art, de la statuaire précieuse ou pour diverses branches de l'industrie, entre autres *celle* de la piézo-électricité.

Un jour au Brésil, un homme eut l'idée de les collectionner. Il sillonna inlassablement le pays et s'établit à Governador-Valadarès, au cœur du Minas Gerais. Cette région est très riche et on y découvre parfois un cristal géant dans les centaines d'exploitations *de quartz*, de feldspath, et de gemmes de toutes sortes, aux merveilleuses couleurs.

Eduquant les mineurs, les persuadant que, si les grands cristaux n'avaient pas toujours une utilisation immédiate pour l'industrie, ils avaient, par contre, un intérêt *scientifique ou esthétique* évident, il les amena (pas toujours, hélas !) à mettre de côté les minéraux parfaits aux faces lisses et brillantes. La forme, la transparence ou les couleurs deviennent alors des œuvres que seule la nature a pu façonner *en profondeur* au cours des temps géologiques. Ces cristaux géants bien formés sont rares. Un seul sur mille présente une architecture et des qualités propres à en faire une pièce de collection. C'est lors de la formation des chaînes de *montagne* que les *pegmatites granitiques*, dans lesquelles ils se sont formés, ont remonté au-dessus du niveau de la mer. L'érosion naturelle, pendant des millions d'années, usant, dissolvant ces roches et transportant les matériaux d'altération dans les *ruisseaux* à l'état d'alluvions, a laissé sur place les cristaux inaltérables, en particulier les gemmes. Pendant des millions d'années, la nature les a donc concentrés en surface des gisements.

La collection Deleff rassemble, à elle seule, trois fois plus de cristaux géants que les trente plus grands musées du monde. Le Muséum se devait de conserver un aussi important patrimoine naturel et ne pas le laisser *disperser ou réduire* à l'état de minerai. Les collectionneurs n'étant pas immortels, les pièces qu'ils ont patiemment recueillies sont souvent dispersées après eux.

L'avance qui a été consentie par l'Etat pour racheter l'intégralité des cristaux géants doit, bien entendu, être remboursée.

Le Muséum se trouve donc finalement seul *face* à la tâche entreprise et il compte bien la mener à son terme.

Il va cependant de soi que son effort sera d'autant plus allégé que chacun voudra bien y participer.

Les Commissaires de l'exposition « Cristaux géants » du Muséum.

De l'histoire ancienne dans un décor futuriste

Pour l'histoire hollywoodienne, deux films ont fait date qui ont marqué l'éclosion d'un genre, l'avènement d'un style de production : *Blanche-Neige et les Sept Nains* de Walt Disney en 1937, premier dessin animé de long métrage, et *la Guerre des étoiles* de George Lucas en 1977, premier d'une série de superproductions fantastiques grâce auxquelles le cinéma américain allait retrouver un second souffle, un nouvel élan. Ils consacraient le triomphe des techniques de travail *en commun d'équipes jeunes*, soudées par un même goût de l'aventure, de la conquête de domaines inexplorés.

Walt Disney, dix-sept ans après sa mort, reste le symbole de toute une industrie du spectacle, du spectacle pour tous, immédiatement identifiable et vendu par ses successeurs sous le label Disney. George Lucas a créé un empire, associé à Steven Spielberg, il a donné carte blanche à l'imagination, inventé des *films bourrés de gadgets* que les spectateurs, surtout les plus jeunes, ne se lassent pas de revoir.

Dark Crystal (titre original *The Dark Crystal*, on largue l'article anglais pour ne garder qu'une étiquette, facilement prononçable dans la langue de Balzac et de Flaubert) prend à son tour une histoire de jeune beauté accompagnée d'un prince charmant en proie aux puissances du mal. Dans un pays imaginaire, dans un décor le plus souvent entièrement créé en studio, deux races mourantes chues d'un lointain désastre se livrent un ultime combat pour être au rendez-vous de l'avenir, quand ce qui a *été* désuni il y a mille ans sera réuni. Le jeune Gelfling Jen reçoit mission des Mystiques d'aller conquérir non pas le Graal ou la Toison d'or, mais un éclat de cristal qui redonnera au grand cristal d'il y a mille ans sa valeur symbolique.

Une jeune Gelfling Kira, son double, son sosie tout juste un peu plus féminin, l'accompagne dans sa quête, intervient au moment propice. Aughra, au visage de bouledogue, toujours ronchonnante, sentencieuse — il s'agit d'un être du sexe faible contrairement aux apparences, — le met sur le bon chemin, l'aide à retrouver l'éclat manquant. Les méchants, les Skeksès, patibulaires, voraces, réfugiés dans un château menaçant, apprenant la nouvelle de l'arrivée proche de Jen, lancent d'énormes crabes-araignées, les Garthims, à la poursuite du doux éphèbe. Jen et Kira foncent vers leur destin, portés par les échassiers du vent, improbables oiseaux de légende. Les derniers *mystiques, sages vieillards murmurant* leur complainte fatiguée, s'ébranlent à leur tour.

Le règlement de comptes sera terrifiant, la jeunesse s'impose irrésistiblement, comme le jeune couple de *la Guerre des étoiles*. Le brave peuple des Podlings, personnages de petite taille rappelant beaucoup les nains du conte original des frères Grimm qui inspira Walt Disney, vaque à ses occupations, insouciant. Le preux Jen et sa compagne triomphent, le château s'écroule, ou plutôt se désintègre, et avec *lui*, *hideux*, les Skeksès. La conjonction des trois soleils, qui doit marquer l'entrée dans une ère nouvelle et annoncer un avenir radieux, est enfin réalisée.

Dark Crystal, derrière sa fable transparente d'une humanité toujours en quête de paix et de bonheur, offre l'originalité de créer un monde qui n'est ni celui du dessin animé, même s'il emprunte beaucoup de son esprit et de ses raccourcis saisissants, ni celui de la science-fiction à haute technologie. Les deux réalisateurs, Jim Henson *et* Frank Oz (*créateurs* du Yoda de *l'Empire contre-attaque*), déjà associés dans la production de la série télévisée des Muppets, ont mis pas moins de cinq ans, en collaboration avec le producteur Gary Kurtz, celui-là même à qui l'on doit *la Guerre des étoiles*, pour parvenir à leurs fins.

Sherry Amott, jeune Américaine venue du théâtre, créa et dirigea les ateliers où l'on fabriquait les personnages et assura la coordination *entre* décorateurs, réalisateurs et manipulateurs des personnages animés, ni vraies poupées ni simples marionnettes. Elle nous explique la genèse du film : *« Jim Henson, qui eut l'idée du film, est parti des dessins de Brian Froud, un illustrateur anglais étroitement associé au projet. Le travail de conception du scénario s'est effectué en trois temps. D'abord on cerne les personnages, on leur donne un caractère bien déterminé. Ensuite, à partir des personnages ainsi définis, on commence à écrire un scénario. Enfin on se met à travailler au story-*board, *c'est-à-dire qu'on dessine à l'avance chaque plan. Les Garthims par exemple, les « bullies » (malabars au service des Skeksès), ne sont ni masculins ni féminins. Des danseurs, des mimes, se faufilent dans leur carapace pour les animer. Les « Landstriders » (les échassiers du vent) se propulsent sur des échasses métalliques. Les plantes sont à mi-chemin entre des plantes véritables et des animaux.*



« Pourquoi deux metteurs en scène ? poursuit Sherry Amott... Jim Henson a travaillé surtout le côté visuel du film, Frank Oz s'est davantage occupé des personnages, de leur donner vie. Pour Jim Henson, il convient d'obtenir un maximum de vérité et de souplesse dans le mouvement des corps, qu'il s'agisse de la tête ou des mains. Jen est manipulé comme une poupée. Frank Oz interprète lui-même Aughra. Des moniteurs vidéo permettaient aux acteurs, calés parfois à plusieurs dans la poupée, de garder le contrôle permanent de leurs mouvements et gestes. Au cours du tournage, ils jouaient également avec leurs voix. Celles-ci, trop familières, étaient ensuite doublées par d'autres voix. Chaque groupe de personnages a son propre son. Les Mystiques, par exemple, doivent suggérer qu'ils sont très vieux, très lents à se mouvoir. Nous avons ajouté dans ce cas des effets sonores au synthétiseur. Chaque doubleur devait regarder le personnage avant de lui conférer sa voix, s'en pénétrer, créer un portrait sonore. »

Gary Kurtz, dans des déclarations à la revue *American Cinematographer*, s'est expliqué sur le travail du *story-board* et les principes qui l'ont guidé : *« Nous savions dès le début que les personnages seraient limités dans ce qu'ils pouvaient faire. Aussi chaque séquence fut minutieusement dessinée, requit six à huit mois de travail de la part de plusieurs artistes qui les décomposèrent séquence par séquence selon les exigences du scénario... Les artistes du* story-board *ne se préoccupaient pas des limitations des personnages, nous les dessinions, puis on se mettait au travail sur chaque séquence comme si des acteurs humains allaient tout faire. Ensuite, après les avoir épinglés au mur et examinés, nous nous apercevions que certains détails ne pourraient pas être matérialisés et devraient être filmés d'une manière différente... Nous avons parfois répété à l'aide de la vidéo pour vérifier si les idées marchaient ou non. Dans plusieurs cas, le plus difficile restait les mouvements du visage et des yeux, qui donnent vie à un personnage. »*

Briand Froud allait voir ses esquisses concrétisées sur l'écran et les créatures nées de sa seule imagination prendre vie et forme. Il évoque, toujours dans *American Cinematographer*, les problèmes que lui posa sa collaboration avec Jim Henson et Frank Oz : *« Jim cherchait à obtenir quelque chose de différent des Muppets, sur lesquels il avait travaillé précédemment. Alors que les Muppets révèlent des formes hardies et simples, ce que j'ai conçu cette fois était très complexe et très compliqué. Ce fut, je crois, un extraordinaire saut dans l'inconnu, un immense acte de foi de la part de Jim de croire que ça allait marcher, alors que je n'en savais rien... J'étais responsable de la conception de tout un univers, un univers qui n'avait jamais été vu auparavant. Je devais tout inventer... Dans la pratique, les choses sont un peu différentes. Il faut rendre ce monde accessible, familier. Finalement j'ai intégré un paysage anglais dans un monde fantastique, j'ai emprunté au Devon, où je vis. J'ai essayé de créer un monde intemporel et, ce faisant, je l'ai placé à la fois dans le passé et le futur.*

« En général, me semble-t-il, j'aime à regarder derrière moi, à remonter le cours du temps, car je crois personnellement que la fantaisie contient une bonne part de nostalgie. Même des fantaisies tournées vers l'avenir comme la Guerre des étoiles *reposent sur des mythes, c'est de l'histoire ancienne retranscrite dans un décor futuriste... J'ai puisé dans différentes cultures passées, à travers le monde, j'en ai retenu divers aspects pour les assimiler, du moins je l'espère, en un tout cohérent. J'ai découvert au cours de ce travail que chaque religion, chaque culture, repose sur les mêmes vérités essentielles. »*

Si l'on devait résumer d'un trait *Dark Crystal*, on le comparerait à un dessin animé dont les personnages acquièrent soudain épaisseur, contrastes, presque une respiration autonome. Le constant souci de donner le maximum de souplesse à leurs mouvements, le travail sur les voix — saura-t-on, pour la version parlée en français, obtenir la même richesse de timbre et de modulation que dans l'original anglais ? — jusqu'à la mobilité des regards, tout s'ajoute pour conférer au film de Jim Henson et Frank Oz une importance particulière dans l'évolution du cinéma. Cinq ans de travail, 20 millions de dollars de budget, des difficultés énormes surmontées, et, malgré tout, un résultat positif : la poésie qui perce discrètement, le fantastique qui s'incarne.

Dark Crystal nous annonce peut-être une forme de cinéma inconnue à ce jour, dans la droite ligne des premiers travaux de notre compatriote Georges Méliès, au début du siècle : la possibilité de créer des mondes totalement inconnus et doués pourtant de la vie, de la présence quasi réelle, de la magie irremplaçable du spectacle cinématographique. Du « cinématographe », comme l'appellent aussi bien les frères Lumière en 1895 que Robert Bresson aujourd'hui.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

GIORGIO DE CHIRICO. Jusqu'au 25 avril. Visites-animations le lundi, jeudi, samedi à 20 h, le mercredi et le vendredi à 16 h.

HANS/JEAN ARP : Le temps des papiers déchirés. Jusqu'au 28 mars.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. — Jusqu'au 11 avril.

DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires. Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

BARRY FLANAGAN, sculpteur anglais ; ULRICH RUCKRIEM, sculpteur allemand. Galeries contemporaines. Entrée libre. Jusqu'au 9 mai.

UNE MAISON, DES LIVRES ET DES MOTS. Carrefour des régions. Jusqu'au 9 mai.

LE CINÉMA INDIEN, des origines à nos jours. Salle animation. Jusqu'au 2 mai.

CONSTANTIN CAVAFY (1863-1933), poète grec d'Alexandrie. Grand foyer. Jusqu'au 25 avril.

PAOLO GIOLI, corps et thorax, photographies. Salon photos. Jusqu'au 8 mai.

JEAN DIEUZAIDE-JEAN-PIERRE SUDRE, photographies. Salle contemporaine. Jusqu'au 20 avril.

C.C.I.

LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette. Jusqu'au 4 avril.

LES PORTES DE LA VILLE. Jusqu'au 4 avril.

B.P.I.

ARBRES-PHOTOGRAPHES ET PAYSAGES, XIXe-XXe SIÈCLES. Jusqu'au 30 mai.

Musées

GRAVURES DE LA COLLECTION DUTHUIT, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée 9 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ECOLE DE LA HAYE. Maîtres hollandais du XIXe siècle. Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 28 mars.

CLAUDE GELLÉE DIT LE LORRAIN (1600-1682). — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée 15 F ; le sam. 12 F. (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 16 mai.

SALON DES INDÉPENDANTS. Montmartre, les ateliers du génie (Picasso, Modigliani, Lautrec, etc.). Grand Palais, porte H, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

JACQUES-HENRI LARTIGUE (Tennis, 1910-1926), photographies. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (entrée par le grand péristyle) (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 10 avril.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE. Jusqu'au 11 avril. — **LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY, dessins du musée du Louvre.** Jusqu'au 30 mai. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche.

COLLECTIONS D'ART KHMER. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — Jusqu'à la mi-octobre. — **Georges Shaw : paysages photographiques.** — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SUMMER TIME (1960), de Shirley Goldfarb ; jusqu'à la mi-mai. **JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982 ;** jusqu'au 26 juin. **WIFREDO LAM (1902-1982) ;** jusqu'au 22 mai. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30.

MARTINE ABALLEA, « Nouveaux phénomènes naturels ». BERTHOLIN. PAUL-ARMAND GETTE, « Perturbation ». CLAUDE RUTAULT. NIL YALTER. « C'est un dur métier que l'exil ». Jusqu'au 24 avril. ARC-Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

IMAGES POUR LES NUAGES. « Cerfs-volants ». — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Animations sur rendez-vous au 723-61-27, (poste 365). — Jusqu'au 24 avril.

TAPIO WIRKKALA. — Jusqu'au 11 avril. — **PIONNIERS DE LA PHOTOGRAPHIE RUSSE SOVIÉTIQUE (1917-1940).** — (jusqu'au 30 avril). Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F.

ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée. — Jusqu'au 6 juin ; **LE MUSÉE A LE TICKET.** — Jusqu'au 30 avril. Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Jusqu'au 6 juin.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. — Dessins. Jusqu'au 22 mai. **ACQUISITIONS DE LA VILLE DE PARIS pour le musée Carnavalet, 1977-1983.** Jusqu'au 17 avril. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé les 1er et 12 mai). Entrée 9 F, gratuit le dimanche.

PIONNIERS DE LA PHOTOGRAPHIE RUSSE SOVIÉTIQUE (1917-1940). — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf le mardi, de 13 h à 19 h, le samedi et le dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

KIMONOS DE KUBOTA ITCHIKU. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (563-50-75). Sauf le lundi et le 1er mai, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 7 mai.

MAXIMILIEN LUCE. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

DES BURGONDES A BAYARD, mille ans de Moyen Age. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf le lundi, de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée 11 F, 8 F le samedi. Jusqu'au 24 avril.

DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, jusqu'au 31 mars, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h., à partir du 1er avril, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

VERS L'ORIENT... — Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

ANDRE DIMANCHE. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 avril.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. — Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Tous les jours, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

CHINE : LES FRESQUES DU DÉSERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 mai.

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. - Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

LE FAIT DIVERS. — Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 avril.

DEWASNE, émission du timbre « Aurora-Set ». Galerie du Messager, Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf le dimanche, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 23 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

SERPAN, 1922-1976. Rétrospective. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée de l'exposition et visites commentées gratuites. Jusqu'au 4 avril.

CÉSAR. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau. Jusqu'au 7 avril.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

INGEGERD MOLLER. Tout près de la terre. Aquarelles, textiles, peintures ; jusqu'au 7 avril ; **IVAN AUGELI (1869-1917), peintures.** Jusqu'au 1er mai. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

JEAN PROUVÉ. L'imagination constructive — ADOLF LOOS, 1870-1933. Exposition du cinquantenaire. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

A LA DÉCOUVERTE DE MARSEILLE ANTIQUE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

FLORENCE ET LA TOSCANE : La scène du prince. Maison internationale du Théâtre Renaud-Barrault, avenue Franklin-Roosevelt. Tous les jours de 15 h 30 à 20 h 30, le dimanche de 14 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril. **Cinq siècles de tissus italiens,** Institut national des jeunes sourds, 254, rue Saint-Jacques. Tous les jours de 12 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

« A PIERRE ET MARIE ». Conception de D. Buren, M. Claura, J.-H. Martin, Sarkis, S. Selvi. Institut Curie, 36, rue d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h.

MARIE MARCKS. Dessins humoristiques, bandes dessinées. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 30 mars.

VOLKER TANNERT, dessins, gouaches. Gœthe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril (l'Institut sera fermé du 1er au 10 avril).

CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation.— Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

RUBALCAVA, Centre Culturel du Mexique, 47, bis, avenue Bosquet (555-79-15). Jusqu'au 23 avril.

SEVRES, de 1850 à nos jours. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 avril.

REFLETS DU SIÈCLE D'OR. Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

LA RUSSIE ET L'EUROPE, dessins et encres de Chine de Pavel Bunin. Librairie l'Age d'homme, 5, rue Férou (634-18-51). Sauf dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 avril.

MARIA SZTAJERWALD, tissus artistiques. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 31 mars.

MIROSLAV SUTEJ, peintures. Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 8 avril.

LA CHAUVE-SOURIS. — Opéra (266-50-22). Entrée par la façade. Jusqu'au 31 mars.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. — Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

TOSHIHIRO IKEDA, JANE MARY MELO VIDAL, YOSHITAMI YAMAGUCHI. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Tous les jours, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

Galeries

GRAVURES DE MIRO : Regard de 1969 à 1982. Jusqu'au 15 mai. **GROUPE OBJECTAL : Portraits intermittents.** Jusqu'au 11 avril. Galerie A B C D, 30, rue de Lisbonne (563-36-06).

DE CHIRICO : Le retour de l'enfant prodigue. Œuvres 1960-1978. Jusqu'au 30 avril. **PORTRAITS DE FEMMES autour des années 20.** Jusqu'au 2 avril. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90).

LES SCULPTEURS POLYCHROMES : Baey, Cehes, Macedo, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

SEPT PEINTRES TRAVAILLANT DANS LA RÉGION « RONALPINE ». Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 24 avril.

LE MARKER D'ARGENT 83. Grand Prix de l'illustration. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 15 avril.

JEUNE PEINTURE, JEUNE SCULPTURE. Hall d'exposition Mercedes-Benz France, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 16 avril.

QUINZE ARTISTES CONTRE L'APARTHEID. Arman, Cremonini, Jantjes, etc. Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 2 avril.

OLIVIER AGID. Dessins sur la ville. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 2 avril.

CARL ANDRE. Œuvres récentes. Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 14 avril.

GEORG BASELITZ. Tableaux récents. Dessins et linogravures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 2 avril.

MICHAEL BASTOW. Pastels. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 avril.

BEN. Les portraits 1982-1983. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 30 avril. — **Les Bananes 1958/1982.** Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine. — **Art et théorie.** Galerie Ghislain Mollet-Viéville, 26, rue Beaubourg (278-72-31). Jusqu'au 16 avril.

BLANCO. Peintures. Galerie Cinq, 5, rue Payenne (278-15-07). Jusqu'au 10 avril.

ANTOINE BOOTZ. Peintures. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 25 mars au 23 avril.

GEORGE BRECHT. Pages from the Book of the Tumbler on Fire. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-37). Jusqu'au 23 avril.

STANLEY BROUWN. Œuvres récentes. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 2 avril.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 16 avril.

PAUL CHABAS (1869-1937). Peintures. Galerie Les reflets du temps, 4, rue Duphot (260-01-53). Jusqu'au 7 mai.

CHRISTIANE CHABOT. Peintures. Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 10 avril.

JEAN CLAREBOUDT. Sculptures récentes. Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 5 avril.

RICHARD CONTE. Peintures. Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 avril.

CREMONINI. Huiles et aquarelles. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 2 avril.

JACQUELINE DAURIAC. Peintures. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94).

FRED DEUX. Dessins et gravures. Galerie La Hune, 11, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 19 avril.

KLAUS DIETRICH. Peintures. Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 30 avril.

DOMELA. 60 années de travail. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 3 avril.

JACQUES DOUCET. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 22 avril.

BERNARD GERMOND. Peintures. Galerie Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 23 avril.

R.E. GILLET. Dessins et lavis. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 2 avril.

GUARIENTI. Peintures. Galerie A.-Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). — **Aquarelles.** Galerie L.-Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 31 mars.

GÉRARD GUYOMARD. Peintures. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 9 avril.

MARCEL JEAN. Peintures. Galerie Marion-Meyer, 15, rue Guénégaud. Jusqu'au 20 avril.

ALAIN KLEINMANN. La peinture existentielle. Galerie Le Parvis-Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 11 avril.

M.-T. KRAFFT. Pastels et huiles. Galerie J. Salaün, 9, rue du Mont-Thabor (261-31-84). Jusque fin mars.

MANDELBROJT. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 2 avril.

ANDRÉ MASSON. Rétrospective. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

YVES MILLECAMPS. Toiles, tapisseries, reliefs muraux. Centre Vickers Roneo, 37, avenue de Friedland. Jusqu'au 10 mai.

JORJ MORIN. Tapisseries récentes. Galerie La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 2 avril.

FERNAND MOURLOT. Lithographe. Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 16 avril.

ANTONIO PAPASSO. Œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue J.-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 15 avril.

REMY POUTIERS. « Paysages ». Plumes et crayons. Galerie l'Orme, 270, boulevard Raspail. Jusqu'au 26 mars.

MASSINO PULINI. Peintures récentes. Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 9 avril.

SALZMANN. L'œil Sévigné. 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 9 avril. — **Cinquante dessins.** Galerie-Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (563-51-52). Jusqu'au 8 avril.

SEMPERE. Peintures. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 4 avril.

PAUL STRAND. Photographies mexicaines. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 23 avril.

SUNAO. Peintures. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 15 avril.

TCHINE YU YEUNG. « Point-virgule ». Galerie Gabrielle-Maubrie, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 2 avril.

ANNE-MARIE TERRANOVA. « Espace inventaire, espace inventé... ». Galerie Alain-Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 7 avril.

NIELE TORONI. Œuvres récentes. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare.

WATCHI. Images d'ailleurs. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 9 avril.

En région parisienne

BRETIGNY. Catherine Groussard, André Lescat, Françoise Paressant. Travaux récents. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 avril.

CRÉTEIL. Jardins en France, 1760-1820. Espace Carole, centre commercial régional Créteil-Soleil (207-69-03). Jusqu'au 2 avril.

DÉFENSE. Personnages « Une certaine vision du monde ». La Galerie de la Défense. Du 25 mars au 30 avril.

GENNEVILLIERS. Textographies. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

MEUDON. Jorge Martins. Noir et blanc. Dessins et peintures. Jusqu'au 9 avril ; **Patrick Peltier.** Jusqu'au 7 avril. Centre culturel, 2, rue de l'Église (626-41-20). Sauf dim., de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (sam. à 18 h).

MONTROUGE. Vera Pagava. Peintures, aquarelles et dessins. C.C.A., Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 11 avril.

PONTOISE. Geneviève Asse. Musée Tavet Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril. — **Charles Gir et le monde du théâtre de son époque.** Jusqu'au 30 avril. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT-DENIS. Michaël Gemmitz : dessins et papiers froissés. Cafétéria du Théâtre Gérard-Philipe, 59, rue Jules-Guesde. Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

TORCY. Tania Mouraud. Vitrines, photographies ; Pierre Petit. Peintures récentes 1981-1982. Maison du temps libre, 9, place des Rencontres (006-36-74). Jusqu'au 16 avril.

En province

AUBUSSON. Louis-Marie Jullien, peintre cartonnier. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 5 juin.

BESANÇON. Peintures et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 28 mars.

BORDEAUX. Georg Baselitz. Sculptures. — Georges Rousse. Photographies. CAPC, entrepôt Laine, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 23 avril.

CANNES. Renaissance du musée des beaux-arts de Cannes. Palais, 50, Croisette. Jusqu'à fin avril.

CHALON-SUR-SAONE. Cobra, 1948-1951. Maison de la culture, 5, avenue Niepce (48-48-92).

COMPIÈGNE. Estampe. Gravure, Lithographie. Sérigraphie. Centre Culturel. Jusqu'au 23 avril.

DIJON. Magdeleine Vassereau. Musée des beaux-arts, pl. de la Sainte-Chapelle (30-31-11). A partir du 26 mars.

FLAINE. Gaston Chaissac : Dessins, peintures, sculptures. Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GORDES. Liga Pang. Peintures 1980-1983. Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au au 2 mai.

GRENOBLE. Le roman des Grenoblois, 1840-1980. Musée dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

LA ROCHELLE. « La mer à voir... » Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Mars et avril.

LE CREUSOT. Michèle Blondel : Nuit blanche. CRACAP, château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin avril.

LE MANS. Wilfried Hagebölling. Palais des congrès et de la culture. Jusqu'au 30 avril.

LUNÉVILLE. Vêtements liturgiques de Meurthe-et-Moselle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'enlèvement d'Europe. Tapisserie. Musée du Château (373-18-27). Jusqu'au 23 mai.

LYON. Baumeister (1889-1955). Musée des beaux-arts, 20, pl. des Terreaux (28-07-66).

MARCQ-EN-BARŒUL. Dans la lumière de Corot. Septentrion, fondation Prouvost (46-26-37). Jusqu'au 1er mai.

MARSEILLE. Joel Kermarrec. Dessins et peintures. Galerie Athanor, 538, rue Paradis. Jusqu'au 30 avril.

MONTBELIARD. La rupture. Antoine de Bary. Caveau du Château, jusqu'au 10 avril. **Peintres arabes contemporains.** Jusqu'au 9 avril. **Marc Garanger — Femmes algériennes.** Jusqu'au 2 avril. Centre d'action culturelle, 12, rue du Collège (91-37-11).

NANTES. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. Château des Ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 30 avril. **Roger Eskenazi.** Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-71-36). **Architecture gothique et néogothique.** Maison de la culture, 8, rue Scribe (73-07-11).

NICE. Attention peinture fraîche. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 mai — **Peinture haïtienne.** Musée d'art naïf, château Sainte-Hélène (71-78-33). Jusqu'au 29 avril. **Aujourd'hui le Moyen Age.** E.N.A.C. Nice Étoile, av. Jean-Médecin, jusqu'au 24 avril.

NIMES. Jules Salles, 1814-1900. Peintures et dessins. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-25-57). Jusqu'au 10 avril.

RENNES. Acquisitions 1979-1982. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 avril.

SAINT-DIÉ. Jean Messagier. Musée municipal, pl. G.-Trimouille (55-21-56). Jusqu'au 24 avril.

SAINT-ÉTIENNE. « 1960 ». Maison de la culture, Jardin des plantes (25-35-18) et Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Sam Francis. Monotypes. Fondation Maeght. Jusqu'au 5 mai.

STRASBOURG. Markus Lupertz. Musée d'art moderne, Ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au 10 avril. **Berthold Mahn.** Cabinet des estampes, 2, pl. du Château (33-48-95). Jusqu'au 2 mai. **Le tabac miroir du temps.** Salle d'exposition temporaire (musée historique), 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Du 26 mars au 23 mai.

TOULON. Le dessin suisse contemporain. Musée, 113, bd Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 17 avril.

TOULOUSE. Picasso. Aux Jacobins, rue Lakanal. Jusqu'au 30 avril.

TOURS. Autour de David et Delacroix, dessins français du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 4 avril.

TROYES. Gérard Pascual. Passages. 3, rue Vieille-Rome (72-01-46). Jusqu'au 9 avril.

VILLEURBANNE. Markus Raetz. Le Nouveau Musée, 11, rue Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 mai.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'AUTRE DON JUAN - Ranelagh (288-64-44) les 23, 25, 26, 29, à 20 h.

MOHA LE FOU, MOHA LE SAGE - Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 ; le 27 à 17 h.

LES GROS CHIENS - Montreuil, Studio Berthelot (858-65-33) les 23, 24, 25, 26 à 21 h ; le 27 à 17 h.

FRANKIE ET JOHNNY - La Bastille (357-42-14) 21 h (24).

ECLATS DE BOIS, ECLATS DE VERRE (en français, en alsacien, en *allemand*) - *Centre Georges-Pompidou*, petite salle (277-12-35) les 24 et 25 à 21 h.

LA PUNAISE (en brésilien) - Palais des glaces (607-49-93) 20 h 30 (25).

L'ANTICHAMBRE - Théâtre du Lys (327-88-61) 20 h 30 (26) ; mat. D. 15 h.

ATTENDONS LA FANFAN - Le Fanal (233-91-17) 20 h (28).

VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR - Odéon (325-70-32) 20 h 30 (29).

HORS PARIS

BORDEAUX, le Tartuffe, par le Théâtre des Tournis, (56) 44-54-10, au Conservatoire national de région, salle Jacques-Thibaud, du 24 au 26 mars à 14 h 30 et 21 h.

LONS-LE-SAUNIER, la Nuit du Taureau, par le Théâtre populaire jurassien, (84) 24-27-22, les 29, 30 et 31 mars.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50). Le 28 à 20 h : Erzsebet/Paillasse.

SALLE FAVART (296-06-11). Le 23 à 18 h 30 : récital A. Dumay ; à 20 h 30 : concert autour du piano et *du violon ; à 22 h 30 : musique* traditionnelle ; le 24 à 19 h 30 et le 26 à 20 h : la Traviata.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 23 et 27 à 14 h 30 ; les 26, 27 à 20 h 30 : l'Avare ; les 23, 24, 28 à 20 h 30 : Intermezzo ; les 25, 29 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la colonie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (D., L.), les 23, 24, 25, 26, 29 à 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem ; Théâtre Gémier (L.), les 23, 24, 25, 26, 29 à 20 h 30 et le 27 à 15 h : l'Ordinaire.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), les 23, 24, 25, 26, 27, 29 à 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06) (L. M.), les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 ; le 27 à 15 h (dern.) : le Pip Simmons : Snuff le Silencieux ; le 26 à 14 h 30 : Fury ; Yol.

BEAUBOURG (277-12-35) (Ma.) Débats : bilinguisme en Alsace ; le 23, de 14 h à 19 h : Rencontres avec des traducteurs d'allemand en français ; le 25, de 15 h à 19 h : Réalité ou utopie ? : Petit séminaire, avec J. Egen, A. Fink, G. Jung, E. Philipps, C. Vigée ; le 23, à 18 h : M. Duplay ; à 21 h : Fred Deux, « Lettres à mon double » ; le 24, de 14 h à 19 h : Carte blanche aux éditions Actes Sud ; à 18 h 30 : la Rosière et la Miss ; le 25, à 20 h 30 : Constantin Cavafy ; le 27, de 14 h à 19 h : Carte blanche aux éditions Fata Morgana ; le 28, de 14 h à 19 h : Rencontres libres autour de la Mlm ; Cinéma-Vidéo : les 23, 24, 25, 26, 27, 28 à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; les 23, 24, 25, 26, 27 à 15 h : De Chirico. Le discours, ses affinités philosophiques ; les 23, 24, 25, 26, 27 à 18 h : Paolo Gioli ; le 23, à 18 h : Quelque chose de l'arbre, du fleuve et du cri du peuple ; les 26, 27, 28 à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : le cinéma indien ; Concerts-Animation : le 23 à 20 h 30 : Forum de la création : Ensemble Vingtième siècle-Vienne ; le 24, à 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire ; Danse : le 26, à 20 h 30 et le 27 à 16 h : Lehakat Hamkhol Hakibboutzit.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (L.) : Danse : les 23, 24, 25, 26, 27, 29 à 20 h 30 et le 27 à 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle, M. Béjart, « l'Histoire du soldat » (Stravinski).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L.) : les 23, 24, 25, 26, 29 à 20 h 30 et le 27 à 14 h 30 : le Maître et Marguerite ; les 23, 24, 25, 26 à 18 h 30 : K. et M. Labeque ; le 29 à 18 h 30 : Groupe de recherches de l'Opéra de Paris.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (D., L., Ma.) : les 23, 24, 25, 26 (dern.) à 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mat. sam. et dim., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; mar., 20 h 30, dim., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) 18 h 30 : Chant du cygne (dernière le 26).

ATHÉNÉE (742-67-27), (D., L.) : mer., jeu., à 18 h 30 ; ven., sam., 20 h 30 : les Corps étrangers (dern.) ; II. mer., mar., 19 h ; jeu., ven., sam., 21 h : la Dédicace.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30 : la Cerisaie.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) : 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (347-24-08), le 27 à 15 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), I. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente ; II. (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 16 h : Kléber et Marie-Louise. – Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Mat. dim., 15 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.), 20 h : la Mort d'Elsa.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Ma.), 20 h 30 : les Dix Petits Nègres (dernière le 26) ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Marchand d'anchois (dernière le 26) ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison (dernière le 26).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (M., D. soir), 21 h, mat. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; (D) 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU (261-69-14) (Me., D. soir), 21 h, mat. dim., à 15 h 30 : Argent mon bel amour.

DUNOIS (584-72-00), les 23, 24, 29 à 20 h 30 : le Café du soleil.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., à 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41) mer., jeu., sam., à 18 h 30 ; mer., ven., à 20 h 30 : Oriamonde ; lun., mer., ven., à 18 h 30 ; mar., jeu., sam., à 20 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESCALIER D'OR (523-15-01), le 28 à 21 h : Match d'Impro.

ESPACE CARDIN (266-17-30), les 24, 26 à 20 h 30 : la P... respectueuse ; Chasse et pêches.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D. L.), 20 h 30 : Hôtel Babel ; (L.), 22 h, dim. 20 h 30 : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. sam. 18 h, dim., 17 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L. et le 23), 22 h, mat. dim. 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), le 23 à 20 h 30 : la Chienne dactylographe (dernière).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), jeu., ven., sam., dim. à 20 h 30 : Archives de la Sainte-Surveillance.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; le 27 à 17 h : Alain Aurenche.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Archéologie. II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule. Petite salle (D., L.), 18 h 30 : Om-Sand.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. à 18 h et 21 h 15, mat. dim. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h, et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, *Salle Gabriel*, (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir L.), 21 h ; mat. dim. 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), les 23, 24, 25, 26 à 21 h : Récitations.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin (dern. le 26).

POTINIÈRE (261-44-16) (D.), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : le Potier d'étain (dernière le 27).

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 15 h : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim, à 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO FORTUNE, le 25 à 21 h : Un mort partout, la Belle au centre.

STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. à 20 h 30 : Des souris et des hommes.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Ma.) 20 h 30 : Freud ; lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L., Ma.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Huis clos ; mar., mer., à 22 h., sam. et dim., à 18 h 30 : Feu et Viola.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THEATRE *DE DIX HEURES* (606-07-48) (D.), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim., 17 h : Intimité.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 26 à 20 h 30 ; le 27 à 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Théâtre Na Zabradli Ladislav Fialka.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, mat. dim., 18 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : la Ménagerie de verre.

THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Ma.), 21 h, mat. dim., 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h ; sam. 26 à 21 h, except. : Dylan ; Petite salle (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : l'Ambassade (dernière le 27).

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30, sam., 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), (D., L., Ma.) 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.). I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h 15 : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.

L'ÉCUME (542-71-16) les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : P. Pellerin ; à 22 h : Ray Bonneville.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45) (D. L.), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20) (Ma.), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (D., L.), 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L., Ma.), 20 h 30 : le Chemin des dames ; (D., L., Ma.), 22 h : Hommage à J. Cocteau.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), les 23, 24, 25, 26 à 20 h 45 : B. Haillam ; 22 h 30 : Claire.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30, ven., lun., mer. : le Grand Ecart ; jeu., sam., mar. : A la rencontre de Marcel Proust ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : Sautons français.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 25 à 14 h 30 et 20 h 30 : Andromaque (s).

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Lady Macbeth au village.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Fleur au fusil.

CHAMPS-SUR-MARNE, Ferme du Buisson (rens. : 914-33-51), le 24 à 21 h : Dispense d'affranchissement ;
le 25 à 18 h et 21 h : anciennement chez Louise ;
le 26 à 21 h : Moi n'amuse pas moi.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), le 25 à 20 h 45 : Baden Powell.

CHEVILLY-LARUE, Centre Culturel A. Malraux, (686-54-48) le 24 à 21 h : L. JARDON (Bach, Beethoven, Ravel...).

CHILLY-MAZARIN, C.A.C., (909-01-87), le 26 à 21 h : Duo Vecque.

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C., (089-00-72), les 24, 25 à 20 h 30 : Les âmes mortes.

COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), le 24 à 21 h : La grande avenue.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : J.-P. Fabre ;
Petite salle, le 24 à 20 h 30 : Ensemble XX[e] siècle de Vienne : le 25 à 20 h 30 : Teen Kats.

GAGNY, T.M.G. A. Malraux, le 25 à 21 h : Danseurs de l'Opéra de Paris.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) les 23, 24, 25, 26 à 20 h ; le 27 à 17 h : La tragédie de Coriolan.

IVRY, Studio (672-37-43), les 22, 23, 24 à 20 h 30 : Spectacles d'improvisation.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre J. Prévert (885-53-41), le 25 à 21 h : Wunderbach.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) (J., D. soir, L) 20 h 30, mat. dim. 16 h : Mère Courage et ses enfants.

MASSY, Centre Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 25 à 21 h : Vocalise danse théâtre.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) Mer. à 19 h 30, ven., sam., lun., mar. à 20 h 30, dim. à 17 h : Combat de nègre et de chiens.

ORSAY, Faculté, Amphi de Mathématiques, le 24 à 20 h 45 : G. et B. Picavet (Bach, Schumann, Poulenc...)

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 25, à 21 h : Brasil tropical ;
le 26 à 21 h : Bill Deraime.

SAINT-DENIS Th. G.-Philipe (243-00-59) I : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : la Légende d'Agamemnon. II : (S., D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 17 h : Le Saperleau. III : les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 ; le 27 à 17 h : Cette fois – Solo.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 24, 25, 26 à 21 h ; le 27 à 17 h : Les marches Ténébreuses.

TRAPPES, Ancien Dépôt S.N.C.F. (050-13-75), le 29 à 21 h : La prose du transsibérien.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 23, 24, à 21 h : *Celui qui n'avait rien fait*, le 24, à 14 h 30 : Orchestre de l'Ile de France ; dir. : R. Chagnon (Rossini, Chagnon, Charpentier) : Cathédrale ST-Louis, le 23 à 21 h : ODIF, dir. : M. Erren, chœur national, dir. : T. Grimbert (Bach).

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) les 25, 26 à 21 h ; le 27 à 17 h : Lazare Dupron.

VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97) le 24 à 21 h : Ceci est une case blanche.

VINCENNES, M.J.C. (374-73-74) le 25 à 20 h 30 : Valh et Vincent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim., 15 h 30 : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (Me.), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 16 h : J. Beaucarne.

FORUM (297-53-47) (D. L.), 21 h : Tchouk Tchouk Nougah.

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), à 21 h : mat. dim., à 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h : Serge Reggiani ; *le 28 à 21 h : J.-M. Torres.*

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), jeu., ven., mar., à 21 h ; sam., à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h : dim., à 14 h 15 et 17 h 30, mer., à 15 h : Holiday on ice.

PORTE DE LA *MUETTE* (288-46-10), (D. soir), 20 h 45, mat. mer., sam., 15 h : dim. 14 h 30 et 17 h 30 : les Nuits du cirque (dern. le 27).

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11) (D. soir), à 20 h 30 ; mat. dim., à 16 h : J. Clerc.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D., L.), 18 h 30 : S. Jacob ; le 23 à 18 h 30 : Ph. Berillon, D. Wetterwald, H. Hazebroucq.

TH. DE LA PORTE ST-MARTIN (607-37-53), jeu., ven., mar., à 20 h 30 ; sam., à 15 h. et 20 h 30, mer., dim. à 15 h : Envoyez la musique.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 21 h 30 : Josefina.

Les opérettes

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam., 15 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.

RENAISSANCE (208-21-75), mer., 14 h 30 ; ven., mar., 20 h 30 ; sam., 14 h 30, 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34) les 24, 25, 26 à 20 h 30 : le 27 à 14 h 30 : Nai ou cristal qui songe.

ASIEM (rens : 241-37-71), le 26 à 14 h 30 : Chants et danses du Tibet.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), les 25, 26, 27 à 20 h 45 : Ballets arméniens.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : le 23 : J. Marques ; les 24, 25 : E. Schwartz.

CISP (343-19-01), mer, jeu, ven, sam. à 20 h 45, dim., à 15 h : Ballet Iberia.

CITÉ INTERNATIONALE, Petit Théâtre (589-67-57), le 24 à 14 h 30 : Danses indiennes d'Amérique latine.

PALAIS DES CONGRES (758-13-03) (D., L.), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

THÉATRE 18 (226-47-47), (D. soir, L.), 20 h, mat. dim., 16 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.

THEATRE PRESENT (203-02-55), les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 : le 27 à 17 h : Cie A. Dreyfus, D. Silhol, L. Lelong ; le 29 à 20 h 30 : Cie K. Saporta, L. Leong.

L'ESCALIER D'OR (523-15-10), les 23, 24, 25, 26 à 21 h ; le 27 à 17 h : Chacun appelle.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 MARS

15 h, Croisières sidérales, de A. Zwobada ; 19 h, Hommage à P. Sturges : The great moment ; 21 h, Cinéastes brésiliennes : Mulheres do cinema brasileiro, de A.M. Magalhaas ; Marcado para viver, de M. do Rosario.

JEUDI 24 MARS

15 h, Le costaud des Batignolles, de G. Lacourt ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Sin of Harold Diddlebock ; 21 h, Oh ! quel mercredi.

VENDREDI 25 MARS

15 h, L'école buissonnière, de J.-P. Le Chanois ; 19 h, Sciuscia, de V. de Sica ; 21 h, la Source, de A. Ovanessian.

SAMEDI 26 MARS

15 h, Fantomas, de L. Feuillade ; Juve contre Fantomas, de L. Feuillade ; 17 h 30, Fantomas, le mort-vivant, de L. Feuillade ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Infidèlement vôtre ; 21 h, Que vienne la nuit, de O. Preminger.

DIMANCHE 27 MARS

15 h, Fantomas policier apache, de L. Feuillade ; 17 h, Fantomas faux magistrat, de L. Feuillade ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Mam'zelle mitraillette ; 21 h, *El perdido*, de R. Aldrich.

LUNDI 28 MARS

Relâche.

MARDI 29 MARS

15 h, Si jeunesse savait, de A. Cerf ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Les carnets du major Thompson ; 21 h, L'esclave aux mains d'or, de R. Mamoulian.

BEAUBOURG
(278-35-57)

MERCREDI 23 MARS

15 h, J. Godbout et F. Sauvageau : Un monologue Nord-Sud ; 17 h, G. Groulx : Où êtes-vous donc ? ; 19 h, les Jours comptés, de E. Petri.

JEUDI 24 MARS

15 h, G. Groulx : le Chat dans le sac ; 17 h, Vingt-quatre heures ou plus ; 19 h, Roméo et Juliette, de R. Castellani.

VENDREDI 25 MARS

15 h, Cl. Jutra : Mon oncle Antoine ; 17 h, G. Kaczender : Seuls les enfants étaient présents ; 19 h, le Jugement dernier, de V. de Sica.

SAMEDI 26 MARS

15 h, J. Leduc : On est loin du soleil ; 17 h, la Tendresse ordinaire ; 19 h, Un cadeau pour le patron, de St. Donen ; 21 h, la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa.

DIMANCHE 27 MARS

15 h, F. Mankiewicz : le Temps d'une chasse ; 17 h, Don Owen : Départ sans adieu ; 19 h, Liaisons secrètes, de R. Quine ; 21 h, Histoire d'un acteur ambulant, de Y. Ozu.

LUNDI 28 MARS

15 h, Don Owen : Ernie ; 17 h, Anne-Claire Poirier : les Filles du roy ; 19 h, la Fureur des hommes, de H. Hathaway.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

BLADE RUNNER (A.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard (246-66-44).

HORREUR DANS LA VILLE (A) (*) v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

HYSTERICAL (A) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Rialto, 18e (607-87-61).

LES ILES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Saint Germain Village, 5e (633-63-20).

JACOB LE MENTEUR (All. RDA, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 16e (522-46-01).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-57-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES YEUX DU MAL (A., v.o.), (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), mer. : Fiancées en folie ; jeu. : le Dernier Round ; ven. : la Croisière du « Navigator » ; sam. : Ma vache et moi ; dim. : Steamboat Bill Junior ; lun. : le Mécano de la « General » ; mar. : Sherlock Junior.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : Noix de coco ; sam. : Un jour au cirque ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Monkey Business ; mar. : Un jour au cirque.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (870-80-50), mer. : les Contrebandiers du « Moonfleet » ; jeu. : la Cinquième Victime ; ven. : les Espions ; sam. : M le Maudit ; dim. : le Tigre du Bengale ; le Tombeau Hindou ; lun. : le Testament du Dr Mabuse ; mar. : l'Invraisemblable vérité.

JEAN-PIERRE LÉAUD COMÉDIEN HALLUCINÉ : Studio-43, 9e (770-63-40), mer., 18 h ; ven., 19 h ; sam., 16 h ; dim., 20 h : Domicile conjugal ; sam., 18 h : le Lion à sept têtes ; mer., 20 h, sam., 14 h : le Départ ; mer., 22 h ; dim. 16 h ; lun., 18 h : Masculin-Féminin ; jeu., 18 h ; dim., 22 h : la Nuit américaine ; ven., 18 h : Le Père Noël a les yeux bleus ; sam., 20 h : l'Amour en fuite ; jeu., sam., 22 h : le Testament d'Orphée ; jeu., 20 h ; dim., 14 h ; lun., 22 h : les Lolos de Lola ; ven., 22 h : l'Aventure de Billy le Kid ; dim., 18 h ; lun., 20 h : Baisers volés.

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h : la Comtesse de Hong-kong ; 16 h : Viva Zapata ; 14 h : l'Homme à la peau de serpent ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada ; 20 h 10 : Un tramway nommé Désir.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

FILMS D'AMOUR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Hôtel des Amériques ; jeu. : Las Végas, un couple ; ven. : L'important c'est d'aimer ; sam. : Tant qu'il y aura des hommes ; dim. : Un été 42 ; lun. : l'Amour a plusieurs visages ; mar. : la Marquise d'O.

HOMMAGE A ARLETTY, CARNÉ, PRÉVERT : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir ; les *Enfants du paradis* ; Le jour se lève.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; t.l.j., 18 h 30 : Alfredo, Alfredo ; t.l.j., 20 h 30 : John and Mary ; t.l.j., 22 h 20 : le Récidiviste.

I. BERGMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., sam., 14 h 30 : les Fraises sauvages ; dim., lun., mar., 14 h 15 : A travers le miroir ; mer., jeu., ven., sam., 16 h 15 : la Honte ; dim., lun., mar., 16 h 15, mer., jeu., ven., sam., 18 h 15 : la Source ; dim., lun., mar., 18 h 15 : l'Œuf du serpent ; mer., jeu., ven., sam., 20 h 15 : Cris et Chuchotements ; dim., lun., mar., 20 h 15 : Une passion ; mer., jeu., ven., sam., 22 h 15 : l'Heure du loup ; dim., lun., mar., 22 h 15 : De la vie des marionnettes.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Piranhas II (*) ; jeu. : Deep-end ; vend. : la Femme tatouée ; sam. : Tout l'or du ciel ; dim., mar. : Cinq jours ce printemps-là.

RÉPUBLIC CINÉMAS, (805-51-33), Festival Raoul Ruiz, mer. 18 h : Dialogues d'exilés - La division de la nature ; 20 h et 22 h : le Borgne - Sotelo ; 20 h : Dialogues d'exilés - La division de la nature ; 22 h : le Borgne - Sotelo ; ven., 18 h, 22 h : l'Hypothèse du tableau volé - les Ombres chinoises ; 20 h : la Colonia pénal ; sam., 14 h, 20 h : Trois tristes tigres ; 16 h, 22 h : l'Hypothèse du tableau volé - les Ombres chinoises ; 18 h : la Vocation suspendue - Querelle de jardins ; dim., 14 h, 22 h : le Territoire - la Classification des plantes ; 16 h, 20 h : le Toit de la baleine - le Colloque des chiens ; 18 h : la Vocation suspendue - Querelle de jardins ; lun., 18 h, 22 h : De grands événements et des gens ordinaires ; lun., 20 h : le Territoire ; mar., 20 h : le Réalisme socialiste ; 22 h : le Réalisme socialiste - l'Hypothèse du tableau volé.

CALYPSO, 17e (380-30-11) : Film d'humour de Chamrousse 1983 : mer., sam., dim., 14 h : Peter le chat (v.f.) ; jeu., ven., lun., mar., 14 h : les Faiseurs de Suisse (v.o.) ; mer., jeu., 16 h : la Puce et le Grincheux (v.o.) ; ven., sam., 16 h : Marathon d'automne (v.o.) ; dim., lun., mar. : La Bible ne fait pas le moine (v.o.) ; mer., jeu., ven., sam., 18 h : Ciné folies (v.o.) ; dim., lun., 18 h : Brancaleone s'en va en guerre (v.o.) ; t.l.j., 20 h 30, 22 h 30 : Film de la sélection officielle de Chamrousse 1983 ; sam., 24 h : Séances surprises.

HENRIK MALIAN : Cosmos (544-28-80) : Une gifle, le Triangle, Naapet.

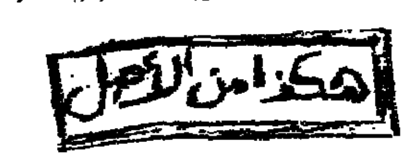








Grand Prix du Festival international du film d'humour, CHAMROUSSE 1983.
Prix de la critique du Festival international du film d'humour, CHAMROUSSE 1983.



CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BANZAI, film français de Claude Zidi. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DARK CRYSTAL, film américain de Jim Henson et Frank Oz, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GANDHI. Film britannique de Richard Attenborough. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME DANS L'OMBRE. Film américain de Jack Fisk, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA. Film cubain de Tomas Guttierrez-Alea. V.o. : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47)

PAULINE A LA PLAGE. Film français d'Éric Rohmer. Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

PROSTITUTE (**). Film britannique de Tony Garnett. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée-de-Bois, 6e (337-57-47) ; Saint-André-des-arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES SACRIFIÉS. Film français de Okacha Touita. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? Film américain de Ken Finkleman. V.o. : Ciné-Beaubourg 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME D'À CÔTÉ (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

LES FORBANS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ÎLE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MOURIR À TRENTE ANS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43 ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (693-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (V.f.) Maxéville, 9e (770-72-86).

RAGTIME (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23

SALLE GAVEAU, 18 h 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Brahms) ; 20 h 30 : Ch. Stigliani (Bach, Mozart, Schumann).

RANELAGH, 18 h 30 : S. Kanoff, Cl. Lavois (Poulenc, Berg, Lutoslawski...).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Enesco, R. et A. Petrossian, M. Sartova, E. Chojnacka, A. Dumond, V. Bauer, M. Geliot, J.-Y. Fourmeau, dir. : P.-M. Le Conte (Hasquenoph).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Y. Boukoff (Chopin, Liszt, Schumann).

LUCERNAIRE, 21 h : A. Ouzounoff (Kagel, Globokar, Ton Tat Thiet...).

SALLE CORTOT, 21 h : P. Gallet-Munier, C. Cebro (Mozart, Strauss, Ravel...).

THÉATRE DES VARIÉTÉS, 15 h : J.-P. Brosse (Le Roy, Couperin, Rameau...).

ÉGLISE ST-JULIEN LE PAUVRE, 20 h 30 : Ensemble vocal A. Piacere, ensemble instrumental Almerie, dir. : M.-Cl. Cottin (Rameau, Schein, Monteverdi...).

SALLE A. MARCHAL, 20 h 45 : ensemble vocal S. Caillat, dir. : S. Caillat (Schubert, Mendelssohn, Schumann...).

ÉGLISE ST-LOUIS EN L'ISLE, 21 h : orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Mozart).

JEUDI 24

LUCERNAIRE, 19 h 45 : O. De Mones, P. Heidsieck (Barber, Kodaly, Martinu) ; 21 h : A. Piechowska (Scelsi).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : W. Nonett (Mozart, Beethoven, Spohr).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 19 h : Atelier des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Fischer, Vercken).

RANELAGH, 20 h 30 : Quintette à vent Taffanel (Rossini, Reicha, Arma...).

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : G.-L. Gelmetti, Chœurs de Radio-France, dir. : M. Lasserre de Rozel (Donizetti, Puccini).

SALLE GAVEAU, 21 h : Quatuor Bex (Ibert, Sauguet, Ducassé).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant, J.-A. Geadille (Jolivet, Varèse, Schoenberg...).

CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h : Orchestre de l'Île-de-France, dir. : M. Erren, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Bach).

FACULTÉ D'ASSAS, Grand Amphithéâtre, 20 h : F. Girard, A. Chaillou, B. Machuel, Cl. Oppert... (Debussy, Ravel, Sammartini...)

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-LIBAN, 21 h : Chorale de l'École normale supérieure, dir. : P. Holiner (Palestrina, Vittoria, Arcadelt...).

ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-GRENELLE, 21 h : L. Caravassilis, N. Henon-Kufferath (Bach, Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 45 : Chœur et Orchestre S. Baquet (Haendel).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chorale et Orchestre de Saint-Roch, dir. : E. de Crepy (Delalande).

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : L'ensemble J.-S. Bach (Laubry, Mozart).

ÉGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h 30 : chorale du Conservatoire municipal de Luxembourg, dir. L. Lesage (Glück, CP. E. Bach, Haydn).

VENDREDI 25

RANELAGH, 18 h 30 : P. Pierlot, F. Fernandez, D. Simpson (Haydn).

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 24.

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : A. Gorog (Mozart, Schumann, Chopin...).

SAMEDI 26

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 24.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 16 h 30 : voir salle Cortot le 24 ; Grand Auditorium, 14 h 30 : Solistes de l'ensemble Modern (Stockhausen, Webern, Schoenberg) : 18 h : Ensemble Modern de la Junge Deutsche Philharmonie, dir. : P. Eotvos (Webern, Goldmann, Diederichs...).

SALLE GAVEAU, 19 h : Ensemble Ph. Caillard, dir. : Ph. Caillard (Brahms).

CONCIERGERIE, 21 h : voir le 24.

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : J. Caris, V. Chesquière (Blavet, Bach, Fauré).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ph. Foulon, Th. Fèvre (Bach, Marin Marais, Forqueray...).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : J. Gottlieb (Crumb, Ives).

SALLE CORTOT, 21 h : M.-H. Finaly.

CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : C. Molinato (Villa-Lobos, Ginastera, Tedesco...).

DIMANCHE 27

NOTRE-DAME, 17 h 45 : M. Tissier (Bach, Roberday, Grünenwald...).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : M. Hasson, H. Barda (Beethoven, Franck).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : M. Terashi (Debussy, Brahms, Scarlatti...).

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 18 h : Th. Pallesco (Couperin, Bach, Liszt...).

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 17 h : Quatuor Lutèce (Albinoni, Vivaldi, Albeniz...).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : G. Bezzina, B. Verlet (Bach).

LUNDI 28

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Magill (Mozart, Chopin, Debussy...).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique (Ferreyra, Almuro, Dhomont, Le Mée).

RANELAGH, 18 h 30 : Musiques traditionnelles d'Iran.

ATHÉNÉE, 21 h : R. Scotto, J. Atkins (Haendel, Scarlatti, Rossini).

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : R. Gowman.

MARDI 29

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Magill (Bach, chopin, Absil...).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble de l'itinéraire, dir. : Y. Prin (Messiaen, Kessler, Mache...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : A. Janigro (Krommer, Mozart, Schubert).

BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE, 20 h : Chorales de chambre de La Haye et Rotterdam, Chorale Bach de La Haye, Orchestre symphonique d'Utrecht, dir. : G. Akkerhuis (Bach).

CONCIERGERIE, 21 h : voir le 24.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : P. Frankl (Mozart, Brahms, Chopin...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (273-61-27), le 24 à 23 h 30 : M. Graillier, A. Cullaz, C. Vander.

BUS PALLADIUM (874-54-99), le 29 à 20 h : Monochrome set.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D. L.), 22 h 30 : Sazon.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), le 24 à 21 h 30 : Ch. De Dieuleveult et Big Band Metronome, le 26 : Y. Buck et Minor Swing.

DUNOIS (584-72-00), les 25, 26, 27 à 20 h 30 : Duty Free ; le 28 : Tim Berne.

NEW MORNING (523-51-41), le 23 à 20 h et 23 h : S. Getz et Ch. Baker ; les 24, 25 à 20 h : Sun Ra Arkestra ; le 26 à 21 h : E. Parker : les 27, 28, 29 à 21 h : Warne Marsh.

PALACE (246-10-87), le 24 à 23 h : Dazz Band ; le 25 à 19 h 30 : J. Watts.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Golden Gate Quartet ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Soul Quartet ; sam. : Tin Pan Strompers ; lun., mar. : K. Burrel.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Volpe, E. Barret, P. Authier, J. Bardy, E. Dervieu, (dern. le 27) ; à partir du 28 : D. Huck, P. Diaz, G. Chevaucherie, P. Bacqueville.

PLEYEL (563-88-73), le 29 à 21 h : S. Grapelli.

RANELAGH (288-64-44), le 26 à 18 h 30 : K. Carter.

SLOW CLUB (233-84-30), les 23, 24, 25, 29 à 21 h 30 : Cl. Luter ; le 26, J. Caroff.

SUNSET (261-46-60), (L), 23 h : Panam Fusion.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 24 à 20 h : Siskin.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

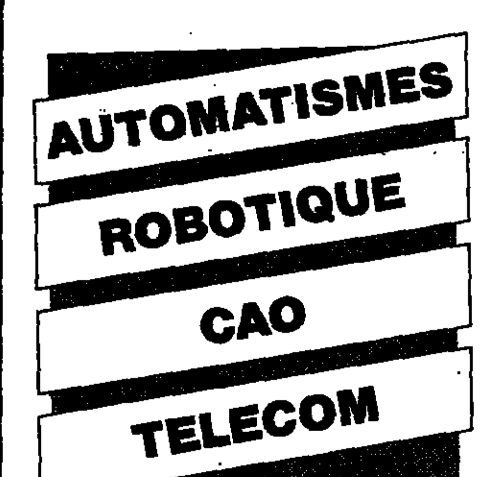
ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SAINT-GOBAIN

des passerelles entre métiers, entre pays, entre sociétés



Ingénieur d'une Grande Ecole, vous souhaitez développer vos compétences dans l'une de ces techniques de pointe au sein d'un groupe international.

Nous vous offrons la possibilité d'acquérir ou de compléter votre expérience dans des métiers variés.

Selon vos compétences et affinités, vous participerez, au sein d'équipes autonomes, aux études, au développement et à la mise en place de nouveaux procédés de conception ou de fabrication.

Nous avons actuellement plusieurs postes à pourvoir dans nos Unités de Production et Centres de Compétence à Paris et en province.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant le domaine souhaité
à SAINT GOBAIN sous référence DAS 15 - Direction des Affaires Sociales
Les Miroirs 18, Avenue d'Alsace 92400 - COURBEVOIE

SINTRA Alcatel

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Notre Société en expansion recherche pour son activité INGÉNIERIE NAVALE -

Jeune ingénieur diplômé

Après une période de formation il sera chargé de la maitrise d'œuvre de systèmes électroniques complexes.

Expérience professionnelle souhaitable.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Déplacements à l'étranger liés à l'activité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et niveau de rémunération sous références 18/47 à Madame BIALOBOS Service des Relations Sociales et de l'Emploi :
SINTRA ALCATEL 1, avenue Aristide Briand 94117 ARCUEIL.



Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de sa Division des Affaires Sociales recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour les intégrer dans les équipes responsables de développement de logiciel de projets complexes pour les clients dans les domaines de : Systèmes temps réel, réseaux d'informatique distribuée, téléinformatique.
Ils se verront confier des études, tant au niveau de l'*avant-vente (étude de configurations, devis* techniques) que de la réalisation (spécifications de *logiciels et de matériels spéciaux*, programmation, démarrage sur site).
Ces postes s'adressent à des candidats diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de l'université ayant acquis une spécialisation en informatique, soit *au cours de leurs études, soit au cours d'une* première expérience professionnelle.
Lieu de travail : LOUVECIENNES (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 252 M à Cii Honeywell Bull PC OG021C - 94, avenue Gambetta 75990 PARIS CEDEX 20

Ingénieurs d'affaires

Industries légères - Bâtiments industrialisés

Ingénieurs d'affaires, vous l'êtes. Depuis huit à dix ans, dans ces pays où les règles de travail sont anglo-saxonnes, vous avez vécu sur le tas la réalisation de projets industriels de moyenne importance : bâtiments industrialisés, industries légères, ... Vous en connaissez les difficultés et avez appris, peu à peu, à les dominer. Les relations avec les clients comme celles avec les sous-traitants, vous les menez avec aisance. Au mieux de l'avancement du projet.

Dans les postes que vous propose cette entreprise française d'une solidité exceptionnelle; non seulement vous aurez à suivre des projets en réalisation mais vous contribuerez directement à l'élaboration de nouveaux projets répondant à la demande du client. Vous les défendrez techniquement, participant à la négociation des contrats correspondant, avant d'en assurer l'exécution.

La mission s'exercera à Paris mais nécessitera des déplacements aussi fréquents que nécessaire, généralement de courte durée, à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est indispensable pour les relations avec les clients.

Deux postes sont à pourvoir immédiatement s'adressant à des ingénieurs ayant pour spécialité de base l'un le génie civil, l'autre les équipements mécaniques et électro-mécaniques.

Les candidatures seront traitées très confidentiellement par les consultants du cabinet de recrutement *CLEAS* qui ne communiqueront pas votre dossier à leur client sans votre accord. Ecrivez-leur sous réf. 8311 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

ASSOCIATION

recherche

1 DIRECTEUR

pour son centre d'aide par le travail (135 handicapés mentaux), banlieue parisienne Sud, niveau type ingénieur 3e cycle ou technicien supérieur 2e année.

Ecrire sous le n° T 039.205 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur,
75002 Paris.

ENTREPRISE DE PRESSE
centre de Paris
recrute

JOURNALISTE

spécialiste des questions économiques, financières et monétaires.

Adresser candidature avec référence à :
S.G.P., 13, av. de l'Opéra,
75001 PARIS

---

emplois internationaux

Pour République Centrafricaine
groupe 4 sociétés
PME à vocation commerciale recherche pour étoffer

SA DIRECTION GÉNÉRALE

JEUNE ADJOINT

Fonctions polyvalentes.
Nécessaire avoir expérience administrative, juridique et commerciale.
Formation niveau 3e cycle.
Minimum 30 ans.

Envoyer c.v. détaillé et photo
SODEXAFRIC,
14, r. Portefoin, 75003 PARIS.

RECHERCHONS

ÉTUDIANT

en dernière année *école* de marketing ou

JEUNE INGÉNIEUR

pour une mission d'étude de marché du disque en Afrique. Durée 1 mois 1/2 avec déplacements en avril et en mai. Téléphone : (3) 031-64-37.

STIM SERVICES

important groupe de sociétés prestataires de services industriels en forte expansion, recherche pour Paris 8e son

Responsable du contrôle et de l'organisation comptable

En prise directe avec le Directeur Administratif et Financier, vous aurez la responsabilité :
- d'assurer la mise en place, le contrôle et l'adaptation *des procédures comptables des sociétés du groupe.*
- d'assister sur ces points les différentes unités.
- d'établir les déclarations fiscales et sociales.
- de dresser bilans et comptes d'exploitation après centralisation et révision.
- de participer au passage d'un IBM 34 à un IBM 38.
- d'animer une équipe de 5 personnes.

Ce poste est évolutif et motivant pour un candidat ayant :
- 30 ans environ.
- un bon niveau DECS.
- *une expérience réussie de 2-3 ans dans une entreprise* de services avec établissements décentralisés ou dans un cabinet comptable,
- *des qualités humaines, d'organisation et de méthode.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. CA/831 M. à Michel SELLEM, SCORRE, 9 rue Sainte-Anne, 2 Petite Place 78000 Versailles,
qui vous assure réponse et discrétion.

SCORRE

média-system

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE

recherche

Pour le service production de son usine chimique de MASSY dans la banlieue Sud de *PARIS* 190 personnes

RESPONSABLE ÉTUDES TECHNIQUES

Jeune Ingénieur, diplômé d'une école supérieure d'*Industries agro-alimentaires* (ENSIA, ENSAIA, AGRO...).
Formation solide en microbiologie industrielle, et chimie organique.
Bonnes connaissances en anglais et informatique.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions :
PFIZER FRANCE
Service du Personnel
96, rue de Paris, 91302 MASSY.

MATTEI

LOCATION DE VEHICULES

recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

formation École de Commerce, ayant une expérience de 10-15 ans dans les prestations de services et une bonne connaissance des questions liées à l'activité commerciale.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à

MATTEI - Direction Générale
121, Av. du Prado - 13008 Marseille

Assistant directeur du personnel

Secteur tertiaire (600 personnes)

Sa mission :
- gestion du personnel,
- assurer les relations avec les partenaires sociaux (préparation des réunions CE, DP, CHFCT, etc.),
- suivi et application de la législation du travail (*loi Auroux, élaboration du règlement intérieur...*),
- études *diverses* (bilan social),
- formation (analyse des besoins, élaboration et *suivi du plan*),
- services généraux, sécurité.

Sa formation :
- Droit, Sciences Eco, IAE,
- connaissance approfondie de la législation sociale.

Environ 35 ans, il aura une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.

Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 2453/LM à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Gaumont

Leader dans son secteur d'activité
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Pour sa branche «CINEMA»

Vous êtes diplômé d'une grande école (H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. ...) et possédez si possible le D.E.C.S..

Vous avez complété votre formation par une expérience de quatre ans minimum en
CONTROLE DE GESTION
dans une entreprise ou au sein d'un cabinet d'AUDIT.

Vous *maîtrisez la langue anglaise.*

Nous vous proposons un poste rattaché au Directeur Financier au Siège Social de Neuilly mais attention des déplacements sont à prévoir.

Veuillez adresser une lettre manuscrite, C.V., photo *récente et prétentions sous référence* D.E. No10 à la Direction du Personnel
GAUMONT - 30, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Discrétion assurée.

ENTREPRISE FINANCIÈRE
R.E.R. Val-de-Fontenay
recherche

COMPTABLE

B.T.S., 30 ans, expérimenté.
Libre rapidement.

Adresser C.V. et prétentions sous n° T039.222 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS.

DENAIN ANZIN MINÉRAUX
recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

Dix ans d'expérience pour seconder le chef de la comptabilité de la Société.
Localisation : Longueville Provins.

Curriculum vitae à : D.A.M.
Sainte-Colombe,
77650 Longueville.

L'AIR LIQUIDE

recherche pour son Centre d'Etudes près de VERSAILLES (78), des

Techniciens Supérieurs

de formation B.T.S. ou D.U.T. en Génie Chimique - Mesures Physiques - Génie Thermique - Froid et Climatisation - Physique - Informatique, pour participer à des études de laboratoire dans les domaines de la production, du traitement et de l'application des gaz.
Anglais souhaité.
Ecrire avec CV et photo à L'AIR LIQUIDE - *B.P. 126 - Jouy en Josas* -
78350 LES LOGES-EN-JOSAS.

pmd

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE REGION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE

E.C.P. - A.M. ou équivalent - 30 ans minimum Réf. C.A.O.

Cet homme jouera un rôle important dans le développement des activités d'aide technique et de conseil aux entreprises réalisées par le centre en matière de :

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Ce poste implique :
- plusieurs années de pratique dans un bureau d'études de produits mécaniques,
- une expérience du développement et de l'exploitation d'outils de C.A.O.,
- une connaissance de l'anglais indispensable.

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

30 ans minimum Réf. M.P.

ayant une solide expérience dans le domaine des :

MESURES PHYSIQUES

Cet homme aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et d'agents techniques chargés d'effectuer des études et des travaux d'assistance technique pour des entreprises très variées de la mécanique.

Connaissances sérieuses en électronique et micro-informatique très appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 65158 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Depuis longtemps, la CAO (Conception Assistée par Ordinateur) est un de nos domaines privilégiés de recherche et d'activité. Elle connaîtra dans les prochaines années un développement très rapide, auquel la variété de nos solutions techniques et la qualité de nos progiciels nous mettent en mesure de contribuer de façon décisive.

INGENIEURS GRANDES ECOLES HF

- diplômés des Arts et Métiers, d'une ENSI option Mécaniques, etc...
- ayant des connaissances ou une première expérience professionnelle en géométrie différencielle, ou commande numérique de machines-outils ou électronique, avec l'utilisation du langage FORTRAN.
- pratiquant l'ANGLAIS.

Nous vous proposons d'intégrer une équipe de spécialistes et de participer à une passionnante aventure au service de l'industrie française.

Les postes sont à pourvoir à Paris et Vitrolles (Bouches-du-Rhône).

Ecrivez-nous : CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune 75680 PARIS Cédex 14.



ingénieur I OU II

électromécanicien ou électronicien

CILAS Alcatel

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS (300 personnes - CA de 130 millions de francs) spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique, recrute

POUR SON SERVICE INDUSTRIALISATION/DEVELOPPEMENT

INGENIEUR I ou II électromécanicien ou électronicien

Formation École d'Ingénieurs.

Débutant ou quelques années d'expérience pour conception et réalisation d'alimentations pour lasers militaires et industriels.

Adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à Mme SUSINI Chef du Personnel de CILAS Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

recherche

LE OU LA RESPONSABLE DE SON SERVICE DOCUMENTATION

Il ou elle aura la responsabilité de la gestion et du fonctionnement du service (12 personnes) de la maintenance du fonds documentaire et de la bibliothèque.

Il ou elle animera l'actuel projet d'informatisation de l'organisme et coordonnera les travaux d'élaboration d'un thesaurus qui sont en cours.

Le ou la candidat (e) retenu (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur (niveau D.E.S.S. ou équivalent) et technique (I.N.T.D. université Paris-VIII...) devra justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années acquise dans un service de documentation, ainsi que d'une spécialisation informatique documentaire.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. à M. DORGET, I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75732 PARIS CEDEX.

BANQUE RÉGIONALE

recrute pour proche et grande banlieue

GRADÉS CLASSE 3 et 4

pour compléter ses équipes existantes.

Les candidats devront avoir une expérience bancaire minimum de 3 ans en agence, tant sur le plan commercial que sur celui du crédit aux entreprises et posséder les aptitudes requises pour organiser et gérer une unité de travail.

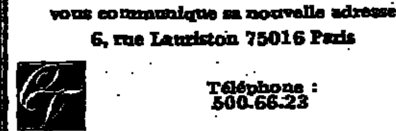
De réelles possibilités d'évolution de carrière sont offertes.

Envoyer C.V. + prétentions + photo à N. 2919 - PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Le Cabinet CLAUDE VITET

vous communique sa nouvelle adresse

6, rue Lauriston 75016 Paris



Téléphone : 500.66.23

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE recherche

SECRÉTAIRE-ACCUEIL

Téléphoner au 575-59-83.

RECHERCHONS

JEUNE TECHNICIEN

B.T.S. électromécanique *ou génie civil* pour poste acheteur. Écrire Mme DUPUCH, 96, Grande-Rue, 95550 BESSANCOURT.

URGENT - LTP St-Nicolas recherche

PROFESSEUR

Temps complet, pour enseignement de travaux pratiques en fabrication mécanique. Niveau lycée.

Diplômes exigés : BTn + BTS fabrication mécanique et 3 ans d'expérience professionnelle. Téléphone : 222-83-60.

ÉCOLE LANGUES

cherche pour section italienne

RESPONSABLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Langue maternelle, expérience et créativité exigées.

Adr. C.V. : KIRON LANGUES 10, rue de la Vacquerie, 75011 Paris - T. : 348-27-04.

FILIALE TRANSPORT D'UN GROUPE INDUSTRIEL *PROCHE BANLIEUE OUEST* DE PARIS

recherche

CHEF DE SERVICE

ASSURANCES/LITIGES

- Maîtrise de droit.
- Expérience Assurances exigée.
- Expérience Transports souhaitée.

Rattaché au département juridique, il devra assurer :
- l'encadrement d'un service de 10 personnes,
- l'organisation et le suivi des dossiers litiges et sinistres,
- *l'exercice des recours.*

Il devra se révéler capable d'évoluer ensuite vers d'autres fonctions juridiques.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous *nº 21033, réf. à porter sur* enveloppe à : LA PUBLICITÉ FRANÇAISE 23, avenue de Neuilly, 75116 Paris, qui transmettra.

CENTRE RENÉ-HUGUENIN, 5, rue Gaston-Latouche, 92211 SAINT-CLOUD

recherche

INFIRMIÈRES D.E.

SERVICE DE NUIT

INFIRMIÈRES D.E.

SERVICE MÉDECINE

INFIRMIÈRES D.E.

SERVICE CHIRURGIE

MANIPULATEUR(CE)

D.E. - SERVICE DIAGNOSTIC

Postes disponibles rapidement. Rémunération selon expérience. Pr R.-V. : 771-91-91 (p. 3196).

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

(Près Pont de Neuilly-La Défense)

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS GRANDE ÉCOLE

pour participer au développement de logiciels de calcul de structures sur ordinateur.

Adr. C.V. man. et prétent. au C.T.I.C.M. (Service du Personnel) 20, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX cedex.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

11 usines en France et aux U.S.A.

C.A. 2 milliards de francs, offre à un

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Centrale, Mines, AM

une très intéressante opportunité de développement de carrière.

Ses compétences techniques acquises dans le domaine industriel et une solide formation de gestion, lui permettront d'accéder rapidement à un poste de Direction. *Ses capacités d'animateur seront à la base de sa* réussite au sein d'un groupe qui attache une importance déterminante aux qualités humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous référence 3.349 à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL,

situé en Région Parisienne (91), leader sur son marché,

recherche

UN PROGRAMMEUR SYSTEME EN INFORMATIQUE DISTRIBUEE

Vous êtes technicien C.I.C.S. confirmé, vous avez approché les problèmes techniques de maintenance du système d'exploitation D.O.S./V.S.E.

Vous souhaitez élargir vos compétences dans les domaines techniques en informatique distribuée (IBM 4330, DEC...).

Nous vous confierons, dans un premier temps, le support technique de nos deux applications distribuées temps réel.

Vous aurez dans un deuxième temps, la responsabilité technique de nos futurs projets dans le domaine d'applications distribuables et de réseaux d'ordinateurs.

Vous avez 2 ans d'expérience professionnelle minimum comme programmeur système (ou niveau équivalent) sur des configurations de même nature ou supérieures à celles mentionnées ci-dessus.

Des qualités de contact et une bonne connaissance de la langue anglaise sont nécessaire pour réussir à ce poste.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (C.V. + photo) sous la référence 2171 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

Le Centre Hospitalier Général ROBERT-BALLANGER 93602 Aulnay-s/Bois rech.

UN(E) INFIRMIER(E) PUÉRICULTRICE

(Gare S.N.C.F. ligne R.E.R. Roissy-Rail, arrêt Sevran-Beaudottes) face à l'hôpital, *proxim. imméd. aut.* A1/A3. Prime d'installat. après titularisat., prime de service, 13 h. supplément., indemnités div., possib. de logement. Adr. candidat. à M. le Directeur ou tél. : 384-93-77 (p. 3011) pr R.-V.

ORGANISME IMPORTANT, chiffe d'affaires de 300.000.000 de francs, recherche pour PARIS ou VERSAILLES

COLLABORATEURS

CCIAUX, HOMMES, FEMMES

- très bonne présentation,
- goût des contacts haut niveau,
- sens des responsabilités,
- rémunération motivante,
- formation permanente,
- marché porteur.

Téléphoner pour rendez-vous : 500-24-03, poste 31.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT EST-PARISIEN

recherche

COLLABORATEUR *(TRICE)*

chargé(e) des acquisitions par voie amiable et du suivi des *procédures d'expropriation.* Expérience indispensable en ZAC - RHI - RU. - Formation droit - I.C.H. ou similaire.

Adr. C.V. et prétentions à : *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

FISCALISTE, *maîtrise droit des affaires, inscrit* I.A.E., analyse in (CESA), 31 ans, disponible. Exp. cabinet 4 ans, exercice plein et autonome de la prof. de conseil fiscal (PME, *PMI persphys.), Féd.* patronale, *22 ans, études chiffrées,* rédaction, négociations.

OFFRE : services de Consultant à importante Sté ou cabinet de groupe concevant la fiscalité comme financière autant que juridique (section BCO/JCB 343).

F. 32 *ans,* CONTRÔLEUR DE GESTION, connaissances *pluridisciplinaires,* formation supérieure MBA, bilingue anglais (plus espagnol, néerlandais courants), 5 ans d'expérience *acquise dans Stés anglo-saxonnes.*

RECHERCHE : poste à responsabilité de contrôleur ou directeur financier adjoint dans banques d'audit international ou Sté multinationale, disponible immédiatement. Déplacements acceptés France, étranger (section BCO/JCB 344).

F. 39 ans, spécialiste commerce international et administration des ventes, trilingue anglais, espagnol, 10 ans expérience commerciale au sein de Stés industrielles multinationales *(gestion commerciale, négociation contrats achats,* recouvrement), rompue aux problèmes exportation (Moyen-Orient, en particulier Algérie, Afrique) et négociations avec instances publiques, grande disponibilité.

RECHERCHE : poste responsabilités dans tte Sté souhaitant rentabiliser et dynamiser son service exportation (section BCO/JCB 345).

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER H. 38 ans, DECS, CPA, *connaissance poussée des méthodes de* gestion moderne et de l'environnement informatique, expérience de mise en place service informatique, harmonisation des procédures, établissement des comptes *consolidés.* Autorité et sens des relations.

RECHERCHE : à devenir le partenaire d'une direction générale au sein d'une entreprise, leader ou non dans son secteur, dont le dynamisme serait égal à sa volonté d'élaborer *ou mettre à jour une* gestion saine. Paris, France, étranger (section BCO/JCB 346).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Cadre, 36 ans, expérience 15 ans, gros système IBM-DOS-VM-MVS recherche

poste direction informatique Paris ou région parisienne. *Ecr. s/nº 6.478 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Com., 38 ans, romp. cont. ht niv., chef ventes mais. ind. rech. poste direct. com. ou dir. ventes dans entrepr. dynamique et *compét.* face à la concur. et désir. *prendre* part import. dans pénétration du marché. Ecr. s/nº 7.939 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUM.

recherche emploi sur chantiers à l'étranger. Tél. : (32) 44-67-18.

J.F., dipl. commerce internat., *bilingue* allemand, ch. emploi de préférence de entreprise à structure import-export. Étudierait *toutes propositions.* Ecrire sous le nº T 039.189 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DESSINATEUR INDUSTRIEL 21 ans. Rech. emploi dessin ou art graphique. Ouvert à toutes *propositions. Anglais courant.* Denis GAUDEY, tél. 576.14.50

Femme cherche place

VENDEUSE - RETOUCHEUSE

30/35 heures par semaine *10 ans exp. coupe - vente* Ecr. s/nº 5476 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRIGEANT P.M.I.

en retraite (58 ans) Rompu problèmes organisation gestion - finances - comptabi*lité - relations publiques* - marketing, connaissant parfaitement Afrique, DOM-TOM *propose*

A TITRE PRESTATAIRE

Assistance ou remplacement temporaire ou temps partiel *Paris - province - étranger.* Tél. (1) 288-92-35.

J. commercial, 23 *ans, lib.* O.M., anglais courant, excel. présentation, rech. situation. Accepterait poste à l'étranger. Ecr. s/nº 6477 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 *ans, doc. mat. appli*quée opt. inform. langue parlée, écrite : ital., franç. : anglais lu. Cherc. 1er emploi. *B. Pistono* c/o Vallegiani, 38 ter, r. Rosa Bonheur, 77810 By-Thomery

CONSEILLER INFORMATIQUE

NIVEAU DIRECTION

15 *ans expérience - Grandes* entreprises / P.M.E.

toute proposition Ecr. s/nº 1033 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

30 ans expérience marbrerie, taille de pierre, voirie piétonne, carrelage. Connaissant : études et méthodes, gestion, achats, exécution des travaux. *Recherche emploi dans ses* compétences à l'étranger de *préférence.* *Ecr. s/nº 7.941 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jne femme, ch. pl. st. export-import. angl. gestion, I.M.S. trait. texte. 824-54-04.

MANAGER CONNU 40 ANS *études sup., spécialiste administr. financiers et ccieux,* longue expér. Direction générale, multinationale et P.M.E., étudie toutes propositions. Ecrire sous le nº 039.051 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Infirmière vend clientèle cabinet médical installé à Marseille. Tél. : (91) 79-11-02 *heures repas.*

formation professionnelle

SAPIAS FORMATION INFORMATIQUE

durée 1 à 19 semaines

TRAITEMENT TEXTE

Initiation – Perfectionnement *durée 1 semaine* Tour Courcellor 1, *2, rue Curnonsky* *75017 Paris. Tél. 758-12-72* poste 4.155 ou 4.162

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, *Europe).* Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon 75429 PARIS CEDEX 09

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

CABRIOLET

SAMBA 83. Peu roulé *ÉTAT NEUF. 45.000 F* Tél. 604-18-18 heures repas.

de 12 à 16 C.V.

505 PEUGEOT 82/83

Berline et break peu roulé. Auto Paris VX, 533-69-95, *83, r. Desnouettes Paris 15e.*

divers

OFFRE EXCEPTIONNELLE

PARIS-SUD SERVICE. concess. DATSUN, 83, av. Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE. Téléph. 655-71-24. Propose :
- Un taux préférentiel ;
- Un crédit total ;
- Prem. échéance à 90 jours.

Sur 80 voiture neuves dispon. Offre limitée au 5 avril 1983.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, 589-49-34
3 pièces, cft, 570.000 F
2 pièces, cft, 280.000 F.

4e arrdt

MARAIS vaste séj., 3 chbres hôtel XVIIe poutres peintes GARBI — 567-22-88.

CŒUR MARAIS
dans hôtel particulier TOUTES SURFACES à rénover. PROPRIÉTAIRE : 236-63-62.

5e arrdt

MAISON 130 m²
A Moderniser, soleil 1.300.000 F. 587-33-34.

ÉMILE-ZOLA 3 p., tt cft, très clair, TERRASSE, 575-00-43 ou 495-73-89.

CONTRESCARPE duplex 2/3 p. cft, imm. 1900. 520.000 F. SDG 634-06-20.

6e arrdt

BD SAINT-GERMAIN
Magnif. imm. p. de t. 340 m². POSSIBLE LIBÉRALE. Prix intéressant. T. 500-36-00.

PRÈS PLACE FURSTENBERG gr 2 P. charme vis. mercredi jeudi 10 à 16 h. PPTAIRE 26, RUE DE L'ÉCHAUDÉ

7e arrdt

CHAMP-MARS (près)
2e étage, rue et cour, living + chbre, cuis., w.-c., bns.
RARE 295.000 F.
Etude BOSQUET : 705-06-76.

CHAMP MARS
Bel imm. 3e ét. dble exposition
BEAU PETIT 3 PIÈCES
à rénover à saisir suite succession
PRIX 395.000 FRS
sur place 24, 25, de 14 à 17 h. 26, rue Bosquet
Étude Bosquet 705-84-49.

CHAMP DE MARS
3 P. cft. 47 m² 5e ét. sans asc. 376.000 F. 320-32-71.

8e arrdt

PARC MONCEAU, magnifique réception + 3/4 chambres, 360 m², 3 bains, excellent état, très grand standing, garages. DE VILERS 527-86-69.

PRÈS MONCEAU 210 m²
Stand. 3 récept., 3 chbres, 2 bns, 2 serv., 1er ét. rue et jard. Poss. prof. libér. T. 254-88-86.

Mo MADELEINE
grand studio, 2/3/4/5 p. depuis 380.000 F. 280-06-94.

EXCEPT. FRANÇOIS-Ier
3-4 p. 130 m², plein ciel, grand luxe, terrasse 40 m², plein sud. DORESSAY 624-93-33.

9e arrdt

9e P. Trudaine, part. vend atelier d'artiste en duplex. 60 m² env., cuis. s. de b., cheminée, vue dégagée + greniers et cave, possibilité parking. 670 000 F. Tél. : 285-88-72.

5 PCES — 170 m² env.
Immeuble p. de taille, asc., excel., 1.200.000 F. 282-15-03.

Square Montholon (près) clair, charme, soleil, état parfait, 5 p., 130 m², chambre service. DE VILERS 527-86-69.

10e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS
2-3-4-5 PIÈCES
Sur place ce jour et demain 14-19 h, samedi et dimanche 11-13 h - 14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes 245-73-13. SERCO 723-72-00.

BONNE-NOUVELLE
Imm. p. de t. av. balc., 4 p. 72 m², 5e ét. sans ascenseur. 580.000 F. T. 580-64-49.

SQUARE ST-LAURENT
Pptaire vend avec grand balcon, 2 p., cft, 315.000 F, studio 224.000 F. T. 553-91-45.

11e arrdt

TITON 260.000 F
35 m² ref. à neuf. 373-84-59.

RÉPUBLIQUE
Propriétaire vend 4e étage, immeuble bourgeois, gd 2 p., cft 55 m², très clair, 285.000 F + studio 30 m² 153.000 F. Possible duplex ensemble ou séparément. Téléph. : 554-74-85.

SUPERBES STUDIOS
130 RUE DE CHARONNE
9, RUE ÉMILE LEPEU
30, RUE LÉON FROT
41, RUE DU FG ST DENIS
STRICHARD 755-88-30.

12e arrdt

COURS DE VINCENNES
5' BOIS, GRAND STUDIO, bains, cuisine, cave, Px 290.000 F. T. 580-64-49.

13e arrdt

TOLBIAC vaste 3 p. tt cft, 3e ét., rue/cour, 360.000 F. C.T.I.M., 585-67-53.

ATELIER LOFT
Clair, calme, 200 m² à aménager sur 2 niveaux, poss. diviser. Direct propriétaire, 325-33-08 (après 19 h, 326-13-00).

CAMPO-FORMIO Imm. 1914 Asc. 4 P. Cuis. S. de bains W.C. 85 m² Calme 570.000 F. 535-56-92.

14e arrdt

DENFERT p. de t. studio, cuis. vue tr. dég. 165.000 — 325-97-16.

PLAISANCE 150 m² 354-42-70
TERRASSE 100 m².

ALÉSIA. Bon imm. anc., 3 p. 54 m², cft, chff. individ., cave, 440.000 F. T. 580-64-49.

Proche av. du Maine, dans même imm. deux 2 p. tt. cft. 300.000 F. l'un. SPEI 325-89-35.

15e arrdt

XVe QUAI DE GRENELLE sup. 4 P. 112 m², 2e ét., park. 1.260.000 F. Cotimo 783-62-74.

AV. DE BRETEUIL
dans bel imm. rénové, pptaire vd studio à aménager, 27 m². 500-54-00.

Mo PTE VERSAILLES/BALARD près « SOFITEL » 4 P. cft 5e asc. SUD. 530.000 F. 577-96-85.

15e PLAISANCE
imm. récent, séj. + 3 chbres 95 m² + balcon + parking. Px 800.000 F. 522-13-09.

PLACE CAMBRONNE
DOUBLE LIVING + CHAMBRE cuisine, bains, SOLEIL. Px 460.000 F. T. 705-50-36.

Près HOPITAL VAUGIRARD 2-3 pièces tout confort s/verdure, p. de taille, 500.000 F. COTIMO 783-62-74.

PASTEUR. Bel imm. récent **4 p.** 98 m², balcon, cave, 990.000, 580-64-49.

AV. FÉLIX-FAURE
Imm. réc.., liv. + 3 ch., cuis., bns, s. d'eau, dégag., parkg.
RARE 965.000 F.
Etude BOSQUET 705-84-49.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
STUDIOS 2, 3, 4 P.
Prix moyen 12 800 F le m²
Renseignements 575-62-78.

LOFT, ATELIER DUPLEX
3 pces, 97 m² + terras.80 m² 1 250 000 F. Jeudi 10-12 h. 9, r. Mathurin-Régnier. 550-34-00.

MÉTRO DUPLEIX
maison indiv. séj. dble 45 m² + 4 ch. 2 bs entièr. rénové jard. privatif 80 m² livr. 15/7/83 P. 1.450.000 F — 280-06-94.

Près VAUGIRARD-CONVENTION
RAVISSANTE MAISON
grande réception, 6 chambres, jardin. Prix 2.650.000 F. DORESSAY 624-93-33.

FÉLIX-FAURE
Bel imm. ravalé, appt entièrement rénové. LIV., 3 CHBRES dont 1 petite, cuisine, 2 bains. Prix 740.000 F, à débattre. PROPRIÉTAIRE : 502-19-19.

16e arrdt

VOULOIR VIVRE A PARIS C'EST FINALEMENT UN PROBLÈME DE PETITES ANNONCES

MAIS

POUVOIR DEMEURER DANS « UN CERTAIN PARIS » c'est une subtile nuance que
PIERRE BATON
A APPRIS A DISCERNER DEPUIS TRÈS LONGTEMPS
GROUPE PIERRE BATON S.A.
19-23, AV. PAUL-DOUMER 75016 PARIS - TÉLEX 630-865 F
704-55-55 +

PTE D'AUTEUIL, grand standing, dble living + chbre. Px 850.000 F. 755-69-27.

AV. DE VERSAILLES
Séjour + petite chbre, cuis., w.c., bains, asc., chf. cent. 320 000 F à débattre A.C.O.P.A. 251-10-60.

AV. FOCH EXCEPTION
appartement 200 m². Intérieur luxe terrasse balc. 2 gar. chbre serv. Gardiennage jour et nuit. TRÉVAL : 277-62-23.

ÉTOILE
Et. élevé séjour-double + chbre état neuf plein soleil. Fromont 500-36-00.

ÉGLISE AUTEUIL
hôtel particulier 7 P. gar. calme plein Sud 2.200.000 Fromont 500-66-00.

17e arrdt

TERNES 2 pièces cuisine, bains, refait neuf, r.-de-ch., 290.000 F. T. 783-44-30.

Mo Wagram 8/9 p. 3 bains 3 serv. gr stand. prof. lib. poss. 3.000.000 F. Tél : 227-53-94

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR
SITUATION EXCEPTION. IMM. RÉCENT STANDING. LIVING + CHAMBRE 67 m². PX 600.000 F. T. 582-05-55.

RUE CHAMPIONNET
dans imm. réc., beau living + 2 chbres s/jardin 550.000 F. SEGONDI 874-08-45.

JULES JOFFRIN
Rue ORDENER, P. de taille 4 P., cuis., w.-c., balcon, à rénover. PRIX 350.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

JULES JOFFRIN
Bon imm. 2 PCES ent. cuis. WC, débarras. Impecc., 2e ét. s/RUE. 230 000 F. ACOPA 251-10-60.

MAIRIE 18e
Imm. p. de t., 2 p. tt cft 40 m². Px 260.000 F. T. 387-95-97.

ÇECOGI construit
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPARTS de standing
STUDIOS, 2, 3 P., PARK.
Px moyen 11 600 F, le m²
Renseignements 575-62-78.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT. P. de t., 2 p., ref. nf, 5e ét., 245.000. 587-02-68, après 19 heures.

20e arrdt

GAMBETTA 70 m2
RÉCENT 8e étage, BALCON, GD LIVING + 2 CHBRES, REFAIT. PRIX 565.000 F. Sur place jeudi de 14 h à 17 h, 70, RUE BELGRAND.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
3' R.E.R., dans imm. anc., 85 m², séjour, 2 chbres, chauf. ind., 510.000 F 451-28-02.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Résidentiel, 93 m², en rez-de-chaussée av. jard., exposit. sud, séj., 2 chbres, bon stand. Prix 920.000 F 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CHARCOT
STUDIO 25 m², CONFORT. 280.000 F - 522-05-96.

MEUDON
8, route des Gardes,
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 P. avec GRAND BALC. Livraison avril 1983.
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14 h - 18 h, 507-15-98 ou 200-23-20.

BOULOGNE RÉSIDENTIEL, imm. récent, stand. séj. + 2 chambres, cuisine, bains, balc. + terrasse part. au dessus, cave, box. 850.000 F. JACAR : 874-93-90.

GARCHES
GOLF SAINT-CLOUD
dans résidence neuve
GD STAND. 5 P. en duplex, cuisine, 2 bains 104 m². LOGGIA + TERRASSE 100 m². 1.390.000 F - 572-19-79.

EXCELLENT PLACEMENT
ASNIÈRES 2 P., cuis., douches, w.-c., chf. centr. 220.000 F. SEGONDI : 874-08-45.

COURBEVOIE
PRÈS PLACE HEROLD
dans imm. rénové ravissant 3 P., tt cft très clair, parfait état. 450.000 F - 874-08-45.

ISSY-LES-MOULINEAUX
3, 5, rue des Peupliers, petit immeuble 13 appartements
DU 2 AU 4 PIÈCES
9.500 F le m². Livraison mars 1983. Rens. : mardi et jeudi 14/18 h. Atelier 4. 66 bis, av. Victor-Cresson, ISSY. Téléphone : 644-33-76.

BOULOGNE dans BEL IMM. Entrée, liv. + 3 chbres, lingerie, cuis., bains, 2 caves. A saisir. Prix : 670.000 F - 578-17-38.

NEUILLY SUR LE BOIS
(MAURICE BARRES)
SPLENDIDE 340 m²
DÉCORATION EXCEPTIONN. 4 récept., 4 chbres, park., service. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

BOULOGNE
RÉSIDENCE 1978 SUR JARDIN
EXCEPTIONNEL
6.900 F LE m²

2 PCES 50 m²	345.000 F.
2 PCES 58 m²	400.200 F.
2 PCES 61 m²	420.900 F.

+ parking. Tél. : 294-11-33.

NEUILLY CHAUVEAU
Pptaire vd ds imm. ravalé 2 p. à rénover. Tél. 553-91-45.

BOULOGNE (PRÈS DU BOIS) DERNIER ÉT. 2 P. + TERRASSE, PL. SUD 630.000 F. FROMONT 500-66-00.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Imm. stand. récent 6 P., 7e ét., état impeccable 140 m². 1.200.000 F. Exclusivité L.G.M. Téléphone : 265-56-44.

KREMLIN-BICÊTRE Immeuble récent 3 P. 70 m², cave, park. Prix : 455.000 F - 580-64-49.

95- Val-d'Oise

95 — CENTRE-VILLE MONTMORENCY
Particulier vend appart. F2, coquet. 44 m², en partie meublé + cave, chauff. individ. au gaz. 3e et dernier étage, refait neuf. PRIX : 260.000 F. 964-45-59 (après 20 h 30)

Province

Ste-Maxime bord de mer, cuis. équipée, 2 p., 295.000 F. Studio 257.000 F. Embruns, av. Sauden, (94) 96-16-95. (93) 88-16-76.

NIMES (GARD)
Dans la ville, dans un parc, petite résidence de grand charme, très beaux appartements du studio au 4 pièces. (66) 62-14-18 - (67) 65-61-05.

Dans un site merveilleux de plages de sable fin entourées de grands pins
SUD BRETAGNE
à 50 mètres de la mer, studettes, studios et T2 à aménager.
A partir de :
75.000 F
Renseignements et visites (16-91) 79-45-03.

Côte d'Azur varoise, 300 m. plage St-Aygulf,
BAIE DE ST-RAPHAEL
Studios et petits appartements dans site privilégié, certains avec jardins ou superbes terrasses.
A partir de
120.000 F
Téléphone: (16-91) 79-45-03

appartements achats

MALESHERBES 73
PARIS 8e, 522-05-96
Recherche APPARTEMENTS
80 à 120 m²
7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

Recherche 1 à 3 Pces Paris préfère Rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

MARNIER 222-69-50
UN NOM... une garantie 207, boul. Saint-Germain, 7e.

D. FEAU 294-20-00
RECHERCHE D'URGENCE
Hôtel particulier d'habitation 7e, 14e, 15e, 16e, NEUILLY, BOULOGNE.

locations non meublées offres

Paris

COLONEL-FABIEN, 3 PIÈCES; confort, ref. neuf, 3.000 ch. compr. Jeudi 24 (12-13 hres), 12, RUE JULIETTE-DODU.

18e Mo Max-Dormoy. Studio état neuf, tout confort, calme, soleil, imm. récent, 1.700 F c.c., garantie demandée. Ecr. s/no 1.032 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

HAUTS-DE-CHEVREUSE part. loue villa 7 pces 5.500 F net. Tél. Hres bur. 260-62-53 ou s/place, 8, allée B.-Pascal, Chevreuse, 052-14-38, dim. 10/13 h, 15/18 h.

locations non meublées demandes

Paris

LOYERS GARANTIS
BOULOGNE IMMOBILIER
825-11-17.

De part. à part. appt, living, 2 chbres, cuis. meublée, cave, park., tt cft 80 m², quartier porte Maillot, loyer mensuel 3 500 F + charges + reprise justifiée. Tél. : Mercredi 23/3 entre 20 h et 21 h : 380-16-34.

Cherche 2 pièces Paris ou proche banlieue. Téléphone : 770-39-95. Agence s'abstenir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

LA VARENNE, VILLA 5-6 P. tt conft LUXUEUSEMENT MEUBLÉE. 7.000 F/mensuel. Possib. vente. 337-88-58.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES. Tél. : M. ROULAT 256-30-57.

villas

ST-VALLIER DE THIEY (06) Sur 6.600 m² arborés, villa plain pied. 156 m² + terrasse + loggia, 2 bains, cuisine aménagée, grand confort. PRIX : 1.100.000 F. Tél. le soir : (93) 42-66-10.

95 HERBLAY
très belle maison Ile-de-France 1977, 350 m² habitables, sur 4 000 m² parc, pavillon gardien, gar. 2 voitures. Px justifié. Tél. : H. B. 260-66-13.

ENCHIEN BORD DU LAC Propr. vd villa, 8 bis, av. Victor-Hugo, Soisy-sous-Montmorency, 2.600.000 F. Vis. s/pl. jeudi 24, 13 à 17 h.

SEINE ET MARNE, 29 Km Paris gr. stand. maison 350 m² hab. piscine, dépend. sur parc paysagé 3 000 m². Téléphone : 405-25-17 à partir de 13 h.

maisons individuelles

Vend 100 km de Paris dans chef lieu canton ts serv. et loisirs. Mais. Bourgeoise, parc, terrasse, véranda, réception, 3 s.-de-bains, gar. 2 voitures dépend. toutes possibilités Prix : 800 000 F à débattre. Téléphone : (38) 33-20-05 ou (38) 33-20-51.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Clamart 92. Pav. 150 m², sud. 3 niv., 7 p. (2 cuis., 2 bns, 3 WC), gar., s-sol, cour. 1 050 000 F. Tél. : 642-04-36-644-96-08.

maisons de campagne

Ardèche sud, demeure ancienne, gd cft. Px 1.200.000 F. Jardin. H. R. (75) 39-01-21.

VEND 22 KMS AUCH
Maison village, 6 pces, tout à l'égout, w.-c., s.-de-bns, vaste dép., ter. 1.400 m², petit trav. px 350.000 F. Tél. (16.62) 06-96-58.

propriétés

45 KM PARIS S/OUEST
FERME AMÉNAGÉE - 10 pièces, 4 bains
+ PARC BOISÉ 1 à 5 ha
TRÈS BEAU SITE
A. DUSSAUSSOY
NADEL - 742-92-12.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers, quelques territoires + ou — grands avec ou sans étangs et bâtiments. Écr. No 201 018 AGENCE HAVAS B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

02. PROPRIÉTÉ
Parc 2 ha 5 a, près Château-Thierry, sur bord Marne, maison maître, 10 p., tt cft, maison gardien, 5 p., tt cft. Urgent. 1.490.000 F. Téléphone : 282-15-03.

RÉGION VENDOME
Maison de maître, 10 p., bon état. Joli parc et bois 17 ha, B. Le Nail, 53340 Chéméré-le-roi, (43) 01-25-23.

domaines

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
27 ha, dt 12 bois, maison maître située sur colline, bordée par cours d'eau.
HÉRAULT, 20 km Montpellier 35 ha, cerisiers, bâtiments et matériels très bon état.
Excellente rentabilité
FERMES-FORETS-VIGNOBLES
AGRI FRANCE, 28, r. de Naples, 75008 PARIS. Tél. 522-17-69.

terrains

Entre le Golf de St-Tropez et le village de Gassin, terrain à bâtir dans domaine résidentiel à 10 min. des plages. 289.000 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73.

RUEIL, COGNACQ-JAY
1 189 m², façade 29 m. 800.000 F. Tél. : 749-37-81.

GOLF DE SAINT-NOM (78)
2 lots de 2 160 m², fac. 35 m. 450.000 F. Tél. : 749-37-81.

viagers

Libre dans 3 ans, près Pte de Charenton. Location pour acquéreur 2.000 F/mois. Beau 2 p. 47 m² avec terrasse. Cpt 100.000 + 3.000 F. Fme 79 ans. Viagers F. CRUZ 266-19-00.

Occupé fme 87 ans, appt 2 p. près Mo Parmentier. 95.000 + 950 F. F. CRUZ 266-19-00.

EXCELLENT PLACEMENT
Tt cft. 8e ét., imm. récent 18e 18.000 + 2.100. Occupé hme 75 ans. F. CRUZ 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES 8e 266-32-35. Spécialiste, 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente indexée.

Libre PORNICHET, près mer. Appt gd stand. 4 P. 100 m², balcons 40 m², box. 1 tête 70 ans. 250.000 + rente 4.600. Egalement libre, villa à LA BAULE. LODEL 355-00-44.

Part. de préfér. à part. F4, 2 têtes 79-69, 100 m² près centre, 2 terrasses, cave, parking et garage fermés, 150 m. de la mer. Tél. (93) 61-49-56 heures du déjeuner.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Immobilier d'entreprise et commercial

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27, avenue de Villiers.
75017 PARIS. - 227-44-44.

locaux commerciaux

Achats

MALESHERBES 73
rech. Dépôts. Usines. Terrains
ACHAT OU LOCATION **522-05-96**

Ventes

PLACE LÉON-BLUM
local 100 m² ts usages, tte ppté. 400.000 - 763.44-30.

6e CARREFOUR BUCI ECHAUDÉ, surfaces cciales divisibles, r. de c., ss/sol, vis. mercredi, jeudi, de 10 h. à 16 h. Propriétaire 26, RUE DE L'ECHAUDÉ

Locations

ROMAINVILLE
SORTIE A3 LOUE
4.000 m² SUR 2 RUES
600.000 F/an. 522-05-96

boutiques

Ventes

RUE DE BERNARDINS
dans bel imm. caractère mur bout. bon rapport - 634-13-18.

Beau magasin à céder, bien situé rue Bayen 17e petit loyer, rue passante, proche avenue Niel. Tél. : 280-07-05.

bureaux

Locations

ST-LAZARE GARE, bureau, 3 p., w.-c., chf cent., bien équipé, repr. just. 35.000. Loy. 50.000. JACAR 874-93-90.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION 8e
R.M.-R.C. 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉLÉPH.
TÉLEX SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉ
TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

SECRÉTARIAT
PARIS FLASH BUREAU
825-11-90.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

immeubles immeubles

Société Fiduciaire Suisse
VEND
PRESTIGIEUX IMMEUBLE
de 1500 situé au centre historique de Venise, déjà résidence du Doge Erizzo.
Appartement de 400 m², avec canal privé pour parcage canot à moteur.
Pièces avec peintures originales de 1700, de 5,70 m de haut.
Prix : 800.000 U.S. Dollars, à débattre.
Pour tous renseignements, s'adresser à BIRECO S.A., Box 7, CH-6512 Guibiasco.
Tél. (092) 27-59-16 - Télex 79 635 CH.

(47) AGEN imm. de rapport, constr. 76, 12 appts revenu net 9%, 2 300 F le m² habit. ZAMBONI. Tél. : (53) 47-28-76.

l'agenda du Monde

Bijoux

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008 Mo Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasion/Échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelage

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

MATH PHYSIQUE
Stage INTENSIF de PAQUES du 28-3 au 1-4 ou/et du 5 au 9-4. 6 élèves max. par groupe

MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris, Mo Sentier. Tél. : 236-31-63.

PROF. EXP. donne cours MATH., PHYS., secondaire, sup. M. SIMON. Tél. : 588-11-71.

Echange

Je cherche une famille française avec enfants prête à accueillir notre fille de 16 ans en août. Nous, de notre côté, nous sommes prêts à accueillir un de vos enfants. Écrire à Dipl. ing. HEINZ BEERHOLD, 4047 Dormagen 11, Auf der Hardt 26, ou téléphoner à : 02106-90554.

Enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMÉRICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28

SESSION TRIMESTRIELLE
du 11 avril au 2 juillet.
— Méth. orale, conversations.
— Cours dans la journée et le soir (toute la semaine, samedi matin compris).
— Cours privés.
— Cours pour enfants de 8 à 10 ans.
PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

ANGLAIS SECOURS
Sess. intensives renouvelables.

Généalogie

Effectue rech. ad. mairies ou autres. Tarifs à convenir. Devis préalable. Clément, B. P. 23, 13262 Marseille Cedex 7.

Instruments de musique

A vendre orgue portatif YAMAHA Portasound PC 100 avec neuf livrets de playcard et adaptateur secteur 2.700 F. Téléphone : 645-65-65

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
Refaits et garantis par artisan facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

PIANOS LABROSSE
GRANDE QUINZAINE DU PIANO 10, rue Vivienne, Paris-2e. SOLDE DE PIANOS État neufs grandes marques.

Mode

MILO CAYATTE
No 1 DU COSTUME
HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits. 5, avenue de Villiers, 17e.

Centre spécialisé dans
VÊTEMENTS CUIRS
femmes et hommes magnifiques blousons cuir à partir de 790 F.
Les 2 Oursons, 106, bd de Grenelle, 15e. 575-10-77.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble. Téléphonez au. 766-46-90.

Stages

Stage THÉATRE dans fabuleux château de NAMPCEL. Tél. 365-50-78.

Literie

MATELAS
DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F, où vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F. (2 places 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe garanti 8 ans qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :	
Le 160 cm :	1.925 F.
Le 180 cm :	2.240 F.

Sommiers et dosserets assortis. Couvertures piquées. Couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Citeaux, 75012 - 307-24-01.

Matériel de bureau

PHOTOCOPIEUR
RANK XEROX 2300 (1980) à céder avec leasing. 582.87 ttc mensuel sur 24 mois. Tél. : 296-82-82.

Particuliers (offres)

Vend très belle ARMOIRE XVIIIe EN CHENE. H. 2,65, L. 1,58. Tél. : 380-99-83 le soir.

Sanitaires

Ne changez plus votre vieille baignoire
RENOVBAIN
la remet à neuf sans aucun démontage « blanc ou couleur » Travaux garantis Z. A. des 4 Arbres 78310 Elancourt. 486-51-24.

SI VOUS N'AVEZ PAR TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie : venez voir : SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire. 75006 Paris. Ouvert le samedi. Téléph. : 222-44-44.

Stock achat

ACHÈTE COMPTANT
LOTS IMPORTANTS de tous produits de Grande Consommation
PROMO FLASH
Tél. : 259-55-40 poste 69.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles, toutes natures de cheveux, secs ou gras, (naturels, colorés ou permanentés) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Tél. 759-85-25 entre 10 h et 11 h 30 et 15 h et 16 h 30.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS près Paris retraite grand confort. 77320 Jouy-s-Morin. (6) 404-05-75.

Infirmière met à la disposition de personne âgée, valide, invalide, impotente, incontinente, sénile « exception de psychosomatique », 1 chbre conf., tél. avec l'extérieur, prise TV, lit tous soins, cuis. soignée, surveillance par médecin, sérieuses références. Ecrire sous le no T 039185 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vacances Tourisme Loisirs

Au cœur du vignoble de Cahors Un « Chez soi à la campagne » « PAQUES EN QUERCY » Hôtel-Môtel, Studio, plusieurs formules : forfait spécial 1/2 pension. Exemple : 2 jours : 500 F pour 2 pers. et dégressif après 2 jours. Rens. : J.-P. LEMOZIT, RELAIS DES CHAMPS 46140 CAILLAC à 10 km de CAHORS, Tél. (65) 30-92-35 30-91-55.

Zamora, Espagne
le centre « Leon Felipe » organise séjours linguistiques. 4 sem. de juil. à sept. 3.000 F. à Pâques 2.000 F. 2 heures de cours par jour 4 excursions Téléphone : 739-28-89 à partir de 20 h. ou écrire à : Mme Rodriguez, 127, rue Edouard-Vaillant, 92300 Levallois.

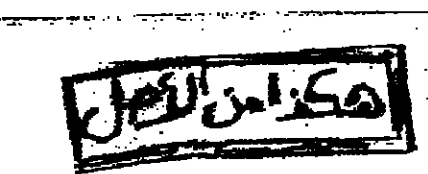
Cherche à louer juillet, août, environs Paris, villa avec jardin clos, proximité commerçants, promenade pédestre. Écrire ss no 69.670, HAVAS CONTACT. 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

ÉTÉ 83 : vacances en Vanoise, séjours, randonnées pédestres, raid Vanoise, mont Blanc, Grand-Paradis (Italie). Forfait tt compris mat., encadr., hébergem., 1 sem : 909 F. LA BESSANNAISE, 73480 BESSANS. Tél. : (79) 059515.

CORSE
Location studios, appartements MAI A OCTOBRE VACANCIA loueur propriétaire. 40, rue Belgrand, 75020 Paris. Téléphone : 797-44-68.

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council). £15.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212 Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.28.33 (Soirée)





Grandes écoles et universités

Salon du premier emploi des jeunes diplômés

DU 22 au 25 ***mars a lieu au P.L.M.-*** **Saint-Jacques, à Paris, le Salon du premier emploi des jeunes diplômés. Au** ***moment*** **où** ***étudiants*** **et** ***élèves des grandes*** **écoles s'interrogent pour connaître les possibilités d'emplois proposés par les entreprises** ***publiques et privées, cette manifestation a pour*** **objectif d'informer les cadres de demain.**

Comme le rappelait samedi 19 mars M. Jean-Pierre Chevènement, ***ministre d'État, ministre de*** **la recherche et de l'industrie, lors du 200e anniversaire de l'École des mines :** ***« La France a besoin d'ingénieurs de qualité ».*** **Pour faire face aux mutations technologiques qui s'imposent aux entreprises de la fin du vingtième siècle, ces dernières envisagent de recruter de jeunes cadres. Dans certains** ***domaines, par exemple*** **l'informatique, la demande est parfois très importante et dépasse le nombre de jeunes** ***formés.***

Les systèmes de formation, qu'ils s'appellent **universités ou grandes écoles, doivent se préparer à mieux répondre à la demande du monde industriel. Le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, semble avoir pris en compte cette donnée, en préparant une nouvelle loi des enseignements supérieurs. Il a souhaité que les universités développent leurs formations professionnelles en liaison avec les milieux économiques. L'objectif est d'assurer une meilleure** ***préparation des jeunes à des métiers autres que*** **ceux de la fonction publique.**

Du côté des grandes écoles, qui ne dépendent pas du ministère de l'éducation nationale, les responsables envisagent de procéder à une augmentation des effectifs des élèves. Ainsi M. Chevènement a proposé de doubler le nombre des élèves de l'École des mines dans la formation initiale. Il s'agit là d'une petite révolution pour des établissements qui avaient plutôt tendance à ne pas trop augmenter les capacités d'accueil de leurs établissements.

Les années 80 seront peut-être celles du rap- **prochement dans le maintien de leurs spécificité, de deux types d'enseignement nécessaire à la formation d'un plus grand nombre de diplômés de haut niveau.**

Des missions nouvelles pour les formations supérieures

L'arrivée d'un gouvernement de gauche en France a suscité *craintes et passions dans les* formations d'enseignement supérieur. Les socialistes au pouvoir *allaient-ils procéder à une unification* d'un système où coexistent, à la différence d'autres nations, une *diversité d'établissements* ? La préparation d'une nouvelle loi de l'enseignement supérieur par le *ministère de l'éducation nationale a,* au cours de l'année 1982, mobilisé les responsables des écoles et les associations d'anciens élèves (*le Monde* du 12 mars 1982). Beaucoup n'hésitaient pas à prédire la disparition d'un système de formation hérité du vingtième siècle, d'autres mettaient en garde contre *« une banalisation des grandes écoles, qui pourraient être assimilées, voire rattachées, aux universités ».* La polémique, *trop vite engagée sur le terrain* politique, a tourné court. A l'automne dernier, faisant connaître ses intentions, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, rassurait ceux qui avaient joué *« à se faire peur avec le spectre de leur propre disparition » (1).*

Le projet de loi d'orientation des enseignements supérieurs qui doit prochainement être soumis au Parlement ne prépare pas une quelconque attaque contre *les grandes écoles.* Le ministre de l'éducation nationale a même précisé : *« Je souhaite qu'écoles et universités nouent des liens contractuels et se rapprochent dans leur structure et dans leur mission, par des échanges de personnels et par des « passerelles » permettant aux étudiants de chacune de ces voies de formation de profiter des enseignements ou des recherches de l'ensemble ».* La volonté est manifeste de rapprocher deux systèmes de formation qui, au fil des années, avaient érigé leur différence en principe pour mieux s'ignorer.

Créées au dix-huitième siècle par le pouvoir royal pour former les ingé*nieurs* que réclamait l'industrialisation naissante, les premières écoles s'établissent alors que les universités *ont perdu* une partie du développement qu'elles connaissaient au Moyen Age. Le développement des *manufactures,* l'apparition de techonologies nouvelles, amènent les milieux d'affaires à instituer de nou*veaux lieux de formation* en marge des universités. Au long des décennies se mettent ainsi en place deux *systèmes d'éducation profondément* différents, comme l'explique M. Bruno Magliulo. *« Jusqu'aux années 60, il s'instaura entre l'université et les grandes écoles une sorte de division de travail de formation : à l'université la tâche de former les enseignants, les membres des professions de la santé, les juristes et les fonctionnaires moyens : aux grandes écoles la responsabilité essentielle de la formation des cadres supérieurs, des ingénieurs et des dirigeants des entreprises privées de la haute administration » (2).*

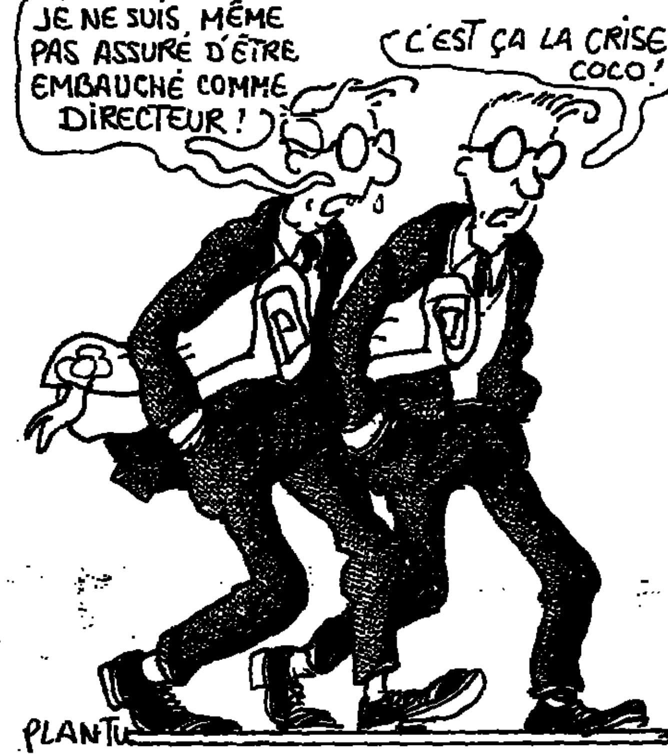
Un premier facteur va bouleverser cet équilibre précaire, c'est l'irruption, dans les années 60, d'un nombre accru de jeunes bacheliers. La génération de l'après-guerre arrive à *l'âge des études supérieures.* Grâce au progrès de la scolarisation, l'université garde un rôle important en *formant en masse des enseignants.* Mais cette période est de courte durée. Très vite, la natalité se stabilisant, la demande *en personnel* enseignant diminue alors même que le nombre de jeunes bacheliers continue *de croître.*

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 37.)

(1) Cité par le mensuel *l'Etudiant,* numéro de décembre 1982.

(2) Bruno Magliulo, *les Grandes Écoles,* PUF, 1982.



(Dessin de PLANTU)

Programme général du Salon

INAUGURÉ mardi 22 mars, le Salon, *qui a lieu à l'hôtel* P.L.M.-Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, à Paris, accueille les élèves des grandes écoles et des universités jusqu'au vendredi 25 mars.

De 10 heures à 18 heures, ils pourront rencontrer les responsables d'une trentaine d'entreprises pour les interroger sur leur politique de recrutement de *jeunes diplômés.*

En plus des conférences et projections de films organisées par les entreprises participantes, le programme général du Salon comporte trois animations (1).

Mercredi 23 mars

« Table ronde » publique à 17 heures sur le thème : « Quelle place pour les cadres dans les *entreprises de* l'an 2000 ? » Avec la participation de M. Pierre Cordier, directeur général adjoint d'Usinor ; de M. Gérard Bauvin, P.-D.G. de la *SLIGOS* ; de M. Michel Vaquin, secrétaire général de Rhône-Poulenc et de M. Christian Brière, directeur du personnel d'Esswein S.A. (groupe Thomson).

Jeudi 24 mars

Présentation par Havas-Contact d'une enquête auprès *de jeunes diplômés où ces der*niers parlent des raisons de leur choix d'une entreprise.

Vendredi 25 mars

« Table ronde » de 10 h 30 à 12 h 30 sur le thème : *« Le* recrutement des jeunes cadres ».

Avec la participation de dirigeants de cabinets de recrutement, d'élèves de grandes écoles, de chefs du personnel, d'enseignants...

(1) Entrée gratuite.

Pour les entreprises : une concurrence sévère

« ON veut tous embaucher les mêmes hommes, au même moment et pour faire la même chose ! » Boutade ? Elle dit vrai. Et, ces hommes précieux que l'on s'arrache sont les jeunes diplômés sortis des grandes écoles, généralistes ou versés dans l'informatique, l'électronique, etc. *Les grandes écoles damment encore* et toujours le pion aux universités. Venir d'une grande école, c'est parfait ; *sortir d'une des cinq ou six* prestigieuses (Polytechnique, Mines, Centrale, Supélec, Supaéro ou H.E.C.), *c'est la perfection.* Le seul souci de ces nouveaux cadres se résume à sélectionner judicieusement *l'entreprise de leurs débuts,* car même si tout ne se joue pas sur les deux ou trois premières années, cette *période peut être décisive sur le* déroulement de toute la carrière.

Des « pas de deux »

Et, c'est alors une succession de « pas de deux », où entreprise et débutant changent tour à tour de partenaires, l'important pour la première étant de convaincre les seconds qu'ils trouveront chez elles l'idéal de travail qu'ils se sont promis. La concurrence en matière économique est sévère pour les sociétés. Elle l'est tout autant pour attirer les meilleurs éléments.

*Les entreprises n'aiment pas dis*cuter de leurs politiques de recrutement et encore moins dévoiler leurs *perspectives précises : ce serait* démasquer leurs plans de charge et leurs projets. On veut bien mention*ner qu'on recherche des informati*ciens, des électroniciens, mais dire combien, ou pour faire quoi... impensable. *Tous les secteurs d'activité et* toutes les entreprises n'ont pas eu la même stratégie de leur personnel. *S'il reste communément admis qu'il faut régulièrement alimenter* et prévoir le capital de cadres et de matière grise, certains, par prudence, ne sont pas toujours allés jusqu'au bout de leurs possibilités. Vient donc le moment où il faut relancer les *embauches.* Mais il ne s'agit pas des mêmes cadres qu'auparavant. Les mutations technologiques exigent d'autres cerveaux.

L'existence de la double spirale, l'une de sortie pour les cadres âgés et considérés comme « dépassés », l'autre d'entrée pour les jeunes supérieurement compétents est douloureusement ressentie. La demande des employeurs excède les possibilités offertes par les promotions (il sort environ douze mille élèves par an des écoles d'ingénieurs, cinq mille des écoles de commerce) mais les formations les plus recherchées ne libèrent que de faibles effectifs. *« Il sort de Supaéro une centaine d'hommes par an, la moitié ira vers le public. Il en reste environ une cinquantaine que l'aéronautique, le spatial, les constructeurs, les équipementiers, c'est-à-dire une dizaine d'entreprises comme la SNIAS, Dassault, Thomson et nous, vont essayer d'attirer chez elles »,* constate le responsable du recrutement des cadres de chez Matra.

Alors les entreprises déterminent des stratégies qui se recoupent la plus souvent et chacune d'entre elles essaie de valoriser son potentiel *d'attraction personnel.* Matra mise et joue sur *« l'image de marque »* de l'entreprise et la personnalité de son P.-D G., *Jean-Luc Lagardère,* toujours au hit-parade des chefs d'entreprise. Travailler sous la conduite d'un *tel homme peut faire vibrer les jeunes* débutants aux appétits prononcés.

CHRISTIANE GROLIER.

(Lire la suite page 36.)



Stratégies pour la recherche

MOBILISATION générale pour la recherche. Ministères de tutelle ou directeurs des grandes écoles, tous les partenaires semblent d'accord pour investir massivement dans les activités de recherche. Alors qu'il y a encore vingt ans, les travaux de laboratoires étaient une « danseuse » entretenue à grands frais par une poignée de grandes écoles, aujourd'hui, tous les établissements en font un objectif prioritaire. Et on entend de grandes professions de foi sur la nécessité de *« former les ingénieurs à la recherche et par la recherche. »*

L'enjeu est de taille, d'autant que la situation actuelle de la recherche dans les grandes écoles est encore modeste. Difficile de mesurer et d'évaluer l'ampleur de cette recherche ; il faut prendre en compte les moyens mis en œuvre, le nombre de chercheurs, les budgets de fonctionnement et comptabiliser la somme des brevets, des publications de travaux, des contrats avec l'industrie. D'autres critères difficilement mesurables seraient à envisager comme la répercussion des travaux des chercheurs sur les communautés scientifique et technologique, nationale et internationale.

A l'occasion de l'enquête de la mission Piatier, il est apparu que soixante-six écoles se consacrent déjà à des activités de recherche. Cette mission conduite par M. Henri Piatier, ancien directeur de l'école polytechnique, a remis le 15 février à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, un rapport sur la recherche dans les écoles d'ingénieurs. En 1981, il y a eu l'équivalent de 3 600 chercheurs à temps plein dans les écoles d'ingénieurs — dont un tiers en situation d'enseignants. Mais ces données doivent être pondérées. Une autre enquête, menée par la Conférence des grandes écoles, a révélé que sur les 8 166 personnes se consacrant à divers titres à la recherche dans les grandes écoles, la moitié est employée par les vingt établissements qui bénéficient de la plus grande notoriété. Malgré l'effort consenti, une grande inégalité des écoles devant la recherche subsiste. La disparité est aussi évidente en fonction des régions, et à l'heure de la décentralisation, cette différence retient l'attention des experts.

Tout en déclarant que *« la recherche apparaît comme un support indispensable de la formation »*, M. Claude Maury, secrétaire général du Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI), reconnaît que les grandes écoles sont handicapées car *« elles ont été longtemps placées à l'écart de l'effort de la nation, quand au même moment dans les facultés de sciences le nombre de postes d'enseignants-chercheurs était multiplié par trois et que l'investissement dans la recherche se faisait dans de grandes institutions, type C.N.R.S. »*

Certaines écoles échappent à cette analyse, qui ont été placées depuis leur création en contexte universitaire. C'est le cas des écoles supérieures nationales d'ingénieurs (ENSI) dont les professeurs ont un statut d'enseignants-chercheurs. En outre, pour commencer à diminuer l'écart actuel, le ministère de l'éducation nationale a augmenté le budget de la recherche dans ses grandes écoles, de 3% de plus que dans les universités.

Régionaliser les projets

Abordant au nouveau rivage de la recherche, beaucoup d'écoles essaient alors de trouver une approche originale dans un domaine où elles ne sont pas en situation de monopole. *« Alors que les institutions installées ont tendance à se cloisonner, les écoles se font plus imaginatives. Elles sont prêtes à jouer la contrainte technologique et à s'intéresser à des problèmes nouveaux »*, explique M. Maury, sans tomber dans l'antagonisme entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

Les écoles essaient souvent dans leurs travaux d'intégrer les préoccupations de l'aval, c'est-à-dire principalement de l'industrie. Cela les conduit à mêler recherche scientifique et recherche technologique et oblige les laboratoires à collaborer sur un même projet dans des disciplines différentes et à travers plusieurs spécialités.

Comme l'heure est au décloisonnement des unités de recherche et à la professionnalisation de l'université, des projets sont menés conjointement par des universités et des grandes écoles. Cette mise en commun de moyens, même si elle n'est pas encore généralisée, se développe. Dans la région Rhône-Alpes plusieurs établissements se sont dotés de structures communes pour la recherche : associations, sociétés ou groupes de recherches communs. C'est ainsi que s'est créé un Centre universitaire d'études en micro-électronique (CUME), rassemblant notamment l'Institut national polytechnique de Grenoble, l'université de Grenoble-I, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, l'école des télécommunications de Bretagne et des industriels. Dans cette association, chacun apporte ses moyens et programmes dans la recherche en micro-électronique jusqu'à la production de circuits intégrés. Il serait vain dans un tel cas d'opposer recherches fondamentale et appliquée.

Il faut plutôt compter sur la complémentarité et arriver à mobiliser plusieurs laboratoires d'une région sur un projet. L'idée a fait son chemin au ministère de l'éducation nationale : *« Nous sommes encore en phase expérimentale, déjà dans cinq régions, on a passé des contrats pluriannuels. Les établissements concernés ont à définir un programme de recherche pour quatre ans, en tenant compte de la politique nationale de la recherche et également des besoins spécifiques des régions, »* explique-t-on à la mission scientifique du ministère de l'éducation nationale.

Ces orientations ne font pas encore l'unanimité des chercheurs concernés. Certains laboratoires se sentent dépossédés de la maîtrise de leur recherche, surtout quand leurs travaux concernent un domaine hyper-spécialisé. De nouvelles habitudes à prendre...

On peut aussi se demander si les élèves se sentent concernés par ces activités de recherche. Les programmes d'études sont déjà chargés et le projet de dernière année dans les écoles d'ingénieurs, qui est une sorte de mémoire, ne peut être considéré comme une formation à la recherche scientifique. Les enseignants sont sans doute les premiers concernés : *« Un enseignant-chercheur donnera le virus de la recherche à ses élèves »*, confie un professeur. Il s'agit aussi de créer des motivations pour qu'un jeune diplômé d'une grande école ait envie de continuer ses études pendant trois ou quatre ans pour passer un D.E.A. (diplôme d'études approfondies) ou à soutenir une thèse de docteur-ingénieur. Aujourd'hui, sur les 12 000 ingénieurs diplômés chaque année en France, il n'y aura que 700 docteurs-ingénieurs. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a d'ores et déjà fixé l'objectif de 1 500 docteurs-ingénieurs à atteindre par an.

Un mur de résistance

Avant d'atteindre ce chiffre, il faudra abattre un mur de résistance très solide. *« Actuellement, les entreprises recrutent les jeunes ingénieurs diplômés avec une véritable inflation sur les salaires de départ*, constate M. Maury. *Le drapeau de la recherche n'a pas été agité au bon point de passage. Que propose-t-on à un jeune qui veut se former par la recherche ? Les bourses de recherche n'ont pas suivi. »* Alors qu'un ingénieur diplômé d'ENSI (École nationale supérieure d'ingénieurs) est embauché avec un salaire de départ supérieur à 10 000 francs, les bourses de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) sont toujours en dessous de la barre des 4 000 francs. L'ingénieur qui a fait un doctorat ne sera pas plus payé qu'un jeune diplômé et pourtant il aura étudié trois ans de plus (dans le meilleur cas, son salaire sera rattrapé). Aux États-Unis, à ce niveau d'études, un ingénieur-chercheur est embauché avec un salaire de départ supérieur de 12 % à celui de ses collègues. En France, nombre d'élèves modérément sensibilisés à la recherche n'en voient pas la rentabilité à brève comme à longue échéance.

Beaucoup d'entreprises pensent encore que, si elles ont besoin de chercheurs, elles les formeront elles-mêmes. Il s'agit donc d'inverser la tendance, de motiver les élèves et d'inciter l'industrie à recruter des ingénieurs formés par la recherche. Dans cette optique, le ministère de la recherche et de l'industrie a créé les contrats industriels de formation par la recherche (CIFRE). Une subvention de 70 000 francs par an, pendant trois ans, soit environ 50 % du salaire, est donnée à l'entreprise qui embauche un jeune ingénieur pour lui faire réaliser une recherche d'intérêt direct pour l'entreprise. L'élève chercheur travaille à l'école ou dans la société qui l'embauche mais sous la responsabilité d'un professeur ou d'un directeur de recherche d'un laboratoire public. Enfin, au bout de ces trois ans, il doit obtenir le titre de docteur-ingénieur ou de docteur de troisième cycle.

Des mesures incitatives

« Grâce à ce début de carrière lié à une formation par la recherche, ces ingénieurs joueront un rôle important dans le transfert des connaissances et du savoir-faire entre la recherche publique et l'industrie, en étant particulièrement aptes à promouvoir des actions précises de collaboration », explique l'Association nationale de la recherche technique (A.N.R.T.) qui est responsable de la gestion des subventions CIFRE. *« A long terme, une plus grande proportion de responsables industriels connaîtront bien la recherche technique et technologique et la prendront plus en compte dans les stratégies industrielles de développement des entreprises. »* Enjeu : accroître les capacités d'innovation des entreprises en leur ouvrant les centres publics de recherche et réciproquement faire de ces derniers les partenaires habituels de l'industrie. Les subventions CIFRE, créées à l'automne 1981, ont déjà concerné cent cinquante jeunes ingénieurs en 1982, et elles recueillent un satisfecit général.

Autre mesure incitative : le gouvernement envisage une réforme des formations doctorales. Le ministère de l'éducation nationale a mis à l'étude un projet de doctorat unique correspondant à ce niveau d'études. Cette simplification a pour objectif de permettre une meilleure identification des ingénieurs et scientifiques formés pendant leurs études à la recherche et pourrait clarifier leur statut en France comme à l'étranger où on ne comprend pas toujours les différences byzantines de diplômes et de formations des élèves des grandes écoles.

J. Du.

Moi, Marianne, ingénieur et néanmoins chercheur à l'Université...

ALLEZ donc démêler dans son *itinéraire personnel la part* du hasard, celle des goûts et celle de l'influence d'un professeur. *Quand Marianne se retrouve à l'Insti*tut national supérieur de chimie industrielle de Rouen (INSCIR) en 1976, l'a-t-elle vraiment voulu ? Deux années de « prépas » à Orléans avec l'intention de se diriger vers l'enseignement. Comme ses parents. Et puis elle perd une amie chère. Un *prof lui a fait aimer la chimie.* Elle renonce à une troisième année de prépa et se présente à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris et à Rouen. Quand elle entre à Rouen, *c'est avec l'intention,* cette fois, de travailler ensuite dans l'industrie. Trois ans plus tard, elle est ingénieur.

L'industrie ? Aujourd'hui, la voici *chercheur à l'université* de Paris-Val-de-Marne. Une petite annonce sur le tableau d'affichage de Rouen en a décidé ! L'*offre était celle d'un* poste d'enseignant. La première année, entre deux cours qu'elle donne, elle prépare un diplôme d'études approfondies (DEA). Au sein du laboratoire de *thermo-dynamique et d'élec*trochimie des matériaux, une voie de recherche *s'ouvre à elle.* Elle commence une thèse de docteur-ingénieur qu'elle soutiendra dans deux mois. Son domaine de recherche : les céramiques à base de zircone. *Une recherche financée par* E.D.F. et dont les applications pourraient ne pas manquer d'intérêt : la mise au point de capteurs pour améliorer la régulation des chaudières, ou, à plus long terme, la conception d'électrodes pour la mesure de l'oxygène dans le sang.

Pourquoi un diplôme de docteur-ingénieur et non un doctorat de troisième cycle ? Marianne ne voit guère la différence ; elle estime qu'elle ob*tiendra le titre de docteur-ingénieur* plus parce qu'elle est déjà ingénieur qu'en vertu du contenu de ses travaux. Pourtant, avec M. Gérard Létisse, maître-assistant à l'U.E.R. « Électrochimie des solides », et qui la guide dans sa recherche, elle *convient que l'intitulé pèse sur la ré*daction de sa thèse : *« Le fait que ce sera un diplôme de docteur-ingénieur nous conduira à présenter des conclusions plus susceptibles d'applications. C'est cela que nous rappelle le mot ingénieur. »*

Du coup, Marianne, qui partage son temps en deux parts inégales où la recherche l'emporte sur l'enseignement et l'encadrement d'étu*diants de DEUG ou de maîtrise,* a pris goût plus que jamais pour l'expérimentation. Quand elle s'interroge sur son avenir, l'affirmation ne le cède pas à une prudence insistante : *« Pour l'instant, l'enseignement m'attire moins. Je préférerais mettre l'accent sur mes recherches. Pour l'instant... »* Et il lui arrive de consulter les petites annonces. Ce qui ne l'empêche pas d'envisager sérieusement de prolonger un diplôme de docteur-ingénieur par une thèse d'État...

Enseignante adjointe, titulaire, elle ne gagne guère plus de 7 000 francs par mois. Mais elle se sent insérée sans orage à une équipe active et stimulante. Sorti, comme elle, d'une *école d'ingénieurs,* Dominique s'est intégré, lui aussi, au laboratoire où sa *compétence acquise à l'Ecole natio*nale supérieure de céramique industrielle de Limoges fait merveille pour la fabrication d'électrodes. Heureuse osmose : tous deux apportent leur « *plus* » d'ingénieur à l'université qui les emploie et met son potentiel technique *et scientifique* au *service* de leurs travaux. Quant à comparer les formations — *école ou Université* — les deux plateaux de la balance s'équilibrent, lourds d'ingrédients distincts : *« Marianne a une efficacité dans l'expérimentation tout à fait remarquable,* considère M. Gérard Létisse. *Elle traduit les mesures en courbes beaucoup plus rapidement que les étudiants issus de l'Université.* » Marianne sait qu'elle le doit aux manipulations cent fois renouvelées à l'INSCIR. Pour autant, la formation proprement universitaire ne manque pas d'atouts : *« Ici, on prend le temps d'expérimenter pour comprendre et non seulement pour appliquer. »*

A regarder — furtivement — son passé, Marianne songe avec une va*gue certitude qu'elle aurait pu, aussi,* faire de la recherche en restant à l'INSCIR, *aidée par une bourse de* trois années. *« Mais,* avoue-t-elle, *je n'aurais pas eu l'occasion d'enseigner. Et je serais peut-être sans travail aujourd'hui. »*

CHARLES VIAL.

Dès la fin de leurs études les diplômés sont happés par la vie active

« A leur sortie de l'école, on propose tellement d'emplois à nos centraliens qu'on pourrait en placer dix fois plus. » M. Gaston Gourlet — responsable de l'emploi à l'Association des anciens élèves de l'Ecole Centrale des arts et manufactures — ne cache pas sa satisfaction. *« Beaucoup d'employeurs cherchent a priori des centraliens, nos élèves n'ont donc aucune difficulté à trouver un premier emploi. »*

Des chômeurs à la sortie de Supelec ? *« Je n'en connais personnellement aucun »,* répond M. Bernard Ryckenynck, directeur des études de l'École supérieure d'électricité, qui avance le chiffre similaire de dix offres d'emploi par diplômé.

Le directeur de l'Institut industriel du Nord, *quant à lui,* fait état d'*« une moyenne de cinq propositions fermes d'emploi »* par élève-ingénieur et d'un taux de chômage nul. Faut-il en conclure que tous les diplômés des grandes écoles sont *épargnés par le* chômage ? Certains chiffres appellent pourtant à la prudence. *« Sur les 14 500 centraliens formés par l'Ecole, on ne compte que 10 à 15 % de chômeurs »,* indique M. Gourlet. Une enquête – déjà ancienne, mais la seule disponible à l'heure actuelle – du Centre d'Études et de recherches sur les qualifications (Cereq), auprès *d'ingénieurs ayant obtenu* leur titre depuis quinze mois, révèle un taux de chômage de 7 % pour les grandes écoles et de 5 % pour les écoles de spécialisation, alors que ce taux *s'élève à 19 %* pour les écoles universitaires d'ingénieurs (1). Les pourcentages établis selon les déclarations des intéressés doivent – selon les enquêteurs eux-mêmes – être interprétés avec précaution. Ils fournissent avant tout des *« ordres de grandeur »,* la période d'interrogation correspondant, pour beaucoup d'ingénieurs questionnés, à celle du retour du service militaire. Une certitude cependant : l'accès à l'emploi est plus rapide pour les élèves des grandes écoles que pour ceux des établissements universitaires.

Une enquête du Cereq faite en 1980 auprès des scientifiques di*plômés des universités en 1978* montre que le taux de chômage des étudiants (non salariés) *« dispensés ou libérés du service national est passé de 22 % six mois après la sortie à 10 % un an plus tard ».*

Selon le directeur des études, après leur service national, *« les diplômés de Supelec mettent de quinze jours à deux mois pour obtenir un emploi ».* Pour M. Gaston Gourlet, les *« pistons »* sont immédiatement, dès leur sortie de Centrale, *« happés par la vie active ».*

Mais pour combien de temps ? Le premier emploi est-il adapté à la formation et aux ambitions professionnelles des ingénieurs frais émoulus des grandes écoles. Emploi stable, simple transition au marchepied vers un poste plus gratifiant ?

« Les centraliens ont bien le droit de papillonner , estime M. Gourlet, *car les employeurs sont un peu à leurs ordres. Généralement, c'est après deux ans qu'ils changent de secteur, estimant avoir fait le tour du problème. Pour la moitié d'entre eux, ils ne conservent pas leur premier emploi plus de cinq ans. »*

Le chiffre fourni par l'Association des anciens élèves de l'École supérieure d'électricité est de trois ans. Quant aux ingénieurs de l'Institut industriel du Nord, ils restent *« en moyenne six ans dans leur premier emploi ».*

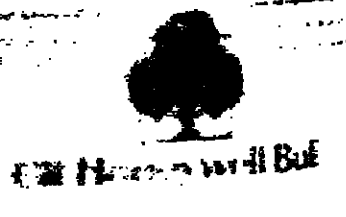
En l'absence de statistiques globales *sur le premier emploi à la sortie* des grandes écoles, il serait hasardeux d'en conclure à une parfaite adéquation entre l'offre et la demande. Les *« bons résultats »* obtenus *par l'École centrale, l'École su*périeure d'électricité et l'Institut industriel du Nord, ne doivent pas faire oublier qu'*« une proportion non négligeable des jeunes ingénieurs éprouvent de réelles difficultés à trouver du travail »* (2). Les ingénieurs issus des grandes écoles restent *néanmoins des privilégiés, quant* à l'accès à l'emploi et à la nature de ce dernier. Non seulement ils occupent *« quasiment tous des emplois de niveau supérieur »* — essentiellement dans deux secteurs : études, recherche et production, — mais ils *semblent bénéficier des seuls avan*tages d'une grande mobilité professionnelle.

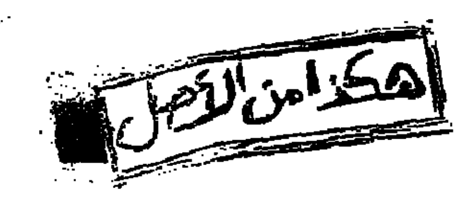
« Quand ils décident de s'en aller, nos centraliens savent qu'ils n'auront aucune difficulté à trouver une seconde entreprise », conclut avec un bel optimisme M. Gourlet.

P. C.

(1) Enquête réalisée en 1976 par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) — cahier 3 : « Formation et accès à l'emploi des étudiants issus des écoles d'ingénieurs » — novembre 1979.

(2) Le Cereq donne le chiffre de 8 %.





SELON UNE ENQUÊTE DE L'APEC

70 % des jeunes cadres ont trouvé un emploi en moins de trois mois

« *LES entreprises et les candidats excellent entre eux au jeu de la séduction* », dit Bernard Krief, un « conseil » en recrutement. Et, *si l'on en croit une* toute récente enquête de l'APEC, *la démarche fonctionne très bien.*

L'APEC a interrogé, par échantillons, les jeunes diplômés des grandes écoles venus s'inscrire au cours de l'année 1982. Presque 80 % d'entre eux avaient un emploi stable dans le secteur privé ou nationalisé ; *6 % seulement déclaraient un* emploi précaire, (comme un contrat à durée déterminée non souhaité ou en attente du départ *au service militaire, par exemple).* Et les événements n'ont pas traîné : *70 %* ont trouvé un poste en moins de trois mois et 25 % entre quatre et six mois. Pour 17 %, la recherche n'a pas duré un mois. Quand ils ont pris leur décision, un sur deux avait en réserve une ou plusieurs autres propositions fermes. 37 % motivent leur choix en disant qu'il correspondait à leur projet professionnel, 54 % ont trouvé la branche d'activité qu'ils voulaient, pour *40 %* le lieu de travail fut prépondérant, 31 % ont apprécié l'autonomie et la responsabilité *qu'on leur laissait,* 27 % ont été sensibles à la rémunération *et 36 %* aux possibilités de développement de carrière. *5 % seulement — vraiment* déçus — ont déclaré *« je n'avais rien d'autre ! »* Malheureusement, on ne connaît pas le pourcentage *des bienheureux qui* ont tout à la fois, trouvé un emploi, près de chez eux, *dans le secteur* d'activité qui leur convenait, avec mission de prendre des *initiatives* à un poste de responsabilité *confortablement rémunéré.*

68 % de satisfaits

Car 46 % d'entre eux gagnèrent d'emblée entre *110 000* francs *par an* et 130 000 F et plus (20 % de *110 000* à *120 000* francs ; 16 % de 120 000 à *130 000* francs ; et *10 % plus* de 130 000 francs). A part les 9 % *qui disent recevoir moins de* 90 000 francs, les 41 % restant touchent entre *90 000* et 110 000 francs. D'une manière générale, 68 % se disent satisfaits de leur emploi, 28 % pensent que ça va à peu près et 4 % sont insatisfaits.

Mais si on les interroge sur les *sources de leur satisfaction,* ils se montrent heureux de ne pas *s'être trompés de branche d'activité* (77 %), heureux de la fonc*tion occupée* (72 %) *et de l'intérêt* de leur travail (72 %). 19 % *avouent ne pas avoir correctement* évalué leur perspectives de *carrière et 17 % n'apprécient* pas leur lieu de travail.

Pour trouver ce poste, 27 % des candidats ont fait confiance *aux petites annonces* et 27 % ont envoyé des candidatures *spontanées.*

Pour 72 % d'entre eux, c'est *l'industrie qui les a accueillis* (19 % en métallurgie, mécanique et aéronautique ; 18 % en construction électrique ou élec*tronique) ; ensuite viennent* les services (23 %) avec les sociétés de service de conseils en informatique (9 %) et les banques et *établissements* financiers (5 %). Mais le poids des grosses entre*prises se fait sentir : elles* aspirent littéralement les débutants ; 53 % *d'entre eux sont* entrés dans des sociétés de plus de *1000* salariés (16 % travaillant dans des sociétés de plus de *5 000* personnes). *Pour* les petites sociétés (moins de 50 personnes et même de 50 à 200 ou *de 200 à 500 personnes),* le pourcentage de cadres venant de *grandes écoles s'est figé à 11 %.* Par contre, c'est le lieu d'activité *des universitaires : 28 % sont* dans des entreprises de moins de 50 personnes, et seulement 34 % dans celles de plus de 1 000 personnes (27,5 % quand la taille de l'entreprise atteint plus de 5 000 salariés).

L'APEC en tire une moralité pour les universitaires dont le temps de recherche d'emploi est supérieur à celui des diplômés. Ce *n'est qu'au bout de six mois* qu'un tiers d'entre eux ont trouvé *un poste dont ils sont* globalement moins satisfaits que les élèves des écoles (56 % se déclarent satisfaits, 35 % à peu près et 9 % pas satisfaits). Malgré l'envie qu'on peut en avoir, il ne faut pas forger trop d'espérances sur les cent premières entreprises et concentrer l'envoi des candidatures spontanées sur ces seules grandes sociétés.

C. G.

* APEC. Service 1er emploi, 11, rue *Leroux, 75116 Paris.* Tél. : (1) 502-13-50.

Le rôle des associations d'anciens

La force du clan

LA soixantaine rayonnante, M. Gaston Gourlet est un patron heureux. Bureaux à deux pas des Champs-Élysées. Un agenda très chargé, rendez-vous avec « clients » et « fournisseurs ». Son carnet de commandes est bien rempli. A côté du bureau directorial, une équipe de secrétaires s'affaire derrière de grandes baies vitrées. Un personnel industrieux, un bureau de placement prospère, qui existe depuis le début du siècle. Le patron s'explique : *« Nous avons chaque année un flux de trois cents centraliens à mettre sur le marché. Nous interrogeons les industriels sur leurs besoins et obtenons en moyenne dix offres d'emplois pour un candidat. »* Des résultats plus que satisfaisants : M. Gourlet est en réalité le délégué général de l'Association des anciens élèves de l'École centrale.

Pour cette école, c'est l'Association des anciens élèves qui s'occupe du placement des jeunes diplômés. Son délégué général, ingénieur, ancien centralien, ancien dirigeant d'entreprise, est employé à plein temps par l'association. Un autre ancien centralien, permanent lui aussi, est responsable du placement des anciens élèves. Le budget, alimenté par les cotisations des centraliens est consacré pour ce service emplois. *« Le premier devoir de notre association est l'entraide, et la première aide que nous fournissons à nos camarades est de leur trouver un travail »*, indique le délégué général. Sur les onze milles ingénieurs en activité, issus de Centrale, quatre cent par an changent d'emploi et demandent des conseils à leur association. Enquêtes confidentielles, dialogue et réflexion sur leur plan de carrière, telles sont les idées-forces qui, au dire de ses animateurs, différencient l'Association des anciens élèves d'un quelconque cabinet de recrutement. Dans un délai variant de trois à six mois, ces ingénieurs trouveront un autre emploi. Quant aux éventuels chômeurs, ils seront reclassés dans un laps de temps à peine plus long. *« Tout notre système fonctionne sur un rapport personnel. Quand les jeunes diplômés viennent nous voir, nous discutons personnellement de leurs désirs. Ici, le responsable de l'emploi est un homme de terrain »*, précise M. Gourlet. Mais, au-delà des contacts personnalisés qu'ont entre eux les membres de l'association, l'autre atout qui fait l'efficacité de celle-ci demeure le nombre élevé d'offres d'emplois reçues.

La promotion des carrières.

La Société des anciens élèves de l'École nationale d'arts et métiers, les « gadzarts », une autre grande école, reçoit chaque mois quatre cent offres d'emplois. Là aussi, les moyens de l'association sont importants. Vingt-deux personnes y travaillent à plein temps, et, cette année, la Société des anciens élèves a décidé l'acquisition d'un ordinateur de 900 000 francs pour la gestion du fichier de ses sociétaires et un meilleur fonctionnement de son service emplois-carrières. Dynamisme oblige, une petite différence de terminologie montre, selon M. Pierre Gaudin, son secrétaire général, les nouvelles orientations de cette association : *« Nous avons remplacé notre service de placement par un service emplois-carrières, pour avoir une vision plus large du problème, réorienter ceux qui sont mal orientés et faire de la promotion. »* Où se révèle le rôle méconnu des associations d'anciens élèves, quand elles décident de planifier les carrières... Déjà, un budget de 600 000 francs est prévu pour la programmation de cet ordinateur. La bête informatique devrait permettre de mieux connaître les sociétaires et de promouvoir l'évolution de leurs carrières par des enquêtes plus affinées.

Mais les associations n'en restent pas là. Elles peuvent s'adjoindre des sociétés-satellites. Les anciens élèves des Arts et métiers ont créé une fondation grâce à des legs assez importants qu'ils avaient reçus. But de cette fondation : promouvoir l'activité inventive et la recherche. Depuis 1978, des accords ont été passés avec des organismes bancaires pour l'obtention de prêts préférentiels. Une quinzaine de créateurs, anciens élèves, ont ainsi été aidés. *« Nous donnons la priorité à des projets d'entreprises industrielles plutôt qu'à des sociétés de service,* précise M. Gaudin. *En plus, nous avons mis sur pied une cellule de conseils techniques. Nous bénéficions là encore de la logistique des anciens élèves. Avec le renforcement des départs en préretraite, nous sommes en train de créer une petite équipe de cadres et ingénieurs encore très au fait des réalités industrielles. »*

Pour répondre aux besoins professionnels des anciens gadzarts, un institut de formation en économie a été créé, avec un enseignement modulable en fonction de la disponibilité et des priorités de chacun.

Formation et convivialité

A Centrale, quand l'école a déménagé de Paris à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), la Société des amis de l'école a pris en charge la construction et la gestion des résidences d'étudiants sur le nouveau campus. Distincte de l'Association des anciens élèves, cette société est néanmoins gérée majoritairement par des anciens élèves, ainsi que des industriels. Elle loge 1 200 personnes et met à leur disposition de vastes installations sportives.

Certaines associations sont représentées au conseil d'administration des écoles. Mais, même quand elles n'y participent pas, elles se manifestent toujours. Ainsi quand il s'est agi de transférer l'École polytechnique de la Montagne Sainte-Geneviève, au cœur de Paris, à Palaiseau (Essonne), beaucoup d'anciens polytechniciens ont exprimé leur désapprobation. N'allait-on pas casser l'école et tout un système d'éducation en déportant les « X » (les polytechniciens) sur un gigantesque campus loin de Paris ? La spécificité du système éducatif était en jeu. *« Quand l'école était sur la Montagne Sainte-Geneviève, l'esprit de groupe se constituait naturellement. Il y avait 600 internes répartis par chambrées de huit ; à Palaiseau, les élèves sont en chambres individuelles, et un jeune provincial un peu timide se retrouvera complètement paumé. »* M. Michel Berry, le secrétaire de l'A.X. (l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique), complète son jugement : *« H.E.C. est plus convivial ; quant aux Mines, c'est une famille. »*

Actuellement, un débat est ouvert entre anciens X sur l'enseignement dispensé à Palaiseau, débat repris dans les colonnes de la revue des anciens élèves, *la Jaune et la Rouge*. Au sommaire des revues d'anciens élèves, on trouve très souvent de grands thèmes de réflexion. L'an passé, l'A.X. a organisé un colloque sur les techniques de pointe. Les anciens gadzarts ont, eux, institué des rencontres annuelles : les Entretiens arts et métiers. Les thèmes abordés (l'innovation dans l'entreprise, le couple technique-culture...) obligent les anciens à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles. *« Nous avons créé ces Entretiens arts et métiers pour contribuer à une réflexion sur le métier d'ingénieur et sur l'apport de la technique dans la société,* explique M. Gaudin. *Alors que le pourcentage de syndicalisation est très faible chez les ingénieurs, 85 % des gadzarts adhèrent à notre société des anciens. Nous profitons donc d'une forte capacité de mobilisation. »*

M. Gaudin se déclare militant de son association. Adhésion est un mot trop faible pour décrire son engagement. *« Si, à quarante ans, je suis venu travailler ici, ce n'est pas pour m'occuper seulement de banquets d'anciens combattants. Notre Société des anciens élèves doit être une force de proposition. »* L'expression a déjà fait recette dans le domaine politique. L'association des anciens gadzarts aurait-elle un projet de société ? Constitue-t-elle un groupe de pression supplémentaire ?

Les grandes familles

Sens de la formule, M. Gaudin répond aux militants de son association que l'amitié qui les réunit ne doit pas être une fin mais un préalable. *La réflexion sur leur métier* à laquelle ils sont conviés doit les conduire à prendre des responsabilités sociales. *« Nous sommes une force morale,* explique le secrétaire général, *depuis longtemps notre association est reconnue d'utilité publique et nous sommes fondés à des relations avec les ministères de tutelle de l'école. »*

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur mobilise d'ailleurs toutes les énergies. Les associations d'ingénieurs de cent cinquante écoles sont fédérées, depuis plusieurs années, par la FASFID (Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs diplômés), qui se bat pour défendre le titre d'ingénieur et obtenir de meilleures reconnaissances des diplômes à l'étranger.

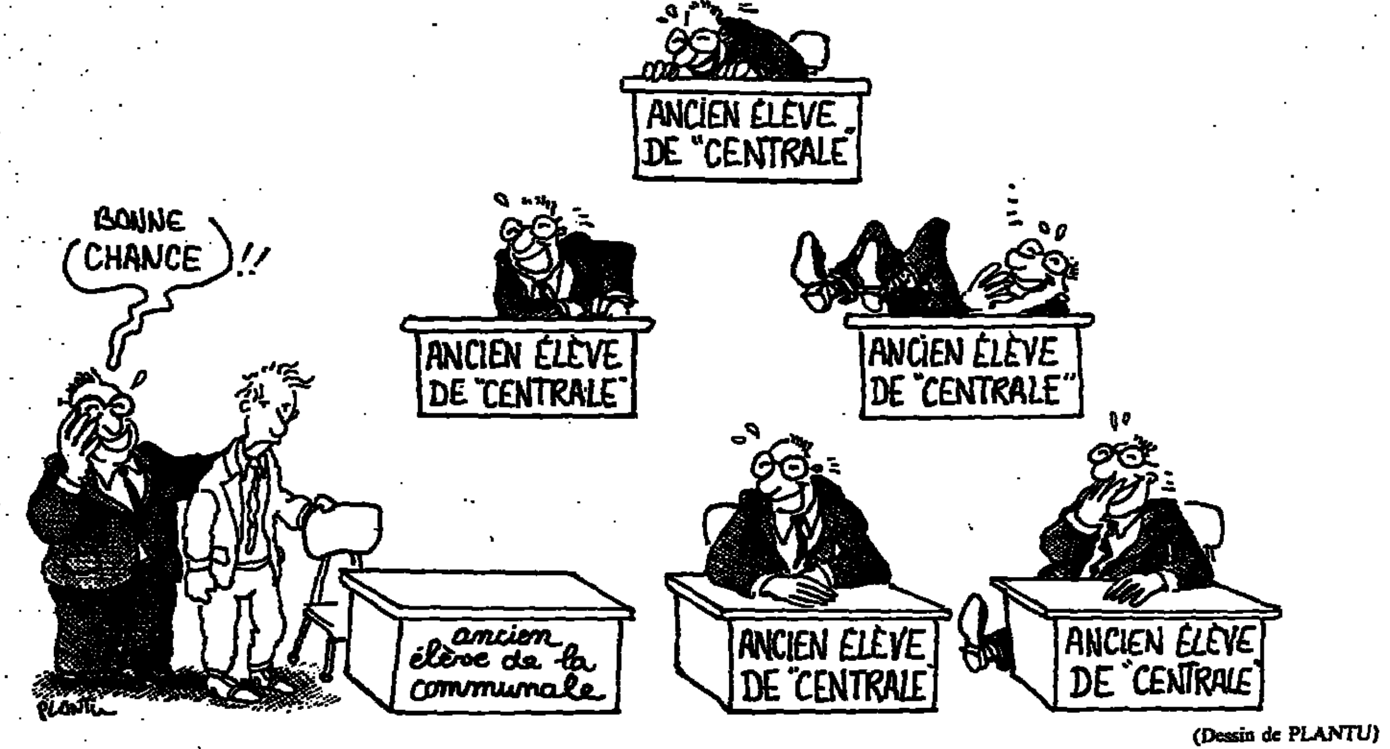
Bien que fédérées, ces cent cinquante associations n'ont pas toutes la même importance. L'Association des ingénieurs des travaux publics de l'Etat, dont les membres sont anciens élèves de l'E.N.T.P.E. (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat), dispose de moyens plutôt limités : dans un petit local au sous-sol du siège d'une délégation départementale de l'équipement, en banlieue parisienne, travaillent une secrétaire à temps plein et la rédactrice de la revue. Le secrétaire général de l'association est bénévole. Une part importante du budget est consacrée au journal ainsi qu'à la fabrication de l'annuaire des anciens élèves. Actuellement, un tiers des élèves sont étrangers, et certains diplômés ont des postes à hautes responsabilités dans leurs pays. Il y a même parmi eux un ministre de l'équipement africain. Grâce à l'annuaire, les anciens élèves employés d'entreprises françaises de travaux publics peuvent espérer nouer des contacts directs avec leurs collègues étrangers et décrocher d'importants marchés. Réciproquement, l'association s'emploie à faire connaître l'école et à asseoir sa réputation.

Toutes les associations insistent sur la force et la cohésion de leurs troupes. Exemple relevé dans *la Jaune et la Rouge*, ce compte-rendu d'un dîner-débat entre polytechniciens sur le thème, « La guerre économique et les polytechniciens » : *« Les polytechniciens sont les « officiers » de cette bataille d'un nouveau type, et il est essentiel qu'ils acceptent d'aller en plus grand nombre sur les « théâtres d'opérations », c'est-à-dire à l'étranger. »*

Cohésion du groupe, solidarité naturelle entre anciens d'une même école : le soupçon d'un pouvoir occulte guette même ces associations. D'aucuns osent affirmer qu'avec un ancien à la direction du personnel d'une grande entreprise certains groupes ont vite fait de la transformer en chasse gardée. M. Gourlet, pour les centraliens, s'inscrit en faux contre cette opinion largement répandue : *« Nous ne sommes en aucun cas une maffia. Une entreprise recrute un ingénieur en fonction de sa formation. Et puis, quand il a dix ans de pratique professionnelle, on prend surtout en compte son expérience. »*

Comment alors expliquer les relations solidement entretenues entre anciens d'une grande école ? Camaraderie, ce lien un peu irrationnel qui conduit un jeune fraîchement arrivé dans une entreprise à avoir un contact plus direct avec un ingénieur de son école – même s'il est diplômé depuis plus de trente ans – plutôt qu'avec un ingénieur de son âge, mais formé par une autre école ? M. Gourlet appelle cette solidarité naturelle *« l'esprit de famille, l'esprit communautaire dira-t-on aujourd'hui. L'unité de base en est la promotion ; ce sont des gens qui ont vécu ensemble plusieurs années, comme l'équipage d'un navire-école, et qui ont souvent le même profil ».* Et, souriant à tout ce capital commun, et à ses souvenirs, il ajoute : *« Je pars bientôt pour Chypre pour un voyage de promo. Nous fêterons nos quarante ans d'école, et je peux vous assurer que nous allons retrouver nos vingt ans. »* A propos de l'esprit d'école, le secrétaire général de l'A.X. conclut, goguenard : *« Vous savez, tous les Français ont l'esprit tribal. »*

JEAN DUMONTEIL.



(Dessin de PLANTU)



LIBRES OPINIONS

Quels ingénieurs pour demain ?

par MICHEL PERRUT (*)

S'IL est un lieu commun de rappeler que notre pays se doit de mettre en valeur sa première ressource : la « matière grise », encore faut-il en tirer les conséquences dans l'organisation de la formation des hommes ! Dans le contexte de la crise actuelle, il est impératif de mobiliser un nombre croissant d'hommes compétents et *dynamiques afin de conduire avec* énergie les innovations qui nous per*mettront de réussir la reconstruction* d'une industrie moderne et puissante et d'aborder avec une force renouvelée les défis du futur. Apparaît donc très nettement la double nécessité d'augmenter le nombre d'ingénieurs et de chercheurs formés dans les domaines les plus « porteurs » et d'adapter le contenu de leur formation aux problèmes futurs.

Il est fondamental de s'interroger sur la finalité à viser avant d'étudier les structures les plus efficaces pour y parvenir. *S'il n'est pas possible de* définir un profil-type pour l'ingé*nieur, tant cette profession recouvre* des métiers différents d'une branche *industrielle* à l'autre, d'une fonction à l'autre au sein même de l'entreprise, on peut cependant essayer de rassembler les éléments communs recherchés par les employeurs et reconnus comme objectifs par le système de formation. Certes, l'ingénieur est supposé posséder une haute compétence scientifique et technique lui permettant de maîtriser des technologies en mutation permanente ; mais on attend bien plus de lui ! Pour ma part, et bien que cette *formule ne soit pas spécifique* du métier d'ingénieur, j'ai proposé ré*cemment* que la devise de l'école que je dirige soit : « *Apprendre pour entreprendre et innover* ».

Je considère en effet qu' « entreprendre » et « innover » doivent être les mots-clés de l'action future des hommes que nous formons et, partant, les mots-guides de la formation que nous devons organiser, dépassant largement les frontières des connaissances purement scientifiques et technologiques, dans le contexte d'une économie largement ouverte, d'une concurrence à l'échelon planétaire et d'un monde à haut niveau de communication.

Maîtriser la langue française

En premier lieu, l'ingénieur diplômé doit posséder une solide formation de base lui permettant d'appréhender les problèmes relatifs au domaine qu'il a choisi. Pour cela, il doit posséder, avant d'entamer sa formation technologique, une préparation qui lui permette d'acquérir, grâce à l'apprentissage de méthodes de travail à un rythme élevé, un outil mathématique parfaitement maî*trisé et utilisable* (1) avec une *ouverture* sur les mathématiques appliquées et une bonne connaissance de l'informatique de calcul. Mais aussi la compréhension de la matière, de l'énergie et de leurs inter actions, regroupant dans un même ensemble indissociable la physique et la chimie — voire une introduction à la biologie et aux sciences de la vie — avec une forte sensibilisation à la méthode expérimentale afin d'équilibrer une *formation qui* est bien trop axiomatique et déductive — *donc stérilisante* pour la création — dans le système actuel. Enfin il est souhaitable que le futur ingénieur maîtrise la langue française, tant écrite qu'orale, et possède une formation aussi étendue que possible en langues étrangères — en tout cas en anglais.

La formation humaine

Après cette préparation commune à l'ensemble des formations d'ingénieurs, qui doit être brève (deux années, en évitant les redoublements actuels en classes de mathématiques spéciales qui constituent un gâchis pur et simple *la plupart du temps !*), trois années paraissent nécessaires *pour le cycle terminal comprenant* deux années de formation technolo*gique* spécifique à la branche choisie, suivies d'une année finale d'ouverture sur la recherche et sur le monde industriel. La formation technologique spécifique doit être conçue comme l'acquisition des connaissances minimales requises pour la compréhension des technologies utilisées dans une branche donnée de l'industrie ou dans un domaine particulier (l'électronique, les mesures physiques, *par exemple*) ; pour être spécifique, elle ne doit pas pour autant être trop *spécialisée*, et l'acquisition des concepts fondamen*taux est impérative pour préparer* les adaptations futures — à condition *toutefois d'éviter de tomber* dans l'excès d'une formation générale uniquement conceptuelle sous la forme d'une « super-classe préparatoire ». Compétent mais aussi praticien, concepteur mais aussi réalisateur, l'ingénieur devra être formé pour avoir constamment le sens du concret qui ne s'acquiert qu'en faisant largement appel aux travaux pratiques et expérimentaux mais aussi à l'application globalisée des concepts acquis dans les enseignements théoriques (projets, études de cas,...). Les visites et stages en usines sont également *irremplaçables* afin que le contact avec le réel *vienne conforter et éclairer* les connaissances théoriques acquises.

On *ne peut* dissocier complètement les connaissances scientifiques et technologiques de la formation humaine que requiert la fonction d'ingénieur, tant il est vrai que la façon d'apprendre est aussi importante que ce qu'on apprend finalement. La transmission de connaissances doit être conçue de façon dynamique ; il ne saurait être question de former de « grosses têtes » sachant « tout » ; il vaut mieux leur donner les bases minimales ainsi que *le goût* et les *méthodes* pour continuer à se former tout au cours de *leur carrière* ; car les techniques évoluent vite, et seuls ceux *qui savent s'adapter pourront* demeurer au premier rang mondial : il *n'est pas souhaitable de former* des hommes immédiatement utilisables *mais mal préparés* aux évolutions futures.

C'est en particulier dans cette optique que devrait être organisée l'année de transition vers la vie professionnelle : cours d'approfondissement — et non de spécialisation ! — travail de recherche en laboratoire car rien ne saurait remplacer la formation par la recherche (même pour un ingénieur qui ne se consacrera pas à la recherche en elle-même), stage dans une entreprise, projet de fin d'études... L'ingénieur doit également être en mesure de *communiquer* : *dans ce domaine*, trop souvent négligé dans les *grandes écoles, beaucoup reste* à faire pour que l'homme compétent soit en mesure de faire passer ses idées aussi bien par la connaissance des techniques d'expression orale et audiovisuelle que par la maîtrise de l'écriture ; et rappelons que la prati*que de la langue anglaise — et si* possible d'autres langues étrangères — est indispensable dans une économie mondialisée. De plus, l'ingénieur doit être préparé à commander des hommes, à animer des équipes ; et s'il est vrai que l'apprentissage des relations humaines et des rapports sociaux dans l'entreprise ne peut valablement être vécu que sur le terrain, il nous paraît cependant nécessaire de sensibiliser le futur cadre à ces problèmes.

L'objectif étant fixé, quelles structures faut-il mettre en œuvre pour y parvenir ? *Il est nécessaire de* souligner tout d'abord quelques *points essentiels*.

L'importance du rôle assigné aux *ingénieurs et aux qualités* que la communauté est en droit d'attendre d'eux exige qu'une sélection sévère permette de dégager ceux qui pourront réussir. Comme toute sélection doit être démocratique et équitable, il est essentiel que soit conservé un système de concours « au plus tôt », ce qui est possible à la fin des deux années communes de préparation, afin d'éviter la sélection par échecs successifs jusqu'à la fin du cycle, système coûteux pour la collectivité et *trop favorable à ceux qui ont* le temps et les moyens de redoubler.

De plus, la spécificité des nombreuses formations d'ingénieurs né*cessite l'autonomie financière*, pédagogique et scientifique (avec *contrôles a posteriori*). Elle doit être reconnue aux établissements avec une gestion effectivement décentralisée des moyens requis afin de donner la souplesse nécessaire à l'adaptation permanente des enseignements.

Enfin, il faut rappeler que la symbiose entre l'enseignement et la recherche pratiquée dans les laboratoires de l'établissement est une condition de qualité. Le développement à la recherche, surtout dans le domaine des sciences pour l'ingénieur, trop longtemps négligées par l'Université, est *fondamental* dans les établissements formant des ingénieurs. Les actions de *formation* continue seront dynamisées afin de *créer des liaisons très étroites avec* les ingénieurs en activité et, à travers eux, avec le monde industriel.

Ces éléments étant rappelés, il reste à s'assurer de l'adéquation des structures à mettre en place, en partant de la situation actuelle.

Ne pas griller les étapes

Il convient d'abord d'utiliser au mieux les outils existants et en particulier la plupart des écoles d'ingénieurs, qui sont organisées autour de projets pédagogiques cohérents, constituées en noyaux à taille humaine, dynamiques et adaptables, même si certaines imperfections sont à corriger. Ainsi, certaines écoles isolées et désuètes doivent être fermées, alors que des créations *nouvelles sont à encourager* lorsque des besoins nouveaux apparaissent (*biotechnologie, informatique, robotique*, etc.). Les instituts nationaux *polytechniques, véritables universités* de technologie au sein desquelles chaque école peut conserver son patrimoine culturel propre, son originalité et son dynamisme, sont incontestablement des succès qu'il conviendrait d'étendre chaque fois que cela sera possible. D'autres regroupements peuvent également être envisagés afin de constituer des pôles d'excellence autour de certains thèmes car des écoles apparaissent aujourd'hui bien trop isolées géogra*phiquement et scientifiquement*.

D'autre part, des liaisons étroites bien comprises entre les universités et les écoles ne peuvent qu'être bénéfiques, à condition toutefois que la décentralisation des décisions importantes et la personnalité de chaque formation soient effectivement préservées.

On ne peut que se réjouir de voir *affirmer par les pouvoirs publics* la nécessité de réorienter les forma*tions universitaires avec le souci* de « professionnalisation » et de pluri*disciplinarité* ; il faut cependant bien voir que les réticences à s'engager dans cette voie seront sans doute considérables et qu'il faudra du temps pour que les mentalités évoluent ; et il y aurait grand danger à vouloir griller les étapes en intégrant complètement dès aujourd'hui certaines écoles d'ingénieurs aux universités (dans les villes où il n'y a pas d'instituts nationaux polytechniques en particulier) car *leur spécificité* risque d'être rapidement « *noyée* » *au sein d'un ensemble* d'une dimension beaucoup plus im*portante, dont* les méthodes de gestion et de travail sont très différentes.

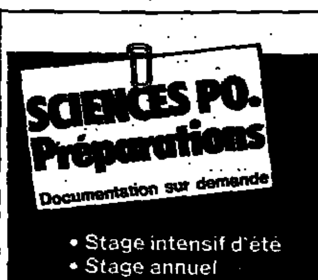
Enfin, pour ce qui concerne le recrutement, il convient d'augmenter sensiblement le flux de candidats scientifiques, en premier lieu en reformant le deuxième cycle des lycées où l'hypersélection par les mathématiques nous paraît trop restrictive et éloigne des carrières technologiques trop de jeunes gens capables. On doit s'interroger en outre sur les modes de recrutement et particulièrement sur le contenu de l'enseignement des classes préparatoires. Sans équivalent dans les grands pays développés, *elles* constituent une excellente école de l'ef*fort, de la méthode, et confèrent aux* élèves une bonne maîtrise de l'outil *mathématique* ; *mais elles* sont un peu trop une école de l'abstraction et de l'axiomatique pour être parfaitement adaptées à la formation d'ingénieurs et de chercheurs devant posséder un excellent sens physique, le goût de l'expérimentation et une créativité élevée. Si le recrutement par concours nationaux me paraît effectivement le meilleur système — ou le moins mauvais ! — il est aujourd'hui évident que le contenu devra en être profondément revu même si cela doit être fait contre l'avis, jusque-là prépondérant, de quelques grandes écoles figées dans un prestige désuet.

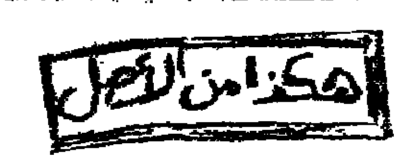
La réforme annoncée du premier cycle des universités ainsi que la *transformation du deuxième cycle* devraient permettre d'attirer un *nombre croissant d'étudiants dans* les filières scientifiques et de faciliter les passages *entre universités* et écoles. Il me paraît important de rassembler ces quelques *réflexions*, afin d'éviter certains procès d'intention ou certains débordements dont nous avons tous intérêt à faire l'économie !

L'heure n'est pas aux belles envolées. Il faut d'abord sortir le pays de la crise, vaincre le cancer du chômage. L'enseignement supérieur, par son rôle de formation des cadres de la nation, a une responsabilité essentielle dans ce combat.

(1) Alors que la formation actuelle dans les classes préparatoires fait des mathématiques un objet, une finalité et non un outil !

(*) Directeur de l'École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy (ENSIC).





Des cadres pour notre appareil industriel

par PIERRE JARLEGAN (*)

RELEVER les défis technologiques du vingtième siècle finissant, ce n'est pas autre chose que d'assurer l'avenir de notre société. Cet avenir va se jouer dans le domaine de l'éducation, avec le recrutement des futurs jeunes cadres qui seront l'ossature, dans quinze ans, de notre appareil industriel.

L'ensemble du problème éducation-recrutement-emploi a une relation directe, de cause à effet, avec l'efficacité des grandes écoles et des universités. Pour ce faire, celles-ci doivent s'ouvrir largement au monde professionnel. Ce n'est pas un vœu pieux, mais une nécessité pressante.

Aujourd'hui, nous assistons à une pénurie d'ingénieurs. Cette pénurie n'est pas due seulement à un défaut d'orientation et d'harmonisation, mais aussi à une insuffisance des effectifs d'élèves ingénieurs. Un paradoxe à un moment crucial, qui voit le taux du chômage des jeunes *être plus grand que celui des* adultes ? Non, erreur de diagnostic. C'est tout le débat entre ceux qui *plaident pour la « formation* culture » et ceux qui affirment l'urgente nécessité de la « formation *métier* ». *Il faut* dépasser ces débats et voir les choses en face. Il faut contribuer à une meilleure préparation à la vie active.

Un seul exemple : l'informatique et l'électronique. Toutes deux ont créé beaucoup d'emplois. Elles en créent encore. Les Cahiers des groupes de stratégies industrielles (nº 3), édités par le commissariat général du Plan, précisent que la « filière économique » génère dans les branches en amont des emplois équivalant à un coefficient *multiplicateur de 0,6 à 0,8 fois* des emplois de la filière. Pour les branches utilisatrices, le coefficient est encore plus élevé : *2,5* à 3 fois pour 1986. Le progrès technique a toujours créé plus d'emplois qu'il n'en a supprimé à long terme, emplois directs et emplois indirects, mais modifie profondément les conditions de recrutement et d'emplois des jeunes cadres diplômés.

J'aurais dû prendre d'autres exemples amenant à la même conclusion : ceux de l'ingénierie, qui *comprend* des activités concernant l'enseignement des fabrications, de la conception à la réalisation, qui *devrait* être l'une des composantes les plus productrices d'emplois. Conscientе des errements antérieurs *dus aux effets concourants* de l'absence de stratégie, d'absurdité juridique, d'obstacles administratifs, la *C.G.C.* a toujours rappelé son désir de participer à l'effort de réflexion, de proposition et de redressement d'une situation qui, continuant à se dégrader, ne peut que nuire à l'intérêt général.

Le rôle de la formation aux technologies nouvelles s'avère donc capital. Une formation insuffisante ou mal adaptée est non seulement génératrice de nombreuses déceptions, *mais provoque* aussi la pénurie des techniciens dont notre industrie a grand besoin.

Du commandement à l'animation

Une autre formation des jeunes diplômés est également indispensable : celle concernant le vaste domaine des relations humaines dans l'entreprise. Si le savoir-produire et le savoir-organiser des cadres sont importants pour l'économie de l'entreprise, son dynamisme et son expansion, il n'est plus possi*ble de négliger les relations* que les ingénieurs et les cadres ont à entretenir avec leurs collaborateurs employés, *techniciens, ouvriers ou* simples manœuvres. Le caporalisme est dépassé : il faut désormais savoir passer du commandement à l'animation-explication.

Certains réclament à grand bruit un « nouveau carrefour » pour les cadres, afin de redéfinir leur rôle dans l'entreprise. Sans aller jusque-là, il n'en est pas moins vrai que la vie professionnelle et personnelle du cadre est conditionnée par les nouvelles données économiques et sociales. *D'où la* doctrine affirmée par la C.G.C. en ce qui concerne le respect d'une juste hiérarchie des valeurs qui tient compte, bien sûr, de cette mutation dans le mode d'acceptation de l'autorité et de l'organigramme. Sans cette hiérarchie, il est indéniable que le découragement et l'inquiétude, comme je viens de le souligner au Plan, se développeront rapidement avec ces questions entendues si souvent aujourd'hui : « Pourquoi se donner du mal, jouer les Don Quichotte, dans un système où les valeurs ne sont pas reconnues et ne sont plus les mêmes. »

Le marché des cadres resté bon globalement, les offres ayant marqué une *progression* d'ensemble de 10 % en 1982 par rapport à 1981, avec des disparités assez fortes d'une fonction à l'autre. Le gouvernement a donc intérêt à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes diplômés en relançant notre industrie grâce à *une stratégie* industrielle claire et précise. La C.G.C. le dit et le répète. Pour ce *faire, il faut des choix, mais aussi* répertorier les marchés potentiels, faire appel aux brevets, aux licences et à *toute la recherche*.

Les journées organisées par Jean-Pierre Chevènement avaient l'ambition de définir clairement le cadre de la nouvelle politique industrielle. Mais le gouvernement *a-t-il les* moyens de sa politique, tant au plan du financement qu'au plan des hommes ? La France manque annuellement de trois mille à quatre mille ingénieurs, constatation confirmée par le président de la République et le rapport Schwartz. Cette pénurie hypothèque gravement l'avenir de notre industrie. *Il faut* donc augmenter les effectifs des étudiants ingénieurs dans les grandes écoles adaptées à la *préparation*, aux techniques nouvelles et à la recherche, mais aussi dans les universités, *qui doivent devenir plus efficaces*.

Comme pour la stratégie industrielle, l'heure n'est plus aux discours, mais aux actes. Tout doit être mis en œuvre immédiatement pour que la pénurie en matière grise disparaisse de notre pays. La politique de l'éducation ne peut être seulement celle des enseignants. Il faut prévoir que le ministère de l'Éducation nationale développe, en étroite liaison avec les *ministères compétents* (industrie, commerce-artisanat, recherche, culture, travail *et fonction publique*), information et prospective sur l'avenir des compétences qui conditionne l'avenir des jeunes diplômés.

Une fausse fenêtre

La C.G.C. l'a souligné à chacune de ses interventions au ministère de *l'Éducation nationale*, au *Conseil supérieur*, dans les différentes commissions Schwartz et Jeantet. C'est *pourquoi elle s'est élevée contre le* projet actuellement en cours. Celui-ci, en effet, n'ouvre qu'une fausse fenêtre sur l'ensemble du secteur. *Il* n'apporte rien de mieux quant aux prévisions d'évolution de l'effort qu'une nation industrielle comme la nôtre devrait consentir pour son enseignement supérieur. Et ce n'est pas avec le nivellement et l'uniformisation, *qui sont les deux mamelles* de cette réforme, que nous arriverons au bon niveau culturel à un *moment où l'on ne cesse de parler de* compétitivité et où l'on voit les autres nations industrielles avoir *adopté* cette *formation* reconnue indispensable pour entrer, avec le maximum de succès, dans la vie active.

Je souhaite que nos gouvernants, dans ce domaine comme en économie, car tout se tient pour l'emploi des jeunes diplômés, ne refusent pas *que la réalité soit conforme* à leurs discours. Il y va de l'avenir de la France et du maintien de son rang *de nation hautement industrialisée*. N'oublions pas que les méthodes d'enseignement reflètent le bon ou le mauvais fonctionnement des sociétés. Elles doivent s'adapter aux technologies et méthodes nouvelles pour trouver leur équilibre et leur efficacité dans une bonne répartition de l'éducation qui doit être à la fois expérimentale, conceptuelle et créatrice.

Il faut armer notre jeunesse pour des temps difficiles et maintenir notre pays au rang des nations développées. La démagogie égalitariste est mauvaise conseillère. Demain, elle risque de nous coûter cher.

* Délégué national de la C.G.C.

LIBRES OPINIONS

Eviter les combats d'arrière-garde

par DANIEL BANCEL et JEAN-LOUIS PIEDNOIR (*)

IL est un fait acquis pour beaucoup que l'Université a de tout temps contribué à l'accroissement du savoir de la même façon qu'elle le fait aujourd'hui. Il serait *plus juste de dire qu'elle s'est considérée* pendant des siècles comme la gardienne de la sagesse. C'était sa tâche de préserver un certain *savoir* et de le transmettre à la génération suivante. Elle étudiait les vérités éternelles et ignorait le monde évoluant tout autour.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la science était surtout faite dans les académies et non pas dans les universités. Elle apparaît dans les universités allemandes et anglaises au dix-neuvième siècle. En France, quand l'armée, les services publics, puis l'industrie, eurent besoin d'utiliser des technologies plus complexes, la question de la formation des cadres techniques fut posée. La *réponse se fit par la création*, à partir du dix-huitième siècle, de tout un réseau d'écoles spécialisées. Sauf pour les professions juridiques et de santé, l'Université jouait un rôle très effacé dans la formation des cadres de la nation.

Une évolution apparut dans le grand mouvement de réforme des *institutions scolaires* des années 1880-1900. Une réorganisation des facultés s'amorce pour lesquelles les *universités allemandes jouèrent* un rôle de référence. Les enseignants en mal de promotion devinrent le pre*mier* public important des facultés de lettres et de sciences, la recherche s'affirma comme une des missions fondamentales de l'Université. De là datent certaines caractéristiques des universités, bien visibles encore dans les années 60.

L'Université contemporaine a subi le choc de deux crises diffé*rentes qui l'ont* amenée *toutes* deux à s'interroger sur son identité, sa fonction sociale et son devenir. La première crise est *celle de 1968 ;* l'Université, à ce niveau, a été essentiellement interpellée par son principal utilisateur, *les étudiants*. Aux termes de soubresauts qui font partie de l'histoire, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur *était* promulguée ; le conseil d'université, maître des destinées des universités autonomes, devait compter des personnalités extérieures. Ces personnalités du monde économique et social qui, pour *la* première *fois*, avaient droit de vote pour la mise en place de nouveaux diplômes, pour les attributions de crédits, symbolisaient le nouveau rôle de l'Université. Pour symbolique qu'ait quelquefois été dans les faits cette participation, elle existe.

Trois composants

La deuxième crise, qui sous-tend sans aucun doute davantage l'orientation actuelle de l'Université, son désir d'être partie prenante dans l'enjeu national, c'est la crise écono*mique déclenchée dans les années* 1973-1974. Crise économique qui pose actuellement au monde industriel *un défi que tous* les pays *s'efforcent* de surmonter.

En 1968, il semblait au pouvoir politique qu'une remise en cause des structures de fonctionnement, l'adaptabilité de la pédagogie au monde moderne, devaient être *la* réponse de l'Université à l'interrogation posée par la société moderne sur les finalités de l'enseignement supérieur. En 1982, la réponse doit avoir des dimensions nouvelles : il faut investir dans l'intelligence, il faut innover pour résoudre la récession actuelle et peut-être les problèmes de cette fin de siècle. Il faut rapprocher la formation de la recherche pour favoriser les transferts technologiques. C'est ce rapprochement que la nouvelle loi relative aux enseignements supérieurs doit se fixer comme un des objectifs majeurs.

L'*enseignement supérieur* français a trois composantes : les universités, les écoles, les grands établisse*ments*.

Si les écoles ont acquis une notoriété dans le domaine de la formation des cadres, *elles sont souvent* distancées par les universités dans celui de la recherche. Cette affirmation *doit* être cependant nuancée puisque, ces dernières années, certaines écoles ont su promouvoir des *équipes de recherche de haut* niveau, et que les universités, malgré des difficultés de tous ordres, introduisaient dans les cursus des stages en entreprises et des enseignements technologiques. D'ailleurs, la proportion de diplômés de deuxième cycle à *finalité professionnelle dans* l'ensemble de ceux-ci ne fait que progresser. Cependant, le mode de *création des écoles, au hasard des* initiatives historiques prises pour répondre à des besoins précis, fait *que de nombreux champs* de l'activité humaine ne sont pas couverts ou le sont mal.

Il faut bien reconnaître que dans les domaines dont le développement conditionne notre avenir : électronique, robotique, informatique, biotechnologie, recherche opérationnelle..., le potentiel de formation au contact des laboratoires de recherche se trouve essentiellement dans les universités. Dans un contexte économique qui nous *impose* de rapprocher les laboratoires et l'industrie pour réaliser la chaîne continue qui va de la recherche *fondamentale* et cognitive à la mise en œuvre industrielle des transferts technologiques, *il faut* certes développer la recherche dans les écoles, mais également assurer la formation des cadres, et en particulier des ingénieurs, dans les universités. D'une part, la capacité de formation des écoles est insuffisante au regard des besoins immédiats de notre économie, d'autre part, le lien entre enseignement et recherche, qui fait l'originalité du système universitaire, est une réalité porteuse d'avenir, une chance qu'il faut saisir pour renforcer l'indispensable liaison entre recherche et transfert, entre recherche et production.

La formation par la recherche de ceux qui plus tard auront des responsabilités est une des conditions pour que *l'économie française* trouve la capacité d'innovation, le dynamisme indispensable à la survie. De même, *la diffusion des résultats de la recherche* suppose la formation de ceux qui auront à *appliquer sur le terrain les nouvelles* découvertes. La formation permanente est un peu le service après-vente de la recherche-développement.

Une grande université de province a su mettre en place en 1979 *un diplôme de cinquième année en* intelligence artificielle, reconnaissance des formes et robotique (I.R.R.). *La robotique dans* la lignée de l'automatique a pour but la conception et la mise en œuvre de *systèmes à haut degré d'adaptabilité.* Ces robots et ateliers associés sont destinés à agir de façon « intelligente » sur un environnement concret. Cette nouvelle discipline, dont l'impact sur l'activité industrielle est évident, fait l'objet actuellement d'une demande grandissante de spécialistes à trois niveaux : la conception, la mise en œuvre et l'utilisation des robots. La formation en I.R.R., mise en place après une enquête auprès de trois cents premières entreprises françaises du secteur *industriel* concerné, accueille des ingénieurs diplômés (des polytechniciens y sont inscrits) et des *diplômés de l'Université*.

Le classement de fin d'année montre clairement que l'étudiant qui a obtenu quatre ans après le baccalauréat sa maîtrise *n'a* souvent rien à envier à un ingénieur. Pour sanctionner la formation par un titre *d'ingénieur*, il faut satisfaire aux exigences de la commission des titres, qui dans sa structure actuelle date de 1934. Celle-ci a fait savoir que la formation devait être pédagogiquement intégrée dans un ensemble cohérent et continu de trois ans, dispensée au sein d'une structure spécifiquement consacrée à cet objet, dirigée par un directeur... nommé ! On ne saurait mieux faire dans le sens de la fermeture ! Comment s'étonner après que les entreprises s'échinent à rechercher des spécialistes introuvables ? La formation en I.R.R., dont le niveau est incontestable, ne peut délivrer le *titre d'ingénieur. L'originalité*, l'intérêt de la formation, résident précisément dans le fait que, pour la première *fois en Europe, intelligence* artificielle, reconnaissance des formes et robotique sont associées *dans un enseignement harmonisé* dispensé dans une structure « sans murs », étroitement liée aux *laboratoires de recherche*.

Une confiance réciproque

Cet exemple est significatif, il n'est, hélas ! pas isolé. Ainsi, le diplôme de statisticien *délivré* à Paris-VI depuis 1931 n'a jamais pu obtenir le titre d'ingénieur.

Il est temps de mettre un terme à certaines batailles de retardement qui empêchent les universités de délivrer le titre d'ingénieur. Les hommes qui siègent à la commission du titre ne sont pas en cause, ce sont des hommes de qualité et reconnus dans leur domaine. Ce qui est en cause, c'est la composition et les missions de cette instance à laquelle il faut éviter de devenir la « *commission de protection du titre* ». Il faut faire largement appel à des universitaires ; toutes les habilitations, y compris la délivrance du diplôme d'ingénieur, doivent obéir aux mêmes règles ; la hiérarchie des diplômes ne devrait reposer *que sur* la valeur réelle des formations.

L'État, les collectivités locales, doivent traiter à égalité de droits et de *devoirs les universités* et les écoles. Le contrôle *a posteriori*, la sanction du non-renouvellement de l'habilitation, *sont des moyens suffisamment* importants pour pouvoir, sans se laisser influencer par les groupes de pression, prendre le pari de l'avenir, assurer la pleine valorisation des ressources humaines nécessaires à la France pour tenir sa juste place dans la compétition mondiale.

Le précédent gouvernement a *tout fait pour opposer* les écoles et les universités. La nouvelle loi relative aux enseignements supérieurs *doit réconcilier les écoles et* les universités. Le législateur doit prendre les dispositions qui donneront une *nouvelle impulsion, faciliteront* le rapprochement. Ainsi, les universités et les écoles se feront réciproquement *confiance*, elles sauront cultiver leurs complémentarités plutôt que leurs spécificités, elles pourront instaurer des relations mutuelles et des échanges d'hommes et de services.

« Je souhaite... que les universités comme les écoles assurent la formation des cadres, et en particulier des ingénieurs, de même que les écoles devront participer davantage à la recherche fondamentale. Ainsi le rapprochement de ces deux voies de formation ne se heurtera plus à l'obstacle des missions trop diversifiées, et pourra s'enraciner dans l'esprit et les méthodes concrètes » (Alain Savary - Allocution prononcée le 8 octobre 1982 devant la conférence des présidents d'université, l'AGREEPDDI et les responsables des grands établissements).

Il faut avancer avec sagesse, mais avec *détermination, sur le chemin* que commandent l'efficacité économique et la démocratie.

(*) Respectivement président de l'université de Toulouse-III Paul-Sabatier et délégué national à l'éducation nationale du parti socialiste.

Pour les entreprises : une concurrence sévère

(Suite de la page 29.)

La plupart du temps, les entreprises comptent sur les stages en cours d'études pour que les élèves connaissent et apprécient le travail et l'ambiance de la maison. Elles prêtent leurs super-cadres, représentatifs d'une carrière bien conduite et d'un épanouissement personnel, aux grandes écoles pour y enseigner. Plusieurs fois par an, elles se rendent, en plus ou moins grand déploiement, chez les élèves pour leur présenter la société, expliquer les produits, parler des carrières. Des manifestations que certains étudiants n'apprécient que du bout des yeux et qualifient d'*« amphi-retape »* ! Alors, certaines sociétés individualisent leur approche. La pratique de pré-contrat est courante. On verse une bourse à l'élève durant la scolarité et celui-ci s'engage à travailler pendant plusieurs années. Matra, par exemple, a en permanence quatre ou cinq élèves en pré-contrat. Elle leur verse 4 500 F pendant neuf mois (parfois plus longtemps) ; en contrepartie, le jeune diplômé s'engage pour trois ans. Le secteur d'activité aide, également, à emporter l'adhésion. On pourra trouver exaltant de travailler sur Ariane ou sur des missiles ultra-sophistiqués. Les jeunes cadres, dans l'ensemble, recherchent également les grandes sociétés. Par leur diversité, elles offrent des possibilités de développement de carrière, de changement de poste ou de fonction qui n'entraînent pas automatiquement une rupture avec l'entreprise.

Une disponibilité sans faille

Quant aux salaires, leurs moyennes ne sont inconnues à personne. La plupart du temps, c'est l'école et le diplôme qui les déterminent. On dit qu'un polytechnicien gagne, au départ, entre 120 000 et 150 000 francs, comme un centralien ou un ancien de Supelec. Les entreprises définissent souvent trois ou quatre groupes auxquels sont rattachées des écoles et le versement d'un salaire moyen correspondant. Mais la personnalité, les connaissances particulières, la capacité de chacun viennent s'ajouter pour créer une surenchère, d'autant plus élevée qu'il y a moins de candidats pour le nombre de postes à pourvoir. Cette demande des entreprises crée des postulants exigeants. Exigeants sur le montant de la rémunération — mais ne leur a-t-on pas toujours appris qu'ils valent ce qu'ils gagnent ? Exigeants sur l'encadrement qui va les recevoir. D'autres considérations, un peu moins nobles, ne manquent pas. *« Sur cinq candidats attendus en rendez-vous d'entretien, il n'est pas rare de n'en voir que deux ou trois. Parce que les autres se seraient aperçus qu'il faut changer deux fois de métro, ou que finalement, le prestige de l'entreprise leur semble insuffisant, ils ne se présentent pas. »* De leur côté, les entreprises, si elles sont avides de ces jeunes cerveaux, en attendent beaucoup.

Elles les veulent compétents — mais l'école et le diplôme s'en portent pour ainsi dire garants — surtout, elles recherchent des *« battants »*, des *« créateurs »*, des *« entrepreneurs »*, des *« gens qui mettent de la passion dans ce qu'ils font »*, des *« gens qui aient une ardeur, qui rayonnent ! »*. *« C'est le rayonnement d'un homme, ses capacités d'animation, son envergure, qui en feront un futur directeur ou non ! »* dit-on chez Matra. A cette volonté de travailler et de réussir, de transformer en *« savoir-faire le savoir acquis à l'école »* doit s'ajouter une disponibilité presque sans faille.

Partir à l'étranger ne doit pas s'ériger en obstacle. *« On sent immédiatement si ça peut marcher ou non avec un candidat,* dit un chargé de recrutement dans une grosse société à la technique très avancée. *Au visage, au maintien, aux questions. Il suffit d'observer la réaction du candidat quand on parle du travail éventuel en week-end, par exemple. Il existe une dizaine de questions qui passent simplement dans la conversation mais qui permettent de juger s'il est bien un « lève-tôt », s'il sait s'investir dans des activités extérieures et être bien dans sa peau dans sa vie personnelle, etc. Quelqu'un à l'aise avec lui-même, s'il trouve sa place bien intégrée dans une équipe, sera un homme heureux et donc développera ses potentialités de façon optimum.* Finalement, infatigable, travailleur toujours serein, responsable, mais sachant engager et gagner ses paris, le portrait du jeune cadre correspond à celui d'un d'Artagnan mâtiné de Tabarly. Un tel homme, ça s'accueille, ça se suit.

Quelle que soit l'importance des entreprises, il y a toujours une ou plusieurs personnes dont la tâche consiste à gérer la carrière des cadres. Programme-t-on la carrière ? *« Il n'y a pas de plan de carrière chez Matra ; il y a des opportunités que le cadre en fonction de son talent saura ou non utiliser. Il en va de la coresponsabilité de l'entreprise et de l'ingénieur. »*

Les « conseils en recrutement »

S'il n'y a pas d'itinéraire prédéterminé, il y a tout de même de grandes étapes. Un bon ingénieur d'études devient responsable d'une fraction d'un projet vers trente ans. Il fera travailler d'autres ingénieurs, devra coordonner les actions concernant son projet. Au fur et à mesure des ans et de la réussite, des projets de plus en plus coûteux lui seront confiés. En même temps, son salaire gravira les échelons. *« Il faut avoir de l'ambition, certes, mais savoir aussi qu'il n'existe qu'un seul P.-D. G. à Matra, une dizaine de directeurs de branches et environ quatre-vingts directeurs. Et les meilleurs d'entre eux atteindront un niveau de réelle responsabilité. »*

Les entreprises ne peuvent donc pas se tromper quand elles engagent un cadre. Ni pour elles, ni pour le jeune. D'abord, disent-elles, la législation sociale rend difficile le licenciement d'un salarié, ensuite le coût financier et humain de l'erreur est trop élevé. Les entreprises ne constituent donc plus ces « *viviers* » de futurs cadres. Certaines même procèdent par contrat à durée déterminée. Pour affiner leur jugement, elles font alors appel à des « *conseils* » en recrutement. Bernard Krief est un de ceux-là. « *J'interviens souvent,* dit-il, *lorsque l'entreprise s'est déjà trompée ou qu'elle n'arrive pas à trouver elle-même son « mouton à cinq pattes ». Nous aidons à mieux définir ou redéfinir les postes, à fixer les objectifs et à décrire la personnalité souhaitée. Il arrive que des employeurs demandent aux cadres des qualités parfaitement incompatibles entre elles.* » Bernard Krief constate cependant un plus grand réalisme chez les candidats. Réalisme sur le salaire, réalisme sur leur fonction et leur responsabilité. Et, ce d'autant plus qu'il s'agit de P.M.E. « *Celles-ci représentent le plus fort potentiel de recrutement mais elles se méfient un peu du « jeune loup. »* Elles craignent d'assumer le coût de ses premières années d'expérience pour le voir partir une fois initié. Son intégration dans la hiérarchie, souvent autodidacte, ne va pas toujours de soi. « *Il faudrait un peu plus de compréhension de part et d'autre. Que les jeunes comprennent que les entreprises ont des impératifs, qu'elles ne sont pas créées pour les engager mais qu'elles ont une cohérence économique. Et que les sociétés de moyenne importance comprennent qu'il est de leur devoir d'ouvrir leurs portes aux jeunes, de les accueillir et de les encadrer pour qu'ils se développent bien et travaillent bien.* »

CHRISTIANE GROLIER.

Sacilor et ses ingénieurs : avoir la passion de sa technologie

SACILOR : soixante mille salariés et trois mille cadres répartis dans les quarante-cinq sociétés principales du groupe. A Paris, la D.A.S.G. (direction des affaires sociales du groupe) élabore la politique sociale de l'ensemble des entreprises et gère la carrière des ingénieurs et des cadres. Actuellement, Sacilor recrute environ une centaine de jeunes diplômés par an, chiffre justifié par les difficultés économiques générales que subit la sidérurgie. *« La population « cadres » est une population déterminante pour l'avenir du groupe »*, affirme François Maxence, chef du service développement des carrières.

Le renouvellement des cadres s'effectue dans des métiers et des techniques très différents : un tiers de non-scientifiques et deux tiers de scientifiques. *« Parmi ces derniers, les spécialistes du logiciel, les spécialistes d'automatisme, les ingénieurs « système » font cruellement défaut. C'est une pénurie nationale. Or un tiers des scientifiques recherchés par le groupe concerne ces hommes-là. »* Les autres se recrutent parmi les ingénieurs généralistes, les « métallurgistes », les physico-chimistes ou les ingénieurs mécaniciens. Les non-scientifiques sont généralement des commerciaux, H.E.C. ou ESSEC.

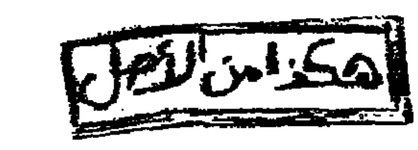
L'engagement du jeune diplômé demeure de la responsabilité de chacune des sociétés du groupe, également responsable des bons résultats de sa décision. *« Si les ingénieurs choisissent Sacilor, c'est, entre autres, parce qu'ils sont séduits par la technologie que nous leur proposons et par l'extrême mobilité que la diversité des sociétés peut leur procurer. »* Cette mobilité dans la société et entre les sociétés semble une règle d'or. Par le recrutement de débutants — et sauf embauche exceptionnelle d'un cadre confirmé pour un poste donné, — les fonctions devenues libres reviennent aux ingénieurs de la maison.

Priorité à la promotion interne et à la mobilité en cours de carrière. Mais, disent les dirigeants de Sacilor : *« Nous demandons toujours au débutant de commencer par exercer le métier auquel il s'est préparé, de mettre en œuvre ce qu'il a appris. »* En quelque sorte, de *« transformer l'essai ». Ensuite, viendra l'évolution personnelle. Parmi les commerciaux, figurent d'anciens « techniques », et à la direction des affaires sociales on trouve des ingénieurs ayant fait carrière dans la production. »*

En règle générale, il n'y a pas de médiocres parmi les débutants : les études sont trop « dures » pour que la compétence n'aille pas de soi. Cependant, ils ne sont pas parfaits d'emblée. *« L'entreprise est un lieu d'interactions,* poursuit-il, *entre les différents domaines : technique, économique et social. Les jeunes diplômés ont une bonne idée du technique, l'économique leur échappe un peu, et le social, l'humain, ils l'ignorent totalement. »*

En fait, ils apprennent peu à travailler autrement que par eux-mêmes. Cet apprentissage leur sera d'autant facilité qu'ils sauront s'investir dans leur travail. Et de conclure : *« Nous souhaitons que la passion pour leur technologie transparaisse, qu'ils s'enthousiasment pour leur métier. Ce sont ces jeunes diplômés-là que nous embaucherons avant les autres. »*

C. G.



Des missions nouvelles pour les formations supérieures

(Suite de la page 29.)

Au cours de la même période, les *grandes écoles augmentent peu leurs* effectifs. Selon une étude du ministère de l'éducation nationale, le *nombre d'élèves dans les écoles d'ingénieurs* a augmenté de 4 à 6 % par an entre 1959 et 1967. De cette date à 1975, la tendance à l'augmentation se modère à cause de la baisse des effectifs de certaines écoles à dominante électricité et électronique. De 1976 à 1981, la stabilité enregistrée *« est quelque peu perturbée par des baisses d'effectifs très passagères dans des secteurs en crise »*, selon la formule du ministère.

Nouvelle source de différence, entre *les écoles et les universités*. Les premières, établissements fermés, acceptent un nombre réduit d'élèves au vu des *résultats d'un concours* et n'augmentent ces dernières années que de très peu leurs capacités d'accueil. *Les grandes écoles*, et surtout le corps auquel elles donnent accès, en limitant les promotions successives ont renforcé leur prestige et en même temps augmenté la *demande* des candidats.

La croissance des effectifs

Les universités, à l'inverse établissements ouverts, reçoivent tous les *élèves munis du premier grade universitaire* : le baccalauréat. Ces établissements ont donc connu une *croissance extraordinaire de leurs effectifs* correspondant à l'arrivée de classes d'âge nombreuses. L'absence de sélection à l'entrée des universités *n'a provoqué aucune concurrence*. La faiblesse du nombre des emplois assurés aux divers diplômés n'a pas non plus augmenté leur *image de marque*.

En 1982, les *universités* accueillent plus de 850 000 étudiants alors que les 154 écoles officiellement habilitées à délivrer le titre d'ingénieur *reçoivent* 35 000 élèves. La *comparaison* de ces deux chiffres explique en partie les rapports difficiles qui *pouvaient exister entre responsables* et enseignants de systèmes de formation concurrents. Les universitaires se voyaient condamner depuis quelques années à s'assumer un rôle *« de gardien de parking »* d'une jeunesse qui par manque d'autres débouchés *se retrouvait sur les bancs* d'amphithéâtres à la recherche sinon d'emplois du moins de formation. *Les personnels des grandes écoles* renforçaient le caractère élitiste des établissements et refusaient d'*augmenter le nombre d'élèves par promotion* pour *« favoriser le contrôle qu'exerce la classe dirigeante française sur les secteurs vitaux de l'économie »*, pour reprendre l'expression de M. Birnbaum (3).

Mais ce déséquilibre profond entre les deux systèmes se trouve remis en cause par les *besoins économiques* de la société. Le développement des techniques et l'obligation pour les entreprises de devenir plus performantes *nécessitent la présence d'un* personnel mieux formé. Les responsables industriels reconnaissent parfois *qu'ils manquent de* techniciens ou d'ingénieurs diplômés. En période de crise économique le système de production a besoin de se modifier, *de devenir plus performant, d'innover*. Il est donc *demandeur de personnels* hautement qualifiés, capables de s'adapter aux technologies *nouvelles*.

Favoriser les mutations

Le moment était donc venu de réexaminer le rôle des formations supérieures. Au-delà des reproches rapides et des critiques mutuelles les responsables des deux systèmes éducatifs devaient chercher à se rapprocher. M. Alain Savary semble avoir compris *l'importance des enjeux de l'enseignement supérieur*. Décidé à bouleverser quelques images *dépassées, il souhaite permettre* aux universités d'assurer leur mutation vers une meilleure professionnalisation de leur formation. Certes, depuis une dizaine d'années de nombreuses expériences se sont développées. *Des filières nouvelles* se sont créées préparant les jeunes étudiants à devenir des cadres confirmés *dans les domaines des* sciences et techniques, de l'informatique, de la biologie...

Des universités ont même cherché à développer des formations d'ingénieurs dans différents domaines (voir le point de vue de MM. Bancel et Piednoir). Mais ces initiatives intéressantes sont souvent demeurées marginalisées dans des universités dominées par les pesanteurs traditionnelles héritées de la grande époque de la formation des enseignants. Les structures administratives, les méthodes de nomination et de promotion des personnels, les enseignements sont toujours conçus en fonction d'une logique disciplinaire.

Par un appel aux professionnels, une ouverture plus grande des établissements et une modification des cursus, le ministre de l'éducation nationale souhaite redonner aux universités un rôle dans la formation des diplômés que les entreprises recherchent. M. Savary entend éviter *« que ne se perpétue une tendance, qui n'est pas défendable, vers une certaine division du travail : d'un côté des écoles ou des instituts formant la majorité des cadres dont le pays a besoin, de l'autre des universités spécialisées dans la formation des enseignants, la diffusion et l'enrichissement de la culture et le développement de la recherche fondamentale »*.

Au-delà des fausses querelles

Cette orientation ne signifie pas *une diminution du rôle des grandes* écoles, voire, comme certains l'ont crié un peu trop fort, *« leur disparition »*. D'ailleurs *comment* le ministre pourrait-il vouloir réduire l'importance des formations qui dépendent *de ses services ou d'autres ministères* ? Ceux qui se mobilisent au nom de la défense des grandes *écoles oublient souvent de rappeler* que ces établissements sont en majorité publics (4). Il est facile de faire craindre une *« mainmise »* du ministre de l'éducation nationale sur un établissement prestigieux dans la formation des cadres comme l'École centrale quand on omet de préciser que cette école relève depuis 1857 directement de l'autorité de l'État.

Au-delà, des fausses querelles, l'enjeu actuel est plutôt de tenter de rapprocher deux systèmes de formation dans l'intérêt des usagers du service public. Dans son rapport rédigé pour la commission du bilan M. Laurent Schwartz expliquait *« si universités et écoles prennent conscience, et c'est de plus en plus le cas, qu'elles vivront ou mourront ensemble et qu'elles ont besoin l'une de l'autre, une collaboration, une osmose, des échanges, peuvent s'instaurer, et on peut espérer qu'à la fin de cette décennie les différences entre l'une et l'autre se seront atténuées, pour le plus grand bien de tous »*.

La réforme proposée pour l'enseignement *supérieur* par M. Alain Savary doit faciliter le développement de formation professionnelle à l'université. Elle a *aussi pour objectif d'harmoniser* les systèmes d'éducation *et de favoriser les relations et les* échanges entre deux mondes qui ne peuvent continuer à s'ignorer.

Les universitaires accepteront-ils facilement de *revoir* les cursus et *d'adapter leur enseignement à de* nouvelles filières ? La réponse à cette question dépend sans doute de la *possibilité pour les universités de* sortir de leur isolement et de reconquérir les faveurs d'un large public. *Mais il n'est pas évident non plus que* les animateurs des grandes écoles souhaitent sortir de leur facile protectionnisme. *Malgré des efforts pour* développer la recherche (voir l'article relatif aux stratégies pour la recherche) *ou introduire des programmes* de sciences humaines, les écoles acceptent avec réticence de remettre *en cause leur spécificité. Au-delà des* responsables des écoles, les puissantes associations d'anciens élèves *semblent encore plus attachées au* maintien de deux systèmes d'enseignement supérieur différents. Ces *groupes fortement structurés acceptent* mal l'idée de voir arriver sur le marché de l'emploi des jeunes diplômés *en plus grand nombre. Ils* craignent que les dirigeants d'entreprises ne profitent d'une augmentation *des cadres formés pour modifier* leur politique d'embauche et même procéder à une révision des salaires.

L'importance des offres d'emploi publiés au cours de ces derniers mois prouvent la nécessité de *former* rapidement des cadres de haut niveau. Les deux systèmes d'enseignement peuvent tous les deux grâce à leur spécificité, participer à cette mission

SERGE BOLLOCH.

(3) Pierre Birnbaum, *les Classes dirigeantes françaises*, PUF, 1978.

(4) Dans la revue *Éducation et Formation*, publiée par le ministère de l'éducation nationale, une étude recense cent cinquante-quatre écoles d'ingénieurs. *« La majorité d'entre elles sont sous tutelle directe du ministère de l'éducation nationale, d'autres dépendent de ministères techniques (défense et agriculture). »*

La confédération des bureaux d'élèves

Faciliter les contacts entre les associations

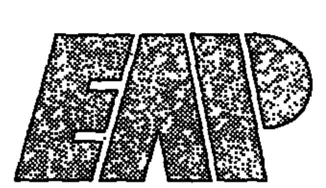
L'ANIMATION du *Salon du premier emploi des jeunes diplômés* a été facilitée par la présence, parmi les organisateurs, de membres de la Confédération des bureaux des élèves (C.B.E.). Créée à l'initiative de quelques bureaux d'associations d'élèves de grandes écoles, *en novembre 1980*, cette confédération a pour objectif de faciliter *« les activités extra-scolaires au sein des écoles »*.

Selon M. Lionel Finidori, l'un des responsables de la confédération, ces actions *« s'étendent de l'organisation de manifestations culturelles, informatives, sportives, à des interventions dans le domaine pédagogique et le développement de contacts entre les écoles et les entreprises »*. La confédération regroupe actuellement cent trente associations d'élèves, présentant autant d'écoles de commerce ou d'ingénieurs de Paris ou de province. M. Finidori reconnaît que les structures nationales et même régionales de la C.B.E. *« favorisent les échanges d'information entre les bureaux d'élèves d'associations d'écoles, confrontés aux mêmes problèmes de gestion interne ou de relations avec des interlocuteurs communs (entreprises, administrations). Au niveau national, la confédération tente d'apporter des réponses aux problèmes de législation, de fiscalité et de financement des associations. Elle offre aussi aux étudiants les services d'une centrale d'achat, d'une revue... »*

Selon M. Finidori, l'association n'a aucun rôle syndical ou politique, mais elle cherche seulement à *« engager une dynamique de coopération et de réflexion entre ses membres »*.

★ *Confédération des bureaux des élèves, 55, rue Louis-Bertrand, 94200 Ivry - Tél. : 658-64-81.*





La population active augmente plus vite que les emplois

Le nez sur les statistiques nationales de l'emploi, *les gouvernements et l'opinion* publique oublient un peu trop souvent de lever la tête et de regarder ce qui se passe ailleurs. Il ne s'agit pas de se consoler en analysant le malheur des autres, mais il est important de situer le phénomène de chômage à l'échelle de la planète, car dans un monde où les frontières sont de plus en plus poreuses nul ne peut compter sur une politique délibérément originale et personnelle pour endiguer le fléau.

Sans doute y a-t-il une façon de tourner le dos à l'événement, comme dans les pays de l'Est, où *officiellement* le chômage n'existe pas. Il faut alors pratiquer une politique *ultra-volontariste qui consiste à oublier* les aspirations de chacun pour le placer là où il y a *une possibilité d'embauche*, à forcer les travailleurs à la mobilité, à multiplier les postes dans les mines au mépris de la productivité, ce qui maintient un niveau de vie faible par rapport à d'autres pays indus*triels, etc.*

Dans les nations développées à économie de marché, comme dans les pays du tiers-monde, le chômage ne peut être gommé par ces moyens artificiels. Où en est-on aujourd'hui ?

Les Nations unies viennent de publier, dans un rapport sur « la situation sociale dans le monde » qui paraît tous les deux ans, une synthèse sur l'emploi qui fournit de précieuses indications globales, et des éléments de comparaison fort utiles. Nous en *donnons* ci-dessous d'importants extraits.

***On se rend compte d'abord, pour ce qui* concerne les pays riches, que, contrairement à certaines idées reçues, le nombre des emplois n'a cessé d'augmenter durant les années 70, mais pas suffisamment pour absorber l'augmentation de la population active. Partout, les jeunes et les femmes sont plus menacés de chômage que les hommes, ainsi que les minorités ethniques. Dans la plupart de ces pays, les sans-travail sont protégés de la misère par les allocations versées par les gouvernements et financées dans le cadre du système de sécurité sociale. Peu à peu se développe également le travail à temps *partiel*.**

Même si la situation varie selon les latitudes, l'idéal du plein emploi, on le voit, n'est plus réalisé nulle part. Phase descendante d'un cycle qui, selon certains économistes, revient tous les cinquante ans ? Mutation profonde qui tendra à réduire le travail humain alors que l'on *fera de plus en plus* « suer les machines » ? On disputera long*temps sur les causes et* les remèdes de cet état de choses dont les graves effets sociaux ne pourraient être atténués que si un meilleur rythme de croissance de la production était enregistré. Le déclic qui vient de se produire en ce sens aux États-Unis annonce-t-il une ère nouvelle, après dix ans de crise ?

P. D.

28 millions de chômeurs dans les pays «riches»

AU cours des années 70, la courbe du chômage a connu un renversement brutal dans les pays développés à économie de marché, et la situation a continué à se *détériorer* au début des années 80. Pendant près de deux décennies, ces pays *avaient connu une situation* de plein emploi presque réalisé ainsi qu'un taux élevé de croissance économique ; ensuite, vers 1975, la plupart de ces nations ont enregistré une hausse en flèche du chômage, qui a atteint un niveau considéré jusqu'alors comme inacceptable. Pour l'ensemble des pays développés à *économie de marché, le taux du* chômage est passé de 3 % en 1970, à 5,1 % en 1975, à 6,2 % en 1980 et à 8 % en 1982. Le taux actuel signifie que plus de 28 millions de personnes sont au chômage.

La population active a augmenté de façon constante dans ces pays pendant les années 70, passant de 308 millions de personnes *en 1970* à 349 millions en 1980. L'accroisse*ment du nombre de jeunes* âgés de quinze à vingt-quatre ans et de la main-d'œuvre féminine explique en grande partie l'augmentation de la population active. L'emploi a également augmenté — du moins jusqu'en 1980 et particulièrement aux États-*Unis — surtout par la création de* postes dans le secteur des services. *Cependant, cette croissance n'a pas* été suffisante pour absorber l'augmentation de la population active.

Premiers visés : les jeunes et les femmes

La moyenne d'un taux de chô*mage tend à masquer* la disproportion du fardeau qu'il fait peser sur les différents groupes ou segments de la société. Un jeune risque beaucoup plus d'être au chômage qu'une personne plus âgée. Traditionnellement, le taux de chômage parmi les jeunes a toujours été plus élevé que la moyenne nationale. Ce qui est plus révélateur, c'est que le taux de chômage parmi les jeunes a augmenté rapidement, en fait plus rapidement dans certains pays que le taux de chômage pour les personnes âgées. En 1979, un jeune Italien, par exemple, risquait 6,6 fois plus d'être au chômage qu'un Italien adulte. Dans la plupart des pays, la probabilité était de *trois à quatre fois plus forte pour les* jeunes que pour les adultes. Pour *l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.*, le taux de chômage des jeunes est passé de 10,4 % en 1976 à 11,3 % en 1979 et a atteint 15,5 % en 1982.

Dans de nombreux pays, les jeunes sont aussi restés au chômage pendant des périodes beaucoup plus longues que précédemment. Il est cependant nécessaire d'établir une distinction entre les adolescents et les jeunes adultes (âgés de vingt à vingt-quatre ans). Les taux de chômage des adolescents sont généralement plus élevés que ceux des jeunes adultes. Le profil du chômage des jeunes dif*fère aussi selon le sexe. Le taux de* chômage est plus élevé pour les *adolescentes que pour les adolescents.*

Dans la plupart des pays, les femmes risquent plus le chômage *que les hommes. Bien que le travail* féminin ait enregistré une croissance rapide pendant les années 70, dépassant sensiblement la croissance de l'emploi chez les hommes dans la plupart des pays, le taux auquel elles arrivaient sur le marché du travail a généralement augmenté encore plus vite, ce qui donne une proportion accrue de femmes qui demandent un emploi et qui n'en ont pas.

Le taux de chômage a été traditionnellement plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes dans la plupart des pays, mais il y a eu des exceptions. En Belgique, à l'aube des années 80 pour environ 15 % de la population active féminine était au chômage, alors que le taux pour les hommes était de 5,3 %. En Italie, les taux étaient de 13,3 % et 4,9 % respectivement. Parmi les autres pays qui ont enregistré un taux moyen de chômage *élevé et une élévation sensible de* ce taux parmi les femmes figurent l'Australie, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, le Portugal et la République fédérale d'Allemagne. Ce n'est que dans quelques pays comme la Finlande, l'Irlande, le Japon et le Royaume-Uni que le taux de chômage des hommes a été plus élevé que celui des femmes. Les deux taux sont restés proches *l'un de* l'autre dans un petit nombre de *pays avec un faible chômage* moyen, tels que l'Autriche, la Norvège et la Suède.

On a tenté d'expliquer de diverses manières pourquoi le chômage chez les femmes avait tendance à être pire que chez les hommes. Une raison plausible est que, comme les femmes se déplacent moins facilement que les hommes, elles ont plus tendance à *être touchées par des déséquilibres* géographiques entre l'offre et la *demande de compétences particu*lières. Une deuxième explication possible est que les femmes mariées dont les maris travaillent auraient tendance à attendre un emploi plus intéressant au lieu d'accepter le premier poste offert. Une raison peut-être plus importante est que le niveau d'éducation *des femmes est généralement plus* faible que celui des hommes, d'où *un niveau de qualification moins* compétitif sur le marché. De plus, en période de récession, les femmes seraient licenciées plus rapidement que les hommes en vertu des règlements selon lesquels le dernier arrivé est le premier à partir, parce que, en moyenne, elles ont moins *d'ancienneté*.

Autres « points noirs »

Les travailleurs de certaines catégories dans quelques industries et quelques régions sont atteints plus que d'autres. Ainsi, en général, les travailleurs manuels sont en beaucoup plus mauvaise posture que les employés de bureau. De la même manière, l'incidence du chômage se fait évidemment moins sentir pour les employés du secteur public que pour ceux du secteur privé.

L'incidence varie aussi énormément selon les industries, étant donné que des récessions, ajoutées *à des modifications de structures* à plus long terme, ont entraîné des *reculs plus accusés dans certaines* industries que dans d'autres. Ainsi, *le niveau de l'emploi a baissé brus*quement pendant les années 70 dans la sidérurgie et les constructions navales et, récemment, dans l'industrie automobile ainsi que dans quelques industries à forte intensité de travail, comme les industries du textile et de l'habillement. La concentration géographique relativement élevée de quelques-unes de ces industries en *baisse se traduit par un taux de* chômage très élevé dans certaines *régions d'un pays*.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LES COMMANDES DE BIENS DURABLES ONT BAISSÉ DE 4 % EN FÉVRIER

Les commandes de biens durables à l'industrie américaine ont diminué de 4 % en février, en raison d'une forte baisse (– 33 %) des commandes pour la défense. Selon le département du commerce, elles ont représenté 77,7 milliards de dollars. Les commandes civiles n'ont décliné que de 0,4 % : les commandes passées aux industries des métaux ont été en notable amélioration ; mais celles reçues par les constructeurs de biens d'équipement ont chuté de 7,3 %. Le département rappelle que les commandes militaires de biens durables avaient atteint des niveaux « extrêmement élevés » en janvier et décembre. Globalement, les commandes avaient augmenté de 5,7 % en janvier et de 8,5 % en décembre.

Cependant, les bénéfices avant impôt des sociétés américaines ont baissé de 24 % en 1982, du fait de la récession, ayant totalisé 175,6 milliards de dollars contre 232 milliards en 1981. Les profits après impôt, eux, ont moins baissé, passant de 150 milliards en 1981 à 117 milliards en 1982. Cette baisse des bénéfices, qui les ramène à leur niveau le plus bas depuis 1976, a été la plus forte enregistrée dans une seule année depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Toutefois, selon la plupart des économistes du gouvernement, la reprise, qui commence à se manifester devrait entraîner une rapide amélioration des résultats des sociétés. – *(A.F.P., Agefi.)*

● **Le syndicat ouest-allemand de la métallurgie** (I.G. Metall) a renoncé, mardi soir 22 mars, à appeler à la grève les quatre millions de salariés de cette branche, s'il n'obtenait pas des employeurs 3,2 % d'augmentation annuelle des rémunérations. Le patronat refusait d'aller au-delà de 2,4 % par an. Au terme d'une réunion extraordinaire, le comité directeur de l'I.G. Metall a proposé la reprise des négociations sans condition préalable. – *(A.F.P.)*

En Turquie

Le gouvernement place sous surveillance trois banques privées

Ankara. – Fallait-il laisser les banques démesurément grossir au cours des dernières années jusqu'à éclater pour qu'elles en tirent une leçon ou bien intervenir afin de limiter des dégâts en tout état de cause très importants ? Le gouvernement turc a opté pour la deuxième solution : le ministère des finances a décidé, le 15 mars, de placer sous contrôle étatique, mais « à titre provisoire », trois banques privées qui ont de sérieuses difficultés de solvabilité après avoir enregistré une ascension rapide : Istanbul Bankasi, Hisarbank, Isci Kredi Bankasi.

Selon le ministre des finances, M. Kafaoglu, il n'est pas question d'une mainmise, mais simplement d'une mesure prise conformément à la loi sur les banques. Cette loi permet aux pouvoirs publics d'intervenir lorsque des établissements ayant reçu un avertissement, notamment en vue d'augmenter leurs capitaux, s'avèrent incapables d'y donner suite dans les délais accordés.

Les membres des conseils d'administration ainsi que les directeurs généraux des banques ont été remplacés par des éléments venus de la Banque agricole qui auront pour tâche immédiate de préparer un rapport dont les conclusions détermineront sans doute leur sort futur ; fusion avec d'autres établissements en difficulté ; rachat possible par d'autres banques ; nationalisation ; liquidation pure et simple. Les trois banques en question sont les premières à faire l'objet d'une telle surveillance de l'Etat, mais elles pourront être suivies d'autres, selon les milieux financiers, suite au *« virage libéral »* de la Turquie en janvier 1980.

Placées sous le parapluie de la Banque agricole et jouissant de ce fait de la garantie de l'Etat, fût-elle indirecte, les trois banques poursuivent normalement à l'heure actuelle leurs opérations. *« Nous voulons seulement régulariser leur situation financière. Il n'est pas question que*

De notre correspondant

les droits des particuliers soient lésés », a tenu à préciser le ministre des finances.

Les milieux d'affaires ont favorablement accueilli l'intervention de l'Etat. La décision ne constituait d'ailleurs pas une supprise ; le Trésor avait déjà mis, en octobre 1982, quelque 24 milliards de livres turques à la disposition d'Istambul Bankasi et de Hisarbank pour qu'elles puissent redresser leur situation difficile.

Débâcle

Dans le sillage de la libération des taux d'intérêt, vite transformée en surenchère, des centaines de « banquiers pirates » ont émergé. Ils ont concurrencé sérieusement les banques, en offrant, comme appât, des taux fantastiques en vue de drainer l'épargne des particuliers ; mais, dès l'automne 1981, ce fut la débâcle. Ces « officines », contre lesquelles les pouvoirs publics n'ont décidé d'exercer un contrôle très sévère que tardivement, ont toutes fait faillite. Même le roi des banquiers privés, Kastelli, devait finalement hisser le drapeau blanc en juillet 1982 (*le Monde* du 6 juillet 1982).

Plusieurs banques, dont les trois mises sous surveillance, avaient, entre-temps, pris l'habitude de vendre à des particuliers des certificats de dépôt qu'elles émettaient par l'intermédiaire du courtier Kastelli, alors très populaire. Ce dernier, outre les 37,5 % nets par an offerts par les banques, proposait à ses propres clients un taux d'intérêt supplémentaire. Résultat de la débâcle : ou bien Kastelli devait d'importantes sommes à ces banques comme contrepartie des certificats de dépôt qu'il avait écoulés, ou on lui devait de l'argent (comme c'était le cas par exemple pour Isci Kradi Bankesi, qui se trouvait endetté envers Kastelli pour un montant de 1,3 milliard de livres turques (1).

Les trois banques placées sous la surveillance de l'État sont en fait des entreprises familiales qui font partie de holdings. Istanbul Bankasi, par exemple, est contrôlée à 65 % par la famille de Has ; Hisarbank est la propriété de deux associés qui ont leur propre holding (Cavusoglu – Kozanoglu) ; enfin, pour Isci Kredi Bankasi, une même personne, M. Derinkok, possède la majorité des parts.

Les dépôts des particuliers reçus par ces banques ont été en priorité dirigés, sous forme de crédits, vers les multiples entreprises industrielles ou commerciales que ces holdings contrôlaient.

Ces trois banques - holdings négligeaient, comme tant d'autres il est vrai, de considérer qu'elles risquaient tôt ou tard de payer leurs erreurs. Elles avaient oublié que le monétarisme constitue un *« champ de mines »*, pour reprendre une expression de M. Celikel, un des dirigeants de la chambre d'industrie d'Istanbul. Les entreprises qui obtiennent des crédits à des taux d'intérêt au-dessus de leurs moyens ou les banques qui promettent des taux d'intérêt aux particuliers en outrepassant les limites de leur propre solvabilité, tout en se trouvant paralysées devant certaines entreprises qui n'arrivent pas à rembourser leurs dettes (ce qui représente par exemple pour Hisarbank quelque 5 milliards de livres turques pratiquement gelés), seront finalement condamnées, si elles tardaient trop à *« nettoyer leurs écuries »*.

L'État devrait y veiller aussi non seulement pour protéger les petits épargnants mais aussi pour empêcher toute panique inutile. Pour sa part, le ministre des finances souhaite que l'Assemblée consultative autorise enfin le gouvernement à édicter un décret-loi introduisant entre autres mesures une sérieuse réforme du système bancaire actuel. Cela impliquera sans doute une intervention plus importante de l'État dans les affaires des banques *« n'inspirant pas tellement confiance »*.

ARTUN UNSAL.

(1) 1 livre turque = 0,03 F.

CONJONCTURE

LES CONSÉQUENCES DU RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE

Les risques d'une nouvelle dépréciation du franc par rapport au dollar

La dévaluation du franc par rapport au mark n'aura en elle-même pas beaucoup d'effets. D'une certaine façon, ceux-ci seront même plutôt bénéfiques pour l'économie française. L'ennui est que, en baissant par rapport au mark, le franc risque fort de se dévaloriser un peu plus par rapport au dollar, ce qui entraînerait des conséquences très dommageables.

● **Le réajustement franc-mark du 21 mars** renchérit nos prix à l'importation de 1,2 %, mais cet effet sera en partie absorbé par les circuits de distribution. On peut estimer que les conséquences sur les prix de détail seront très faibles. L'opération monétaire devrait améliorer de 400 millions de francs notre solde commercial par an et stimuler très légèrement la croissance économique (+ 0,2 %).

● ***Tout le problème est de savoir comment évoluera le franc par rapport au dollar.*** – Sur la base de 1 dollar à 7,20 F, le déficit de notre commerce extérieur se creuse de 15 milliards de francs. C'est dire que l'effet bénéfique de la baisse du prix du prétrole sur le déficit de notre commerce extérieur est en grande partie annulé. Autre effet défavorable : la hausse des prix de détail s'accélère de 3 à 4 dixièmes de point. En revanche, l'activité économique est stimulée (3 à 4 dixième de point) et le nombre des chômeurs diminue de 15 000 à 20 000. Mais la nécessité de réduire le déficit extérieur appelle des mesures de rigueur qui vont – elles – freiner les affaires et l'activité. On peut ainsi prévoir que, en 1983, le produit national brut, *non seulement ne* progressera pas du tout mais régressera. – Al. V.

Le Japon s'attend à un renforcement du yen

De notre correspondant

Tokyo. – Les dirigeants japonais ont réagi avec prudence et satisfaction à l'annonce du réajustement intervenu au sein du S.M.E. La Banque du Japon voit dans ce rééquilibrage un élément favorable à la dissipation des tensions monétaires intra-européennes, à la stabilisation de l'économie et des finances mondiales et, éventuellement, au renforcement du yen. Toutefois, selon les cambistes, la mesure européenne ne devrait guère affecter directement le marché des changes de Tokyo, beaucoup plus sensible aux variations des prix pétroliers et du dollar.

Vue de Tokyo, la décision des Européens n'est qu'un épiphénomène au caractère essentiellement technique. Ses aspects politiques sont, à tous égards, lointains. Les Japonais se gardent notamment de toute critique de nature politique, du moins officiellement, à l'égard de la gestion économique de la France. On sait néanmoins qu'ils réprouvent la politique économique des socialistes français qui leur paraît tenir du gaspillage social. Selon un récent éditorial du *Japan Times*, journal proche des milieux gouvernementaux, *« si la France ne parvient pas à réduire son inflation et son déficit commercial, certains pensent qu'elle pourrait cesser d'être une grande nation industrielle vers la fin du siècle. (...) Il n'est pas possible de dépenser indéfiniment au bénéfice des travailleurs sans accroître la productivité »*.

La prudence officielle tient aussi au fait que le Japon s'est montré peu soucieux, malgré ses avantages économiques, de jouer le rôle de locomotive. En outre, alors que beaucoup se plaignent, depuis longtemps, de ce qui leur apparaît comme une sous-évaluation structurelle du yen, Tokyo serait mal venu de critiquer des mesures européennes qui vont dans le sens d'un renforcement de l'ordre monétaire international. Quant au déficit budgétaire japonais, il bat des records qui ne mettent certainement pas le gouvernement nippon en position de donneur de leçons.

R.-P. PARINGAUX.

ÉNERGIE

Quand l'Iran paie ses dettes

Trois cent trente-trois millions de dollars, tel est le montant du chèque qu'Elf-Aquitaine a récemment reçu de la National Iranian Oil Company (NIOC) en dédommagement de ses activités passées en Iran.

En décembre 1979, le ministre iranien du pétrole d'alors, M. Ali Akber Moinfar, déclarait que *« les joint ventures et les contrats d'agence* [étaient] *dans une large mesure contraires au principe de la nationalisation de l'industrie pétrolière décidée lorsque le docteur Mossadegh était au pouvoir »*. Il précisait que les compagnies étrangères seraient indemnisées pour leurs actifs, leurs dépenses d'exploration-développement non encore amorties et leurs contrats d'assistance.

Elf-Aquitaine disposait en Iran de deux contrats dits d'agence. En vertu du premier, signé en 1966, la compagnie française avait découvert en 1974 le gisement *offshore* de Sirri, qu'elle avait développé la même année. D'autre part, aux termes d'un contrat de 1969, Elf avait effectué d'importantes découvertes de gaz dans la région de Kangan en 1973-1974.

La société Elf-Aquitaine avait eu recours à l'arbitrage international, – comme la plupart des autres compagnies pétrolières, – avec la NIOC lorsque celle-ci proposa, à l'automne dernier, de transiger. Hispanoil avait déjà été indemnisée et l'ENI italienne était parvenue en 1982 à un accord sur un paiement brut.

On s'apprêtait donc rue Nélaton à enlever certaines quantités de pétrole à Kharg en paiement de cette transaction, lorsque, est arrivé le chèque. Une surprise pour les responsables de la compagnie nationale d'un pays – la France – voué aux gémonies dans la plupart des prêches du vendredi dans la République islamique. Une aubaine aussi pour Elf-Aquitaine, qui avait fort besoin de ces quelque 2,3 milliards de francs pour rembourser les annuités des emprunts lancés aux Etats-Unis lors de l'achat de Texasgulf.

Il n'en reste pas moins que l'Iran cherche à se refaire ainsi une respectabilité pétrolière. Au fur et à mesure de la remontée de sa production, la NIOC se trouve dans la nécessité de réintégrer le marché international. Pour apurer le passé, il faudra encore signer un compromis avec l'ancien consortium de quatorze compagnie, qui avait continué, sous la conduite de B.P., à exploiter l'essentiel du pétrole iranien, malgré la nationalisation de Mossadegh en 1951, jusqu'à la révolution. La British Petroleum reste très discrète sur les négociations en cours. – *B. D.*

● **Le groupe sidérurgique italien Finsider prévoit dix mille suppressions de postes de travail.** – Groupe nationalisé, filiale de l'IRI, Finsider se propose de ramener sa capacité de production à la fin de 1985 à 23 millions de tonnes d'acier. Ses investissements sur trois ans atteindraient près de 20 milliards de francs et ses emplois baisseraient de dix mille postes.

● **Pilkington va construire une verrerie en Chine.** – Le grand verrier britannique va construire près de Shanghai une usine de verre « float », d'une capacité annuelle de 200 000 tonnes. La participation de Pilkington dans cette usine sera de 12,5 %.

● **M. Jean Auroux**, ministre du travail, a, le 22 mars, réaffirmé ses choix, tels qu'ils figurent dans le projet de loi sur la démocratisation du secteur public, devant le Conseil économique et social invité à donner son avis (*le Monde* du 23 mars).

Ainsi, pour le ministre, les représentants des salariés aux conseils d'administration des entreprises nationalisées doivent être élus et non pas *« désignés »* par les organisations syndicales, comme le suggère le projet d'avis du Conseil économique et social. Sur les modifications proposées dans ce projet d'avis, M. Auroux a indiqué qu'il attendait le vote définitif du Conseil, le 23 mars, pour se prononcer.

AFFAIRES

Gaumont acquiert 10 % du capital de Publicis

Un communiqué de presse commun Publicis-Gaumont confirme l'acquisition de 10 % du capital de Publicis S.A., holding du groupe, par Cinepar, holding de Gaumont. Ce rapprochement financier concrétise une volonté de coopération qui s'est déjà manifestée par l'annonce de la création de deux filiales communes : la première, Vidéostore-Gaumont-Publicis, qui devrait exploiter une chaîne de magasins spécialisés, tarde quelque peu à voir le jour ; la seconde, aux Etats-Unis, est destinée à gérer l'espace publicitaire de Téléfrance, qui diffuse chaque jour une sélection de films et de programmes de télévision français sous-titrés en anglais.

Les 10 % dont il s'agit ont déjà largement fait parler d'eux. En mai 1980, l'agence Havas (qui, par le biais d'Eurocom et de ses filiales, contrôle près du quart du marché publicitaire français) avait acheté en Bourse plus de la moitié des 20 % de titres détenus dans le public. M. Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur de Publicis et qui contrôle près de 80 % du capital de sa société, devenue la première agence française de publicité, avait vertement rappelé qu'il restait maître chez lui et que l'opération menée par Havas l'avait été sans son accord (*le Monde* du 28 mai 1980). Moins de deux mois plus tard (*le Monde* du 23 juillet 1980), l'agence Havas revendait ces actions au groupe Worms donnant ainsi satisfaction à M. Bleustein-Blanchet, peu soucieux d'avoir parmi ses actionnaires son principal concurrent. Ce sont ces mêmes actions qui ont été acquises par Cinepar, que contrôle directement M. Nicolas Seydoux, P.-D.G. de Gaumont. Cette fois, l'opération s'est effectuée *« en plein accord entre toutes les parties »*, précise un communiqué.

« Cette démarche, dit encore le communiqué, *vise à consolider les bases d'une coopération professionnelle entre les groupes Publicis et Gaumont, qui exercent tous deux leur action dans le domaine de la communication, et à rechercher une synergie de leurs moyens, notamment dans l'audiovisuel. »* On assiste donc là à une des phases des grandes manœuvres qui se déroulent sur l'échiquier mondial de la communication, où se constituent peu à peu entre producteurs de films, exploitants de salles, distributeurs de cassettes, éditeurs, régisseurs d'espaces publicitaires, agences de publicité, des groupes puissants prêts à s'entre-dévorer pour placer leurs pions à temps et occuper assez tôt le créneau convoité.

Il ne faudrait cependant pas en conclure trop hâtivement que l'entrée de Gaumont dans le capital de Publicis annonce, à terme, une alliance plus étroite entre les deux groupes : un mariage, même s'il est possible, n'est pas pour demain. Il ne s'agit même pas de vraies fiançailles, mais d'une *« volonté de rapprochement »* qui n'affecte pas pour autant, précise le communiqué, *« le contrôle respectif et l'autonomie de décision des deux groupes, qui demeurent inchangés »*. – J. D.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DU JOUET RECEVRA 170 MILLIONS DE FRANCS

La Compagnie générale du jouet (CEJI) premier fabricant français de jouets, va être restructurée, annonce un communiqué diffusé par l'entreprise. Le dossier avait été soumis au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI).

La firme va recevoir 170 millions de francs dont 70 millions proviendront de la Compagnie financière Edmond de Rothschild (qui contrôle 95 % du capital de la firme) ; le reste sera apporté par des banques qui transformeront des créances et les pertes de la CEJI en prêts participatifs (80 millions de francs) et en nouveaux prêts à long terme (20 millions de francs). En 1982 le chiffre d'affaires de la société a été de 700 millions de francs environ et ses pertes ont été de l'ordre de 50 millions de francs.

Le nouveau président de la CEJI, M. Jacques Monbeig, a pour responsabilité de mettre en application un plan prévoyant un renouvellement de la production. Le nombre de types de jouets devrait être ramené a une dizaine (trente-cinq actuellement) et priorité serait donnée à la mise en fabrication de jouets électroniques inspirés en partie par des héros de film pour enfants. Un contrat a été signé à cette fin avec la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD).

Les créanciers rejettent le plan de restructuration de l'Union Explosivos Rio Tinto

Les chances de renflouer l'Union Explosivos Rio Tinto (U.E.R.T.), second groupe industriel privé d'Espagne (16 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 42 % dans la chimie), s'amenuisent. Les cent vingt-cinq banques créancières, dont quatre-vingt-trois étrangères, ont rejeté le plan de restructuration et d'assainissement financier, élaboré avec l'aide de la firme américaine Lehman Brothers, que le président, M. José Maria Escondrillas, leur a soumis.

Ce plan prévoyait notamment l'ajournement jusqu'en 1984 du remboursement de la dette (125 milliards de pesetas ou 6,5 milliards de francs) et son rééchelonnement sur cinq ans, le gel jusqu'à l'an prochain du paiement des intérêts sur les crédits consentis, enfin, des transferts d'actifs au profit desdits créanciers pour les désintéresser à hauteur de 45 milliards de pesetas (2,4 milliards de francs).

Les négociations ont surtout achoppé sur l'insuffisance des garanties offertes par l'U.E.R.T., les banques voulant obtenir l'engagement direct ou indirect de l'Etat espagnol.

Ce blocage des discussions survient dix jours avant l'expiration du moratoire accordé à l'UERT, par ses créanciers pour rembourser le principal de sa dette. En octobre dernier, les banques lui avaient consenti un crédit supplémentaire de 10 milliards de pesetas (520 millions de francs), afin de poursuivre son activité jusqu'au 31 mars, date ultime fixée pour la restructuration.

Union Explosivos Rio Tinto est née du *boom* économique des années 60 qui avait marqué le départ de l'industrialisation du pays. Ses activités sont axées sur la chimie lourde (éthylène, matières plastiques, engrais), la parachimie (explosifs), et la chimie fine (pharmacie). Le groupe raffine également du pétrole (40 % de son chiffre d'affaires). Il a aussi un pied dans la métallurgie et l'industrie du cuivre ; il détient enfin des intérêts dans l'immobilier.

Ses difficultés ont commencé il y a trois ans avec l'incessante dépréciation de la peseta vis-à-vis du dollar (780 millions de pesetas de pertes de change rien qu'en 1981). Elles se sont aggravées l'an dernier avec la chute vertigineuse de ses ventes d'engrais. Entre 1974 et 1981, ses bénéfices ont fondu de 95 % pour revenir à 114 millions de pesetas (50 millions de francs). Tout espoir de sauver le groupe n'est cependant pas perdu. Les banques créancières ont décidé de constituer un nouveau comité de représentants qui va être chargé de rouvrir des négociations.

AGRICULTURE

LA NÉGOCIATION SUR LES PRIX AGRICOLES EST REPORTÉE AU DÉBUT AVRIL

En raison du remaniement gouvernemental en cours en Allemagne fédérale, et alors que le ministère de l'agriculture vient de changer de titulaire en France, la présidence allemande de la C.E.E. a décidé de reporter au début avril la négociation sur les prix agricoles pour la campagne 1983/1984. Les ministres, qui devaient se réunir du 28 au 30 mars, auront une brève rencontre le 28 mars, pour décider de la prorogation de la campagne en cours pour les produits dont les prix garantis devaient augmenter en avril.

Les montants compensatoires monétaires, qui résultent du réajustement du 21 mars, devaient être arrêtés dans la journée de ce mercredi 23 mars. A propos de ces M.C.M., M. Chirac s'exprimant, devant la presse anglo-américaine, a estimé mardi que cette *« affaire n'était pas supportable pour les agriculteurs français »*. Il faut, a-t-il ajouté, *« les supprimer ou les diminuer. Je soutiens sans réserve l'action du gouvernement dans ce domaine »*, a-t-il dit.

D'autre part, le Modef, qui attribue la dévaluation à *« la guerre commerciale à l'échelle mondiale inspirée par les multinationales »* et à *« la volonté de la droite politique et économique de saboter à tout prix toute avancée sociale »*, demande *« une augmentation d'au moins 12 % des prix agricoles pour la France. »*



CONJONCTURE

Point de vue

Pourquoi le déficit commercial record de 1982

par RAYMOND COURBIS (*) et ANDRÉ KELLER (**)

COMPROMIS en 1974 par le premier « choc pétrolier », l'équilibre de la balance commerciale française était rétabli en 1978 grâce à la mise en œuvre du plan Barre. Le deuxième « choc pétrolier » remit en question ce retour à l'équilibre et la balance commerciale était de nouveau largement déficitaire en 1980 de 60 milliards de francs.

On pouvait toutefois espérer que, comme après le premier choc pétrolier, on reviendrait progressivement à l'équilibre. Au cours du premier semestre de 1981, le déficit tendit effectivement à se réduire : 22 milliards de francs. Mais dès le deuxième semestre de 1981, il s'aggrave fortement (29 milliards de francs) et ce mouvement s'amplifie en 1982 : il atteint respectivement 43,4 et 49,3 milliards de francs au premier et au deuxième semestre de 1982, soit 93 milliards de francs pour l'ensemble de l'année (contre 51 pour 1982).

Comment expliquer cette brutale *détérioration de la balance commerciale française en 1982 ?*

Répondre à une telle question est essentiel si on veut agir efficacement et mettre en œuvre une politique adaptée.

Des facteurs qualitatifs, comme par exemple la qualité des produits français, ont été invoqués par différents commentateurs mais cela ne nous semble pas l'essentiel. Il ne faut pas oublier l'incidence qu'ont eu les différents événements qui ont pesé sur l'économie française en 1982. Pour calculer celle-ci, il faut déterminer ce qu'aurait été l'évolution de l'économie française — et celle en particulier de la balance commerciale — si tel ou tel événement ne s'était pas produit. En d'autres termes, il faut « réécrire l'histoire » de 1981-1982.

L'utilisation d'un modèle économétrique permet précisément de simuler ce qu'on aurait eu dans telle ou telle hypothèse. Elle permet, par comparaison avec les évolutions observées, de calculer l'impact des différents facteurs qui peuvent expliquer les évolutions constatées. C'est ce que nous avons fait à l'aide du modèle MOGLI — un modèle économétrique pluri sectoriel de l'économie française construit par le GAMA (1).

Différents « événements » de portée macro-économique ont influencé largement les évolutions 1981-1982 : la politique intérieure française ; les réajustements de parités au sein du S.M.E. ; la montée du dollar et des taux d'intérêt américains. A l'aide du modèle MOGLI nous avons calculé les effets pour l'année 1982. On trouvera (2) dans le tableau ci-contre une présentation des résutats relatifs à la balance commerciale, la croissance, l'inflation, le chômage et le déficit public.

La réduction du temps de travail

Privilégiant la lutte contre le chômage, *le gouvernement a choisi en* 1981 de relancer la croissance en *stimulant la consommation* (grâce à une augmentation substantielle des *transferts sociaux et une revalorisation* plus rapide du SMIC), en accroissant *la dépense publique* et *en créant* de nombreux emplois publics.

Incontestablement, la politique de relance a eu pour effet de stimuler l'activité : le taux de croissance a été accru de 0,9 point en 1982 mais le prix à payer a été lourd. L'augmentation plus forte de la demande intérieure, sans qu'en parallèle l'offre ait été améliorée, a détérioré de 27 milliards de francs en 1982 le solde commercial. En outre, le déficit public s'est trouvé accrû de 52 milliards de francs.

En parallèle, la réduction d'une heure de la durée hebdomadaire légale du travail et l'extension de la cinquième semaine de congés payés ont visé à accroître l'emploi. Mais, décidée par le président de la République, la compensation totale des pertes de salaires a augmenté les coûts salariaux et accéléré l'inflation. Les revenus réels se trouvant néanmoins accrus, on pouvait penser *a priori* que l'augmentation de la demande qui en résultait conduirait, au moins à court terme, à une expansion plus forte. C'est effectivement ce que l'on aurait eu si la réduction du temps de travail n'avait pas entraîné une diminution de la durée d'utilisation des équipements, d'où une baisse de l'offre potentielle. Une enquête récente de l'INSEE a montré que, pour deux entreprises sur trois, il en a été effectivement ainsi et que la réduction du temps de travail a contraint quatre entreprises sur dix à réduire proportionnellement leur production. Malgré l'augmentation de la demande, la réduction du temps de travail a conduit à une baisse de 0,3 point de la croissance, alors que celle-ci aurait été accélérée si les capacités de production avaient été suffisantes. En même temps, l'incidence sur le solde commercial a été défavorable.

Par contre, le relèvement des taux de *cotisation sociale* en novembre 1981 et celui des taux d'assurance chômage en novembre 1982 — en même temps que la révision désormais biannuelle du plafond de la Sécurité sociale — ont permis de réduire le déficit extérieur et le déficit public.

Au total, la politique économique intérieure de 1981-1982 a (cf. tableau) accéléré la croissance de 0,5 point et réduit le chômage d'environ 170 000 chômeurs — ce qui est très appréciable, — mais elle a détérioré le solde commercial de 27 milliards de francs et accru le déficit public de 33 milliards de francs.

L'inflation

Une autre conséquence de la politique de relance et de lutte contre le chômage a été d'accélérer l'inflation alors que les autres pays industrialisés, notamment l'Allemagne et les Etats-Unis, visaient à réduire leur *taux d'inflation*. Celaci joint à l'aggravation du déficit commercial, a conduit à *un affaiblissement du franc* et aux deux réajustements au sein du *système monétaire européen* intervenus en octobre 1981 et en juin 1982.

Ces deux réajustements conduisirent à une dévaluation de 18 % du franc français par rapport au deutschemark. Incontestablement, ils eurent un effet favorable sur la croissance (environ 0,5 point en 1982) mais, suite aux effets « pervers » d'une dévaluation en courte période, le déficit de la balance commerciale s'est trouvé aggravé. Ce n'est que progressivement que les « effets prix » tendent à accroître le volume des exportations et à réduire celui des importations, alors que la dévaluation du franc renchérit instantanément le coût des importations. Pour 1982, cette incidence négative des deux dévaluations du franc sur le solde commercial est au total de 18 milliards de francs, ce qui a amplifié la détérioration liée aux mesures de politique interne.

Au total, la politique intérieure et les deux dévaluations du franc ont permis d'accélérer de 1 point la croissance française en 1982. Sans ces mesures, la croissance n'aurait donc été que de 0,5 % au lieu des 1,5 % effectivement obtenus. Mais elles ont hypothéqué fortement le futur ; le déficit de la balance commerciale en 1982 s'est trouvé aggravé de 45 milliards de francs et celui des finances publiques de 35 milliards de francs. L'inflation a été accélérée de 2,4 points, ce qui a nécessité de bloquer pour quatre mois les prix et les salaires.

La politique économique française, y compris les deux réajustements de la valeur du franc qu'elle a rendu nécessaires, explique donc la moitié du déficit commercial constaté en 1982.

Pour le reste, il faut tenir compte *de la politique américaine qui, dans le* but de freiner l'inflation, a conduit à pratiquer une politique monétaire restrictive. Il en est résulté une forte augmentation des taux d'intérêt américains qui a rendu le dollar particulièrement attractif. De 4,20 F en 1980, le dollar est monté à 5,35 F en avril 1981 ; il vaudra en moyenne 6,57 F en 1982 et dépassera même les 7 F milieu 1982.

La montée du dollar a eu pour effet *d'accroître de manière très importante* le coût de nos approvisionnements, 40 % environ des importations françaises étant libellées en dollars. Le choc « dollar », comme aussi l'envolée des taux d'intérêt dans le monde, a freiné la croissance mondiale et les débouchés possibles de la France.

L'incidence totale en est un freinage de 0,9 point de la croissance française en 1982, comme aussi une accélération de l'inflation en France (+ 3,5 points pour 1982) et surtout une détérioration de 57 milliards de francs du solde de la balance commerciale de notre pays en 1982.

Comme on peut le voir, la politique américaine est à elle seule responsable de la moitié du déficit commercial de la France en 1982.

Il n'en demeure pas moins que le déficit extérieur de 1982 vient sanctionner la politique retenue.

Incidence de la politique économique française et de la politique américaine sur les principaux agrégats français en 1982

	Croissance (a) (en %)	Inflation (b) (en %)	Chômage (en milliers)	Solde commercial (en milliards de francs)	Déficit public (en milliards de francs)
(1) Relance française 1981-1982	+ 0,9	+ 0,2	− 64,7	− 27,0	+ 51,5
(2) Réduction de la durée du travail et 5e semaine de cong. payés	− 0,3	+ 0,6	− 65,8	− 3,4	+ 6,6
(3) Préretraite et contrats de solidarité	+ 0,1	−	− 40,6	− 1,3	+ 2,5
(4) Relèvement des taux de cotisation sociale (nov. 1981) et cotisation chômage (nov. 1982)	− 0,3	+ 0,1	+ 5,0	+ 8,3	− 26,0
(5) Blocage des prix et des salaires	+ 0,1	− 0,4	− 4,6	− 3,4	− 1,5
(6) = (1) à (5) = Total « Politique interne »	+ 0,5	+ 0,5	− 170,7	− 26,8	+ 33,1
(7) Réajustements du S.M.E. en octobre 1981 et juin 1982	+ 0,5	+ 1,5	− 15,2	− 17,9	+ 2,3
(8) = Total (6) + (7)	+ 1,0	+ 2,0	− 185,9	− 44,7	+ 35,4
(9) Montée du dollar et des taux d'intérêt américains	− 0,9	+ 3,5	+ 24,0	− 57,4	+ 35,8
(10) Effet total = (8) + (9)	+ 0,1	+ 5,5	− 161,9	− 102,1	+ 71,2

(a) Taux de croissance (en %) du P.I.B. marchand en volume (aux prix de 1970).
(b) Taux de croissance (en %) de l'indice des prix de la consommation des ménages, comptabilité nationale.

(*) Professeur à l'université de Paris-X-Nanterre et directeur de l'Institut universitaire de prévision GAMA.

(**) *Maître-assistant à l'université* de Paris-II, chargé de recherches au GAMA.

(1) *Sur le modèle MOGLI*, on pourra se reporter à la présentation détaillée qui en est faite dans *Prévision et analyse économique*, volume 1, 1980, nº 2-3 (Editions Economica).

(2) Pour une analyse plus détaillée, voir l'article à paraître dans *Prévision et analyse économique*, vol. 4, 1983, nº 1.

BIBLIOGRAPHIE

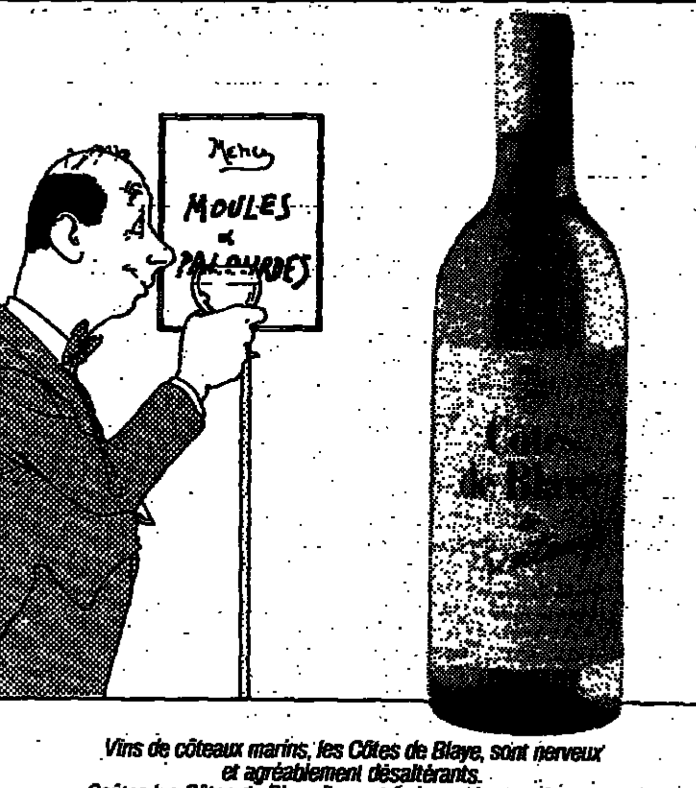
UN LIVRE PRATIQUE ET UN PLAIDOYER POUR « LES TRENTE-CINQ HEURES ET L'EMPLOI »

« *La réduction du temps de travail est le principal levier dont nous disposons pour lutter contre le chômage (...), elle ne sera réussie qu'à certaines conditions : une utilisation plus efficace des équipements, la maîtrise de l'évolution des coûts salariaux* ». Telle est l'opinion des auteurs d'un livre qui vient de paraître, *les Trente-Cinq Heures et l'emploi* — La documentation française (prix : 75 F), — sans cacher que cette thèse pour le « *partage du travail* » va « *heurter de front les égoïsmes installés* ».

Cet ouvrage, rédigé par MM. Yves Barou, conseiller technique auprès du ministre de l'emploi, et Jacques Rigaudat, conseiller scientifique auprès du directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales, est aussi un livre très pratique et didactique, qui analyse les diverses *prévisions* des services statistiques, les exemples étrangers et les expériences françaises, tout en retraçant l'histoire de la réduction des horaires. *Au total, un livre de réflexion.*

Commerce extérieur

● *Mme Chen Muhua*, ministre chinois du commerce extérieur et des relations économiques avec l'étranger, a quitté Pékin ce mercredi 23 mars pour Londres, première étape d'une tournée de près d'un mois en Europe occidentale. Mme Chen visitera successivement la Grande-Bretagne, Malte, la France, l'Autriche et la Belgique, avant de regagner Pékin le 21 avril. — *(A.F.P.)*



RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Deux mille emplois menacés dans les travaux publics

De notre correspondant

Marseille. – La *fédération régionale* des travaux publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de lancer, par la voix de son *président*, M. Jean-Pierre Lafond, un *cri* d'alarme sous forme d'une lettre ouverte au président de la République, afin d'attirer son attention sur la situation d'un secteur de l'économie régionale qualifiée de « *dramatique* ».

Depuis 1973, soulignent les responsables, *les travaux réalisés* annuellement dans la région ont régressé de 32,5 % en francs constants. *Pour la seule année 1982*, la diminution de 12,5 % du volume des travaux réalisés a provoqué la perte de mille cinq cents emplois. Les responsables estiment que, si les tendances pressenties pour 1983 devaient se confirmer, ce serait deux mille emplois (sur les vingt-huit *mille que regroupent les six départements de la région*) qui risqueraient d'être supprimés à court terme, entraînant une perte au moins égale dans les secteurs situés en amont et en aval de la profession.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui représentait 11 % du marché *français* des travaux publics en 1973, n'en représente plus aujourd'hui que 8 %, et elle semble plus durement touchée que les autres régions, alors que dans la même période sa population s'est accrue de 10 %.

A l'heure actuelle, toujours selon les responsables de la fédération régionale, deux entreprises de travaux publics sur trois se déclarent *en difficulté* et une sur deux envisage des réductions d'effectifs.

Le fonds spécial de grands travaux n'a pas eu d'effet sur l'activité en 1982, et *les* 330 millions de francs de travaux prévus par la région ne constituent pas à proprement parler des travaux publics, mais *des transferts de crédits du* budget 1982 sur le fonds spécial. De plus, ajoute M. Lafond, la concentration des dotations sur le métro de Marseille, l'autoroute Nord-Littoral, celle du Val-de-Durance et la station d'épuration de Marseille privent les petites et moyennes entreprises de ce soutien à l'activité. Les marchés conclus actuellement seraient inférieurs de 35 % à ceux de 1982.

« C'est la survie même de nombreuses entreprises qui est en jeu », affirme M. Lafond, qui lance un appel aux collectivités locales, désormais maîtresses de leur budget et à qui il propose un certain nombre d'activités nouvelles : *« 250 000 F de travaux*, rappelle le président de la fédération régionale des travaux publics, *permettent de créer ou de maintenir trois emplois : un dans les travaux publics, un chez leurs fournisseurs et le troisième en aval de la profession. »*

JEAN CONTRUCCI.

ENVIRONNEMENT

UN ARRET DE LA COUR DE CASSATION

Une association communale de chasse est déclarée responsable de la mort d'un rapace protégé

De notre correspondant

Lyon. – C'est une victoire importante qu'a obtenue une association écologique, le CORA (Centre ornithologique Rhône-Alpes) devant la *première chambre civile de la Cour* de cassation. En effet cette juridiction a rejeté le pourvoi formé contre le jugement du tribunal d'instance de Tournon (Ardèche) qui avait condamné, le 28 avril 1981, l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Saint-Martial à verser trois mille francs de dommages-intérêts au CORA. Cette association avait porté plainte à la suite de la mort d'un balbuzard-pêcheur, un rapace rare et protégé – tué par un ou plusieurs chasseurs le 21 octobre 1979.

La responsabilité de l'ACCA de Saint-Martial a été retenue et plusieurs points ont été relevés : délivrance de cartes « à la journée » à des chasseurs non sociétaires, non accompagnée du relevé de numéro de permis de ces tireurs occasionnels sur le territoire communal de chasse ; « *faute d'imprudence* » par défaut de surveillance – deux gardes-chasse seulement – alors qu'il existait un col, lieu de passage de gibier *migrateur* ; *information* insuffisante sur les espèces protégées.

Selon M. Gabriel Ulman, administrateur de la *fédération* Rhône-Alpes de *protection* de la *nature* (FRAPNA), l'arrêt de la Cour de cassation confirme la « recevabilité » des plaintes avec constitution de partie civile d'une association de défense de la nature. Il y aurait, selon ce responsable écologiste, reconnaissance de *« l'existence d'un préjudice direct personnel à la suite de la destruction d'une espèce protégée »*.

De plus, se fondant sur le fait que l'association et son président avaient commis des « *fautes* » relatives à *« la présence, au contrôle et à l'information cynégétique des chasseurs étrangers »*, avaient dû *« favorisé et permis les faits ayant entraîné la mort du balbuzard-pêcheur »*, la Cour de cassation a établi la relation de cause à effet (les fautes d'une part, la mort du rapace de l'autre).

CLAUDE RÉGENT.

TRANSPORTS

Dans la Sarthe

Les agriculteurs s'opposent à la création d'une ligne ferroviaire à grande vitesse

Instruits par l'affaire de l'autoroute A 11, les agriculteurs sarthois, comme leurs voisins du Loir-et-Cher et *de l'Eure-et-Loir, ne veulent pas* d'une nouvelle ligne de fracture dans leurs zones herbagères que constituerait la création d'une ligne ferroviaire à *grande vitesse. En premier* lieu, parce qu'ils ne sont pas persuadés de l'utilité d'un tel projet pour *la collectivité* : pourquoi un dossier *remisé au fond d'un tiroir avant mai* 1981 est-il subitement devenu une priorité nationale avec l'arrivée de la *gauche au pouvoir* ? demandent-ils en dénonçant une opération de prestige et la perspective de voir Le Mans, à une heure de Paris, devenir *une ville de « grande banlieue » : « Est-ce réellement une chance pour le devenir économique de la Sarthe ? »*

Une réunion privée organisée par le préfet de la Sarthe entre les responsables du projet à la S.N.C.F. et *les représentants de la* Chambre d'agriculture, de la F.D.S.E.A., du C.D.J.A. et de la SAFER, n'a pas suffi, semble-t-il, à convaincre de *l'utilité générale du projet* les agriculteurs, qui estiment que au-delà de Chartres, les lignes ne sont pas encombrées au point d'obliger à en créer de nouvelles. Les représentants de la S.N.C.F. ont pourtant souligné *que l'intérêt du projet résidait dans la* réalisation de *ces* tronçons *permettant* des vitesses élevées qui rapprocheront Brest et Bordeaux de Paris. *La S.N.C.F. promet aussi de faire* participer les agriculteurs à l'étude d'impact et de passer une convention avec la SAFER pour faciliter le remembrement. *L'enquête publique* doit démarrer cet été.

Mais la F.D.S.E.A. n'a rien voulu promettre eu égard à l'attitude de *ses troupes. C'est au nord-est du* Mans, là où le tracé du T.G.V. suivrait celui de l'autoroute A 11, que *les résistances* sont les plus vives. Les responsables locaux ont déjà averti : *« Les géomètres chargés d'étude ou de mission, envoyés au nom de la S.N.C.F. pour les opérations de sondage et de levées topographiques, seront fermement invités à quitter le territoire communal... »*. Et cette adresse aux élus locaux, maires ou conseillers généraux : *« Nous les mettons en garde contre toute tentative de séduction ou de division de la part de la S.N.C.F. ». – (Corresp.)*

S.N.C.F. : PERTURBATIONS SUR LES RÉSEAUX NORD ET SUD-EST

La grève suivie depuis plusieurs jours par les agents de manœuvre du dépôt du Landy (*le Monde* des 22 et 23 mars) s'est étendue à d'autres catégories *de cheminots* de la gare du Nord : aiguilleurs, agents de conduite, personnel de guichets. Les perturbations vont donc continuer *sur le réseau* de la banlieue nord, notamment sur les lignes de Pontoise, Valmondois et Persan-Beaumont, et *sur le réseau* grandes lignes où beaucoup de trains internationaux ont dû être supprimés, d'autres voyant leur terminus reporté à Creil et à Saint-*Quentin, des navettes assurant* des liaisons entre ces gares et Paris.

La direction de la S.N.C.F. précise que des trains seront mis en *marche dans la journée au fur et à* mesure des possibilités et invite les voyageurs à se renseigner sur les départs assurés auprès de la gare du Nord (*tél.* 280-03-03).

D'autre part, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de cheminots de Juvisy ont appelé à des *arrêts de travail de quatre heures* par service à partir de ce mercredi matin 23 mars. Les revendications portent sur l'emploi et les conditions de *travail*.

12 409 MORTS SUR LES ROUTES EN 1982

Selon les statistiques des services de police et de gendarmerie, l'année 1982 a *été marquée par une* réduction du nombre et de la gravité des accidents de la circulation. Sur l'ensemble du *territoire métropolitain*, 230 700 accidents ont été dénombrés, et ils ont causé 12 409 morts et 321 369 blessés. Par rapport à 1981, *la régression est de 3,3 % pour* le nombre des accidents corporels et de 1,2 % pour celui des accidents mortels. Au total, en dix ans, les accidents corporels *ont vu leur nombre* se réduire de 20 % et les accidents mortels de 19,3 %.

Gendarmes, C.R.S. et policiers observent que la majeure partie des accidents sont enregistrés entre le vendredi et *le dimanche, la nuit*, et entre 15 et 21 heures. Les causes en sont toujours les mêmes, dans l'ordre : la vitesse excessive, l'abus d'al*cool et l'inobservation de la priorité*. En 1982, les seuls gendarmes ont relevé près de 500 000 infractions au code de la route, dont 102 000 absences *de port de la ceinture de sécurité*. Ils ont aussi procédé à près de 1 400 000 contrôles de dépistage d'alcoolémie, *39 000* d'entre eux se révélant positifs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –		SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,2470	7,2500	+ 175	+ 215	+ 345	+ 390	+ 915	+ 1035
$ can.	5,9100	5,9140	+ 160	+ 195	+ 300	+ 340	+ 745	+ 860
Yen (100)	3,0440	3,0465	+ 140	+ 170	+ 280	+ 315	+ 865	+ 930
DM	2,9960	2,9990	+ 190	+ 215	+ 380	+ 405	+ 1090	+ 1165
Florin	2,6770	2,6780	+ 200	+ 225	+ 385	+ 415	+ 1040	+ 1100
F.B. (100)	15,1670	15,1800	– 270	+ 10	– 230	+ 125	– 400	+ 170
F.S.	3,4935	3,4975	+ 245	+ 270	+ 500	+ 530	+ 1485	+ 1565
L (1 000)	5,0300	5,0347	– 625	– 410	– 875	– 650	– 1965	– 1700
£	10,6320	10,6420	+ 130	+ 210	+ 285	+ 365	+ 950	+ 1150

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 5/16	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 5/8	10
DM	4 3/16	4 9/16	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8	4 7/8	5 1/4
Florin	3 3/8	4 1/8	3 5/8	4	3 7/8	4 1/4	4 3/8	4 3/4
F.B. (100)	20	30	12 3/4	14 3/4	12 1/4	13 1/2	12 1/4	13
F.S.	2 7/8	3 1/8	3 13/16	4 3/16	3 13/16	4 3/16	3 13/16	4 3/16
L (1 000)	30	60	22 3/4	27 1/4	20 3/4	23 1/4	19 3/4	21
£	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/8	10 11/16	11 1/16	10 1/2	10 7/8
F. franç.	12 1/2	14	12 1/2	14 1/2	13	15	14 1/2	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRETABAIL-SICOMI

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1982 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale convoquée pour le 17 mai.

Au cours de l'exercice, Pretabail-Sicomi a signé 118 MF d'engagements *nouveaux en crédit-bail : les décaissements* ont atteint 104,6 MF.

Les principaux éléments résumés ci-dessous ont pour la plupart évolué de façon favorable, notamment le bénéfice net (160,6 MF) en progression de 16,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

	au 31-12-81	au 31-12-82	Variation en %
	en millions de francs		
Immobilisations brutes	1 821,6	1 864,2	+ 2,3
Immobilisations nettes	1 405,9	1 385,3	– 1,5
Chiffre d'affaires	300	313,1	+ 4,4
Marge brute d'autofinancement	210,3	242,2	+ 15,2
Bénéfice net	137,8	160,6	+ 16,5
Dividende	115,5	132	+ 14,3
	en francs par action		
Bénéfice net	69,5	81	
Dividende	58,2	66,54	+ 14,3
Avoir fiscal	0,97	0,22	
	59,17	66,76	+ 12,8

Le Conseil proposera à l'assemblée la distribution, à compter du 30 juin, d'un dividende de 66,54 F par action (contre 58,20 F pour l'exercice 1981) représentant 85 % du bénéfice fiscal distribuable de l'exercice ; il s'y ajoutera un avoir fiscal de 0,22 F portant ainsi le dividende *total à 66,76 F (contre 59,17 F* pour l'exercice 1981).

Au cours de son premier exercice social, Omni-Energie, Sofergie filiale à 75 % de Pretabail-Sicomi a signé 30 MF de contrats ; son bénéfice net a atteint 1,6 MF.

ROBECO – 50 ANS DE ROBECO : NOUVEAUX RECORDS

En 1982, les actifs nets de la société d'investissement Robeco ont franchi le seuil de l'équivalent de *12,5 FF* milliards et le dividende qu'elle distribuera au titre de l'exercice 1982, aura atteint le niveau record de 13 Fl. *(33,75 FF)* par action.

Résultat des placements : le résultat global des placements pour 1982 a été supérieur à 41 %, compte tenu d'une plus-value de 35,8 % (devise-titres inclus) du portefeuille-actions et du dividende de 12,60 Fl. (29,50 FF) distribué en cours d'année.

Ce résultat a été réalisé grâce à une évolution favorable des diverses bourses dans le monde au cours de l'année 1982.

Robeco estime que c'est la baisse spectaculaire des taux d'intérêt aux Etats-Unis qui a constitué le motif principal de ce changement radical de l'*ambiance en bourse. Et elle ne* pense pas qu'il s'agisse là d'une anticipation démesurée des perspectives économiques. Le recul des taux d'intérêt ouvre la voie à un allégement des charges financières des gouvernements, de l'industrie et des ménages.

Politique d'investissement : l'avis de Robeco sur les placements aux U.S.A. demeure positif : même si elle a été vendeur plutôt qu'acheteur. Le volume du portefeuille américain a été maintenu. Aux Pays-Bas et au Japon elle a élargi son portefeuille. Les participants en France, en Australie et à *Hong-Kong ont été réduites*, par solde. Les portefeuilles britannique et germanique n'ont pas changé de volume.

Bénéfice et capital : le bénéfice net est passé de 588 millions de francs français en 1981 à 676 millions de francs français en 1982. Le capital émis s'est accru, passant de 20,2 millions à 20,5 millions d'actions.

LA VIGILANCE S.A.

Le Conseil d'Administration de LA VIGILANCE S.A. qui s'est réuni le 20 janvier 1983 a décidé, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 31 décembre 1981, d'augmenter le capital social de F. 28 108 600 pour le porter de F. 21 622 000 à F. 49 730 600 par la création et l'émission de 562 172 actions nouvelles de F. 50 à souscrire au pair en numéraire ou par compensation de créances, à raison de treize actions nouvelles pour dix actions anciennes, au prix de F. 50 par action.

La note d'information, publiée par la Société, a *reçu le visa 83-53 en date du* 1er mars 1983 de la Commission des Opérations de Bourse.

La notice légale est parue dans le numéro du B.A.L.O. daté du lundi 21 mars 1983.

OFP-Omnium Financier de Paris

Les deux derniers paragraphes du communiqué paru dans nos éditions du 22 mars doivent être lus comme suit :

Le capital, qui avait été porté, au 31 décembre 1982, à 131 959 700 F par suite de la conversion de 11 442 obligations *convertibles 8,40 % 1974*, va atteindre 164 981 500 F au terme de l'augmentation de capital en cours.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 10 juin 1983, de distribuer aux actions créées *avant le 31 décembre 1982 un* dividende de 48 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) *de 24 F, soit au total* 72 F, contre respectivement 36 F, 18 F et 54 F pour l'exercice précédent.

COMPAGNIE LEBON

Le conseil d'administration de la Compagnie Lebon s'est réuni le 16 mars 1983 pour arrêter les comptes de l'exercice 1982.

Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 47674968 F qui incorpore des plus-values nettes de cession à long terme pour 26635839 F, dont 20560239 F provenant de la cession d'actifs immobiliers et 6075600 F provenant d'opérations courantes de gestion de portefeuille. En 1981, le résultat avait été de 20343747 F, dont 1606704 F de plus-values à long terme.

Compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi du 30 juillet 1982 relative à la limitation des dividendes, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, appelée à se réunir le 18 mai 1983, un dividende ramené à 16,80 F par action, contre 18 F en 1982 ; à ce dividende de 16,80 F s'ajouterait un avoir *fiscal de 8,40 F*, soit au total 25,20 F.

CESSATION DE GARANTIE

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet, *75008 Paris*, fait savoir que la garantie conférée depuis le 28 décembre 1981, par la Compagnie Les Assurances du *Crédit, à Compiègne, pour le* compte de la Société Inf5 Toulouse, 43, boulevard Carnot, 31000 Toulouse, dans le cadre *de l'article L 124-8 du Code du travail* a pris fin le 27 décembre 1982.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 21 mars 1983, le conseil d'administration de la Banque Transatlantique, réuni sous la présidence *de M. Philippe Aymard*, a examiné les comptes de l'exercice 1982, qui font ressortir un bénéfice net de *F 14 147 750,90* (comprenant F 1609626,66 de plus-values nettes à long terme à porter à la réserve spéciale), *contre F 13667610,22* (dont F 1881351,90 de plus-values nettes à long terme.

En raison de la limitation légale de la progression des bénéfices distribués par les sociétés en 1982 et 1983, il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 16 mai prochain, de distribuer un dividende de F 9,70 par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de F 4,85) contre F 10,50 l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de F 5,25).

CAISSE DE GESTION MOBILIÈRE

Le conseil d'administration de la Caisse de Gestion Mobilière, statuant sur les comptes de l'exercice 1982, s'est réuni le 16 mars. Le total du bilan s'établit à F 20 052 383 207,58, marquant une progression de 50 %. Les résultats bénéficiaires s'élèvent à *F 16 767 831,38*. Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de *F 7 410 000 soit F 24,70* par action.

FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 18 mars 1983, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1982.

Après F 13 598 898 d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net d'exploitation est de F 18596262 (contre F 17762581 *l'an dernier)*.

Il s'y ajoute F 2718589 de plus-values nettes à long terme.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 6 mai 1983 la distribution d'un dividende net de F 25, contre F 23 en 1982.



ATTESTATION DE GARANTIE

International Constructeurs S.A. (ICSA), 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, Société Anonyme au capital de 1 260 000 F, fait connaître que la *partie de son activité*, consistant en transactions sur immeubles et fonds de commerces est garantie, aux termes de la loi du 2 janvier 1970, et à hauteur de 50 000 F, par la Banque d'Entreprises Financières et Industrielles (FININDUS), Société Anonyme au capital de 30 000 000 F, 69, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Sur la terrasse

Prendre ses repas dehors, se délasser au soleil, cela fait partie d'une certaine qualité de vie, que l'on ait un vrai jardin ou une terrasse en ville.

Rien d'étonnant donc si le mobilier d'extérieur est un secteur économique dynamique qui mise sur l'avenir de la verdure. Dans le *choix des matériaux, des tendances* s'affirment : la résine de synthèse (qui n'est plus du plastique) arrive en tête des ventes pour sa résistance aux intempéries et sa facilité d'entretien. Le bois, qui perd du terrain s'il est laqué blanc, se maintient en *bonne place lorsqu'il reste naturel*, traité pour supporter pluie et soleil.

Pour une maison de vacances, l'idéal est de trouver des éléments polyvalents pour meubler la salle de séjour et sortir sur la terrasse. Une grande table en hê*tre massif naturel a un plateau* rectangulaire à lattes longitudinales (ce qui n'est pas courant) auquel on peut ajouter une allonge en demi-lune à chaque bout (Dejou, 700 F environ). Une élégante table ronde de 1,20 mètre de diamètre, à pied *central, est en résine de synthèse* laquée beige (Grosfillex).

Pour aménager un coin de détente « dedans-dehors », de confortables fauteuils bas, en pin *naturel*, ont un dossier inclinable ; ils sont garnis d'épais coussins revêtus d'un tissu de coton *ne craignant pas la pluie* (990 F, Fri-Form ; à Paris, boutique « Fleurs et paysage », 116, rue du Bac). En cèdre blanc massif, des sièges et une table basse ont un aspect très rustique : leur piétement est fait de rondins, l'assise et le dossier sont à lattes (*Minimob, le canapé deux places* 715 F, le fauteuil 505 F, livrés en éléments à monter). Egalement en kit, des fauteuils, canapés, chaises et tables, dont la structure est en tube de plastique blanc qui s'emboîtent par des coudes et des tés. Les enveloppes de coussins — à remplir — sont en tissu synthétique (« Pipeflair », 440 F environ la chaise).

Entre le rêve d'un jardin et la *réalité de la vie citadine, la terrasse* — ou le balcon — procure des simili-joies de plein air. L'illusion d'un gazon est donnée par une nouvelle moquette d'exté*rieur* ; en aiguilleté 50 % polypropylène, elle résiste au soleil et à la pluie (« Balagolf », Baladi-Dalami, 72 F environ le mètre carré). Le mobilier d'une terrasse en ville, où l'espace est limité, sera choisi de forme compacte ; il sera pliant pour un rangement *hivernal en cave.*

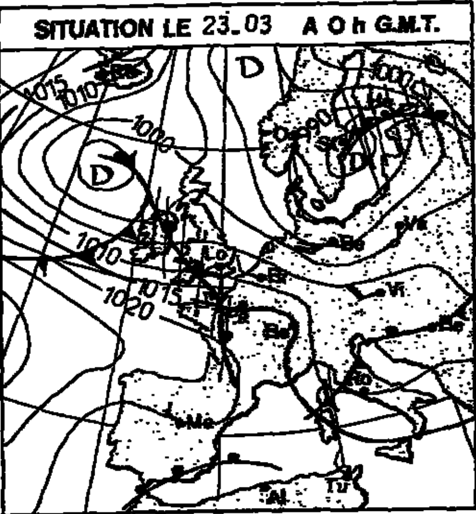
Pour dîner dehors, des tables rectangulaires ont leurs pieds rabattables. L'une d'elles, mesurant 128 × 68 cm, est en résine de synthèse laquée blanc (« Courchevel » Triconfort). Une autre a un plateau de forme tonneau et un piétement en X réglable en position haute ou basse ; elle en bois laqué blanc ou revêtu d'un vernis marin brun foncé (« Floride » Clairitex). La plus pe*tite*, 100 × 70 cm, elle est en bois laqué blanc (Dejou).

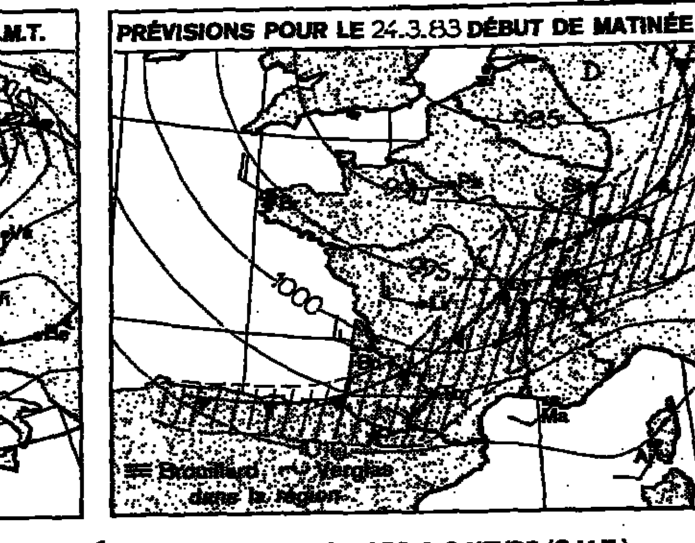
Le coin de repos d'une terrasse peut être aménagé avec des fauteuils en résine moulée blanche, à haut dossier inclinable sur quatre positions (« Alcazar » Allibert) et une table basse assortie dont l'un des côtés est un profond bac où l'on peut mettre glaçons et bouteilles.

JANY AUJAME.

★ La plupart de ces meubles sont vendus dans les grands magasins et les jardineries. Pour ceux qui suivent, les points de vente sont indiqués sur demande : « Minimob », groupe C.I.C. Design, B.P. 51, *93162 Noisy-le-Grand Cedex.* Tél. : 304-96-94.
Pipeflair, 11, rue de Provence, 75009 Paris. *Tél. : 246-21-48.*

MÉTÉOROLOGIE

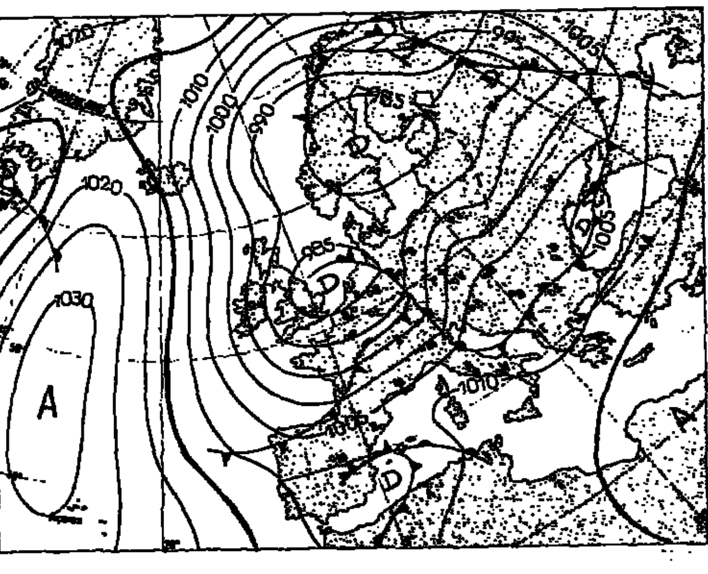




Évolution probable du temps en France entre le mercredi 23 mars à 0 heure et le jeudi 24 mars à minuit.

Jeudi : Le matin le ciel sera couvert sur l'Aquitaine, les Pyrénées jusqu'au Massif Central, au Jura et aux Alpes du Nord avec des pluies localement abondantes et des chutes de neige à partir de 1 500 mètres d'altitude. Il deviendra plus variable l'après-midi avec des averses de neige. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse le temps sera nuageux le matin, il se couvrira l'après-midi sur les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse avec *des pluies et des orages* le soir. Tandis que le ciel se dégagera sur le Languedoc-Roussillon et les Bouches-du-Rhône où *le mistral* et *la tramontane* se lèveront. Sur tout le reste du pays le temps sera variable dès le matin avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux, qui donneront des averses fréquentes surtout de la Bretagne au Nord. Les averses se produiront sous forme de giboulées, de grêle dans le Nord, de neige sur les reliefs à partir de 300 à 500 mètres d'altitude dans le Nord-Est, 800 à 1 000 mètres sur les autres massifs. Les vents d'ouest souffleront par rafales et tourneront au nord-ouest l'après-midi. Les températures seront de l'ordre de 4 à 6 degrés le matin sur la moitié nord-ouest du pays, 8 à 11 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 mars à 7 heures, de 1 011,1 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.



Températures (le premier chiffre indique *le maximum enregistré au cours* de la journée du 22 mars ; le second le minimum de la nuit du 21 mars au 23 mars) :

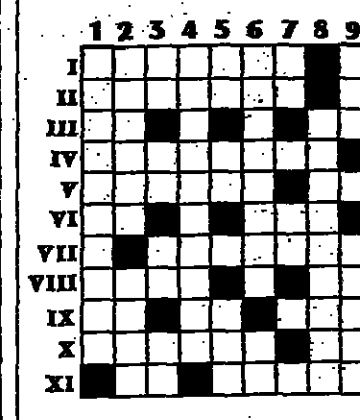
Ajaccio, 16 et10 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Bourges, 11 et 6 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille-Marignane, 17 et 9 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 14 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 9 et 0 ; *Bruxelles*, 8 et 4 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 27 et 21 ; Djerba, 22 et 14 ; Genève, 9 et 4 ; Jérusalem, 10 et 7 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 10 et 2 ; Luxembourg, 5 et 3 ; Madrid, 24 et 7 ; Moscou, 1 et 0 ; Nairobi, 20 et 14 ; New-York, 5 et 2 ; Palma-de-Majorque, 20 et 8 ; Rome, 17 et 12 ; Stockholm, 3 et −1 ; Tozeur, 28 et 17 ; Tunis, 24 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3412



HORIZONTALEMENT

I. Quatre-vingt-dix pour sang wallon. — *II. Les riches paillettes du* pauvre paillasse. — III. Note. Si l'un va souvent au tapis, l'autre y est rarement envoyé. — IV. Furent arrêtés sous le règne de Soliman. — V. Son rôle est d'assurer les bons offices. La gauche pour Chirac et le centre pour Marchais. — VI. Personnel. Rebut des *fonds* et des *bas-fonds*. — VII. Qui seraient sans doute sensibles à des mesures plus généreuses. — VIII. Fait l'objet d'un dossier quand il est classé. Troqua son péplum contre une robe à queue. — IX. Dieu jaune. Pratiques. L'Albigeois pour l'Armagnac. — X. On les traite à la *Salpêtrière*. Note. — XI. Participe passé. Des innocents la prennent à la gorge.

VERTICALEMENT

1. Petit bout d'homme uni à un petit bout de femme. — 2. Elément avancé d'une unité de marche. Nom poétique d'une géométrie euclidienne. — 3. Négation. A la fois à l'Est et à l'Ouest. Copulative. Personnel. — 4. Chef d'entreprise n'employant que des ouvrières. — 5. Négation. Note. Place de l'étoile. — 6. Chinois à caractère international. Personnel. — 7. Forme d'avoir pour celui *qui n'a plus*. La *suite* d'Elisabeth d'Angleterre. — 8. Pratique spirituelle, mais pas spécialement drôle. — 9. Unité d'avancement ou agent négatif. Spectacle qui rassemblait un monde fou.

SOLUTION DU N° 3411

Horizontalement

I. Fortune. — II. Omer. Cri. — III. Oblitérer. — IV. Tribunal. — V. Bègue. Sis. — VI. Ruée. — VII. Lien. Truc. — VIII. Pi. Su. — IX. Osciller. — X. Bielles. — XI. Lésée. Dos.

Verticalement

1. Football. BL. — 2. Ombre. Oie. — 3. Religieuses. — 4. Tribu. Clé. — 5. Tüer. Pile — 6. En. Utile. — 7. Ecraser. L.S.D. — 8. Relieuse. — 9. Tir. Curés.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 MARS

« L'Égypte ancienne », 15 heures, Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Camus.

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. Czarny.

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Hôtel d'Aumont* », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le fournil Poilâne », 15 heures, 2, *rue du Cherche-Midi*, Mme Hager.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Jardins et cours de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Hôtels, église de l'île Saint-Louis* », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 heures, 2, place Jussieu, salle 513 : « Le mouvement des non-alignés et l'afro-asiatisme » (U.E.R. d'ethnologie Paris-7).

14 h 30 et 16 h 45, Musée des arts décoratifs, R. Percheron : « Pékin, la « cité pourpre interdite » et les Mandchous » (projections).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, H. Jacomet : « Rencontre des civilisations et des cultures » (Université populaire de Paris).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « L'aventure humaine après la mort » (Loge unie des théosophes).

STAGES

STAGES POUR ANIMATEURS. — La Fédération des centres de vacances familiaux organise, durant les vacances de Pâques, des stages de formation et perfectionnement pour animateurs en Ile-de-France, Bretagne, Lorraine, Rhône-Alpes.

★ F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris, tél. : 233-05-17.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 mars :

DES DÉCRETS

- Relatif à diverses modalités *d'application du régime de travail* à temps partiel des agents départementaux ;
- Conférant les rang et prérogatives de général de division, de général de brigade, *portant promotions*, nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;
- Fixant la date et les conditions dans lesquelles sera exécuté le recensement général de la population dans les territoires d'outre-mer ;
- Portant organisation de la recherche et du sauvetage des personnes en détresse *en mer en temps* de paix.

DES ARRÊTÉS

- Relatif au calendrier de l'*année scolaire 1983-1984* ;
- Fixant les bases de calcul de la contribution due par les communes en contrepartie des missions d'aide technique à la gestion communale qu'elles confient aux *directions* départementales de l'équipement.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 mars

Nette reprise

En l'espace de vingt-quatre heures, le marché parisien a regagné la quasi-totalité du terrain perdu la veille si l'on en juge par l'indicateur instantané, en hausse de 1,2 % à quelques minutes de la clôture, alors qu'il s'était replié de 1,38 % lundi.

Au cours de cette séance de mardi qui coïncide avec la réponse des primes, de nombreux titres s'adjugent des gains confortables. C'est notamment le cas de l'Oréal, une des valeurs favorites de la Bourse en ce moment, en raison de son « indexation sur le dollar ».

Très demandée d'entrée de jeu, la société de M. François Dalle gagne près de 9 % après avoir été un moment « réservée à la hausse » *en raison du volume important des ordres d'achat.*

En dépit de l'annonce de résultats financiers peu favorables dans leur ensemble, le société française des pétroles B.P. s'adjuge 6,8 %, suivie par Amrep (+ 6 %), Facom (+ 5 %) et Parisienne de Réescompte (+ 4 %), en tête des plus fortes hausses, la veille, avec un gain de 6,8 %.

A signaler, également, la même annonce de Crouzet (+ 9 %), alors qu'à l'inverse Skis Rossignol, Manurhin et Francarep perdent 4 % à 5 %, suivies à quelque distance par Usinor (– 3 %) et Sacilor (– 2,3 %).

Du côté des valeurs étrangères, les mines d'or sont particulièrement recherchées, tandis que le métal fin remonte à 420,75 dollars l'once contre 414,50 lundi midi. A Paris, la parité s'est établie à 418,66 dollars, repassant ainsi sous le cours affiché dans la City.

Le Napoléon est inchangé, à 719 F, tandis que le lingot cède 450 F, à 97 050 F.

A 8,65/70 F, le dollar-titre est en régression sur la veille (8,80 F).

NEW-YORK

Irrégulier

L'annonce, par le département du commerce, d'une baisse de 4 % des commandes de biens durables en février a entraîné une certaine hésitation au Big Board, et la cote a cédé en fin de séance tout le terrain gagné précédemment jusqu'à perdre 2,32 points en termes d'indice Dow Jones des valeurs industrielles, lequel s'est finalement établi à 1 122,97, après que l'on eut dénombré 79,61 millions d'actions échangées contre 72,17 millions la veille.

Cet *indicateur économique* a surpris Wall Street, où l'on éprouve toujours les craintes les plus vives à l'idée de voir la reprise économique qui s'annonce paralysée en partie par des taux d'intérêts qui refusent de faire amende honorable. Ces craintes ont été avivées par l'intention prêtée par le *Washington Post* à M. Paul Volcker de refermer légèrement les vannes du crédit en cas de progression trop rapide de la *masse monétaire.*

Dans le même temps, les professionnels se montrent préoccupés par les dernières indications fournies par les taux d'intérêt aux Etats-Unis. A l'occasion de sa dernière adjudication hebdomadaire, la Citicorp a placé des effets à quatre-vingt-onze jours au taux moyen de 9,093 % mardi soir contre 8,668 % la semaine précédente et le loyer de l'argent au jour le jour, tel qu'il s'établit entre les banques américaines, est remonté aux alentours de 8 3/4 % à 8 7/8 % (soit au-dessus du taux d'escompte, toujours fixé à 8 1/2 %).

VALEURS	Cours du 21 mars	Cours du 22 mars
Alcoa	32 5/8	32 1/8
A.T.T.	65 7/8	66 1/4
Boeing	37 7/8	38 1/8
Chase Manhattan Bank	51 3/4	51 3/4
Du Pont de Nemours	39 1/2	39 5/8
Eastman Kodak	86 3/8	84 7/8
Exxon	30 3/8	30
Ford	40 7/8	40 3/4
General Electric	102 5/8	103 1/2
General Foods	41 7/8	42 1/4
General Motors	61	61 1/4
Goodyear	29 1/2	28 1/2
I.B.M.	100 7/8	100 1/2
I.T.T.	35 1/4	35 5/8
Mobil Oil	26 5/8	26 1/8
Pfizer	76 1/2	75 1/8
Schlumberger	39 3/8	38 7/8
Texaco	32 1/8	31 1/2
U.A.L. Inc.	35 3/8	35
Union Carbide	58 3/8	59 1/4
U.S. Steel	22 1/8	22 3/8
Westinghouse	47 5/8	48
Xerox Corp.	40 1/8	40 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BASF. – Le groupe de Ludwigshafen n'a pas reconquis en 1982 la couronne mondiale de chimiste qu'il avait perdu l'année précédente. Son chiffre d'affaires, soit 34,8 milliards de DM (+ 1,7 %), reste légèrement en deçà de celui réalisé par son concurrent Hoechst (35,03 milliards de DM). Au plan des résultats, les comptes de BASF, bien plus encore que ceux de Hoechst, portent les traces profondes de la crise. Alors que le bénéfice de Hoechst AG ont diminué de 5,4 %, ceux de BASF chutent de 23,3 % à 556 millions de DM. Aucune comparaison n'est possible au niveau des résultats consolidés, avant impôts, Hoechst n'ayant pas encore publié les siens. Mais ceux de BASF, qui sont disponibles, font apparaître *une baisse sévère de 21,6 %* à 1 011 millions de DM. Cette dégradation des résultats est largement imputable à la mauvaise rentabilité des activités exercées dans le raffinage, les matières plastiques standard et la potasse notamment. Surtout, le groupe a enregistré de sévères pertes de changes, dont le montant n'a pas encore été publié, et une baisse de ses revenus de participation. En outre, il a dû augmenter ses provisions pour retraites, ce facteur ayant contribué à laminer ses profits.

Le professeur Matthias Seefelder, président du directoire, a indiqué que l'activité du groupe en R.F.A. et en Europe avait été supérieur à la moyenne. Mais BASF a pâti de la mauvaise conjoncture en Amérique du Nord et au Mexique. M. Seefelder se garde de tout pronostic pour l'avenir.

Il s'est plaint, enfin, de la réévaluation du deutschemark et du réalignement monétaire en général, qui vont accroître les difficultés du groupe sur le marché français, un des plus importants pour lui.

Le dividende (7 DM pour 1981) sera vraisemblablement minoré.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	18 mars	21 mars
Valeurs françaises	112	110,5
Valeurs étrangères	112	110,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 mars	22 mars
Indice général	110,7	111,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 mars	23 mars
1 dollar (en yens)	239,85	239

BOURSE DE PARIS Comptant 22 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 422	De Dietrich	290	290	Naval Worms	110	105	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	37 50	0 685	Degremont	118	120	Navig. (Nat. de)	73 60	87 20 o	B. Régl. Internat.	43000	42600
3 % amort. 45-54	71	1 923	Delalande S.A.	145 60	141	Nicolas	324 50	316 50	Barlow Rand	95	....
4 1/4 % 1963	103	2 251	Delmas-Vieljeux	490	510	Nodet-Gougis	67 10	71 90	Bell Canada	171	173
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 849	Dév. Rég. P.d.C (Li)	119	118 90	OPB Paribas	95	....	Blyvoor	124	....
Emp. 7 % 1973	8580	..	Didot-Bottin	280	262	Optorg	84	82	Bowater	24 10	23 80
Emp. 8,80 % 77	108 40	7 329	Dist. Indochine	336	340	Origny-Desvroise	125 50	132	British Petroleum	41 50	41 50
9,80 % 78/93	86 50	6 820	Drag. Trav. Pub.	185	185	Palais Nouveauté	283	294	Br. Lambert	294	....
8,80 % 78/86	86 95	2 435	Duc-Lamothe	200	205	Paris-Orléans	95 40	96 10	Caland Holdings	87 10	85
[illegible]											

22/3	Émission Frais incl.	Rachat net
SICAV		
Actions France	175 48	167 50
Actions-Investiss.	221 37	211 33
Actions sélectives	251 98	240 55
Addicondi	299 48	285 90
A.G.F. 5000	212 65	203 01
Agfimo	311 48	297 36
Altefi	217 82	207 94
A.L.T.O.	192 05	183 34
[illegible]		
U.A.P. Investiss.	282 54	269 71
Unifrance	214 99	205 24
Unifoncier	575 12	549 04
Unigestion	511 35	488 16
Uni-Japon	773 25	738 20
Unirente	1660 07	1605 48
Univer	11735 11	11735 11
Valorem	317 98	303 56
Valrei	117836 34	117718 62
Worms Investiss.	599 86	572 66

● : prix précédent

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Océanic	17 90	14 30 o
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	132	130 50
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	510	501
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	95	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	199	189
Akzo	175	171
Alcan Alum	270	....
Algemeine Bank	1179	....
Am. Petrofina	456	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	47 10	....
Bco Pop Espanol	76 50	76 50

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2070	4,5 % 1973	1965	1999	1982	1990
3030	C.N.E. 3 %	3096	3130	3123	3118
505	Agence Havas	506	502	502	506
[illegible]					
840	Euromarché	801	800	800	800
670	Europe n° 1	651	645	652	649
560	Facom	582	612	612	612
[illegible]					
225	Valéo	240	247 50	247 50	247 50
92	Vallourec	85 10	85	85	83 50
1150	V. Clicquot-P.	1150	1165	1165	1150
640	Viniprix	619	618	618	618
910	Elf-Gabon	908	913	914	895
210	Amax Inc.	205 20	206 30	205 50	206 30
475	Amer. Express	500	512	510	512
695	Amer. Teleph.	581	576	576	580
[illegible]					
480	Free State	342 60	353	356	360
265	Gencor	214 20	217	222	221
230	Gén. Belgique	248	244 10	256	244 10
900	Gén. Electr.	908	912	909	912
550	Gen. Motors	535	537	536	547
73	Goldfields	62 20	62 05	62 05	62 05
225	Harmony	180 10	169	171 80	168
30	Hitachi	29 45	29 50	29 50	29 50
460	Hoechst Akt.	494 80	487	490	496
51	Imp. Chemical	53 80	52	52	53
113	Inco. Limited	111 30	115	116	112 70
880	IBM	882	890	898	890
44	Ito-Yokado	42 50	42 10	42 10	39
285	ITT	318	310 50	315 10	316 70
44	Matsushita	48 70	49 95	49 80	49 95
735	Merck	745	748	748	740
[illegible]					
158	T.D.K.	170	170 20	171	171 90
650	Unilever	688	675	674	664
585	Unit. Techn.	592	577	578	585
1100	Vaal Reefs	808	840	844	831
580	West Deep	420	434	436	425 30
515	West Hold.	385	410	415	410
330	Xerox Corp.	349	357 50	353	358 50
3 49	Zambia Corp.	2 49	2 56	2 50	2 56

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 936	7 209	6 730	7 110
Allemagne (100 DM)	289 850	299 850	282	298
Belgique (100 F)	14 700	15 183	13 200	14 350
Pays Bas (100 fl.)	261 020	267 200	254	269
Danemark (100 krd)	80 400	84 420	78	82
Norvège (100 k)	96 380	100 110	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 345	10 626	10 050	10 750
Grèce (100 drachmes)	8 290	8 600	7 750	9 750
Italie (1 000 lires)	4 823	5 010	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	336 750	348 150	325	345
Suède (100 krs)	92 980	96 120	88	94
Autriche (100 sch)	41 250	42 625	40 300	42
Espagne (100 pes.)	5 225	5 335	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 430	7 510	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 678	5 889	5 510	5 780
Japon (100 yens)	2 886	3 017	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/3
Or fin (kilo en barre)	98000	97750
Or fin (en lingot)	97500	97050
Pièce française (20 fr)	719	719
Pièce française (10 fr)	429	.....
Pièce suisse (20 fr)	719	701
Pièce latine (20 fr)	882	878
Souverain	832	830
Pièce de 20 dollars	4200	4105
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1125	.....
Pièce de 50 pesos	4230	4200
Pièce de 10 florins	735	735



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

SUPPLÉMENT GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

ÉCONOMIE

A B C D E F G

L'emploi et les salaires au centre de plusieurs conflits

Les problèmes de l'emploi et des salaires sont à l'origine de plusieurs conflits :

● L'opération *Thionville, ville morte*, organisée le 22 mars par l'Intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-C.F.T.C., s'est achevée en fin d'après-midi. Les ouvriers des laminoirs à froid de Thionville, qui étaient environ quatre cents à manifester, ont entamé leur journée d'action en vidant des copeaux de feuillard devant le tribunal, la Banque de France et la sous-préfecture. Ils ont également bloqué les accès du centre-ville par des barrages constitués de chariots élévateurs, de véhicules particuliers et de pneus en feu. Il n'y a pas eu d'incident. Les sidérurgistes ont voulu ainsi sensibiliser l'opinion à la survie de leur usine qui est sous administration judiciaire depuis le 18 janvier en raison de la chute de son volume d'activité.

● *Occupation des locaux de la SACI à Lingolsheim (Bas-Rhin).* — Depuis le 21 mars, les locaux de la Société alsacienne de construction immobilière, la SACI (cent employés), sont occupés, à Lingolsheim, dans la banlieue strasbourgeoise, par une quarantaine d'employés. Licenciés il y a environ un mois, les ouvriers demandent l'ouverture de négociations au sujet de leur licenciement. L'entreprise est en règlement judiciaire.

● *Poursuite de l'occupation de l'entreprise Francispam, à Saint-Gratien (Val-d'Oise).* — Le tribunal des référés de Pontoise n'a pas ordonné, le 22 mars, l'évacuation de l'entreprise Francispam, appartenant au bijoutier Cartier, occupée depuis fin janvier, malgré la demande de la direction. Le tribunal a cependant décidé que si les salariés peuvent poursuivre leur occupation, ils doivent en garantir le libre accès. Il a également nommé un médiateur. Dernière entreprise française à fabriquer les « must » de Cartier, principalement des briquets et des stylos, la société a déposé son bilan en janvier et les deux cent trente salariés ont été licenciés. Un plan de reprise par la société Usiflamme, filiale suisse du groupe Cartier, a été acepté par le syndic. Mais seuls quatre-vingt-huit salariés seraient réengagés. Les salariés rejettent cette solution.

● *Grève dans une entreprise de transports de Mulhouse.* — A l'entreprise de transports en commun Kunegel, à Mulhouse (Haut-Rhin), environ la moitié des quatre-vingt-cinq salariés ont entamé, le 22 mars, une grève à durée indéterminée, à l'appel de la C.F.D.T., pour obtenir des augmentations salariales, le treizième mois et des primes d'ancienneté.

Sur les marchés des changes

● GRANDE FERMETÉ DU DOLLAR (7,25 F)

● FAIBLESSE DU MARK

L'événement du jour sur les marchés des changes, mercredi 23 mars 1983, a été la grande fermeté du dollar, dont le cours est passé de 2,40 DM à 2,42 DM sur la place de Francfort et de 7,21 F à plus de 7,25 F sur celle de Paris.

A l'origine de cette fermeté, on trouve la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où les autorités monétaires durcissent leur politique pour lutter contre le gonflement trop rapide de la masse monétaire, et les rachats effectués par les spéculateurs sur les dollars qu'ils avaient vendus ces dernières semaines pour acheter du mark, en prévision de sa réévaluation au sein du S.M.E.

En conséquence, le mark se montre faible, ce qui oblige la Banque de France à le soutenir pour lui éviter de crever son nouveau cours-plancher de 2,9985 F à Paris : elle doit donc acheter de la monnaie allemande, ce qui l'aide à reconstituer ses réserves. Par ailleurs, le franc, qui avait baissé, mardi soir à New-York, sur l'annonce du maintien de M. Mauroy comme premier ministre, a remonté lorsque fut connue l'extension des compétences de M. Delors.

LA GRÈCE MODIFIE LES PARITÉS DE SA MONNAIE

Après le réajustement du Système monétaire européen, la Grèce, membre de la C.E.E. mais non du S.M.E., a modifier les parités de sa monnaie. La drachme est réévaluée de 3,8 % par rapport au franc français et dévaluée de 0,3 % par rapport au mark et de 0,11 % par rapport à la couronne danoise. Elle ne varie pas vis à vis du franc belge, du florin néerlandais et de la lire italienne.

NOUVELLES BRÈVES

● *Annulation d'un contrat d'armément.* — « *La Chine a amnnulé un contat de 150 millions de dollars portant sur l'équipement des ses contre-torpilleurs en missiles britanniques Sea Dart* », a déclaré mardi 22 mars, un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne à Pékin. Le porte-parole a ajouté que la principale raison de l'annulation résidait apparemment dans le montant du contrat qui aurait été le plus important signé par la Chine avec un pays occidental en matière de défense. *(A.F.P.)*

● *Inquiétudes pour M. Barney Clark.* — L'état de santé de M. Clark, soixante-deux ans, qui vit depuis près de quatre mois au moyen d'une prothèse cardiaque, s'est brutalement aggravé. M. Clark souffre de poussées de fièvre intermittentes et d'importants troubles rénaux. L'équipe médicale de Salt-Lake City aux États-Unis se déclare « *pessimiste* » et envisage le transfert de M. Clark dans une unité de soins intensifs.

Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1983 a été tiré à 526 677 exemplaires







LE SALON DU PREMIER EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS

Il faudrait doubler l'effort financier de formation dans plusieurs secteurs industriels

M. Gabriel Mignot, délégué à l'emploi, a inauguré, mardi 22 mars au P.L.M. Saint-Jacques à Paris, le Salon du premier emploi des jeunes diplômés, première manifestation du genre organisée à l'initiative d'Havas-Contact, en collaboration avec la Confédération des bureaux d'élèves des grandes écoles et, pour l'animation des débats, avec des journalistes du *Monde* et du *Monde de l'éducation* (1).

Quelque trente entreprises, parmi les plus importantes du pays, sont présentes à ce salon placé sous le patronage de M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre, et divers débats ont lieu jusqu'au vendredi 25 mars. Le premier de ces débats, animé par notre confrère Charles Vial, journaliste à la rubrique éducation du *Monde*, s'est déroulé mardi en présence de M. Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du journal, sue le thème : « Des jeunes diplômés pour quoi faire ?

Dans son intervention, M. Mignot s'est félicité d'une telle rencontre entre la Confédération des bureaux d'élèves — qui représente les cent trente premières grandes écoles d'ingénieurs de commerce et de gestion de France — les formateurs de haut niveau et les entreprises. Il a rappelé que le taux de chômage des jeunes en quête d'emploi est en fonction inverse de leur niveau de formation. Sur deux millions de chômeurs, un million ont moins de vingt-six ans et sur huit cent mille jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail au cours du IXe Plan, trois cent mille n'ont aucune qualification. Pour les autres, le diplôme d'une grande école constitue la meilleure assurance-insertion. « *Mais si l'on veut rénover réellement l'appareil productif* a déclaré M. Mignot, *il reste à fournir dans tous les secteurs un immense effort d'adéquation entre l'emploi et les besoins de formation* ».

Quelques chiffres illustrent ce propos : le plan de trois ans relatif à la filière électronique prévoit, de 1983 à 1986, la formation impérative de mille cent ingénieurs, trois mille techniciens supérieurs, quarante mille techniciens, et l'on estime à six cent mille le nombre de postes de travail qui devront être modifiés du fait de l'automation, soit un doublement global de l'effort de formation actuellement consenti par les secteurs de la mécanique, du textile, du plastique, effort qui devrait passer de 1,26 % de la masse salariale à 2,5 % en moyenne. Enfin, l'introduction des nouvelles techniques dans le bâtiment et les travaux publics suppose de « *requalifier* » quarante mille salariés dans ce secteur particulier, qui n'en forme actuellement que cinq mille par an.

Dans cette perspective, la prise en compte de l'innovation, la capacité de réponse à l'événement, dépendent dans une large mesure de l'effort des entreprises pour s'ouvrir aux jeunes actifs, accroître les effectifs hautement qualifiés, réorganiser les méthodes de production et de fonctionnement. A cet égard, le mécanisme des contrats de solidarité a largement contribué, selon l'orateur, au « *rajeunissement des entreprises* ».

Au cours du débat, MM. Guy Lebras et Laurent Avignon, représentant la Confédération des bureaux d'élèves, ont souligné les pesanteurs du système éducatif, le manque d'informations des étudiants quant aux possibilités de carrières qui leur sont ouvertes, la difficulté du choix d'une filière. D'autres intervenants ont également évoqué les difficultés de recrutement, l'anachronisme de certains diplômes et surtout les carences de la formation professionnelle. « *Hélas,* a noté M. Mignot, *beaucoup d'entreprises n'acceptent la symbiose avec les organismes de formation qu'à la condition expresse que l'Etat, qui a consacré pour sa part 10 milliards de francs à la formation professionnelle continue en 1982, soit 43 % de plus qu'en 1981 — supporte seul le coût de l'opération.* »

Tout cela ne suppose-t-il pas un choix de société ? « *Si l'on appliquait à tout le système productif la* « *ratio* » *I.B.M.*, a répondu M. Mignot, *autrement dit les 10 % de la masse salariale consacrée à la formation, il n'y aurait plus de chômeurs en France.* »

Un étudiant a eu le mot de la fin : « *Si ce Salon existe, c'est bien parce qu'il y a un double besoin, en amont et en aval.* » — *J. B.*

(Lire notre supplément pages 29 à 38.)

(1) Le Salon est ouvert jusqu'au vendredi 25 mars. Un déjeuner-débat était prévu, mercredi 23, sur le thème : « Quelle formation pour quel emploi ? » ainsi qu'une « table ronde » publique à 17 heures sur la place des cadres dans les entreprises de l'an 2000. Le Salon sera clos vendredi 25 mars par une « table ronde », de 10 h 30 à 12 h 30, animée par M. Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation* sur le thème : « Le recrutement des jeunes cadres », avec la participation de représentants de plusieurs grandes entreprises et organismes de formation.



Au Maroc

L'AIDE DE CAMP DU GÉNÉRAL DLIMI A ÉTÉ ARRÊTÉ A RABAT

Selon des informations de très bonne source à Paris, le commandant Majoub Tobji, aide de camp du général Ahmed Dlimi, a été arrêté au début de la semaine dernière à Rabat, et depuis sa famille est sans nouvelles du disparu. Sa femme et son père, ancien sous-officier l'armée française, ont été invités à déménager du domicile de fonction auquel avait droit l'officier marocain.

Directeur du cabinet des aides de camp du souverain, directeur général des études et de la documentation (contre-espionnage) et commandant de la zone militaire sud du Maroc, le général Ahmed Dlimi a trouvé la mort le 25 janvier sur la route de Marrakech, après un entretien avec Hassan II, dans des conditions mystérieuses et, à ce jour, mal élucidées malgré la thèse officielle d'un accident de voiture (*le Monde* des 2 et 24 février).

Le commandant Majoub Tobji avait participé à la campagne de l'armée régulière au Sahara, contre les forces du Polisario, et il était, depuis deux ans environ, l'aide de camp du général Dlimi. Il avait accompagné l'officier général marocain lors d'un bref séjour, incognito, à Paris du général Dlimi quinze jours avant sa mort.

Dans les cabines téléphoniques à Paris

50 CENTIMES TOUTES LES TROIS MINUTES

Les appels téléphoniques à destination de Paris à partir des cabines téléphoniques de la capitale seront désormais taxées « *à la durée* ». A partir du 24 mars, l'usager devra payer 50 centimes toutes les trois minutes le jour (entre 8 heures et 19 h 30) et toutes les six minutes la nuit (entre 19 h 30 et 8 heures) et le week-end (à partir du samedi 14 heures). Cette mesure décidée à la fin novembre dernier, a pour objectif de limiter les files d'attente des usagers devant les 7 000 cabines parisiennes. Elle correspond à une revendication déjà ancienne de l'AFUTT, association des usagers.

Elle constitue aussi un moyen de relever les tarifs des cabines, qui du fait du vandalisme, sont devenues coûteuses pour l'administration. Les usagers des cabines paieront en quelque sorte pour les casseurs.

Cette mesure devrait être étendue à la région parisienne puis à toute la France au fur et à mesure des modifications techniques des centraux téléphoniques.

